expo67

# LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, vendredi 10 mars 1967 / Les 40 martyrs de Sébaste / 83e année, No 58 / 4 cahiers / 48 pages / Les prévisions météorologiques: plus doux / Minimum 20 / Maximum 40

**Bertrand refuse de dire si l'enseignement sera gratuit dans les instituts** • Page 13

## La loi des banques va être déposée aux Communes sans amendements majeurs

par Jacques PIGEON

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — La victoire de Mitchel Sharp dans l'affaire Mercantile semble définitive.

Le ministre des Finances est maintenant prêt à soumettre aux Communes, sans amendements substantiels, cette célèbre Loi des banques étudiée pendant 53 séances du comité parlementaire.

En réalité, M. Sharp était prêt à présenter hier son projet pour étude en comité plénier de la Chambre. Mais un député de langue française, M. Gilles Grégoire, a posé la question de privilège pour noter que la dernière partie des débats au comité parlementaire sur les amendements n'a pas encore été traduite en français.

M. Sharp reconnut la justesse des critiques du député indépendantiste si bien que la présentation du bill a été retardée jusqu'à la semaine prochaine.

Il est évidemment possible que le cabinet, sous les pressions de M. Walter Gordon, apporte des changements à la loi au cours des prochains jours mais cela semble bien improbable.

Le ministre des Finances est prêt à défendre le bill jusqu'au bout. Tout au plus consent-il des garanties morales à son collègue, ancien ministre des Finances, auteur des clauses forçant la Mercantile à se canadianiser.

Et, aux Communes hier, M. Sharp a lu une déclaration du président de la First National City Bank de New

Voir BANQUES en page 2

# Le siège social de Radio-Canada restera à Ottawa

## — M. Ouimet

par Martial Dassylva

*envoyé spécial de LA PRESSE*

OTTAWA — Le siège social de Radio-Canada restera à Ottawa. C'est ce qui ressort des propos que le président de la société a tenus, au cours de la première assemblée du Conseil d'administration du Centre national des Arts qui s'est déroulée dans la capitale fédérale.

Le président de Radio-Canada a laissé entendre qu'il était peu probable que l'on déménage d'Ottawa à Montréal le siège social de la société, tel que l'avait recommandé la commission Fowler. On sait que quelques semaines après la publication du rapport, le conseil d'administration de Radio-Canada s'était fortement opposé à cette recommandation.

La question est restée en suspens et on devrait être fixé définitivement sur ce point lorsque le gouvernement présentera son ou ses projets de lois sur la refonte de la loi de la radiodiffusion.

Après avoir assuré le Centre national des Arts de la collaboration de Radio-Canada, M. Ouimet a déclaré: "S'il était vital d'établir cette nouvelle agence (le Centre national des Arts) à Ottawa, nous devons nous rendre compte combien il est important de garder ici les institutions culturelles qui y sont déjà. Je ne saurais moi-même juger, au point de vue pratique, si le déménagement de l'Office national du Film s'est révélé une bonne chose. "Cependant, a-t-il continué, je n'ai aucune hésitation à soutenir que la capitale, du point de vue culturel, est beaucoup plus pauvre sans l'Office national du film, et nous ne pouvons nous permettre d'autres appauvrissements du même genre.

"C'est d'ailleurs une des raisons principales pour lesquelles, il y a deux ans, mes confrères du conseil d'administration et moi-même, nous nous sommes si fortement opposés à la recommandation visant à déménager le siège social de Radio-Canada à Montréal. **Je suis heureux de pouvoir vous dire aujourd'hui qu'il est peu probable que ce déménagement ait lieu.**"

M. Ouimet qui doit quitter bientôt la présidence de Radio-Canada, est sans aucun doute au courant des intentions du gouvernement en ce qui concerne la société d'Etat.

On sait que les plans pour la construction de la Place Radio-Canada à Montréal, plans qui ont été rendus publics l'automne dernier, ne tenaient pas compte du déménagement éventuel du siège social de la Société dans la métropole.

*Gordon Southam directeur du Centre national des arts*

— Page 47

## Le départ de Thompson va faciliter la fusion du Crédit social et des créditistes de Caouette

par Luc BEAUREGARD

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — Réal Caouette n'est pas mort.

Physiquement, il se porte mieux. Après un examen de cinq jours à l'hôpital, la semaine dernière, ses médecins ont rendu un verdict qu'il dit formel: "encore bon pour 25 ans".

Politiquement, il se porte à merveille depuis hier: son rival parmi les créditistes canadiens, Robert Thompson, l'homme dont il a dû longtemps se contenter d'être l'ombre, abandonne le parti faute d'appuis, de guerre lasse.

La nouvelle de la démission de M. Thompson comme chef du Crédit social a été annoncée de façon étrange hier midi par le caucus thompsonniste en l'absence du principal intéressé: M. Thompson dirige actuellement une délégation parlementaire canadienne en Asie. Au moment où le président du caucus, M. Bud Olson, député de Medecine Hat, faisait part de la démission de son chef aux journalistes, M. Thompson était à Saigon.

**Doubles motifs de la démission**

D'après ce que laisse entendre le communiqué du caucus thompsonniste, d'après ce que racontent MM. Olson et Caouette, Robert N. Thompson démissionne pour deux raisons.

En premier lieu, soutient M. Caouette, M. Thompson n'a toujours été rien d'autre que la marionnette de M. Ernest C. Manning, premier ministre de l'Alberta. Il n'avait pas vraiment l'appui du petit créditiste de l'Ouest. A preuve, les thompsonnistes n'ont que cinq sièges aux Communes.

En second lieu, le Ralliement créditiste, le Crédit social québécois et caouettiste, qui a mis l'accent ces derniers temps sur son caratère "national", suscitait de plus en plus d'attrait chez les créditistes des autres provinces et du même coup sapait l'autorité de M. Thompson. En fait, les thompsonnistes se sentaient à tel point isolés qu'en janvier dernier, à Régina, le conseil national du Crédit social confiait à un comité spécial le mandat de négocier la réconciliation avec les caouettistes. Ce rapprochement tant désiré depuis plusieurs mois, d'un côté comme de l'autre, demeurait impossible aussi longtemps que l'un des deux chefs ne cédait pas. M. Caouette n'ayant nullement l'intention de se sacrifier, M. Thompson étant aux prises avec un parti désorganisé qui lorgnait de plus en plus du côté de son adversaire, il devenait clair que c'est ce dernier qui devait disparaître.

Il a remis sa démission au caucus des siens avant de quitter Ottawa, le 24 février dernier. Le caucus ne lui a pas demandé de la reitérer. M. Thompson rentrera au Canada le 16 mars. Sa démission sera en vigueur à compter du 17 mars. M. Thompson demeurera député de Red Deer.

**Seul obstacle au rapprochement**

En vérité, la démission de M. Thompson enlève le seul obsta-

Voir THOMPSON en page 2

## *La nomination de Gilles Bergeron est confirmée*

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — C'est maintenant officiel: M. Gilles Bergeron, sous-ministre adjoint de l'Education à Québec, occupera le poste de commissaire associé de la Commission du centenaire à compter de lundi.

Son traitement annuel sera celui d'un sous-ministre à Ottawa : quelque chose entre $20,000 et $25,000

Evidemment, c'est là un emploi de courte durée car la Commission du centenaire sera dissoute au printemps de 1968.

Ottawa l'a donc assuré d'un autre poste sénior par la suite avec un traitement au moins égal.

M. Bergeron, âgé de 39 ans et sous-ministre de l'Education à Québec depuis 1964, remplacera M. Georges Gauthier qui a été récemment nommé vice-président de la Commission des relations du travail dans la fonction publique.

téléphoto UPI

*Voici une vieille photo, prise vers 1936, de Svetlana dans les bras de son père, Staline. Elle était la seule fille du leader soviétique. Svetlana, qui est aujourd'hui âgée de 42 ans, a quitté l'URSS il y a quelques jours et pour tout dire on ignore encore où elle se trouve.*

# La fille de Joseph Staline aurait demandé l'asile politique aux USA

d'après AFP, Reuter, UPI

La fille de Staline, Svetlana, a demandé l'asile politique au gouvernement américain et serait déjà rendue à Washington, a-t-on appris de sources dignes de foi.

La nouvelle, pour le moment, est diffusée de partout et n'est officiellement confirmée nulle part. Ni à Rome, où elle aurait débarqué d'un avion l'amenant de la Nouvelle-Delhi, ni à Washington, où l'on fait preuve d'une extrême réserve.

Mais de sources généralement dignes de foi, on affirme que Svetlana a demandé l'asile politique au gouvernement américain par l'intermédiaire de l'ambassade des Etats-Unis à la Nouvelle-Delhi. Certains informateurs disent qu'elle serait déjà en route vers les Etats-Unis si elle n'y est pas déjà arrivée.

Selon des sources diplomatique de Moscou, la fille de Staline était depuis trois ans mariée à un citoyen indien dans la capitale soviétique, M. Singh, décédé il y a deux mois. Sa femme se serait rendue en Inde pour y accompagner les cendres du défunt.

A la Nouvelle-Delhi, on dit savoir que la fille de Staline vient de séjourner durant près d'un mois dans la capitale indienne, qu'elle a quittée mercredi pour Rome. On ignorait cependant qu'elle ait été mariée avec Dinesh Singh, que l'on considérait comme un simple ami. Svetlana, précise-t-on, était venue à la Nouvelle-Delhi pour rendre visite à la famille de Dinesh Singh, qui travaillait comme traducteur dans la capitale soviétique. Les milieux officiels indiens précisent toutefois qu'il n'était pas employé à l'ambassade indienne.

A Rome, on se montre très discret, les autorités italiennes se bornant à déclarer qu'elles ne sont pas en mesure de donner des éclaircissements au sujet des informations en provenance de l'étranger suivant lesquelles la fille de Staline serait arrivée en Italie venant de la Nouvelle-Delhi.

**L'enfant préférée de Staline**

Les dignitaires soviétiques se montrant fort discrets sur leur vie privée et la presse du coeur n'ayant pas cours en URSS, on sait peu de choses sur celle qui serait Mme veuve Svetlana Singh. On sait toutefois qu'elle a 42 ans et qu'elle est la fille de la seconde épouse de Staline, Nadia Allilloueva, qu'il avait épousée en 1919 et qui mourut en 1932, au lendemain d'un diner de gala auquel elle assistait avec son mari chez Vorochilov et au cours duquel elle aurait eu avec Staline une violente altercation à propos des "purges" en cours.

Deux enfants sont nés de ce mariage: un fils, Vassili, plus tard général d'aviation, et une fille, Svetlana (Petite Clarté).

Staline, qui s'entendait mal avec son fils, portait une grande tendresse à sa fille. Toutefois la jeunesse de Svetlana

Voir STALINE en page 2

## Venus de Thaïlande, des avions américains attaquent un centre métallurgique au Nord-Vietnam

SAIGON — (AFP, UPI, PA, Reuter) — Des avions américains, qui avaient décollé de bases situées en Thaïlande, ont bombardé aujourd'hui pour la première fois le centre métallurgique de Thai Nguyen, au Nord-Vietnam.

Ce bombardement peut être considéré comme l'escalade la plus importante depuis ceux des centrales électriques.

Au cours du raid, les "F-105 Thunderchiefs", en plus d'atteindre leurs objectifs, ont descendu un "Mig" nord-vietnamien durant le combat aérien qui a suivi le bombardement. Un porte-parole américain a précisé qu'un deuxième Mig avait probablement été descendu et qu'un troisième avait été touché.

Il s'agit du premier bombardement d'une cible industrielle au Nord-Vietnam depuis les raids effectués contre les centrales électriques près de Hanoï et d'Haïphong à la fin de février et au début de mars.

L'usine métallurgique de Thaï Nguyen fabrique des sections de pont, des péniches métalliques et des barils de pétrole.

A Saigon, un porte-parole américain a déclaré que "tous ces produits contribuent aux inflitrations d'hommes et de matériel du Nord-Vietnam vers le Sud-Vietnam". Il a précisé que toutes les bombes sont tombées sur l'objectif que les pilotes considèrent comme un des secteurs les mieux défendus tant par la DCA que par les missiles "Sam" et les "Migs".

Voir AMERICAINS en page 2

## *La "RCMP" apprend le français à l'Expo...*

OTTAWA (PC) — Un officier unilingue anglais de la RCMP a été placé à Montréal "pour apprendre le français" et pour être employé au travail général durant la présente année, a déclaré hier un porte-parole du gouvernement. Il a nié que cet officier ait été nommé au poste d'officier de liaison entre la RCMP et le service de sécurité de l'Expo.

Le député de Chapleau, M. Gérard Laprise, venait de déclarer que le commissaire George B. McClellan devrait être congédié pour son "incompétence" parce qu'il avait nommé un unilingue au poste d'of-

Voir la "RCMP" en page 2

AUJOURD'HUI

### Sicotte fait volte-face

A la fin de son interrogatoire par Me Jean Bienvenue, Louis Sicotte admet que plusieurs des allégués inclus dans la poursuite de $250,000 qu'il a intentée en décembre dernier contre une vingtaine de personnes, dont bon nombre de policiers, sont erronés.

— Page 7

### La grève du bâtiment est évitée de justesse

La grève des travailleurs de l'industrie de la construction n'aura pas lieu. Les deux centrales syndicales et l'association patronale se sont mises d'accord, tôt ce matin, sur l'objet du litige : l'administration du régime d'assurance-maladie des 50,000 travailleurs de cette industrie.

— Page 25

### Inauguration du pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine

C'est demain, au cours d'une cérémonie réunissant des personnalités venues de New York, Ottawa, Toronto et Québec, que le premier

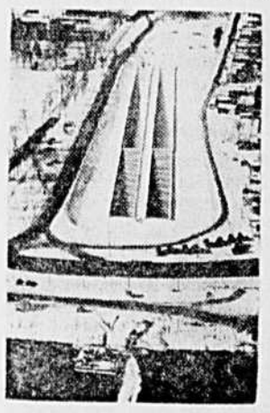

ministre Daniel Johnson inaugurera le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Lundi, les automobilistes commenceront à emprunter ce nouveau lien routier entre la rive sud et l'île de Montréal.

— Page 13

*Demain dans*

le magazine de LA PRESSE

*La bibliothèque de l'université de Montréal*

•

*La Barbade, une île émancipée*

# Référendum au Manitoba: faut-il regrouper les 700 commissions scolaires locales?

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Les hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation du Québec vont sans doute s'intéresser de près aux événements qui se déroulent aujourd'hui au Manitoba et qui sont au coeur même d'une vaste réforme qui devra bientôt avoir lieu au Québec.

En effet, dans toute la province du Manitoba des centaines de milliers de contribuables vont se prononcer par référendum sur le maintien des 700 commissions scolaires ou leur regroupement.

Si les contribuables décident de regrouper les 700 commissions scolaires, 1,400 unités locales seront réorganisées en 48 divisions administratives qui coincideront avec les 48 divisions chargées de l'administration de toute l'éducation secondaire au Manitoba.

Il s'agit, on le voit, d'une réforme d'envergure qu'à plus

**Une analyse de Pierre-C. O'Neil**

d'un titre les Québécois devraient bien observer.

Non seulement met-elle en cause l'avenir du premier ministre Duff Roblin, dont on dit qu'il quittera bientôt la politique provinciale soit pour la scène fédérale soit pour la vie privée, mais elle affectera largement l'avenir de la réorganisation scolaire entreprise depuis quelques années par le gouvernement de cette province.

Si le regroupement est accepté, des élections auront lieu dès la fin de mars aux nouveaux postes de commissaires à travers toute la province.

Le gouvernement joue une partie difficile et il le sait. Il a cependant plusieurs atouts, à commencer par l'unanimité de la Chambre. Au surplus, la législature manitobaine a suspendu ses travaux du 27 février au 3 mars pour permettre à tous les députés de "vendre" dans leurs villages la philosophie aussi bien que les méthodes de la réforme scolaire.

Le gouvernement s'est de plus gagné l'appui non seulement de la principale association de professeurs mais de celle qui regroupe les commissaires d'écoles de la province.

Et malgré tout, il y a des chances que la réforme ne passe pas comme lettre à la poste. Les grands journaux du Canada anglais ont en effet abondamment souligné que les Manitobains sont très conservateurs et que malgré l'urgence d'y arriver, certains citoyens ne verront pas d'un bon oeil que l'école de rang passe sous l'administration d'une unité beaucoup plus vaste.

Ces commentateurs en veulent pour preuve le fait que le gouvernement se sente obligé d'avoir recours au référendum alors que des réformes identiques ont été réalisées en Saskatchewan et en Alberta sans trop de consultation avec la population.

La réforme administrative ne va pas sans une sucette financière. Aussi le gouvernement manitobain l'assaisonne-t-il d'une réforme financière en vertu de laquelle il paiera une plus grande part du développement scolaire et répartira sur une base plus équitable le produit des taxes qui servent au financement de l'école élémentaire.

Ainsi, si la formule est acceptée, le Manitoba sera beaucoup plus avancé que le Québec qui ne fait que commencer à parler de la disparition ou du regroupement des commissions scolaires locales.

Il se fera bien sûr, ce regroupement, mais lentement et se-

Voir REFERENDUM page 2

Page 25, textes et photos sur les funérailles de M. Vanier à Québec

## SOMMAIRE

Annonces classées / 38 à 46
Bandes dessinées / 8
Calendrier des pionniers / 9
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 22 et 23
Horoscope / 17
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 39
Nouvelles internationales / 37
Nouvelles nationales / 13 et 25
Radio et télévision / 10
Spectacles et concerts / 18 à 21
Sports / 26 à 29
Tribunaux / 7, 9 et 11
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
"Votre impôt" / 11
Votre médecin / 11

CKAC 73

téléphoto UPI

*Voici une photo plus récente, elle a été prise en 1955, de la fille de Staline et de ses deux enfants. Svetlana Staline aurait demandé asile politique à l'Inde.*

## STALINE

SUITE DE LA PAGE 1

semble avoir été assombrie par les disputes qui éclataient entre ses parents quand sa mère commença à se rendre compte de l'étendue des "purges" qui ravageaient les rangs des militants les plus notoires.

Svetlana aurait été très marquée par la fin tragique de sa mère, morte dans des circonstances mystérieuses le 8 novembre 1932, et par l'apparition dans la vie de Staline d'une nouvelle présence féminine, celle de Rose Kaganovitch, soeur du membre influent du Politburo.

Svetlana aurait été très liée avec son père jusqu'à ce qu'elle épousât contre son gré un jeune étudiant israélite, un certain Moroz. Staline lui ordonna de rompre, elle refusa et l'étudiant fut déporté.

Svetlana, qui avait un fils de ce premier mariage, aurait alors accepté de divorcer, se serait réconciliée avec son père et aurait épousé Youri Jdanov, le fils d'André Jdanov, le grand responsable de l'idéologie sous Staline. Elle aurait eu une fille de ce mariage.

Depuis la mort de son père en mars 1953, Svetlana s'était retirée complètement de la vie publique de Moscou, se consacrant à son métier d'institutrice et à des activités privées.

Ces dernières années, elle travaillait, avec son dernier mari, dans une maison de traductions à Moscou. Svetlana aurait épousé ce M. Singh, issu d'une famille indienne honorablement connue, il y a plus de deux ans.

En partant pour l'Inde, vers la fin de décembre ou au début de janvier, Svetlana aurait laissé ses deux enfants à Moscou.

On dit qu'elle parle l'anglais couramment et qu'elle est une bonne pianiste (elle jouait souvent pour son père).

### Prudence de Washington

Si l'information selon laquelle la fille de Staline aurait demandé l'asile politique aux Etats-Unis est exacte, Washington a fait preuve jusqu'à maintenant d'une extrême discrétion.

Selon James Reston, écrivant de Washington dans le "New York Times", les rapports parvenus dans la capitale américaine indiquent que Svetlana s'était rendue en Inde comme touriste. Elle aurait fait savoir aux autorités américaines à la Nouvelle-Delhi qu'elle ne voulait pas rentrer en URSS parce qu'elle s'y croyait "en danger". Reston ajoutait qu'on avait démenti à Washington que la fille de Staline ait demandé l'asile aux USA.

Reston souligne que les autorités américaines "se montrent très prudentes afin de ne pas donner l'impression de vouloir ajouter aux difficultés de Moscou" au moment où des négociations délicates se poursuivent entre les deux pays sur la question vietnamienne, sur le projet de traité contre la dissémination des armes nucléaires et sur l'échange de consulats.

## LA "RCMP"

SUITE DE LA PAGE 1

ficier de liaison à l'Expo. M. Laprise avait basé sa remarque sur une nouvelle parue à cet effet.

M. Bruce S. Beer, (Peel), qui répondait au nom du solliciteur général Larry Pennell, a déclaré que jusqu'ici tous les officiers de la RCMP nommés au Québec étaient bilingues et que le travail accru de cette force policière durant l'année 1967 à Montréal exigeait un certain nombre de transferts.

M. Beer a spécifié que le commissaire McClellan n'avait pas nommé un officier unilingue au poste d'officier de liaison entre la RCMP et la sécurité de l'Expo mais que cet officier avait été placé à Montréal afin d'être utilisé là où on en aura besoin.

Toujours selon le député Beer, le commissaire a voulu encourager cet officier à apprendre le français et l'a envoyé assister à quelques réunions des membres du service de sécurité de l'Expo dans ce but.

Le député Maurice Allard, (indépendant-Sherbrooke) a éclaté de rire, dédaigneusement.

Le député Laprise a déclaré que le fait d'avoir nommé un unilingue à ce poste était un "acte de sabotage" alors que des millions avaient été dépensés pour la commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme.

Il est évident que M. Sharp proposera quelques amendements mineurs à la loi (162 articles et une dizaine d'annexes) et cette procédure est bien normale.

De plus, la loi doit être adoptée avant le 1er avril, sinon le ministre devra présenter un troisième projet de loi pour prolonger l'existence de la loi actuelle. Et M. Sharp n'a aucune envie de la faire.

## BANQUES

SUITE DE LA PAGE 1

York, propriétaire de la Mercantile, dans laquelle M. James Rockefeller dit son intention de se conformer à la loi canadienne.

Il faut se rappeler que le projet de loi tel que présenté en première lecture par M. Sharp et ratifié par le comité parlementaire prévoit que les propriétaires de la Mercantile devront vendre à des Canadiens 75 pour cent de leurs actions.

S'ils refusent de se plier à cette requête, le gouvernement limitera considérablement leur expansion si bien que l'entreprise ne sera plus rentable.

M. Sharp espère donc que la Citibank liquidera 75 pour cent de ses actions car il reconnait que les Newyorkais ont acheté cette banque alors qu'elle était dans une pénible situation et ont investi pas mal d'argent pour la remettre à flot.

M. Gordon, même s'il est l'auteur de la célèbre clause, croit maintenant que la Citibank peut trop facilement contourner la loi et veut s'assurer que la banque deviendra vraiment canadienne. Il avait espéré que les Rockefeller abandonnent entièrement le projet mais aujourd'hui il se rend compte que la Citibank est encore intéressée par la Mercantile même si elle ne doit détenir qu'un intérêt minoritaire.

Aux Communes hier, M. Sharp a rappelé un autre passage de la déclaration de M. Rockefeller: "nous avons confiance en l'avenir du Canada et de la Mercantile et nous n'avons nullement l'intention de quitter le Canada."

On sait également que le ministre des Finances a proposé d'accorder un délai de cinq ans à la Citibank pour faire en sorte qu'elle puisse liquider ses actions à bon compte.

M. Gordon veut faire en sorte que le gouvernement exerce un certain contrôle sur la liquidation de ces actions. Ce n'est pas là un point tellement litigieux car, de toute façon, l'inspecteur général des banque peut fort probablement se procurer les renseignements voulus.

Cependant, il apparaît que les deux ministres se sont entendus pour faire en sorte que la Citibank soumette des rapports annuels sur ses transactions. Mais une telle entente n'est pas nécessairement inscrite dans la loi et son application dépendra des hommes qui détiendront le pouvoir au cours des prochaines années.

C'est pour cette dernière raison que M. Gordon aurait voulu voir la loi plus précise, plus stricte et c'est là le coeur de ce conflit.

### De tout pour tous

La diversité des types d'habitation, dont la construction débutera dès le printemps sur l'Ile des Soeurs, permettra d'accommoder toutes les catégories de locataires: célibataires, jeunes couples, familles.

On y construira, en effet, des maisons d'appartements élevées, des maisons de ville et des maisons d'appartements de quatre étages.

## 18 compagnies et 4 personnes sont reconnues coupables de monopole

Dix-huit compagnies et quatre personnes faisant affaire sous des noms et raisons sociales ont été recourues coupables d'avoir constitué un monopole, c'est-à-dire d'avoir fait des ententes sur les prix et sur le partage des clients dans le domaine des serviettes et des uniformes.

Le juge Hugues Gibson, de la Cour de l'Echiquier, a rendu sa décision hier matin et imposera des amendes le 14 mars prochain à ces compagnies et à ces hommes d'affaires.

Une vive contestation s'était engagée sur l'interprétation de la loi des monopoles. Les accusés soutenaient que leurs activités ne se rapportaient pas à l'une des industries prévues par cette loie des monopoles. Ils prétendaient ne pas avoir violé la loi car ils n'avaient pas vendu à leurs clients des serviettes et autres tissus antiseptiques, mais leur avaient simplement rendu des services en leur fournissant régulièrement ce dont les hôtels, hôpitaux, restaurants, etc., avaient besoin.

Lorsqu'on fournit des serviettes on ne les vend pas, mais on met à la disposition des clients simplement l'usage de ces objets. Le juge Gibson a déclaré, dans son jugement, qu'il ne s'agissait pas de services mais qu'il y avait bien eu entente sur les prix et la distribution des clients. Il a conclu que le genre de commerce des compagnies accusées ne comporte pas un service.

Voici les noms de 18 compagnies et des quatre personnes faisant affaires sous des raisons sociales qui ont été déclarées coupables d'avoir constitué un monopole dans le domaine des tissus, serviettes et uniformes :

Canadian Coat and Apron Supply Ltd, Canadian Silk Manufacturing Co. (Québec) Ltd, J.-P. Drolet & Fils Ltée, C.-E. Durette Ltée, R. Forget Ltée, Hygienic Coat & Towel Supply Ltd., International Linen Supply Ltd, Hector Jolicoeur Inc., J.-N. Jolicoeur Ltée, Roger Laverdure Ltée, Maple Leaf Coat & Towel Supply Ltd, The Montreal League of Linen Supply Owners Co., New Ideal Uniform & Overall Supply Inc., New System Towel Supply Co. Ltd, Roy Cleaners Ltd, Sanitary Towel Supply Co. Ltd, Sano-Wrap Towel Service Co. Inc., Toilet Laundries Ltd, J.-P. Malo, faisant affaires sous la raison sociale A. Malo Enr., Hyman Seltzer (Modern Supply Co.), R. Parent (Parent Toilet Service), M. Levine (Progress Supply Co.).

Mes Léon Lalande, c.r., ancien bâtonnier de la province, et André Villeneuve, c.r., représentaient les autorités fédérales en cette affaire, alors que Mes Philip Vineberg, c.r., Jean Filion, c.r., et A. L. Stein, c.r., représentaient les accusés ; Me Maxwell Cohen, c.r., doyen de la faculté de droit de McGill, agissait comme conseil.

## THOMPSON

SUITE DE LA PAGE 1

cle au rapprochement entre les deux factions. Elle laisse prévoir une résurrection glorieuse de Réal Caouette qui dirige à l'heure actuelle sept créditistes québécois aux Communes. A 50 ans, Caouette est à la veille de devenir "le" chef créditiste du Canada.

Evidemment, il reste des étapes à franchir. Il faudra par exemple que le conseil national des ex-thompsonnistes avise des mesures à prendre. Une réunion aura lieu d'ici trois semaines. L'organisation thompsonniste est en pleine débandade puisqu'en même temps que M. Thompson le président du conseil, M. Martin Kerlin, vient de remettre sa démission.

Si jamais ex-thompsonnistes et caouettistes fusionnent, il faudra également tenir un congrès pour décider de la "chefferie". Et M. Olson a dit hier qu'il briguerait probablement lui-même les suffrages. Mais on imagine mal que M. Caouette accepte la fusion sans qu'on lui garantisse la "chefferie".

### Caouette s'y attendait

Au cours d'une interview, M. Caouette a déclaré hier qu'il s'attendait depuis longtemps au départ de M. Thompson. "Il a toujours eu en tête de retourner aux affaires extérieures. Eventuellement, il démissionnera comme député et il passera au ministère."

Selon M. Caouette, M. Thompson avoue par sa démission ce que lui-même affirmait depuis trois ans: il ne représentait personne. "Il avait l'appui de M. Manning, dit-il, mais les supporteurs de M. Manning ne l'appuyaient pas."

M. Caouette espère s'entretenir avec les ex-thompsonnistes prochainement. Au besoin, il fera le premier pas et il les invitera à son caucus. Mais il insiste sur le fait que ce n'est pas tant la réconciliation avec les députés thompsonnistes qu'il recherche, que celle avec les partisans de la doctrine créditiste dans l'Ouest qui n'ont plus d'organisation.

A son avis, le rapprochement est déjà fait pratiquement, surtout depuis que son ralliement a un pied dans presque toutes les provinces canadiennes.

"Grégoire se tue tout seul, affirme-t-il. Il se monte des bateaux et il les croit. Son affaire, ça colle pas. J'ai des contacts avec le petit peuple et le petit peuple n'est pas en révolte."

## Ottawa cite des précédents reconnaissant à l'Etat souverain les droits sur la haute mer

OTTAWA (PC) — On a cité hier des causes passées, réservant aux Etats souverains le droit de légiférer sur des questions portant sur la haute mer, devant la Cour suprême du Canada afin d'étayer le point de vue fédéral affirmant que les droits minéraux des terrains situés au large des côtes des provinces tombent sous la juridiction fédérale.

M. C. F. J. Carson de Toronto, dirigeant le groupe de cinq avocats comparaissant au nom du gouvernement fédéral, a déclaré qu'il était établi depuis plus d'un siècle que la mer et son sous-sol appartiennent au monarque.

M. Carson prenait la parole pour une deuxième journée aux audiences devant la Cour suprême du Canada relativement à la propriété des droits minéraux des gisements situés au large des côtes. Ottawa et les provinces se disputent présentement ces droits.

Les deux parties ont préparé un volumineux dossier depuis que le cabinet fédéral a décidé il y a deux ans de porter la cause en Cour.

### Colombie-Britannique

Les avocats de la Colombie-Britannique débuteront leur plaidoyer dans le courant de la semaine prochaine. Ils recevront l'appui de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve.

L'en jeu est grand puisqu'il s'agit du contrôle, évalué à plusieurs millions de dollars, des richesses sous-marines dont le pétrole. Déjà plusieurs projets d'exploration sont en cours sur les côtes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique.

Les provinces sont représentées par 11 avocats contre cinq pour le gouvernement fédéral. M. Carson a cité la description des frontières de la Colombie-Britannique telles qu'elles se présentaient au début de la Confédération; les eaux de l'océan Pacifique constituaient la frontière de l'Ouest.

M. Carson a noté ensuite des cas débattus à la Cour britannique mettant en cause la juridiction au large des côtes, citant les décisions issues d'une collision entre deux navires en 1876, à l'intérieur de la limite de trois milles des eaux territoriales anglaises.

Deux cas ont découlé de cet accident : une accusation d'homicide involontaire a été portée lorsque la Cour déclara que la juridiction du droit commun et de la loi criminelle ne s'étendait pas au-delà des limites du bas niveau d'eau. Un autre cas de droit civil a été réfuté pour les mêmes raisons.

C'est alors que le Parlement britannique décida d'introduire la loi de la juridiction des eaux territoriales, permettant au code criminel de prendre position à l'intérieur des eaux territoriales.

Dans le cas des pêcheries en Colombie-Britannique, en 1914, le Conseil privé de Londres a décrété que cette province n'avait pas la compétence d'émettre des permis de pêche en mer parce que cela constituait un sujet de droit public que seul le Parlement fédéral pouvait traiter.

M. Carson a ensuite fait mention des cas mettant aux prises des îles près de Madras, une déclaration d'eaux territoriales par le Sultan de Muscat, des requêtes du duc de Cornwall et des îles dans le delta du Mississipi.

L'évolution de la loi internationale asu cours des 50 dernières années a permis aux Etats souverains d'exercer un contrôle plus grand sur les eaux touchant leurs frontières terrestres. Au Canada, seul le Parlement fédéral a la compétence d'agir de telle façon.

## REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE 1

lon des méthodes qui diffèrent largement de celles qu'on emploie au Manitoba.

Car, au Québec, il semble que c'est par le biais de la normalisation des dépenses scolaires qu'on veuille atteindre l'objectif du regroupement. Les politiques de dépenses du gouvernement et des commissions scolaires ces dernières années conduisent les commissions scolaires tout droit vers le fin bout de l'entonnoir, mais à une cadence dont se plaignent beaucoup de gens et notamment les professeurs du Québec.

A cause de l'actualité de cette question au Québec il faut s'attendre à ce que se tournent aujourd'hui vers Winnipeg les yeux de tous ceux que préoccupent la réforme scolaire ici. Cela est vrai des hauts fonctionnaires du ministère tout autant que du ministre de l'Education et du ministre d'Etat, M. Marcel Masse, dont on dit qu'ils suivent d'aussi près que possible l'évolution de la réforme au Manitoba.

Il semble toutefois qu'aucun observateur n'ait été délégué pour recueillir des données sur la campagne qui a précédé le vote d'aujourd'hui.

## Inondations à Florence

FLORENCE (AFP) — De nouvelles inondations se sont produites hier en Toscane où l'Ombrone, grossi par les pluies torrentielles des dernières quarante-huit heures, a rompu ses digues et a envahi la bourgade de Caserame, située à la limite de la province de Florence et de celle de Pistoie.

En certains endroits l'eau s'est élevée jusqu'à cinq pieds.

## LA MÉTÉO

MINIMUM : 20
MAXIMUM : 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions d'Ottawa, de Montréal et des Cantons de l'Est :** nébulosité variable. Plus doux. Vents du sud-ouest avec rafales de 25 milles à l'heure. Minimum cette nuit et maximum à Ottawa et Montréal 20 et 40, Sherbrooke 15 et 35. Aperçu pour samedi : généralement ensoleillé, températures près de la normale.

**Régions du St-Maurice, des Laurentides, du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Iles :** généralement nuageux. Quelques périodes de neige légère, devenant un peu plus frais plus tard vendredi. Vents du sud. Minimum cette nuit et maximum à La Tuque 10 et 32, Ste-Agathe 15 et 35, Chicoutimi 10 et 30, Baie-Comeau 10 et 25, Sept-Iles 10 et 25.

Aperçu pour samedi : généralement ensoleillé, un peu plus frais.

**Régions de Québec, de Rimouski et de Gaspésie :** généralement nuageux avec quelques chutes de neige et plus doux. Vents du sud-ouest avec rafales de 25 milles vendredi. Minimum cette nuit et maximum à Québec 10 et 32, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 15 et 30, Gaspé 10 et 30.

Aperçu pour samedi : périodes ensoleillées, un peu plus frais.


**$2,000.00 RECOMPENSE**

Pour toute information conduisant à l'arrestation des parties responsables et au recouvrement de peintures et autres effets qui ont été pris au 1321, rue Sherbrooke ouest, Montréal le 26-27 février 1967.

Appelez André DeQuoy

735-3561



***Profitez dès maintenant***
*du service pratique de*
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
*C'est simple, vous n'avez qu'à*
***composer ce numéro :***
874-6911


## Le comité exécutif de Laval approuve la création d'un embryon d'école de police

(par P.V.) — Le comité exécutif de Laval a décidé à l'unanimité d'approuver le rapport du directeur du service de la police, M. Léo Lequin, dans lequel celui-ci propose la création d'un embryon d'école de police, embryon qui, espère-t-il, servira à l'établissement d'un programme permanent de cours de perfectionnement pour les policiers de Laval.

On sait que la ville de Laval compte embaucher officiellement, d'ici peu, une trentaine de cadets-policiers. Ceux-ci sont d'ailleurs déjà choisis. Il s'agit tous de Lavallois, dont un ancien policier de la Gendarmerie royale avec 5 ans d'expérience, âgés de 20 à 30 ans.

Ces cadets-policiers, selon le plan de M. Lequin, suivront d'abord durant deux semaines, des cours de culture physique, d'exercices militaires, de procédure criminelle, etc., de 4 heures à minuit chaque jour, à la Cour municipale qui sera mise à leur disposition pour cette occasion.

Les cadets-policiers suivront également des cours de tir à l'école régionale des Mille-Isles, à Sainte-Rose, et un cours complet d'infirmier dispensé par l'Ambulance Saint-Jean.

A l'issue de ces deux semaines de cours intensifs, les cadets-policiers seront officiellement intronisés lors d'une cérémonie à laquelle participeront les autorités municipales et seront envoyés dans les divers postes de police où ils devront apprendre leur métier à la base.

Après 6 mois, on jugera, selon leurs aptitudes, si on leur donnera leur permanence de policiers ou si on devra les renvoyer.

Il est à noter que tous ces nouveaux policiers devront commencer au bas de l'échelle, y compris l'ancien agent de la GRC.

Les cours seront dispensés par le directeur Lequin, l'assistant-directeur Francoeur, le directeur adjoint Roland Tessier, l'inspecteur Armand Morin et son collègue Léopold Binette.

### Chefs de division des incendies

Par ailleurs, le comité exécutif a autorisé l'emploi comme chefs de division au service des incendies de MM. Albert St-Amour et Jean-Guy Tremblay.

M. St-Amour, qui a déjà été à l'emploi du Service des incendies de Montréal, est l'ancien chef des pompiers de Joliette.

M. Tremblay vient, quant à lui, du Service des incendies de la métropole.

Les deux chefs de division recevront un traitement annuel de $9,500 chacun.

Selon certaines informations dignes de foi, leur nomination aurait provoqué un certain mécontentement chez les anciens chefs de pompiers des anciennes villes formant maintenant Laval, qui se seraient attendus à ce qu'on les nomme à ces postes.

On sait que Laval doit embaucher une soixantaine de pompiers dans un avenir rapproché.

## AMERICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

Le complexe industriel de Thaï Nguyen est le fleuron de l'industrie nord-vietnamienne. La construction des usines a commencé en 1961 et selon les projets du plan quinquennal, le complexe devait produire annuellement 100,000 tonnes d'acier. Ces installations sont situées à environ 40 milles au nord de Hanoï.

C'était la première fois que de Saigon, un porte-parole américain annonçait que les bombardiers avaient décollé de bases situées en Thaïlande.

Hier, un dirigeant américain avait déclaré à Bangkok, capitale de la Thaïlande, que des avions américains utilisaient des aérodromes thaïlandais. Cette annonce officielle ne faisait que confirmer, en réalité, un fait qui était connu depuis des mois.

A Washington, on déclare dans les milieux officiels qu'un accord final n'est pas encore intervenu entre les Etats-Unis et la Thaïlande au sujet du stationnement dans ce pays de bombardiers "B-52" mais qu'une piste de 11,500 pieds capable de recevoir ces gros jets a été construite à Sattahip, à environ 75 milles au sud de Bangkok.

Entre-temps, les combats terrestres au Sud-Vietnam ont atteint leur plus faible intensité en deux semaines, surtout le long de la zone démilitarisée. Dans les plateaux du centre et dans le delta du Mékong, où plusieurs opérations alliées sont en marche, on ne rapporte aucun contact avec le Vi'cong.


# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

## AVIS IMPORTANT

***aux propriétaires et locataires de l'Île de Montréal, de l'Île Bizard, de l'Île Perrot, et de certaines municipalités environnantes (voir liste)***

Votre maison a-t-elle été construite avant le 1er mai 1951, et son loyer mensuel au 1er décembre 1962 était-il de $125 ou moins pour Montréal, ou de $100 ou moins pour le reste de la province où la loi de conciliation est en vigueur?

SI OUI,
vous êtes protégé par la Loi de la conciliation
entre locataires et propriétaires (voir l'adresse ci-dessous).

**DANS TOUS LES AUTRES CAS, LE BAIL EST PROLONGÉ AUTOMATIQUEMENT ET AUX CONDITIONS DÉJÀ STIPULÉES**

**LES PROPRIÉTAIRES**

qui ne veulent pas renouveler un bail ou qui veulent en augmenter le prix devront se conformer aux conditions suivantes:

(a) en avertir le locataire par lettre recommandée au moins un mois avant l'expiration du bail si le loyer est payable mensuellement ou par termes plus longs. Dans les autres cas, l'avis est d'une semaine.

(b) mentionner dans l'avis, dans quels délais légaux le locataire pourra s'opposer à l'éviction ou à l'augmentation.

**LES LOCATAIRES**

qui veulent s'opposer à l'éviction ou à l'augmentation du prix du loyer n'ont qu'à en avertir le propriétaire par lettre recommandée au moins 15 jours avant l'expiration du bail, si le loyer est payable mensuellement. Dans les autres cas, l'avis est de 3 jours.

**Tombent sous la juridiction de la loi les résidents des endroits suivants:**

CITÉ DE BEAUHARNOIS
VILLE DE BELOEIL
VILLAGE DE BOIS-DES-FILIONS
VILLE DE BOUCHERVILLE
VILLE DE BROSSARD
VILLE DE CANDIAC
CITÉ DE CHAMBLY
VILLAGE DE CHARLEMAGNE
VILLE DE CHÂTEAUGUAY
VILLE DE CHÂTEAUGUAY CENTRE
VILLE DE CHÂTEAUGUAY HEIGHTS
VILLE DE DELSON
VILLE DES DEUX-MONTAGNES
VILLE DE DORION
VILLE DE GREENFIELD PARK
VILLE D'IBERVILLE
VILLE DE L'ÎLE CADIEUX
CITÉ DE JACQUES-CARTIER
CITÉ DE LAFLÈCHE
VILLE DE LAPRAIRIE
VILLE DE L'ASSOMPTION
VILLE DE LAVAL
VILLE DE LEMOYNE
VILLE DE LÉRY
CITÉ DE LONGUEUIL
VILLE DE LORRAINE
VILLAGE DE McMASTERVILLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME
VILLE DE PRÉVILLE
VILLE DE REPENTIGNY
VILLE DE ROSEMÈRE
PAROISSE DE SAINT-ATHANASE, DANS LE COMTÉ D'IBERVILLE
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
PAROISSE DE SAINTE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE-DE-LAPRAIRIE
PAROISSE DE SAINT-CHARLES-DE-LACHENAIE
VILLE DE SAINT-EUSTACHE
PAROISSE DE SAINT-EUSTACHE
VILLE DE SAINT-HUBERT
CITÉ DE SAINT-JEAN
PAROISSE DE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE
CITÉ DE SAINT-JÉRÔME
CITÉ DE SAINT-LAMBERT
PAROISSE DE SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE
VILLE DE SAINT-LUC
PAROISSE DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL
PAROISSE DE SAINT-PAUL-L'ERMITE
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
CITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE
PAROISSE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-OUEST
CITÉ DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
VILLE DE TERREBONNE
VILLE DE VAUDREUIL
VILLAGE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

*Pour plus de renseignements, on peut s'adresser au*

**Bureau de l'administration des loyers de Montréal**
89 est, rue Notre-Dame, Montréal
Téléphone: 878-3781 ou 873-2190

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 58

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

# Montréal adopte des règlements sévères contre la prostitution dans les cabarets

par Florian BERNARD

A moins de deux mois de l'inauguration officielle de l'Expo, la ville de Montréal vient d'adopter des règlements sévères contre la prostitution dans les boites de nuit et tous les autres établissements vendant des liqueurs alcooliques.

Ce règlement qui a été adopté à l'unanimité hier soir par les membres du conseil municipal, vise particulièrement les "solliciteuses" dans les cabarets qui, après leur numéro, invitent les clients à leur payer un verre ou à danser avec elles. Les règlements interdisent de façon catégorique à tous ceux qui participent au spectacle d'un cabaret ou autre établissement du genre de se mêler, d'une façon ou d'une autre, à la clientèle, de boire, de danser avec un client et même de prendre place à la même table ou au même comptoir qu'un client. La mesure vaut autant pour les "artistes" (hommes ou femmes).

Le règlement adopté hier soir interdit aussi à quiconque possède, gère ou paraît être en charge d'un pareil établissement, de permettre ou de tolérer que les participants au spectacle (hommes ou femmes) contreviennent à la présente loi.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que ces règlements n'ont pas été adoptés à la légère, mais qu'ils ont été précédés d'une enquête sérieuse faite à la lumière des règlements en vigueur dans d'autres villes nord-américaines, notamment New York, où chaque artiste de cabaret doit, avant d'obtenir du travail, être identifié auprès des autorités policières.

Plusieurs conseillers ont soulevé des objections, à savoir que le règlement, dans sa forme actuelle, était trop radical et sévère. Le conseiller John Lynch-Staunton a déclaré, pour sa part, que ce règlement empêcherait un père d'aller féliciter ou serrer la main de sa propre fille, attachée au spectacle.

Le président de l'exécutif a répondu qu'il y a d'autres endroits que les cabarets de nuit ou établissements du genre pour entretenir des relations familiales.

Le conseiller Frank Hanley a soutenu pour sa part qu'il n'est pas juste que tous les établissements vendant des liqueurs alcooliques soient touchés par le règlement. Il a donné, à titre d'exemple, la Place des Arts ou les grands hôtels qui reçoivent des délégations internationales.

Le règlement adopté hier soir, dans sa forme actuelle, interdit à tout participant d'un spectacle (homme ou femme) de communiquer de quelque façon que ce soit avec la clientèle. M. Saulnier a déclaré à ce sujet que rien n'empêchera un client satisfait d'un artiste d'aller lui serrer la main . . . mais pas plus.

Le maire Drapeau a expliqué que le règlement, s'il veut être

Voir PROSTITUTION en page 6

## Pollution de l'air: collaboration de la ville avec une entreprise privée

par Florian BERNARD

**Les membres du conseil municipal de Montréal ont autorisé hier, le maire et le greffier à conclure diverses ententes avec la Fondation pour la purification de l'air, une entreprise privée qui lutte contre la pollution de l'air dans la région métropolitaine.**

**Selon cette entente, la ville effectuera les tâches suivantes, à savoir l'installation dans des emplacements déterminés d'appareils fournis par la Fondation pour la purification de l'air, la détermination du calibre des appareils qui seront utilisés, l'opération de ces appareils techniques, leur entretien, le prélèvement des échantillons dans les diverses stations, la préparation des réactifs nécessaires à l'application des méthodes de prélèvement, la compilation des résultats obtenus dans les diverses stations.**

**La ville s'engage également à mettre à la disposition de la Fondation pour la purification de l'air, sur une base de location, les véhicules requis moyennant remboursement des frais encourus.**

**D'autre part, la Fondation pour la purification de l'air s'engage à fournir gratuitement à la ville les appareils et accessoires nécessaires aux prélèvements des différents contaminants atmosphériques et consent à ce que la ville devienne copropriétaire des résultats d'analyses qui seront faites.**

**Ce projet de contrat vaut pour une période de 30 mois à compter de la date de signature de l'entente.**

# M. Lafontaine: Il faudrait créer un organisme extra-métropolitain

par Pierre VENNAT

Le ministre provincial de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine, croit qu'il faudra en arriver un jour ou l'autre à la création d'un organisme extra-métropolitain, organisme qui aurait à s'occuper de la répartition équitable des tâches et des responsabilités financières entre les gouvernements provincial et municipaux.

Les pouvoirs de cet organisme déborderaient le cadre de la seule île de Montréal, pour englober les îles Jésus, Bizard, Perrot, les municipalités de la rive sud, de Laprairie à Boucherville, et peut-être toutes celles qui sont situées en périphérie de l'archipel de Montréal.

Cette proposition est contenue dans une lettre du directeur de la planification au ministère de la Voirie, M. Philippe Bureau, au député de Fabre, M. Gilles Houde, et que celui-ci vient de rendre publique.

**La même lettre dit que le ministère de la Voirie considère les ponts Cavendish et Papineau, entre Laval et Montréal, "comme étant surtout l'affaire des villes de Laval et Montréal ou, en d'autres terme, comme un pont intermunicipal".**

Le porte-parole du ministère de la Voirie ajoute que des représentations ont été faites au ministère par la ville de Laval mais que la ville de Montréal n'a pas encore étudié le sujet de façon ferme.

"Depuis, il y a eu changement de gouvernement..."

On se souvient que le 9 mai dernier, à l'hôtel Windsor, l'ancien ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, et so nex-collègue des Travaux publics, M. René St-Pierre, avaient annoncé que des mesures immédiates seraient prises pour l'acquisition des emprises dans le prolongement des axes des ponts projetés, Cavendish, prolongement de la Montée de Liesse et qui devait aboutir boulevard Cavendish, à Laval, et Papineau, lequel aboutirait boulevard Leblanc, à Laval.

"Depuis, comme le fait remarquer M. Bureau, il y a eu changement de gouvernement, les restrictions budgétaires se font sentir, d'autres priorités sont apparues, et les négociations avec les municipalités intéressées, soit Laval et Montréal, n'ont pas encore été entamées."

Le directeur de la planification rappelle ensuite certaines déclarations de l'ex-ministre de la Voirie, le 9 mai dernier.

M. Pinard aurait alors déclaré : "La réalisation par étapes du plan de réseau routier est conditionnelle à la collaboration et à la participation financière des municipalités."

Et plus loin, il aurait ajouté : "Il ne faut pas penser que le dévoilement du plan du réseau routier de la ville de Laval constitue l'annonce officielle de la mise en chantier immédiate de tous ces projets."

Selon M. Bureau, qui avait été chargé par le ministre de la Voirie de répondre à M. Houde, ces propos sont encore d'actualité et "cela d'autant plus que les disponibilités budgétaires présentes sont très maigres et qu'une foule de projets urgents demeurés en plan dans les régions rurales solliciteront l'attention du ministère."

# Lemay demande sa liberté provisoire

par Martin PRONOVOST

Georges Lemay se révolte contre la remise de son procès et demande au ministre de la Justice du Québec d'intervenir dans "son cas". De plus, il ne prise pas l'attitude des autorités de la prison de Bordeaux qui auraient refusé, en deux occasions, à ses avocats de communiquer avec lui.

C'est ce qu'a affirmé hier Mme Lemay, lors de son passage à LA PRESSE avec une copie photostatée du télégramme envoyé à M. J.-J. Bertrand.

Nous avons tenté de rejoindre le gouverneur de la prison, M. Albert Tanguay, afin de connaître sa version sur les deux présumés refus qu'auraient essuyés les avocats de Lemay. M. Tanguay n'était toutefois pas à la prison.

Lise Lemay affirme que son mari est surpris de l'attitude de la Couronne à laquelle il reproche de retarder constamment le début de son procès. "Pourtant, dit-elle, la police devrait être prête à procéder puisqu'elle a eu cinq ans pour préparer cette cause."

Elle soutient également, que Me Maranda et Me Guérin, les avocats de Georges Lemay, ont été empêchés de voir leur client en deux occasions : le 22 février et le 2 mars derniers.

**Un cautionnement**

Mme Lemay annonce que son mari exigera dès ce matin, par la voix de ses avocats, qu'on lui accorde sa liberté provisoire jusqu'à l'instruction de son procès.

"On a bien accordé un cautionnement à un notaire accusé de fraudes s'élevant à plusieurs milliers de dollars, nous ne voyons pas pourquoi on refuserait d'en faire autant à mon mari," prétend Lise Lemay.

Nous lui avons rappelé que dans le cas de Georges Lemay il pourrait y avoir danger de fuite à l'étranger.

"Jamais, pas cette fois ! répond-elle, un peu vexée par cette remarque. Georges n'a pas l'intention de fuir, au contraire, il a hâte que cette histoire soit terminée".

**Le télégramme à M. Bertrand**

Voici le télégramme de Georges Lemay à M. J.-J. Bertrand, Ministre de la Justice,

M. J.-J. Bertrand,

Ministre de la Justice
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

"En octobre 1966, j'acceptais de ne pas combattre un ordre de déportation des Etats-Unis sur la promesse des autorités canadiennes à l'effet que je subirais mon procès dès mon retour au Canada. Mais voici que je suis déjà détenu depuis près de six mois à la prison de Montréal malgré les demandes et le travail de mes avocats, Mes Guérin et Maranda, j'apprenais d'eux, hier, que la Couronne ne semblait pas disposée à ce que je subisse mon procès dans le plus bref délai possible.

"J'apprenais aussi que je devais aller à la Cour "pro forma" qu'en mai prochain. Cette cause, datant déjà de plus de cinq ans, je ne peux comprendre pourquoi la Couronne ne saurait procéder immédiatement, étant détenu ici sans aucun cautionement et désirant subir mon procès dans le plus bref délai possible. Alors, il ne me reste que vous à qui je peux m'adresser en tant que ministre de la justice afin

Voir LEMAY en page 6

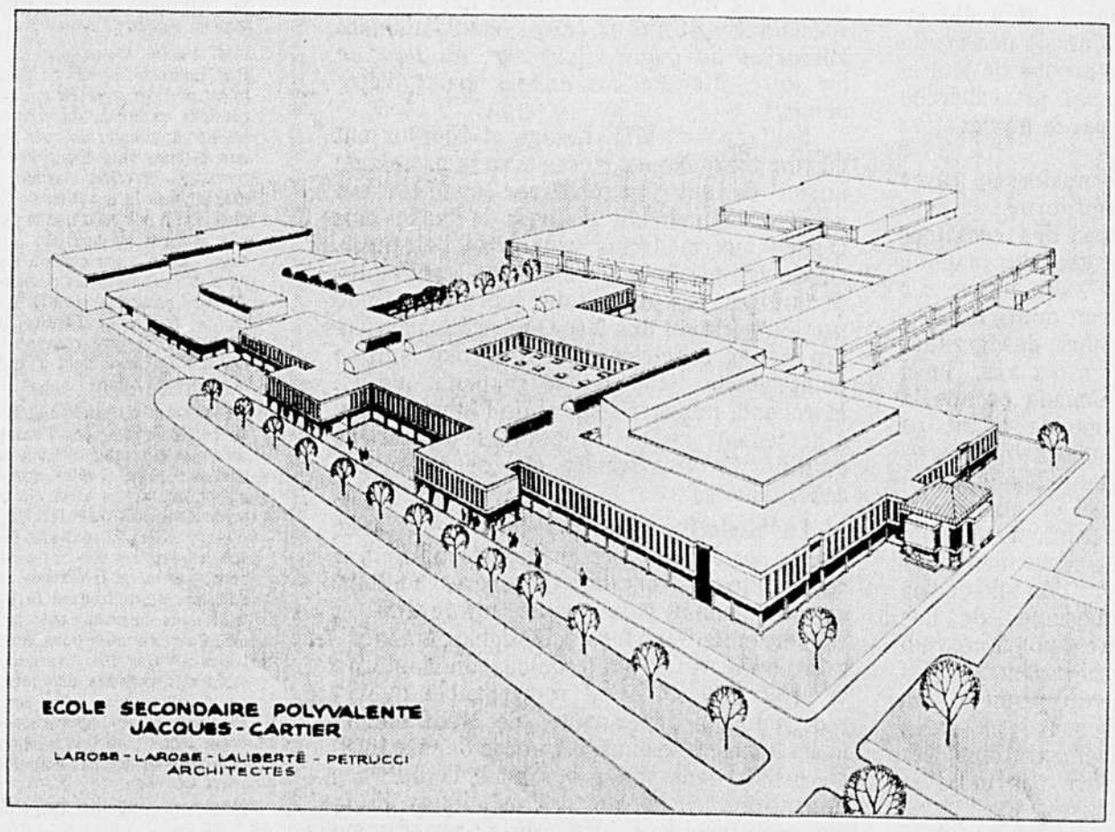


## Ce que sera l'Ecole des métiers de Jacques-Cartier en septembre 1969

Voici l'esquisse de ce que deviendra l'Ecole des métiers de Jacques-Cartier d'ici septembre 1969. Actuellement, cette propriété du ministère de l'Education ne comporte que les trois immeubles qui apparaissent à l'arrière-plan. L'agrandissement projeté coûtera environ $3 millions et permettra de recevoir 3,200 étudiants comparativement à 800.

# Cinq campus polyvalents au coût de $30 millions à la régionale de Chambly

par Claude MASSON

La Commission scolaire régionale de Chambly, qui dispense l'enseignement à 14,400 étudiants de 14 commissions scolaires locales, dépensera $30 millions d'ici deux ans pour la construction de cinq campus polyvalents pouvant accueillir quelque 16,000 élèves.

La régionale-mère, qui aura triplé son nombre d'écoliers en cinq ans, passant de 4,930 en 1963 à environ 16,600 en septembre 1967, projette en outre d'ériger pour 1969 deux autres écoles polyvalentes de 3,000 étudiants chacune et un autre campus de même importance pour 1971. Quant à ce projet à long terme, cependant, il pourra être transformé d'après les modifications apportées par le ministère de l'Education à la politique générale de l'enseignement.

Dès septembre prochain, selon les renseignements fournis par le secrétaire-trésorier de la Commission, M. André Chartier, les élèves qui fréquenteront l'école Gérard-Filion, à Jacques-Cartier, pourront occuper la nouvelle aile dont la construction, au coût d'environ $2,200,000, vient tout juste de commencer.

La véritable polyvalence ne sera toutefois mise sur pied qu'en septembre 1968 alors que 140 locaux, comparativement à 60 présentement, seront à la disposition des étudiants. A ce moment-là, d'ailleurs, l'actuelle "South Shore Catholic High School", à quelques pas de l'école Gérard-Filion, sera intégrée à cette dernière et occupée par des élèves canadiens-français. Au total, ce campus pourra accueillir 3,700 étudiants dans 85 p. 100 de sa capacité.

La seconde priorité de la Commission scolaire régionale de Chambly, la plus ancienne de toutes les régionales de la province, est l'érection d'une école anglo-catholique pour 2,500 étudiants, à St-Hubert. Les appels d'offres à ce sujet ont été demandés cette semaine. La construction de cette institution, au coût de $7½ millions environ, débutera à l'été et l'immeuble sera en usage pour l'année scolaire commençant en septembre 1968. L'école anglo-catholique accueillera les 1,700 étudiants qui fréquenteront encore la "South Shore Catholic High School" l'an prochain.

Il est fort possible, d'autre part, que les 250 étudiants anglais de la régionale Honoré-Mercier et les 150 de la régionale Lignery fréquentent aussi cette première école polyvalente anglaise.

Voir CAMPUS en page 6

## Une 15e commission scolaire à la régionale de Chambly

(par C.M. ) — Une quinzième commission scolaire locale fera partie de la Régionale de Chambly dès la prochaine année scolaire.

Les commissaires de la Commission scolaire de Ste-Julie ont en effet décidé d'adhérer à cette régionale le 1er juillet prochain.

Cette décision était prévue depuis un certain temps, d'autant plus que les étudiants de la 7e à la 12e années de cette municipalité fréquenteront la future école polyvalente de Boucherville.

Avec cette adhésion, ceci porte à 15 le nombre de commissions scolaires qui font partie de la Régionale de Chambly: Boucherville, Chambly, Fort-Chambly, Greenfield Park, Jacques-Cartier, Laflèche, Lemoyne, Longueuil, St-Basile, St-Bruno, St-Hubert, Ste-Julie, St-Lambert, Varennes et Verchères.

Dans cette région, seules deux commissions scolaires locales n'ont pas encore décidé de faire partie de la régionale, soit St-Amable et Calixa-Lavallée.

# St-Lambert: les écoliers devront se bien conduire dans les autobus, sinon . . .

par Claude MASSON

*Si les étudiants qui fréquentent les écoles de la Commission scolaire catholique de St-Lambert ne sont pas dociles dans les autobus qui les transportent, la commission prendra les grands moyens: le service de transport sera suspendu.*

*Dans une lettre adressée aux parents des quelque 700 élèves qui sont véhiculés matin, midi et soir par les 8 autobus de "Riverains Autobus Inc.", les commissaires d'écoles déclarent très clairement que s'il n'y a pas d'améliorations de la discipline de la part des élèves, la Commission scolaire abandonnera le service de transport des écoliers. A noter que les usagers ne paient rien pour ce service.*

*Dans sa missive, la commission émet une série de directives concernant le transport des écoliers. On spécifie entre autres qu'une amende de $40 sera imposée à quiconque lancera tout objet à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule (papier, roche, neige, craie) ou crachera sur les personnes.*

*En lettres majuscules, la septième directive note : les garçons devront s'asseoir du côté gauche et les filles du côté droit.*

*Pour tout manquement aux 13 règlements énumérés dans la lettre aux parents, le chauf-*

Voir ST-LAMBERT en page 6

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

GÂTEAU CAFÉ À LA CRÈME VIENNOISE

Rég. 49¢ 43¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES INC.

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :

874-7272

COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX

SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.

Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-21

UN MUR VIVANT . . .

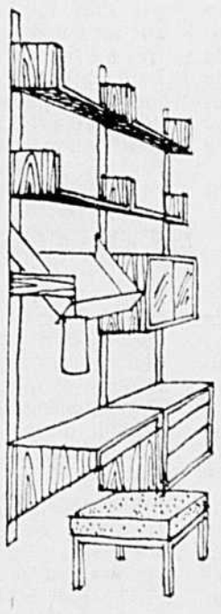

Ces éléments de rangement présentent d'étonnantes possibilités.

Vous pouvez en faire une division psychologique aussi bien qu'une installation murale.

Ces éléments s'obtiennent en teck, noyer ou palissandre à un prix bien raisonnable.

Nous nous chargerons de l'installation moyennant un léger supplément.

Venez les voir, vous conviendrez qu'ils sont ravissants, et d'une rare qualité d'exécution.

VIAU MORISSET

720 boul. DECARIE, à ST-LAURENT — 747-9921

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9 H. 30 P.M.

# Sévère avertissement à ceux qui seraient tentés d'exploiter les visiteurs à l'Expo

par Roger-J. BEDARD

"Le Québec sera en 1967 le coin le plus hospitalier du monde. Nous voulons conserver et améliorer la bonne réputation de notre province sur le marché international du tourisme. Pour ce faire, le gouvernement sévira avec rigueur contre toutes les personnes ou entreprises qui exploiteront les visiteurs de l'Expo.

Par cette déclaration énergique, M. Yves Gabias, secrétaire de la province, a affirmé hier que toute l'industrie hôtelière du Québec devra appliquer une politique de taux raisonnables à l'endroit des visiteurs qui séjourneront dans le Québec cette année.

"L'industrie touristique est la deuxième en importance dans notre province quant au volume des affaires et quant au nombre des emplois. Le gouvernement du Québec ne tolérera pas que des irresponsables exploitent les visiteurs.

"Le Parlement a voté le bill 19 ou Loi de la Régie des prix des logements offerts aux visiteurs de l'Expo. Cette loi sera appliquée avec rigueur.

"Logexpo et le Service provincial du logement nous assurent que nous disposerons à Montréal d'un nombre adéquat de chambres durant l'Expo. Nous avons répertorié à date le nombre de logements suivant : Hôtels et motels 20,300 ; motels temporaires 2,000 ; maisons d'appartements 10,000 ; maisons privées 40,000 ; institutions 3,000, soit un total de 75,800.

"Or les demandes de pointe pour les fins de semaines de juillet et d'août se chiffreront par 60,000 et 70,000 chambres, pour loger environ 150,000 visiteurs. Sur semaine, la demande maxima prévue est de 46,000 chambres.

"Par conséquent tous nos visiteurs pourront trouver un toit", a ajouté M. Gabias.

"Des tarifs maxima ont été établis pour les chambres de diverses catégories. Ces taux devront obligatoirement être affichés dans les chambres.

"Un bureau de plainte situé dans l'immeuble de la Régie des loyers sera ouvert vingt-quatre heures par jour. Sur réception d'une plainte, un employé de la Régie se rendra sur les lieux et veillera à faire observer la loi." Des sanctions très sévères seront imposées aux contrevenants, a dit Me Gabias.

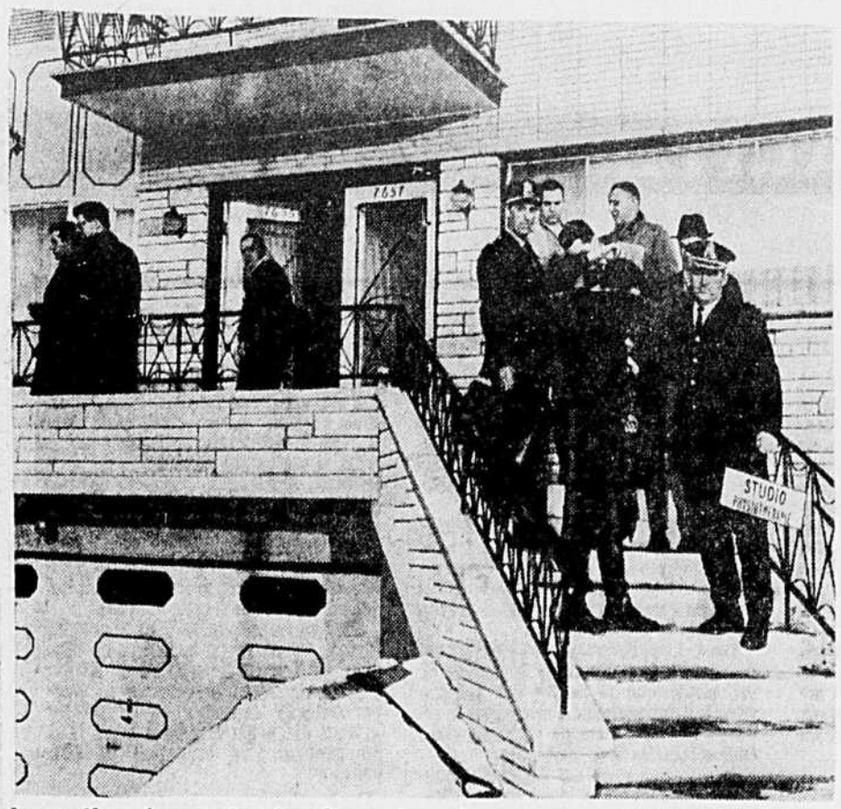

## La police ferme le dernier salon de massage de Brossard

**Depuis 4 h. 15 hier après-midi, il n'y a plus de salon de massage dans les limites de la ville de Brossard. Le dernier de ces studios, ouvert depuis deux ans avec un permis en bonne et due forme émis par la municipalité, a été fermé par le directeur Albert Richard, de la police de Brossard. Dirigeant une équipe de huit policiers, le directeur Richard a effectué une descente dans ce studio de physiothérapie, qui fournissait apparemment à la clientèle des services spéciaux, en supplément des massages traditionnels. Depuis quelques jours, le directeur Richard et l'un de ses hommes surveillaient étroitement un logement situé au 7655 rue Malo. Au moment de la descente d'hier après-midi, les policiers, ayant enfoncé la porte arrière, ont trouvé sur les lieux deux hommes en costume d'Adam en compagnie de la masseuse. Les deux clients, la masseuse, de même qu'un homme de 27 ans, présumé propriétaire du salon de massage, ont été appréhendés par les policiers. Ils devaient comparaître en cour ce matin. Ce studio de physiothérapie faisait, semble-t-il, des affaires d'or. Le directeur Richard a mentionné que le chiffre d'affaires était d'environ $2,000 par semaine. Les tarifs de la maison allaient de $15 à $35, selon les traitements qui étaient fournis en plus du massage. A la suite de ce raid, le directeur Richard a révélé qu'il n'y avait plus aucun permis à Brossard pour un salon de massage et que l'on n'en tolérerait plus. Il a lancé un appel aux citoyens de Brossard afin qu'on lui signale immédiatement si un salon de massage clandestin s'installait dans la ville. "Nous tenons à montrer une ville saine aux nombreux visiteurs qui viendront chez nous durant l'Expo", a révélé hier soir M. Richard. "Pour ce faire, a-t-il ajouté, nous allons tout mettre en oeuvre pour ne pas voir de masseurs et masseuses s'installer dans notre ville." M. Richard a souligné qu'une équipe de policiers avait reçu l'assignation spéciale de déceler la présence de telles maisons à Brossard.**

# Marcel-V. Bélair est accusé d'être un criminel invétéré

par Léopold LIZOTTE

Dans le but évident de tenter de mettre en échec un certain secteur de la pègre, qui a définitivement "relevé la tête", depuis quelques semaines (et à la suite de certains événements, soutient-on dans le milieu policier), on a porté, en Correctionnelle, une accusation de "criminel d'habitude" contre un gunman qui est revenu régulièrement devant les tribunaux, depuis 1930.

Spécialement autorisé par le ministre provincial de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, l'un des procureurs permanents de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, a fait signifier l'accusation à Marcel-V. Bélair lui-même, au cours de la soirée de mercredi et il l'a déposée au greffe des Sessions de la paix.

Comme le requiert le code pénal, un avis de sept jours doit être transmis à tout individu que la Couronne désire inculper en temps que "criminel d'habitude".

Cet avis, Me Boilard nous l'a appris hier après-midi, a été envoyé à Marcel Bélair.

Et la requête même sera présentée à un juge de la Cour supérieure siégeant comme juge de la Cour du banc de la reine, juridiction pénale (les Assises) le vendredi 17 mars.

On sait que, jusqu'à maintenant, seulement deux individus ont été condamnés à la détention préventive, de cette façon, dans la province de Québec. L'un il y a près de quinze ans, l'autre, quelques années plus tard.

Par la suite, on a tenté à quelques reprises d'obtenir des condamnations semblables contre d'autres récidivistes. Mais sans succès. La dernière tentative du genre avait été entreprise pour faire incarcérer un certain Percy Wayne Mitchel. Mais le défunt juge Gérald Almond avait renvoyé l'accusation lorsque le prévenu avait réussi à prouver que, pendant la période couverte par l'accusation, il avait retiré "honnêtement" quelques centaines de dollars en écrivant ses mémoires de bagnard pour un hebdomadaire montréalais.

Cet échec avait apparemment mis fin, pour un temps à de semblables procédures. Depuis toutefois, des amendements de caractère technique ont été apportés par le Parlement fédéral au mode de présentation de celles-ci, et à la lumière d'expériences vécues en Colombie-Britannique, ces derniers mois, on espère multiplier les accusations du genre, si cette première requête a du succès.

**Déjà condamné à 7 ans**

On sait que Bélair est présentement incarcéré à Saint-Vincent-de-Paul après avoir été condamné à sept années de pénitencier par le juge-en-chef Edouard Archambault, pour un vol à main armée commis en mai dernier, dans une succursale de la Banque de Montréal, à Pointe-Claire.

Dans sa requête, Me Boilard invoque par ailleurs que depuis qu'il a atteint l'âge de 18 ans, et il y a de cela plus de quarante ans, Bélair, dans au moins trois occasions distinctes et indépendantes, a été déclaré coupable d'actes criminels pour lesquels il était passible d'un emprisonnement de cinq ans ou plus.

On y allègue également que, entre-temps, le prévenu a mené continuellement une vie criminelle, et qu'il serait donc opportun qu'il soit déclaré "repris de justice" aux termes des articles 660 et suivant du code pénal.

Dans l'avis qui a été signifié au prévenu lui-même, la Couronne souligne par ailleurs que :

1 — Durant ses périodes de liberté, entre ses multiples condamnations, il n'a eu aucun emploi régulier.

2 — Qu'après ces mêmes, et fort courtes périodes de liberté, il est constamment retourné à sa vie criminelle.

3 — Que, durant ces mêmes périodes, il a été en compagnie de criminels connus.

4 — Et que, pendant ce même temps, il tira sa subsistance du crime.

Tout cela doit évidemment être prouvé, devant le tribunal, avant que l'accusé ne puisse être confiné aux cellules pour une période indéterminée, et qui peut s'étendre jusqu'à la fin de ses jours, on le sait.

*Les motels du parc Théodore :*

# Une demi-victoire pour les citoyens de Viauville

par Florian BERNARD

Les citoyens de Viauville-Nord, dans l'est de la métropole, ont obtenu seulement une demi-victoire, hier soir, alors que la ville s'est engagée à ne pas autoriser la construction de motels temporaires sur toute l'étendue du parc Théodore.

Une cinquantaine de citoyens de ce secteur de la métropole s'étaient rendus en délégation rencontrer les conseillers municipaux, hier soir, et exiger que les motels Lucerne ne soient pas autorisés à louer le parc Théodore pour le transformer en terrain de motels pour l'Expo. Cependant la ville avait déjà signé un contrat officiel autorisant la construction de tes motels sur toute l'étendue du parc.

A la suite de nombreuses protestations de la part des citoyens concernés, le conseiller Maurice Landes avait entrepris des pourparlers avec le président des motels Lucerne pour l'inviter à résilier son contrat.

On en est finalement venu à un compromis, c'est-à-dire que les motels temporaires seront construits sur une partie seulement du parc tandis que d'autres emplacements seront fournis par la ville en guise de compensation, en particulier le long de la rue Sherbrooke, dans l'est. M. Landes a tenu à souligner que le président des motels Lucerne n'était pas obligé de modifier son contrat et que s'il l'a fait, c'est par pur esprit civique.

Il a aussi expliqué aux citoyens de Viauville qu'à l'occasion de l'Expo, alors que la ville recevra des millions de visiteurs, chacun doit faire sa part. Il a précisé que le cas de Viauville n'est pas exclusif, puisque l'île Sainte-Hélène elle-même est un parc, ce qui n'a pas empêché qu'on y tienne l'Exposition universelle.

Le président du Comité des citoyens de Viauville-Nord, M. Jean-Paul Archambault a reconnu que le conseiller Landes avait fait son possible dans cette affaire, bien qu'il ne s'agisse, effectivement, que d'une demi-victoire.

## Un jeune diabétique disparaît

Un adolescent diabétique de 13 ans, Charles Teiss, qui est en danger s'il ne reçoit pas l'injection quotidienne prescrite pour lutter contre sa maladie, a disparu hier vers 20 h. 30, de la maison de ses parents, au 79, Malcolm Circle, à Dollard-des-Ormeaux, dans le nord-ouest de l'île de Montréal.

Il porte des lunettes, mesure 5 pieds, 3 pouces et pèse 94 livres ; son teint est clair, ses yeux et ses cheveux sont bruns. Quand on l'a vu pour la dernière fois, il était vêtu d'un manteau bleu, de pantalons gris et de souliers gris.

Toute personne pouvant aider à retrouver le jeune malade disparu est priée de communiquer de toute urgence avec la police.

## Mécontentement chez les employés manuels de LaSalle

Les employés manuels de LaSalle, mécontents de la lenteur des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective de travail menacent de prendre une "action immédiate" si le 14 mars les représentants syndicaux ne sont pas en mesure de leur annoncer que les pourparlers ont progressé.

Rejoint hier soir au téléphone, le maire de LaSalle a refusé de commenter le télégramme que le syndicat lui avait adressé mais qu'il n'avait pas encore reçu.

Il s'est borné à dire : "Nous avons rendez-vous avec le syndicat pour le 17 mars."

## Hold-up de $475 à la pharmacie Montréal : deux arrestations

Au lieu de payer les suppositoires qu'ils venaient de choisir en tant que clients dans un rayon de la pharmacie Montréal, au 916 est, rue Ste-Catherine, deux bandits s'exprimant en anglais ont brandi un revolver, vers 1 h. 15 la nuit dernière, et se sont enfuis après avoir obligé un employé de l'établissement, M. Gilles Roy, 31 ans, à leur remettre les $475 contenus dans le tiroir-caisse.

L'opération Pierre déclenchée aussitôt après le vol a conduit de nombreux policiers à cerner le Café Provincial, à l'angle du boulevard Dorchester et de la rue St-Hubert et ensuite à l'arrestation d'individus répondant de façon troublante au signalement donné par plusieurs témoins oculaires du vol.

## Messager menacé d'un couteau et soulagé de $25

Un adolescent de 16 ans, Roch Boisonneault, messager du marché Métro situé au 2450 rue Bélanger, a été soulagé d'une somme de $25, vers 21 h. 25 hier, par un individu armé d'un couteau, qui l'avait attaqué en face du 7019 rue Iberville.

Le jeune messager n'a pas été molestée par le voleur qui a pris la fuite à pied.

## PROSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 3

vraiment efficace, ne doit pas comporter d'exception.

"Une seule exception à la règle, a-t-il dit, priverait ce règlement de sa force."

M. Saulnier a enfin déclaré que la ville avait décidé d'adopter ces mesures à la suite de nombreuses plaintes. Il a parlé de ces "solliciteuses" qui offrent aux clients à un prix très élevé une boisson douteuse, le "semi-rosé". Il a également parlé de ces boîtes spécialisées dans les spectacles organisés par le "troisième sexe", où les "danseuses" qui sont en réalité des hommes déguisés en femmes viennent racoler les clients.

M. Saulnier a dit qu'il n'était pas possible, dans la phraséologie de la loi, de décrire toutes ces "subtilités", mais que le règlement, entre les lignes, veut mettre un terme à tous ces écarts aux bonnes moeurs.

Le règlement, tel que rédigé, a finalement été adopté à l'unanimité.

## LEMAY

SUITE DE LA PAGE 3

que mes droits soient respectés. Espérant que vous porterez une attention spéciale à mon cas. En attendant votre réponse je demeure,

votre très reconnaissant,
Georges Lemay,
Prison de Montréal,
800 ouest, boul. Gouin,
Montréal.

Ce télégramme a été expédié via "Canadien National Communication" le 7 mars 1967 à 3 h. 57 p.m. Mme Lemay ignore encore si son mari a reçu une réponse.

## ST-LAMBERT

SUITE DE LA PAGE 3

*feur est autorisé à enlever le laissez-passer pour le remettre ensuite à la direction de l'école fréquentée par l'élève désobéissant en y mentionnant l'infraction commise.*

*Avant d'en arriver à la suspension complète du service, d'autres sanctions sont prévues :*

- *au premier délit: le laissez-passer sera enlevé pour un à trois jours. La direction de l'école en avisera les parents et la commission scolaire;*
- *au deuxième délit: le laissez-passer est remis à la commission scolaire avec un rapport à cet effet; la sanction sera alors de trois à cinq jours;*
- *au troisième délit: le laissez-passer sera enlevé définitivement pour l'année scolaire.*

*Un dossier sera tenu pour tout élève ayant commis un ou plusieurs délits.*

*Interrogé sur le succès des mesures prises la semaine dernière par la commission scolaire, le secrétaire de celle-ci et le président de la compagnie "Riverains Autobus Inc." ont tous deux déclaré hier qu'aucune plainte n'a été formulée par les chauffeurs depuis le début de la semaine.*

## CAMPUS

SUITE DE LA PAGE 3

**Deux autres polyvalentes françaises**

D'autre part, le secrétaire-trésorier de la régionale de Chambly a confirmé que deux autres campus polyvalents, pour étudiants canadiens-français, seront construits de façon à être utilisés dès le début de l'année scolaire 1968-69.

L'une de ces écoles, au coût de $5 millions, sera construite à Boucherville et pourra recevoir 3,500 étudiants. Les appels d'offres doivent être lancés incessamment afin que la construction commence à l'été. L'autre campus de même coût sera érigé à St-Hubert, sur le même terrain que celui où sera construite l'école anglo-catholique. Cette plyvalente pour l'élément français sera mise en chantier l'automne prochain et prête en septembre 1968.

**L'école de métiers agrandie**

Dans les plans à court terme de la Régionale de Chambly pour faire face à la croissance rapide de la population scolaire de la rive sud apparaît aussi un projet d'agrandissement appréciable de l'actuelle école de métiers de Jacques-Cartier. Cette institution d'enseignement technique et professionnel, propriété du ministère de l'Education, sera intégrée à l'ensemble des constructions de la Régionale.

L'agrandissement projeté permettra de recevoir 3,200 étudiants, comparativement à 800 comme c'est le cas présentement. La construction des nouveaux immeuvles sera mise en chantier vers la fin de 1967 de façon que les locaux puissent être occupés en septembre 1969.

Quant aux projets à long terme, il s'agirait de la construction, en 1969, de deux autres écoles polyvalentes à Longueuil et à St-Bruno, et d'un troisième campus à Chambly, en 1971.

Dans ces trois cas cependant, tout dépendra des décisions du ministère de l'Education relativement à l'avenir des degrés et des catégories d'enseignement.

**Participation du ministère**

A première vue, le seul chiffre de $30 millions que prévoit de dépenser la Commission scolaire régionale de Chambly pour la construction d'écoles d'ici deux ans sera de nature à effrayer les payeurs de taxes concernés. Cependant, M. Chartier précise à ce sujet que la Régionale recevra, en subventions de toutes sortes, soit par suite d'ententes fédérales-provinciales, soit par octrois du ministère de l'Education, la somme d'environ $22 millions. Quant à la différence, soit $8 millions, le secrétaire-trésorier souligne que la dépense pour chaque contribuable ne sera pas énorme si l'on considère que l'évaluation totale atteint actuellement $460 millions.


**Une voiture à Suspension Hydrolastique adoucit le cahotage, semble niveler la route, sans couics, facilement, sûrement. Pas de ressorts ni d'amortisseurs: moins de frais d'entretien.**

**L'AUSTIN 1100 est à Suspension Hydrolastique.**

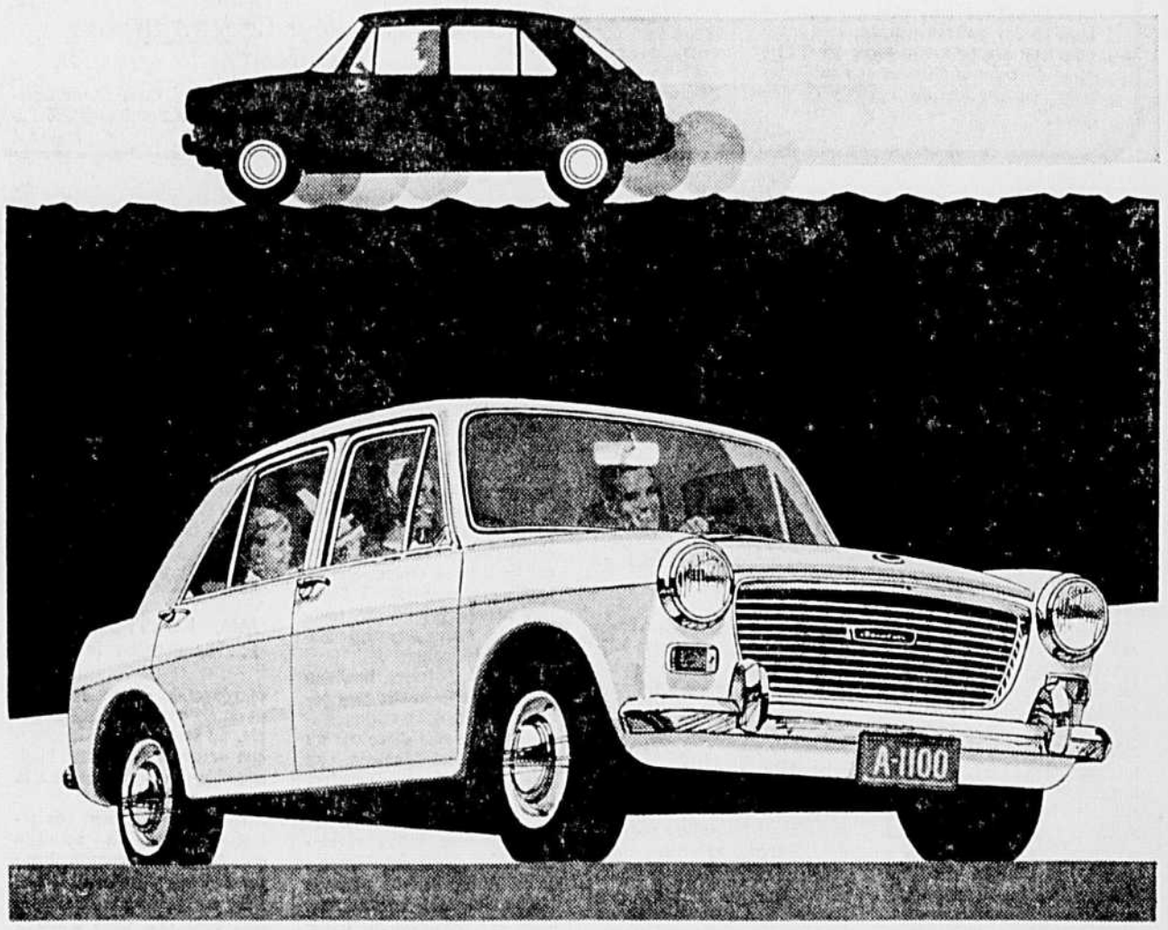


En plus de cette suspension hydrolastique, l'Austin 1100 offre des caractéristiques techniques exclusives à Austin: traction avant assurant une meilleure tenue de route; moteur monté transversalement qui laisse plus d'espace pour les passagers et les bagages; des freins à disque qui freinent plus sûrement et sans bloquer.—Vous obtenez, à la fois, sécurité confort et rendement que vous ne pouvez trouver sur aucune autre voiture. **$1945***

L'Austin 1100 possède une suspension hydrolastique hermétiquement scellée et absolument exempte d'entretien, utilisant un "tampon liquide" au lieu de ressorts ou d'amortisseurs dispendieux. Chaque roue est indépendante. La suspension arrière est dotée de tubes qui éliminent les oscillations et le roulement. L'Austin 1100 fait environ 37 milles au gallon.

The British Motor Corporation of Canada Limited

*Prix de détail suggéré F.O.B. Montréal. Il inclut chaufferette, dégivreur, signaux de direction et lave-glace.

-67-4F

Il y a plus de 750 comptoirs de vente et de service au travers le Canada et les Etats-Unis. Rendez-vous chez le plus rapproché de chez-vous et faites l'essai d'une Austin 1100.

**Austin Sales & Service Ltd.**
6458 Côte-de-Liesse
Dorval — 636-1812

**Coiteux Automobile Inc.**
5180, avenue Papineau
Montréal, P.Q.
526-9138

**Gérard Godin Inc.**
730 rue St-Joseph
Lachine — 637-9881

**Lavigne Garage Inc.**
37 rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue
453-5327

**Garage Laval Ltée**
2230, rue Viau
(coin Rouen) — 254-9475

**Lemenn Automobile Ltée**
3839, boul. Taschereau
Laflèche — Rive Sud
676-1888

**Midland Motors Inc.**
1934 ouest, Ste-Catherine
937-3543

**Norad Auto Company**
5710 Upper Lachine road
coin Harvard, N.D.G.
489-9721

**Armand Quérin Auto Ltée**
4219 boul. Lévesque
Chomedey — Ville de Laval
681-5026

**St-Vital Auto Inc.**
9960 boul. St-Vital
Montréal-Nord — 322-4522

CAHIER No 2 / PAGES 13-24 LA PRESSE PAGE FEMININE / PAGE MONDAINE / THEATRE / FINANCE

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 58

# McGill devra s'intégrer à la réalité québécoise

— *le Dr Marc Lavallée*

Le Dr Marc Lavallée, professeur à l'Université de Sherbrooke, membre du comité de biophysique du Conseil national de recherches et directeur du Rassemblement pour l'indépendance nationale, a déclaré hier soir que l'Université McGill, si elle veut survivre, doit "accepter de s'intégrer à la réalité québécoise".

"McGill, a-t-il dit, doit établir dès maintenant les étapes de son reconvertissement pendant qu'elle dispose encore du temps nécessaire."

Le scientifique, qui participait à une assemblée du RIN à Montréal, a soutenu que le Québec a besoin de McGill et des savants qui s'y trouvent tout comme ces savants ont besoin du Québec et de McGill pour poursuivre leur activité.

Se plaçant dans la perspective de la prise du pouvoir par le RIN, M. Lavallée a déclaré que le statut futur de McGill constitue un problème angoissant pour le gouvernement du Québec.

"Environ un tiers de l'activité de recherche effectuée au Canada se situe au Québec, a-t-il dit, mais au Québec même, plus de la moitié de cette activité gravite autour de l'Université McGill. Aucun gouvernement ne peut accepter l'entretien absolument scandaleux de la minorité la mieux pourvue au Canada par la majorité la plus dépourvue."

Selon lui, il serait regrettable qu'on décidât de ne financer McGill qu'au prorata de la population anglophone du Québec : cette solution équivaudrait à fermer l'université, purement et simplement.

**McGill, centre d'excellence**

Le dilemne se pose donc ainsi : ou bien on "perpétue le colonialisme" en maintenant le statu quo, ce qui est inacceptable; ou bien on ferme l'université en lui coupant les vivres, ce qui ne vaut guère mieux; ou bien McGill "s'intègre à la réalité québécoise" et continue à rayonner, et c'est la solution que propose le professeur Lavallée.

"McGill peut fort bien, estime-t-il, adopter une politique de recrutement de professeurs et d'étudiants francophones et orienter progressivement les cours, les examens et ses autres formes d'activités d'enseignement et de recherche vers les besoins de la majorité québécoise.

"Ces recommandations peuvent sembler irréalistes ou, du moins, difficiles à appliquer par l'administration actuelle de l'université. Mais cette même administration se doit de réaliser qu'à très brève échéance, il lui sera encore plus difficile de maintenir l'université à son niveau de développement actuel alors qu'elle sera aux prises avec un gouvernement et une population hostiles."

M. Lavallée a ajouté que si elle sait s'adapter, l'Université McGill "ne sera certainement pas persécutée dans un Québec indépendant et sous un gouvernement riniste qui ne peut être que plus éclairé et plus progressiste que les gouvernements passés et actuels". "McGill, québécoise et francophone, aura tout le loisir de maintenir son quota actuel de 25 p. 100 d'étudiants étrangers et son budget de fonctionnement proportionnel à son développement et d'accroitre la qualité de sa recherche — puisqu'elle doit demeurer le centre d'excellence qu'elle a toujours été."

Le conférencier a conclu qu'une telle intégration constituera, avec la création d'un ministère de la Recherche scientifique et industrielle, les deux mesures essentielles au progrès économique et culturelle de toute la population québécoise.

Prenant la parole en fin de soirée, l'écrivain Claude Jasmin, dans ce qu'il appelle lui-même un "discours d'anticipation mais non de science-fiction", a endossé la défroque d'un quelconque professeur Guillemin du XXIe siècle pour brosser, à grands coups de pinceau surréalistes, l'histoire vécue entre les années 1967 et 1970 pour "ce petit peuple du Québec qui avait décidé de vivre pleinement et librement son destin."

Un troisième orateur, M. André D'Allemagne, président-fondateur du RIN, a déclaré de son côté que 1967 doit être une année historique. "On vous propose d'en faire l'année de la soumission . . . Faites-en l'année de la décision ! "

# On ne peut trop dépenser pour l'éducation — *Bourgault*

"Nous devons faire en sorte que la profession d'enseignant soit la plus attirante, la plus intéressante de tous, et s'il faut pour cela donner des salaires trop élevés même à des incompétents, qu'on le fasse. C'est le prix de notre négligence à entreprendre une réforme qui aurait pu être réalisée il y a vingt, il y a cinquante ans."

Le chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a affirmé hier devant 200 étudiants et professeurs du Mont Saint-Louis l'importance de la réforme scolaire. Il a déclaré que l'éducation doit avoir la toute première priorité, parce qu'elle est notre meilleur investissement, et qu'on ne peut pas dépenser trop dans ce domaine.

"Une véritable priorité, a-t-il noté, il faut lui accorder toutes les ressources dont nous disposons, y consacrer toutes nos énergies."

Il a donné l'exemple de la province de Terre-Neuve, qui a récemment accordé à ses étudiants d'université non seulement la gratuité scolaire, mais encore un salaire de $50 à $100 dollars par mois, seulement pour étudier.

M. Bourgault s'est élevé contre le gaspillage qui existe actuellement dans notre système scolaire : gaspillage des ressources financières, gaspillage des ressources humaines, gaspillage de l'équipement et des locaux.

Il a suggéré entre autres que les écoles et l'équipement scolaire soient utilisés à l'année longue : "Aucune entreprive privée, a-t-il affirmé, ne se permettrait de laisser dormir de pareils investissements pendant trois à quatre mois par année".

Le chef du RIN a aussi déploré la pauvreté de notre recherche scientifique, et le manque de moyens de nos chercheurs. Il a affirmé que le gouvernement fédéral n'accorde aux chercheurs canadiens-français que 8 p. 100 des subventions qu'il consacre à la recherche, alors qu'ils représentent un groupe ethnique qui forme plus du quart de la population du pays.

M. Bourgault a aussi affirmé que notre recherche scientifique n'a pas les moyens de concurrencer celle des grandes puissances dans tous les domaines, et qu'elle devrait se spécialiser dans les domaines qui nous touchent de plus près. Il a suggéré en particulier que nos chercheurs orientent leurs travaux dans le domaine du climat, par exemple.

# Plainte des optométristes à Lizotte

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports et Communications du Québec, M. Fernand Lizotte, s'est fait reproché hier de n'avoir pas nommé un optométriste au sein du Bureaua médical consultatif récemment créé à son ministère.

Dans une communication remise à la presse hier, le Collège des optométristes de la province, tout en le félicitant de la mise sur pied d'un tel comité, ajoute qu'il s'explique mal la décision prise par le cabinet provincial, après que le ministre des Transports et Communications eut annoncé à l'issue d'un diner offert par la prévention routière de France, le 1er octobre 1966, son intention de créer un tel comité composé de trois membres dont un optométriste.

Selon le collège, il semble évident que l'absence d'un de ses membres sur ce comité est due à des pressions occultes.

En conséquence, le collège réclame la présence d'un représentant "de la seule profession qui au Québec se soit préoccupée depuis plusieurs années avec autant d'ardeur et de zèle à l'amélioration des conditions visuelles de la sécurité des transports".

L'un des buts de ce comité est d'analyser et d'interpréter les résultats douteux des examens que font passer les bureaux des services des véhicules-moteurs.

# M. Daniel Johnson inaugure demain le pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, inaugurera au moyen de la télévision, demain, la section la plus coûteuse de la route transcanadienne, l'une des plus longue au monde.

Il s'agit du pont-tunnel Louis-Hyppolyte Lafontaine, d'une longueur de près de quatre milles, à six voix routières, véritable autoroute moderne sous le fleuve Saint-Laurent, entre l'île de Montréal et l'île Charron.

L'ouvrage, que l'on dit être le plus considérable construit en béton précontraint au monde, aura coûté $75 millions.

Au point le plus bas, la chaussée du pont-tunnel sera à 73 pieds sous le niveau du fleuve.

C'est seulement lundi que les automobilistes, au rythme de 10,000 à 12,000 à l'heure, pourront emprunter les deux tubes de circulation qui forment le pont-tunnel.

**Cérémonie d'inauguration**

Au-delà de 700 invités, au nombre desquels figureront des ministres provinciaux du Québec, de l'Ontario et du gouvernement fédéral ainsi que les maires et personnalités de Montréal, Québec, New York, Toronto et Ottawa, prendront part à l'inauguration.

En cette circonstance, le traditionnel ruban a laissé sa place à un écran de télévision en circuit fermé que le premier ministre Daniel Johnson actionnera pour faire voir aux invités les principales étapes de la construction du pont-tunnel ainsi que celles d'un réseau de 92 milles d'autoroute inauguré dernièrement dans la région de Montréal.

**Capacité**

Les ingénieurs du ministère de la Voirie estiment que le pont Jacques-Cartier sera soulagé d'environ 20 pour cent du trafic qu'il doit absorber tous les jours. Bien plus, le pont-tunnel pourra acheminer quotidiennement presque autant de véhicules que les ponts Jacques-Cartier et Victoria réunis, diminuant ainsi considérablement le volume de circulation sur ces principales voies d'accès à l'île de Montréal.

Les caractéristiques propres à l'ensemble du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine sont impressionnantes.

**Sécurité**

La circulation sera surveillée constamment au moyen de 14 caméras de télévision en circuit fermé, reliées au poste de commande du tunnel situé dans les tours de ventilation nord. En cas d'urgence, le contrôleur pourra communiquer immédiatement avec un service de dépannage ou le poste d'incendie le plus rapproché.

Si un véhicule est immobilisé sur une piste de roulement, des feux lumineux dirigeront le trafic vers les autres voies.

Le public voyageur n'aura aucune peine à faire connaitre ses troubles de toutes sortes aux personnes responsables. En effet, 48 postes pour combattre les incendies ont été installés le long des murs intérieurs des deux tubes de circulation. Chacun d'eux contient un extincteur chimique, un boyau d'arrosage et un seau rempli de sable.

Un téléphone permet aussi à l'automobiliste en panne de communiquer directement avec le poste de contrôle. De plus, des boutons d'appel sont disposés à tous les 150 pieds sur les quatre murs.

**Aération**

Le problème posé par le volume important d'air vicié et le pourcentage de visibilité à l'intérieur du tunnel de 4,560 pieds a été résolu par les experts du ministère de la Voirie.

On a installé deux mécanismes de contrôle, soit un détecteur de monoxyde de carbone et un opacimètre, agissant directement sur le système de ventilation.

L'air frais est aspiré de dehors à l'aide de ventilateurs installés dans les tours, aux deux extrémités du tunnel, refoulé dans le tube central et distribué ensuite aux tubes de circulation. Quant à l'air vicié, il s'échappe vers l'extérieur par les tours de ventilation aux extrémités du tunnel.

En cas d'incendie, le régime des ventilateurs d'air frais peut être inversé pour aspirer la fumée et l'évacuer par les tours de ventilation.

Enfin, à chacun des portails, un brise-soleil atténue progressivement la lumière du jour pour passer à une intensité de douze pieds bougies, 1,000 pieds à l'intérieur du tunnel.

En temps normal, l'ensemble du système fonctionnera électroniquement, sous la surveillance d'un technicien. Si une panne de courant subite se produit, des accumulateurs et même une génératrice d'urgence prendront la relève aussitôt.

**Défi**

La construction du pont-tunnel a posé un défi aux méthodes de travail connues jusqu'ici.

Les deux tronçons extrêmes du tunnel ont été construits sur place. La partie centrale a cependant été préfabriquée, immergée en position et assemblée à 73 pieds sous l'eau.

Cette partie centrale est formée de sept caissons ou éléments différents mesurant chacun 360 pieds en longueur, 120 pieds en largeur et 26 pieds en hauteur.

Le pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine et les autoroutes mises en service récemment dans la région de Montréal rendront possible de parcourir le trajet de 500 milles entre Québec et Toronto entièrement sur des voies divisées à circulation rapide et à accès contrôlé.

# Bertrand refuse de révéler la structure financière des instituts

**par Gilles Daoust**

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC. — L'un des points majeurs touchant la réforme de l'enseignement au Québec, soit la gratuité scolaire au niveau des instituts, a été soulevé hier au comité parlementaire de l'éducation, mais le ministre Jean-Jacques Bertrand a refusé pour le moment de trancher cette question.

Le ministre de l'Education a déclaré que la politique du gouvernement en ce domaine "serait connue en temps et lieux."

On croit savoir, cependant, en dépit des déclarations officielles, que le gouvernement a décidé d'instaurer la gratuité au niveau collégial et qu'il en ferait part autrement que par le bill 21.

C'est en effet ce bill, ou "Loi des collèges d'enseignement général et professionnel", qui a fait l'objet hier de la première séance du comité parlementaire de l'éducation.

Bien que le ministre n'ait pas voulu se prononcer sur la gratuité, il a par ailleurs apporté certaines précisions au comité en ce qui a trait à d'autres aspects du projet de loi :

- **les instituts seront établis au Québec par étapes, selon un plan d'une durée de quatre ans ; il ne faut donc pas s'attendre à voir surgir en septembre 1967 des instituts au quatre coins du Québec ;**
- **les institutions indépendantes ou privées, bien qu'invitées à se joindre au regroupement, conserveront la liberté d'adhérer ou non au système des instituts ;**
- **le caractère confessionnel des maisons groupées en institut dépendra de la volonté exprimée par la population locale.**

**Gratuité**

Le travail du comité a surtout consisté hier à déterminer les étapes à suivre au cours des prochaines semaines et à entendre les hauts fonctionnaires de l'Education exposer le contenu du projet de loi.

Une seconde séance aura lieu le matin du 16 mars, à l'école normale Laval à Québec, afin de recevoir les mémoires et représentations des divers organismes intéressés à se prononcer sur le bill 21.

La question de la gratuité de l'enseignement au niveau des instituts a été soulevée hier au comité par le député de Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, et par l'ancien ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

Se référant à la partie du document no 3 qui traite du mode de financement des différents niveaux d'enseignement, et à différents articles du bill 21 assurant au gouvernement un pouvoir financier sur les instituts, M. Jean-Paul Lefebvre a fait remarquer qu'il serait très difficile de comprendre le bill sur le niveau collégial si le gouvernement ne définissait pas sa politique en matière de gratuité.

De son côté, M. Gérin-Lajoie, se référant à l'article 24 du projet de loi, a déclaré qu'il serait difficile d'accepter le pouvoir de contrôle financier que le gouvernement s'assure sur les instituts, si l'on n'instaure pas en même temps la gratuité.

M. Gérin-Lajoie a déclaré que l'attitude des membres du comité, de même que celle des députés de la chambre, pourrait être très différente selon qu'il y aura ou non gratuité.

Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a admis de son côté que toute l'économie du Bill reposait sur cet article 24 et que, d'autre part, il était évident que les instituts ne pourraient subsister sans les subventions de l'Etat.

Toutefois, affirmant que la question de la gratuité dans les instituts serait tranchée en temps et lieux, M. Bertrand a fait remarquer qu'à ce niveau d'enseignement, les écoles normales, de même que les écoles technique, n'exigeaient pas de frais de scolarité.

**Indépendance**

Quant au statut des écoles indépendantes et privées, le ministre Bertrand a déclaré que le bill 21 prévoyait "le regroupement de celles qui voulaient bien se regrouper".

Le ministre a déclaré que la Fédération des collèges classiques était prête à collaborer.

Quant aux institutions qui désirent demeurer autonomes, le ministre a simplement fait remarquer qu'il y avait au feuilleton de la Chambre plusieurs projets de loi les concernant.

"Il n'est pas question, a-t-il dit, que les institutions indépendantes ou privées disparaissent. Vu la pénurie de personnel et le fait que nes institutions sont déjà bien organisées, nous leurs avons demandé de coopérer au regroupement. Toutefois, la liberté doit exister et les institutions qui voudront demeurer indépendantes pourront le faire.

**Confessionnalité**

En ce qui touche la confessionnalité des instituts, M. Jean-Jacques Bertrand a déclaré qu'il était ministre de l'Education et non "ministre des cultes".

Il appartiendra, a-t-il dit, aux populations intéressées de se prononcer sur le caractère confessionnel ou non d'un collège d'enseignement général et professionnel et de présenter leur demande au Conseil supérieur de l'éducation, à qui appartiendra le soin de trancher la question.

J.-J. Bertrand

La loi donne en effet au Conseil le pouvoir de répondre aux voeux d'un milieu sur cet aspect.

Le ministre a également fait remarquer que le conseil étudiait la question de la confessionnalité aux niveaux élémentaire et secondaire et qu'il pourrait sortir de là des éléments de solutions pour le niveau collégial.

D'autre part, le frère Jean-Paul Desbiens, qui a fait un long exposé sur la structuration des cours au niveau collégial, a déclaré que si tout un milieu (parents, élèves, etc) exigeait la confessionnalité, il pourrait y avoir des cours de religion ajoutés aux matières obligatoires, mais avec les conséquences pédatogiques qui s'en suivent. Au niveau de l'institut, un tiers des cours sera consacré à des matières obligatoires, cependant que les deux autres tiers toucheront les cours à options.

M. Jean-Paul Lefebvre a de son côté fait remarquer que les élèves au niveau de l'institut seraient âgés d'environ 17 anx. Il a déclaré qu'il serait satisfait de voir le cours de religion intégré aux matières optionnelles.

**Plan de quatre ans**

D'autre part, le ministre de l'Education a déclaré au comité qu'on ne pourrait établir d'un seul coup les instituts. Selon lui, la première étape sera celle de septembre 1967, la seconde, celle de septembre 1968, et ainsi de suite, selon un plan d'une durée de quatre ans.

M. Bertrand a déclaré qu'il ne pouvait risquer de chiffres pour la première étape, la "mission des instituts" n'ayant pas terminé son travail.

Incidemment, plusieurs députés ont demandé où en était le travail de cette mission, particulièrement en ce qui a trait aux études démographiques sur les bassins d'alimentation des instituts dans la région métropolitaine et également, en ce qui a trait aux discussions en vue d'un regroupement des institutions conformément au découpage géographique des instituts.

M. Yves Martin, sous-ministre de l'Education, a déclaré que tous ces travaux étaient commencés.

Enfin, le frère Desbiens, parlant de la prochaine séance du comité, en audiences publiques, a émis l'opinion qu'il ne fallait pas recommencer deux fois le rapport Parent, en ce qui a trait aux instituts.

On sait par ailleurs que le bill 21 fait actuellement l'objet d'une opposition entre les éléments de gauche et les éléments de droite de la population, les premiers préoccupés par les problèmes de gratuité et de confessionnalité, les seconds, peu enclins à voir chambarder un secteur d'enseignement secondaire dominé par les institutions religieuses.

# La structure des cours qui sera en vigueur au niveau collégial

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Le comité de planification de l'enseignement préuniversitaire et professionnel a rendu publique hier, au comité parlementaire de l'Education, la structure générale des cours qui sera appliquée au nouveaux des instituts dès septembre 1967.

Bien que non définitives, les structures constitueront tout de même en substance le contenu d'un prochain règlement du ministère de l'Education.

Elles ont d'ailleurs fait l'objet d'une entente de principe, lors d'une réunion le mois dernier à Saint-Hyacinthe, entre le gouvernement et les universités.

Celles-ci ont en effet accepté de "s'abouter" aux structures mises au point par le COPEPP.

L'entente sera probablement finalisée le 21 mars, au cours d'une autre réunion avec les universités portant en particulier sur les "profils d'entrée" à l'université.

Le texte sur les structures générales des cours dans les instituts, remis hier au comité, est celui, non définitif, qui fut rédigé après la réunion du 8 février dernier. Il comporte une douzaine de points environ, accompagnés d'un tableau :

— Au collège d'enseignement général et professionnel, l'année scolaire est divisée en trois sessions.

— Au moins deux de ces sessions comportent chacune 15 semaines d'enseignement, à l'exception de la période d'examens.

— L'une de ces trois sessions peut être destinée, soit à permettre la reprise de l'un ou l'autres des cours des sessions antérieures, soit à permettre à certains élèves de compléter plus rapidement le nombre de lours requis pour ce niveau d'études.

— Une session comporte normalement 6 cours, et au maximum 7 cours ; à ces cours s'ajoutent 2 heures d'éducation physique par semaine.

— Un cours est une unité de matière de 45 leçons par sessions dans une même discipline. A ces leçons s'ajoutent les études et travaux requis par la discipline.

— Les études des collèges d'enseignement général et professionnel sont couronnées par un certificat ; le certificat donnant accès des études supérieures poursuivies dans les universités du Québec requiert, en règle générale, 24 cours répartis en quatre sessions, compte tenu des capacités physiques d'accueil et des exigences déterminées par un plan provincial d'enseignement universitaire.

— La nature de ces cours est fonction des exigences de l'orientation des étudiants, compte tenu des règles ci-après formulées.

— Huit cours sont obligatoires : 4 en langue et littérature (anglaises ou françaises) ; 4 en philosophie ou, dans le cas des institutions anglophones, 4 cours en philosophie ou dans des disciplines jugées équivalentes en termes de culture générale.

— En plus des cours obligatoires, l'étudiant doit s'inscrire à la fois à des cours constituant un champ de concentration et à des cours complémentaires.

— A chaque session, le champ de concentration comprend un minimum de 3 cours.

— La détermination des cours constituant un champ de concentration est fonction de l'orientation de l'étudiant, soit vers le marché du travail, soit vers des études postérieures.

— Les cours complémentaires sont choisies, autant que possible, dans une discipline autre que celle qui composent le champ de concentration.

Il existe également dans ce document des dispositions transitoires. Ainsi, certaines catégories d'étudiants pourront s'inscrire à des cours préparatoires. Ces cours ne doivent pas dépasser l'équivalent d'une session.

Le document indique aussi que les conditions d'admission pour septembre 1967 restaient à déterminer.

Le ministère de l'Esucation a révélé hier que dès lundi les programmes de cours pourraient être publiés.

# Les infirmières surveillantes : "un problème de communication"

**par Nicole Mongeau**

Reconnaissant que le rôle de surveillante n'est pas suffisamment défini comme tel, les infirmières surveillantes se sentent fondamentalement prises dans un dilemne dû à leur situation hiérarchique entre la direction du nursing et les infirmières-chef (hospitalières). C'est ce qui ressort de la deuxième des trois journées d'études tenues à l'hôtel "Le Martinique", alors que les infirmières se sont posées différentes questions au sujet de la définition de leur tâche par rapport aux autres fonctions du personnel de nursing.

Quelques-unes d'entre elles ont interprété sur scène des rôles évoquant des situations concrètes en milieu hospitalier pour permettre ensuite à des équipes de discussions de faire le point ou plus précisément d'étudier les conflits presque inévitables susceptibles de se produire à un niveau ou à un autre.

M. Jean-Marie Toulouse, licencié en psychologie de l'Université de Montréal, attaché au Centre de recherche en relations humaines, professeur, consultant et moniteur en dynamique de groupe, s'est fait l'animateur de la journée pour amener les surveillantes à faire leur propre auto-critique et leur aider à trouver des moyens de communication.

Appelé avec son confrère, M. Bernard Tremblay, à faire la synthèse de la journée, il a donné deux sortes de réponse à la question: "Les surveillantes sont-elles suffisamment préparées à leur rôle ?" Il a souligné qu'il faudrait d'abord définir le rôle de la surveillante en termes écrits et en termes vécus, car il semble que la définition de la définition ne soit pas la même des pouvoirs réels définis et des pouvoirs perçus, souvent hélas ! compliqués par le respect de certaines clauses de convention collective de travail.

En étudiant la philosophie et les objectifs du rôle de la surveillante en milieu hospitalier, mercredi, il a été admis que ce rôle n'en était pas simplement un de contrôle de la qualité des soins infirmiers mais aussi d'intermédiaire entre le personnel et les cadres supérieurs de l'administration. Hier, le psychologue ajoutait que "la qualité des relations inter-personnelles amenaient souvent de meilleures solutions et empêchait de percevoir le travail de surveillance comme un travail policier".

D'autre part, M. Toulouse a précisé que les problèmes ne se situaient plus seulement au niveau des personnes, mais aussi au niveau des professions.

Il a suggéré que soit créée une "spécialisation de formation" pour la surveillante ainsi qu'une possibilité de perfectionnement pour celle déjà en place. Ces chances de perfectionnement pourraient faire appel à des situations concrètes et non seulement à des théories, ce qu'on appelle en termes de métier "l'éducation en cours de service".

Selon Soeur Jeannette Gagnon, M.Sc.N., directrice des soins infirmiers à l'hôpital Notre-Dame et animatrice de la journée, il existe une certaine peur de se compromettre, à tous les paliers du nursing, qui contribue à accentuer le manque de communication.

En réponse à la question posée à savoir ce qu'elle et l'assemblée attendaient des deux psychologues invités, Soeur Gagnon a parlé de conseils pour améliorer les communications actuelles. Ce à quoi a répliqué immédiatement M. Toulouse en affirmant que la communication était un besoin fondamental normal qui ira en croissant dans la société pour plusieurs raisons dont la disparition de plus en plus grande des frontières.

M. Bernard Tremblay est d'avis que ce besoin de communication est, entre autres choses, une contrepartie de l'automatisme et de l'urbanisation rapide qui a isolé l'individu au sein d'une société qui vit autour de lui sans pour cela vivre avec lui.

Au cours de la séance d'interprétation qui a précédé les périodes de discussions en équipes, l'impression que les surveillantes ne savaient pas à quoi tenait concrètement leur travail est ressortie nettement. Elles ont semblé regretter d'avoir à se perdre dans les détails urgents de chaque unité et de ne pas avoir suffisamment de temps pour planifier leur travail comme elles le souhaiteraient. Le dilemme, signalé plus haut par M. Toulouse, serait dû à l'ambiguité de leurs pouvoirs décrits mais interprétés différemment par les personnes en cause. Il s'ensuit donc un besoin évident de communication, essentiel selon elles, à une juste connaissance de leurs devoirs et de leurs responsabilités comme à une évaluation des tâches acceptée par les partis.

Le Comité d'éducation et de soins infirmiers du chapitre français des infirmières membres du district XI de l'AIPQ est composé de la secrétaire, Mlle Gaétane Gagnon, la trésorière, Mme Marcelle Vignola; la publicitaire Mlle Germaine Lacharité ainsi que de Mme Maria Jean et de Mlles Mariette Masse, Solange Beaulieu, Rachel Parent et Jeanne Desrochers. Mlle Nicole Dumouchel en est la convocatrice actuelle.

La troisième journée, celle d'aujourd'hui, est consacrée à l'évaluation de la qualité des soins. La synthèse en a été confiée à Mlle Dumouchel.

# L'Institut de diagnostic et de recherches cliniques reçoit $1.5 million d'Ottawa

C'est une institution canadienne-française qui est la première à bénéficier de la loi fédérale qui, adoptée à la session actuelle, réserve un montant de $500 millions (réparti sur 15 années) pour l'encouragement à l'enseignement et à la recherche en médecine.

Il y a là plus qu'un fait du hasard. En accordant $1,400,096 à l'Institut de diagnostic et de recherches cliniques de Montréal, le ministère de la Santé nationale s'est empressé d'encourager de façon plus que notable les mérites de chercheurs qui ont assuré leur réputation dans le monde entier et par conséquent accru le prestige du Canada.

La Caisse d'aide à la Santé — appellation officielle de ce nouveau fonds fédéral — assume la moitié des frais encourus, pour la construction, l'aménagement et l'achat d'instruments après le 1er janvier 1966 par des centres canadiens d'enseignement et de recherches en médecine.

L'Institut de diagnostic et de recherches cliniques inaugurera le mois prochain le bâtiment dont la construction s'achève à l'angle de la rue Saint-Urbain et de l'avenue des Pins. Depuis une quinzaine d'années, le service de recherches cliniques de l'Hôtel-Dieu travaillait dans des conditions physiques qui exigeaient presque de l'héroïsme.

Avec ses 23 laboratoires utilisant les données techniques les plus avancées, l'Institut pourra intensifier non seulement la formation de chercheurs mais surtout ses travaux d'avant-garde sur l'hypertension, les glandes surrénales, le système nerveux sympathique, l'artériosclérose, le métabolisme des lipides, les hormones pituitaires, la pharmacologie clinique, etc. La recherche clinique, faut-il le rappeler, touche aux problèmes qui affectent directement le malade.

# la vie mondaine

LA PRINCESSE MARGARET est ici photographiée lors d'une visite dans un musée de Londres mercredi. Elle est attendue à l'aéroport international Kennedy aujourd'hui même d'où elle repartira avec son mari pour des vacances aux Bahamas.

## Les fiançailles royales de Margrethe au comte Henri de Laborde de Monpezat

Ce fut une grande et surprenante nouvelle pour tout le Danemark lorsque le président du Conseil, M. Jens Otto Krag annonça le 2 septembre au soir que la princesse héritière de Danemark, la princesse Margrethe, avait l'intention d'épouser une diplomate français, le comte Henri de Laborde de Monpezat. Le Président du Conseil confirmait ainsi officiellement le fait que la rumeur de fiançailles publiée le même jour par le quotidien du matin de Copenhague, "Ekstrabladet", était bien plus qu'une conjecture. La princesse pensait à se marier.

Le matin du 2 septembre personne parmi le commun des mortels n'avait jamais au Danemark entendu le nom de Henri de Laborde de Monpezat. L'après-midi du 3 septembre, sous une pluie battante, le fiancé de la princesse Margrethe arrivait par avion à l'aérodrome de Copenhague, et les deux jeunes gens s'étreignaient devant une armée de caméras. Peu de gens sont capables de résister à un jeune bonheur spontané. A partir de ce moment même, le comte Henri n'était plus seulement un visage connu dans tout le Danemark, mais aussi un jeune homme ayant reçu une bonne portion de cette sympathie dont les Danois peuvent être un peu avares, et qu'ils ne manifestent pas volontiers.

La princesse Margrethe, âgée maintenant de 26 ans, a reçu une formation de princesse héritière approfondie et complète. Et elle a la preuve — en chiffres nets — que le Danemark la veut pour héritière du trône. Lorsque les ordres de succession durent être modifiés en 1953 et les filles de roi avoir le même droit de régner que les fils de roi, cette modification à la loi fut adoptée par referendum à la majorité écrasante des voix.

La princesse avait 13 ans à cette époque et était une écolière aux connaissances linguistiques peu ordinaires. Petite fille déjà elle apprit l'anglais et le français. La reine Ingrid attache beaucoup d'importance aux langues étrangères et a pris soin que ses 3 filles aient des gouvernantes françaises et anglaises, et passent aussi une année dans une école à l'étranger. La princesse Margrethe a ainsi été en pension en Angleterre. Depuis son plus jeune âge elle parle également le suédois, langue que sa mère, née suédoise, lui a apprise.

**Etudes à 5 universités**

Pendant la plupart de ses années scolaires la princesse Margrethe a suivi les cours de l'Institution de Jeunes Filles "Zahle", mais lorsqu'elle dut préparer et passer son bachot, on organisa un lycée à Amalienborg pour deux élèves, la princesse Margrethe et une amie intime.

La formation supérieure de la princesse héritière a été aussi complète que celle de ses années d'enfance. Elle a été inscrite à l'Université de Copenhague pendant deux semestres, elle a été à Cambridge, elle a suivi des cours à l'Université de Arhus, à la Sorbonne à Paris, et en dernier lieu — l'année dernière — passé un semestre à la London School of Economics. En tant que princesse héritière elle a dû suivre une série de cours aux facultés de Droit de Danemark, mais ici et à l'étranger elle a eu le temps de cultiver ses grands intérêts spéciaux, l'histoire de l'art et l'archéologie. En théorie et en pratique.

La princesse Margrethe a, de nombreux étés, la petite cuillère à la main, pris part à des fouilles tout autour du Danemark. Elle eut pour la première fois l'occasion de participer à un travail de recherches archéologiques de plus grande importance en 1962, quand elle traversa l'Egypte jusqu'en Nubie pour se joindre à l'expédition archéologique scandinave. Celle-ci travaillait dans la région que le grand lac formé par le Nil derrière le barrage d'Assouan vi inonder.

Deux ans plus tard la princesse Margrethe fit un voyage à travers la plus grande partie de l'Asie, avec bien sûr des devoirs de représentation, mais pendant lequel elle eut aussi le temps de s'adonner à ses intérêts dans le domaine de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Cette année elle a fait un voyage de plus courte durée à travers l'Amérique du Sud.

En sa qualité de fille de roi et de princesse héritière, la princesse Margrethe a toujours fait l'objet de l'intérêt public, et ceux qui le désirent peuvent suivre les grandes lignes de sa vie, bien que la princesse ait aussi une vie privée.

Elle épousera en juin Henri de Laborde de Monpezat, âgé de 32 ans, qui jusqu'au 2 septembre de cette année a vécu tout à fait en dehors de la lumière des projecteurs — ce qui ne l'a pu empêché d'évoluer de façon détendue et agréablement routinée, dans son nouveau rôle de personnage officiel.

Le comte Henri est 3ème secrétaire à l'Ambassade de France à Londres, et a été au service des Affaires étrangères de son pays pendant 4 ans. Il est né en Gironde en France, mais dans une famille qui pendant deux générations a eu ses activités en Indochine. Son grand-père paternel, le Marquis de Monpezat, partit avant le début du 20ème siècle pour l'Indochine, où il exploitait des plantations et des mines et était le propriétaire d'un journal de langue française à Hanoï. Le père du comte Henri, le comte André de Monpezat, reprit avec son frère aîné les possessions familiales et ne quitta définitivement le pays qu'en 1954, lorsque la France se retira de son ancienne colonie.

Les parents du comte Henri habitent aujourd'hui le château charmant mais assez modeste d'i "Cayrou", qui se trouve près du village d'Albas et a une vue magnifique sur le Lot. Ils ont là une demeure vaste et confortable où il y a pendant les vacances de la place pour les 6 enfants, leurs amis et tous les membres de la famille, depuis les grand-mères jusqu'aux plus jeunes petits-enfants. Le comte André de Monpezat cultive vigne et tabac sur ses terres, et la comtesse de Monpezat s'occupe elle-même de la cuisine et aide sa cuisinière.

Le comte Henri a suivi la plupart de ses classes en France mais il a demeuré deux ans chez ses parents en Indochine, où il a appris le vietnamien et le chinois. Quand il eut passé son examen final à la Sorbonne en 1957, il compléta en conséquence sa formation par des diplômes des deux langues. Bien que son service militaire eût duré 3 ans à cause de la guerre d'Algérie, il arriva aussi jusqu'à Hongkong, avant de demander à entrer au service français des Affaires étrangères. Et son séjour en Orient a, entre autres, été profitable à sa connaissance de la langue chinoise. Le comte Henri a maintenant commencé à apprendre le danois, et il déclare qu'il ne le trouve pas terriblement difficile — encore.

Il a à Copenhague informé le représentant de l'Eglise catholique qu'il estime juste, en tant que futur époux de la princesse héritière, de se convertir à sa foi, leurs enfants devant selon la constitution être élevés dans la religion protestante.

Le mariage aura lieu le 10 juin.

### Prochain mariage

**Mlle Michelle Leblond, fille de M. et Mme Lionel Leblond, et M. Robert Chalifoux, fils de M. et Mme Georges Chalifoux, s'uniront par le sacrement du mariage, le samedi 1er avril, à 9 heures du matin, à l'église Saint-Joseph de Bordeaux.**

### Un salaire au prince Claus

UTRECHT, Pays-Bas. (UPI) — Le prince Claus, mari de la princesse royale Beatrix, a gagné $2.24 aujourd'hui. C'était la première fois qu'il gagnait de l'argent depuis son mariage avec la princesse, qui date maintenant d'un an. Le prince, jeune diplomate de l'Allemagne de l'Ouest, avant son mariage, a gagné cet argent en creusant et posant la première brique d'un édifice qui servira aux expositions industrielles internationales. Le mari de Beatrix a été payé au taux proportionnel des heures régulières d'un travailleur hollandais dans la construction.

### Un divorce de plus à New York

NEW YORK. (UPI) — L'Idylle Niarchos-Ford qui avait fait couler tant d'encre il y a moins de deux ans se terminera bientôt par un divorce. L'armateur grec Stavros Niarchos est venu de Paris à New York, hier, pour s'entretenir avec sa femme Charlotte Ford qui habite encore la maison de Niarchos mais qui emménagera bientôt dans l'ancienne résidence d'Elizabeth Arden sur la 5e avenue. Les Niarchos s'étaient séparés immédiatement après la naissance de leur fille Elena. Charlotte Ford est la fille du magnat de l'automobile aux Etats-Unis Henry Ford II.

### Il épouse son amie d'enfance

Theodore Gunther et Christina Frangeskou se sont épousés hier à Nicosie, Chypre. Les parents du jeune Américain n'ont pas voulu assister au mariage et ils ont déshérité ce fils adoptif qui a voulu épouser une amie d'enfance qu'il avait retrouvée récemment. Les parents Gunther sont millionnaires et habitent tantôt Chypre tantôt les Etats-Unis (Las Vegas).

### Première new-yorkaise

**Le duc et la duchesse de Windsor arrivent à un théâtre de New-York pour la première d'un film mettant en vedette Elizabeth Taylor et Richard Burton, il s'agit de "The Taming of the Shrew."**

## Le prince Anthony meurt à Londres

LONDRES (AFP) — Le prince Anthony George Nicolas Radziwill est mort lundi après-midi en pleine rue de Londres, terrassé par une crise cardiaque. Il était âgé de 53 ans. D'origine polonaise, le défunt était le cousin du prince Stanislas Radziwill, dont la femme, la princesse Lee Radziwill, est elle-même la soeur de Mme Jacqueline Kennedy.

Depuis la fin de la guerre, le prince Anthony vivait à Londres dans le dénuement le plus complet : il y exerça, en effet, successivement les métiers d'aide cuisinier, d'ouvrier d'usine puis, depuis une dizaine d'années, celui de barman.

La vie du prince avait pourtant commencé sous les meilleurs auspices : issu d'une des familles les plus riches de l'aristocratie polonaise, il avait vécu, jusqu'à l'âge de 24 ans, dans la propriété paternelle, qui s'étendait sur plus de 70,000 hectares.

Engagé dans un régiment de lanciers au début de la seconde guerre mondiale, il fut capturé par les soviétiques et interné. Libéré peu après, il parvint à gagner la France et s'engagea dans les forces polonaises libres. Après l'offensive allemande de 1940, son unité échappa à l'encerclement et fut évacuée à Dunkerque. Il continua alors la guerre depuis l'Angleterre où il fut démobilisé en 1946.

## nouvelles brèves

### Le prince Charles se fait chanteur d'opéra

ELGIN, Ecosse. (PA) — Gordonstoun School a annoncé mardi soir que le prince Charles, âgé de dix-huit ans, a été choisi pour interpréter le rôle principal dans un opéra comique qui sera donné devant les parents des élèves de cette institution. C'est Madame Elizabeth Mearns, une jeune maman habitant un village situé près de l'école qui interprétera le principal rôle féminin. Le prince a déjà affronté les feux de la rampe alors qu'il jouait du violoncelle ou de la trompette, mais c'est la première fois qu'il se présentera devant un auditoire comme chanteur.

### Mariage du prince Charles de Luxembourg

LUXEMBOURG (AFP) — Le prince Charles de Luxembourg a épousé mercredi Mlle Joan Douglas Dillon, fille de l'ancien secrétaire américain au Trésor, annonce un communiqué de la cour grand ducale. La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité, en l'église catholique de Saint-Edouard, le confesseur, à Sutton Park.

Le prince Charles, qui a 40 ans, est le fils cadet de la grande duchesse-mère de Luxembourg et du prince Félix. Joan Douglas Dillon, 32 ans, a une fillette de 12 ans, issue d'un premier mariage qui avait été annulé.

### Visite royale à une expo de l'URSS à Londres

LONDRES. (AFP) — La reine Elizabeth d'Angleterre et la princesse Margaret ont fait aujourd'hui une visite surprise à l'exposition "Grande-Bretagne - U.R.S.S.", inaugurée le mois dernier à l'Albert Museum, à l'occasion de la visite de M. Alexis Kossyguine en Grande-Bretagne.

La reine et la princesse, qui étaient accompagnées de l'ambassadeur d'U.R.S.S. en Grande-Bretagne, se sont, pendant plus d'une heure, mêlées à la foule des visiteurs.

### Incendie sans conséquences graves

KRONBERG, Hesse (AFP) — L'incendie qui s'était déclaré mardi matin à 6 heures dans un hôtel de Kronberg (Hesse), le "Schlosshotel", n'a pas eu de conséquences graves. Les 20 personnes prisonnières des flammes ont pu être sauvées par les pompiers de Francfort. Deux pensionnaires légèrement blessés ont été hospitalisés.

### Bal du Châteauguay

Le major Pierre Caron, CD, président du mess des officiers, et Mme Caron, accueilleront les invités, lors du bal du 4e bataillon royal du 22e régiment (Châteauguay) qui aura lieu le 1er avril, à l'hôtel Ritz Carlton. Ce bal sera sous la présidence d'honneur et en la présence immédiate du général Jean-Victor Allard, CBE, DSO, ED, CD et de Mme Allard.

### Le Fashion Group et le centenaire

Les membres du "Fashion Group" (région de Montréal) ont nommé une nouvelle direction pour l'organisation des activités qui se tiendront dans le cadre du Centenaire. Sur la photo, de gauche à droite : Mme Verna Stenson, directrice régionale; Mme Roberte Bolduc, secrétaire et Mme Sally Merivale, trésorière.

BIRKS
JOAILLIERS

Ingénieux, jeune et distingué
est ce nouveau modèle
créé par les orfèvres
de nos ateliers...
Astral 666 reflète votre
enthousiasme, vos ambitions
et vos rêves les plus chers.

La bague, $300.00
L'alliance, $30.00
Conditions faciles si on le désire

*Diamants...*
ET AMOUR

BIRKS
B·B

# Notre horoscope

## A partir de minuit ce soir

**LES ENFANTS NES CE JOUR se révéleront particulièrement par leurs qualités de cœur. C'est donc le domaine sentimental qui dominera et l'amour offert les touchera profondément et ils seront privilégiés dans la distribution du bonheur. Ils devront cependant surveiller une santé quelque peu fragile.**

**BELIER** — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

L'atmosphère d'à peu près tous les milieux ne sera pas des plus agréables aujourd'hui : des discussions futiles pourraient prendre des proportions exagérées. Il est même possible qu'intérêts et sentiments s'y mêlent. Gardez-vous d'intervenir.

**TAUREAU** — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Votre entourage sera bienveillant et compréhensif; ce qui n'est pas inhabituel, mais plutôt rare, sachez en profiter. On se montrera discret et cela vous disposera mieux envers vos proches. Ainsi, par extraordinaire, vous vous épancherez.

**GEMEAUX** — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Les perspectives sont bonnes pour toutes entreprises nouvelles et projets d'avenir. Dans la famille, rien ne troublera entente et harmonie, mais des discussions futiles surgiront entre vos relations ; tout s'arrangera si vous conservez votre sang-froid.

**CANCER** — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous n'êtes guère communicatif, mais votre entourage le sera encore moins. Chacun aura ses préoccupations qui l'empêcheront de penser aux autres. Mais vous trouverez, ce soir, appui et réconfort auprès de la personne aimée.

**LION** — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous êtes indépendant et assez autoritaire. On supportera très bien votre indépendance, mais beaucoup moins votre autoritarisme qui pourra provoquer des réactions plutôt vives. En amour, le coeur et la tête sont bien à leur place chez vous.

**VIERGE** — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Vous êtes jaloux et — ce qui est plus grave — vous le montrez à l'être aimé. Vous touchiez au but, mais vous êtes malheureusement sur le point de compromettre vos chances de bonheur par votre attitude. Mangez davantage de légumes verts et de fruits.

**BALANCE** — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Votre mauvaise humeur persistante décourage l'être aimé. Ca va vous confier une tâche assez délicate qu'il vous faudra cependant mener rapidement à bien; montrez votre savoir-faire. L'estomac devient délicat: imposez-vous une légère diète.

**SCORPION** — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Surveillez davantage vos paroles et votre comportement général et vous nouerez des amitiés durables. Vous avez tendance à toujours rechercher la nouveauté et vos innovations choquent parfois vos supérieurs. Vous êtes en excellente forme physique.

**SAGITTAIRE** — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Un choix peut se présenter dans vos sentiments; tenez surtout compte de la valeur morale de votre partenaire. Rétablissez des contacts plus étroits avec les personnes qui collaborent à la même oeuvre que vous. Surveillez de plus près votre alimentation.

**CAPRICORNE** — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Un nouveau bonheur pourrait renaître des cendres d'un autre, mais dépend uniquement du choix de vos relations. Une révision de votre budget s'impose; de nouvelles perspectives se présenteront aujourd'hui et vous permettront de voir plus clair.

**VERSEAU** — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Ne délaissez pas la personne qui vous aime pour vous engager dans une aventure sans lendemain. Soyez plus calme lorsque vous discutez avec les gens qui utilisent vos services. Des soins de beauté sont particulièrement indiqués.

**POISSONS** — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Fuyez la foule et le bruit et recherchez la solitude qui vous permettra de voir plus clair dans vos sentiments. Vous pourriez rencontrer de bonnes occasions de vous imposer au cours d'un voyage d'agrément. Chassez vite les idées noires qui vous assaillent.

# L'Alliance accepte la proposition de la CECM

par Yves LECLERC

**Au cours de l'assemblée la plus calme qu'ils aient tenue depuis plusieurs mois, les membres de l'Alliance des professeurs de Montréal ont accepté hier soir une proposition de la CECM sur les changements à porter à leur convention collective.**

**Ils faisaient ainsi disparaître le danger d'une nouvelle crise scolaires qui semblait devoir bouleverser les milieux de l'enseignement à Montréal.**

Les quelque 3,000 professeurs réunis à l'Aréna Maurice-Richard ont cependant déploré que la commission scolaire n'ait fait sa dernière proposition que sous la pression des demandes de l'Alliance et du Comité des parents de Montréal, au lieu de montrer sa bonne volonté en le faisant elle-même de bon gré.

Le débat portait sur quelque 35 propositions faites le 6 février par la CECM dans le cadre d'une "offre globale" et adoptées par les professeurs, alors en grève, mais à l'exclusions d'une dizaine de clauses dont celle des salaires. La commission, qui avait ensuite retiré ces offres, ne considérait pas qu'elles constituaient des ententes dans le sens où les entend le bill 25.

Dans la proposition qu'elle a faite hier soir au syndicat quelques minutes avant l'assemblée générale des enseignants, elle maintenait sa position à ce sujet, mais consentait à considérer ces "propositions adoptées" comme des ententes, quoiqu'elles ne le soient pas réellement à son avis.

Les professeurs ont jugé cette solution acceptable, puisque, a dit leur président M. Aimé Nault, "cela devrait donner les mêmes résultats en pratique", c'est-à-dire que ces clauses devraient être intégrées dans la convention collective ainsi que le prévoit le bill 25.

Le débat à ce sujet avait débuté lundi, quand les négociateurs syndicaux s'étaient aperçus que ces propositions n'étaient pas incluses dans le document sur les ententes signées avant le 11 février, document que la commission scolaire devait faire parvenir à Québec pour assurer la mise en vigueur des nouvelles clauses de la convention aux termes de la loi d'exception.

Ils ont alors insisté pour qu'elles y soient rajoutées, mais la CECM n'a pas fait immédiatement connaître sa réponse, et mardi soir, l'assemblée des délégués de l'Alliance a décidé de convoquer une assemblée générale à ce sujet hier soir.

Mais après l'annonce par M. Aimé Nault que la partie patronale se rendait essentiellement aux demandes des enseignants, l'assemblée a perdu beaucoup de son intérêt, et même si d'autres sujets étaient à l'ordre du jour, un certain nombre de syndiqués ont quitté la salle de réunion avant la fin.

Autre sujet à l'ordre du jour, les conséquences du bill 25 ont fait l'objet d'une longue conférence du conseiller juridique de l'Alliance, Me Marc Lapointe, qui a d'abord noté qu'il y avait eu chez les enseignants une période de désarroi et de désorganisation dans les jours qui ont suivi l'adoption de la loi d'exception et le retour en classe. Il a en particulier fait allusion aux comptes rendus que les journaux montréalais ont publié de la dernière assemblée générale du syndicat avant la rentrée au travail.

Ce désarroi, a-t-il dit, est normal et justifié, et il a été beaucoup moins profond qu'il ne l'avait été dans d'autres syndicats placés dans les mêmes circonstances.

Il a ensuite affirmé que la lutte des enseignants n'a pas été vaine, et a énuméré certains des gains et des pertes réalisés. Du côté des gains, il a mentionné en particulier la cohésion et l'esprit de groupe acquis par le syndicat, l'obtention d'une convention collective qui, sans être parfaite, constitue néanmoins un "splendide outil", particulièrement en ce qui concerne les clauses normatives, et aussi le fait que grâce au bill 25, la moitié environ des enseignants obtiennent des salaires plus élevés que ceux que leur offrait la commission scolaire.

Il inscrit par contre du côté "débit" le fait que les syndiqués n'ont pas réussi à "changer la mentalité et l'esprit de la CECM, le paternalisme et l'autoritarisme qui existe encore aux plus hauts niveaux de la commission", et la perte des droits d'autodétermination et de libre association pour les instituteurs.

**Défendre la CECM ?**

Il a noté que dans les circonstances, l'Alliance devrait peut-être abandonner ce qui a été un de ses objectifs secondaires, défendre l'autonomie et l'existence indépendante de la commission scolaire.

Les professeurs, en effet, tout le long du conflit, avaient insisté sur le fait que c'était avec la CECM qu'ils négociaient, et que la commission devait avoir le pouvoir et la liberté de discuter elle-même sans être contrôlée de l'extérieur, et de Québec en particulier.

Me Lapointe a aussi énuméré une série d'autres conséquences plus générales du bill 25, puis il a fait une sorte d'historique de la loi d'exception, qu'il a placée dans le contexte global d'une bataille entre le gouvernement provincial et les employés du secteur public.

L'Etat, a-t-il affirmé, essayait simplement sur les enseignants les armes et la tactique qu'il avait l'intention d'employer contre les autres groupes de syndiqués : d'abord laisser pourrir la situation jusqu'au point extrême, puis intervenir brutalement et imposer une "politique salariale", qui, à son avis, devrait du moins s'intégrer à une politique fiscale générale et ne pas atteindre seulement l'élément le plus important de toute la question, l'élément humain.

Il a enfin demandé aux enseignants de continuer à lutter de toutes leurs forces contre le bill 25 et de ne pas laisser leur résistance s'effriter à la longue sous l'influence de certains facteurs.

Il les a en particulier mis en garde contre "la vaste fumisterie" et le danger constant de perte de liberté d'action que pourrait bien constituer, selon lui, la négociation provinciale décrétée par le gouvernement.

**ERREUR**

L'annonce de Smith Sales Co. parue jeudi le 9 mars en page 36 devait se lire comme suit :

BANC DE CAMP $1.25
au lieu de 0.25

SMITH SALES CO.
4638 boul. St-Laurent — VI. 9-4475


Legaré

Remeublez-vous votre foyer ? — Pourquoi perdre du temps précieux en courant partout en ville quand une seule visite chez Legaré suffit !

EN SPÉCIAL

3 PIÈCES MEUBLÉES $649

6.50 PAR SEMAINE

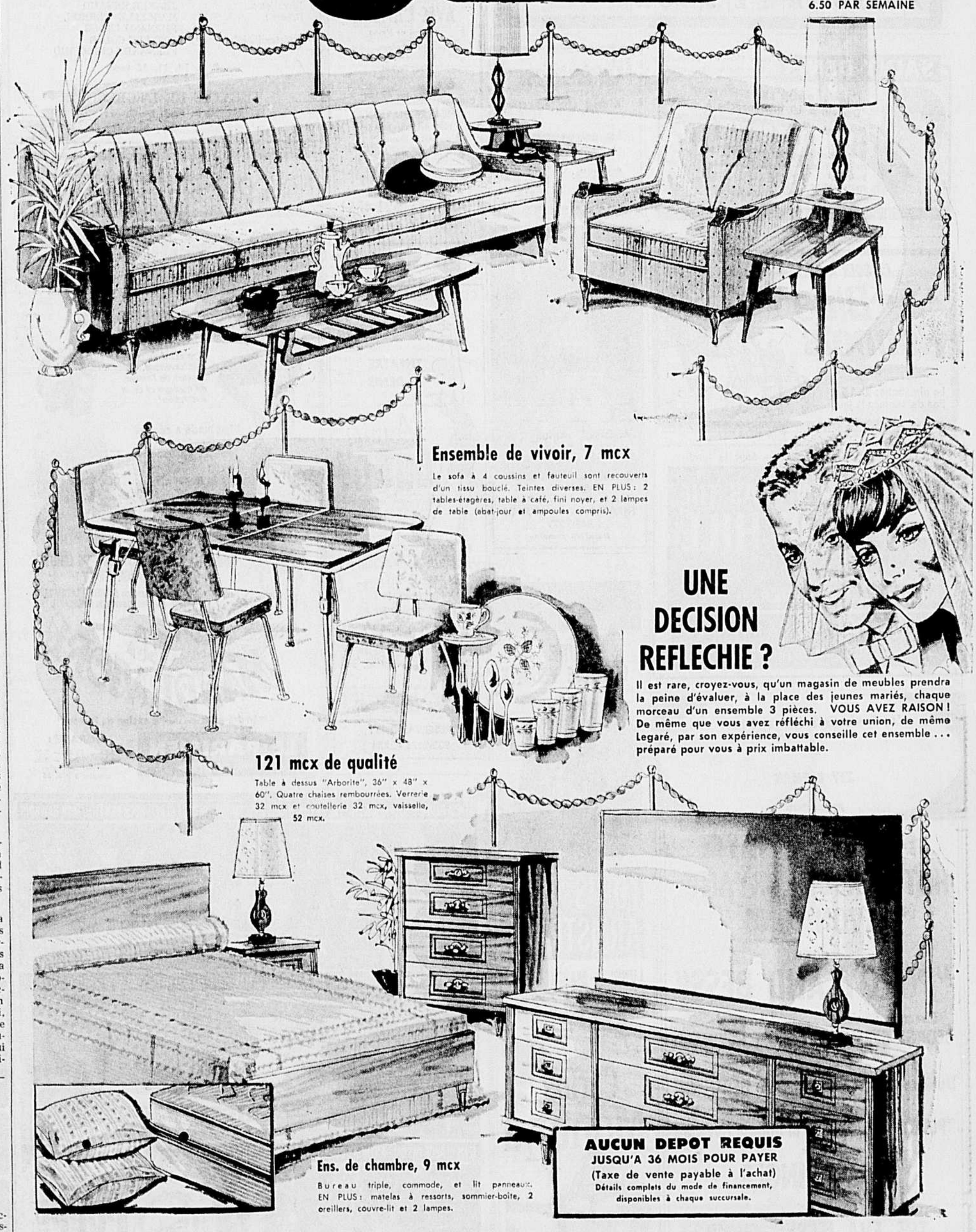

**Ensemble de vivoir, 7 mcx**

Le sofa à 4 coussins et fauteuil sont recouverts d'un tissu bouclé. Teintes diverses. EN PLUS : 2 tables-étagères, table à café, fini noyer, et 2 lampes de table (abat-jour et ampoules compris).

**121 mcx de qualité**

Table à dessus "Arborite", 36" x 48" x 60". Quatre chaises rembourrées. Verrerie 32 mcx et coutellerie 32 mcx, vaisselle, 52 mcx.

**Ens. de chambre, 9 mcx**

Bureau triple, commode, et lit panneaux. EN PLUS : matelas à ressorts, sommier-boite, 2 oreillers, couvre-lit et 2 lampes.

UNE DECISION REFLECHIE ?

Il est rare, croyez-vous, qu'un magasin de meubles prendra la peine d'évaluer, à la place des jeunes mariés, chaque morceau d'un ensemble 3 pièces. VOUS AVEZ RAISON ! De même que vous avez réfléchi à votre union, de même Legaré, par son expérience, vous conseille cet ensemble ... préparé pour vous à prix imbattable.

AUCUN DEPOT REQUIS
JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)
Détails complets du mode de financement, disponibles à chaque succursale.

MAINTENANT 14 MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL — Legaré — PLUS DE 90 MAGASINS DANS LE QUEBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

1200 rue AMHERST, Tél. 842-8911
6960 rue ST-HUBERT, Tél. 271-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME, Tél. 935-6994
3730 est, rue ONTARIO, Tél. 526-1667
1278 est, ave. MONT-ROYAL, Tél. 521-5373
3250 rue MASSON (Rosemont), Tél. 725-2453
1624 Boul. de la CONCORDE, Tél. 669-2646 (Duvernay)
10,672 Boul. PIE IX, Tél. 322-2741 (Montréal-Nord)
1020 rue NOTRE-DAME, Tél. 637-5825 (Lachine)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME, Tél. 935-7813
4078 rue WELLINGTON (Verdun), Tél. 768-4730
4660 est, rue STE-CATHERINE, Tél. 255-7029
6589 Boul. MONK (VILLE ÉMARD), Tél. 768-4777
11,926 est, rue NOTRE-DAME (POINTE-AUX-TREMBLES), Tél. 645-5371

ETES-VOUS PRET POUR L'EXPO '67 ?

Il y a des chances que votre hospitalité soit mise à l'épreuve cette année. Laissez Legaré répondre à vos besoins de meubles additionnels.


# Pas de hausse de taxes à Hampstead

Grâce aux nouvelles constructions qui ont provoqué une hausse de $3 millions au rôle d'évaluation, les contribuables de Hampstead n'auront pas à subir d'augmentation de taxes cette année. Le rôle d'évaluation est maintenant de $61,602,410.

Le taux de la taxe demeurera à $1.11, plus une taxe particulière de 16 cents pour le financement du métro, ce qui forme un total de $1.27 par $100 d'évaluation.

L'année dernière, les contribuables avaient d'abord reçu un compte de taxes au taux de $1.11 et plus tard, un deuxième, pour le financement du métro.

Le taux de la taxe scolaire sera encore de $1.25 par $100 d'évaluation, sauf pour les neutres qui doivent payer $2.25.

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 58

photos LA PRESSE

**Chagrin impossible à dissimuler**

L'épouse du défunt gouverneur général du Canada, Mme Georges-P. Vanier, a eu de la difficulté à dissimuler son chagrin, hier, durant les funérailles d'Etat célébrées à la basilique de Québec. Pendant la cérémonie, Mme Vanier a plusieurs fois porté un mouchoir à ses yeux, et lorsqu'elle est sortie de la basilique, elle a éclaté en sanglots.

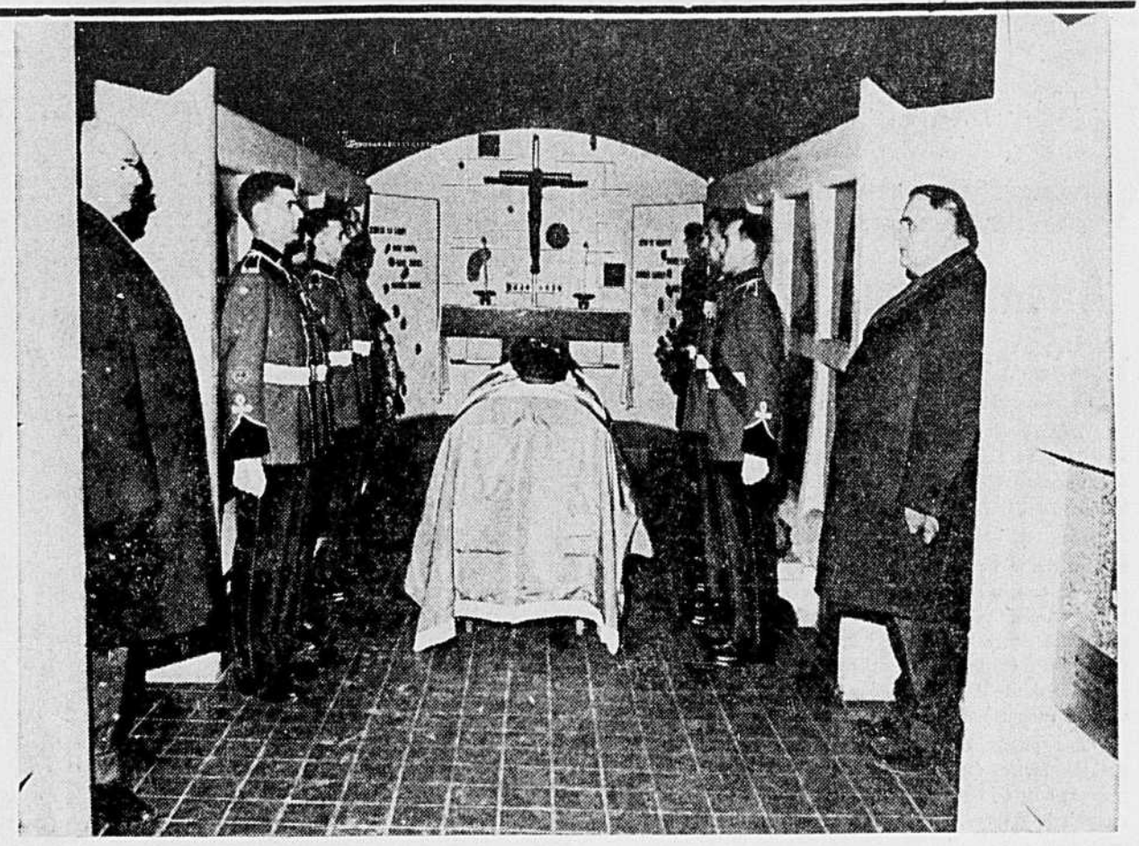

**Dans la crypte de la basilique**

La dépouille mortelle du gouverneur général du Canada, M. Georges-P. Vanier, repose depuis hier matin dans la crypte de la basilique de Québec, non loin d'un ossuaire contenant les restes de quatre gouverneurs de la Nouvelle-France, dont ceux de Frontenac. Le corps de M. Vanier demeurera à cet endroit jusqu'au mois de mai, soit jusqu'à ce qu'on lui ait préparé une place dans un mémorial situé près de la chapelle de la Citadelle de Québec.

# Madame Vanier a éclaté en sanglots à la fin des obsèques à Québec

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — C'est par une scène émouvante que se sont terminées, hier, dans la capitale provinciale, les secondes funérailles d'Etat du gouverneur général du Canada, M. Georges-P. Vanier.

La femme du défunt gouverneur général a éclaté en sanglots alors que les huit porteurs transportant le cercueil de son mari se dirigeaient vers l'entrée de la crypte de la basilique de Québec.

Une atmosphère de solennité inhabituelle régnait sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en face de la basilique, lorsque l'incident s'est produit.

La place de l'Hôtel-de-Ville est un endroit généralement bruyant et achalandé. Plusieurs rues y convergent et de nombreux magasins et édifices commerciaux s'y trouvent.

**800 soldats occupaient la place**

Cependant, ce matin, le décor habituel était disparu. Aucune automobile ne circulait et plus de 800 soldats occupaient la place, au garde-à-vous sous un soleil radieux.

Lorsque les funérailles ont été terminées, les cloches de la basilique se sont mises à sonner à toute volée. Puis, les huit porteurs transportant la dépouille mortelle de M. Vanier sont sortis de la basilique suivis de Mme Vanier et des membres de sa famille.

Les membres du Royal 22e Régiment ont alors rendu une dernière fois les honneurs à celui qui fut leur chef pendant des années.

Immédiatement après, la fanfare du régiment a joué "le Dernier Repos". Une minute de silence a ensuite été observée et un soldat a enfin joué à la trompette "le Réveil."

C'est à ce moment, se rappelant sans doute plusieurs souvenirs, que Mme Vanier n'a pu retenir son chagrin.

L'épouse du gouverneur général, qui était au bras d'un de ses fils, s'est essuyé les yeux puis est entrée dans la crypte où elle s'est recueillie une dernière fois devant la dépouille de celui qui fut pendant plus de 45 ans son compagnon de tous les jours.

Pendant la cérémonie des funérailles, Mme Vanier avait également manifesté à quelques reprises des signes de fatigue et porté un mouchoir à ses yeux.

Immédiatement après avoir assisté à la sépulture de son mari, Mme Vanier a regagné le train qui l'avait amenée la veille à Québec.

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, ainsi que le chef de l'Opposition à la Chambre des communes, M. John Diefenbaker, ont regagné, pour leur part, la capitale fédérale par avion pour être présents à la reprise des travaux de la session cet après-midi.

Une foule nombreuse, composée surtout de hauts dignitaires, a assisté aux dernières cérémonies. En plus des personnalités politiques, plusieurs hauts gradés des forces armées canadiennes, dont le général Jean-Victor Allard étaient présents.

Les secondes funérailles d'Etat, tout comme celles d'Ottawa, se sont déroulées selon les nouveaux rites liturgiques à la demande de la famille Vanier.

La dépouille de M. Vanier reposera maintenant jusqu'au mois de mai dans la crypte de la basilique de Québec, jusqu'à ce qu'on lui ait préparé une place dans un mémorial situé près de la chapelle de la Citadelle de Québec.

Un ossuaire, contenant les restes de quatre gouverneurs de la Nouvelle-France: Frontenac, Vaudreuil, Jonquière et Callière, se trouve dans cette crypte.

Les secondes funérailles de M. Vanier, tout comme celles d'hier à Ottawa, se sont déroulées selon les nouveaux rites liturgiques décidés lors du Concile. Des vêtements blancs exprimant la joie de la Résurrection ont d'abord été employés au lieu de vêtements noirs et violets et ce à la demande de la famille Vanier. Des oraisons et des psaumes différents de ceux que l'on entend généralement ont de plus été récités.

## Le juge Taschereau représentait la reine

*de notre bureau d'Ottawa*

Comment peut-on expliquer l'absence de toute représentation royale aux obsèques du gouverneur général Georges Vanier ?

Cette question, fort délicate, a été soulevée dès l'ouverture de la séance des Communes, hier, par nul autre que le chef conservateur John Diefenbaker.

"Je ne sais pas s'il s'agit d'une question convenable, a dit le premier ministre, mais elle a été posée."

"Je suis entré en communication avec le palais de Buckingham immédiatement après le décès du gouverneur général. Je regrette d'avoir à faire rapport de cela à ce moment-ci mais je dois noter qu'après la prestation de serment de l'administrateur, le juge en chef Robert Taschereau, sa majesté était représentée par cet administrateur qui a tous les pouvoirs du gouverneur général et il représente la reine."

"Je crois, a poursuivi le chef du gouvernement, que c'était la procédure à suivre. Il incombait au gouvernement de l'Angleterre de déterminer comment il serait représenté aux obsèques... Et il l'était."

C'est évidemment la présence du vice-président des Etats-Unis, délégué aux funérailles par le président Johnson, qui mit en évidence l'absence d'un représentant ministériel ou royal aux obsèques.

## Service funèbre à Paris lundi

**PARIS (Reuter) — Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Maurice Couve de Murville, assistera lundi au service funèbre célébré à Paris en l'honneur du gouverneur général Georges Vanier, décédé dimanche.**

**M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles, représentera le président de Gaulle au service.**

**Mgr Jacques Garneau, aumônier militaire du deuxième Corps de l'armée canadienne au cours de la seconde Guerre mondiale, prononcera l'oraison funèbre.**

**Un détachement du Royal 22e Régiment, dont le gouverneur Vanier était l'un des membres fondateurs et qu'il a plus tard commandé, assistera à la cérémonie. Un clairon du 22e sonnera la diane.**

## Le juge Simard rend hommage au général

*de notre bureau de Québec*

Le juge Gérard Simard, de la Cour des sessions de la paix, a rendu hommage, hier, au général Vanier, au moment où il montait sur la Banc pour présider l'appel du "rôle".

"En guise de liminaire et avant l'appel du rôle, a-t-il dit, l'on me saura gré d'ouvrir une parenthèse en vue d'évoquer pieusement, à l'égal au reste de l'élite d'une partie du monde civilisé, l'émouvante mémoire d'un grand disparu, feu Son Excellence notre gouverneur général Georges P. Vanier.

"Deuil universel s'il en fut jamais. En effet, dans toutes les zones d'action où il a évolué, soit comme soldat de carrière étincelante, soit à titre de diplomate de haute volée, soit enfin en qualité de haut fonctionnaire éprouvé, partout et sur tous les plans, il a conquis de haute lutte l'estime universelle des milieux où s'est exercée son activité créatrice.

"Et pour nous surtout dont il partageait l'origine ethnique, ce deuil s'avère doublement douloureux. Grand mystique au surplus, c'est là le trtait d'achèvement de la physionomie morale de sa haute et très attachante personnalité devant laquelle, et d'un commun accord, nous devons respectueusement nous incliner.

## Le successeur sera nommé "aussitôt que possible" — Pearson

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré hier qu'il nommera un nouveau gouverneur général "aussitôt que possible" mais il n'a pas indiqué quel pourra être ce choix.

Après une séance du cabinet, M. Pearson a indiqué aux journalistes que la question du successeur de M. Georges Vanier n'a pas été discutée.

Il a refusé de commenter les requêtes de groupements féminins voulant que la veuve du général Vanier soit désignée à ce poste.

Il a également été question ces derniers jours que M. Roland Michener, haut commissaire de l'Inde, soit nommé à cette fonction.

Des sources indiquaient que M. Michener, âgé de 66 ans, un habile président de la Chambre sous le gouvernement conservateur, recevrait l'appui de quelques-uns des ministres du cabinet.

En ce qui concerne la nomination possible de Mme Vanier, tout indique cependant que ce ne serait pas là une sage décision, si l'on considère l'émotion qu'a causé d'un bout à l'autre du pays le décès de son époux.

Alors que le nom de M. Michener a été le plus fréquemment mentionné dans les spéculations quelques autres noms ont été mis de l'avant: M. George Drew, ancien chef conservateur, le Dr Wilder Penfield, neurologue de Montréal, et le sénateur W. Ross MacDonald, ancien président de la Chambre.

# La grève du bâtiment est évitée

par André BELIVEAU

La grève des travailleurs de l'industrie de la construction n'aura pas lieu.

Grâce à la médiation du sous-ministre du Travail, M. Réal Mireault, et de l'assistant surintendant des assurances, M. Jacques Casgrain, une entente est en effet intervenue peu avant 4 h. ce matin entre les représentants du Syndicat de la construction de Montréal (CSN), ceux du Conseil des métiers du bâtiment et de la construction de Montréal et banlieue (FTQ) et ceux de l'Association de la construction de Montréal — association patronale — au sujet de l'administration du régime d'assurance-accident-maladie des 50,000 travailleurs de cette industrie dans la région métropolitaine.

Le Conseil des métiers menaçait de déclencher la grève à 7 h. ce matin si on n'en arrivait pas à un accord avant cette heure-limite. C'est donc par une marge de trois heures seulement que l'arrêt de travail a été évité, grâce à d'intensives négociations qui se sont poursuivies presque sans arrêt depuis hier matin jusqu'à l'aube aujourd'hui.

Aux termes de l'accord, les parties conviennent de confier l'administration du régime d'assurances au Comité conjoint de l'industrie de la construction de Montréal, organisme composé de représentants de l'association patronale et des deux syndicats.

Le Comité conjoint devra cependant, pendant une période d'un an, s'adjoindre une société de conseillers en gestion — sur le choix de laquelle les parties contractantes se seront mises d'accord au plus tard le 15 mars — afin d'assurer le meilleur fonctionnement possible, en utilisant au maximum le personnel et l'équipement du comité, du système requis pour l'administration des régimes de vacances, de pension, d'assurance-vie et en priorité d'assurance-accident-maladie, y compris le test d'admissibilité.

MM. Mireault et Casgrain ont recommandé en outre que la société de conseillers en gestion reçoive pleins pouvoirs du Comité conjoint pour l'accomplissement de sa tâche et soit rémunérée par le comité.

Si les parties ne peuvent s'entendre sur le choix de cette société dans le délai prévu, M. Casgrain la désignera lui-même le 16 mars.

C'est également M. Casgrain qui tranchera en dernier ressort tout litige survenant quant à l'interprétation des termes de l'entente.

A la suite de la signature de l'accord, chacun des deux syndicats rivaux a exprimé sa vive satisfaction et a proclamé qu'il venait de remporter "une grande victoire".

Le Syndicat de la construction (CSN) se réjouit de ce que l'administration du programme d'assurances "demeure entre les mains du Comité conjoint", comme il le réclamait de concert avec l'association des employeurs.

De son côté, le Conseil des métiers (FTQ) se félicite de ce que, "à toutes fins pratiques", ce soit l'industrie privée qui soit chargée de cette administration. "Nous prétendions que le Comité conjoint n'était pas en mesure de se charger de l'administration du régime, a déclaré l'administrateur du Conseil, M. Roger Perreault. Le médiateur nous a donné raison en recommandant que le Comité conjoint s'adjoigne des conseillers de l'industrie privée non seulement pour le régime d'assurance - accident -maladie, mais aussi pour les programmes de pension, de vacances et d'assurance-vie, et que ces conseillers jouissent des pleins pouvoirs."
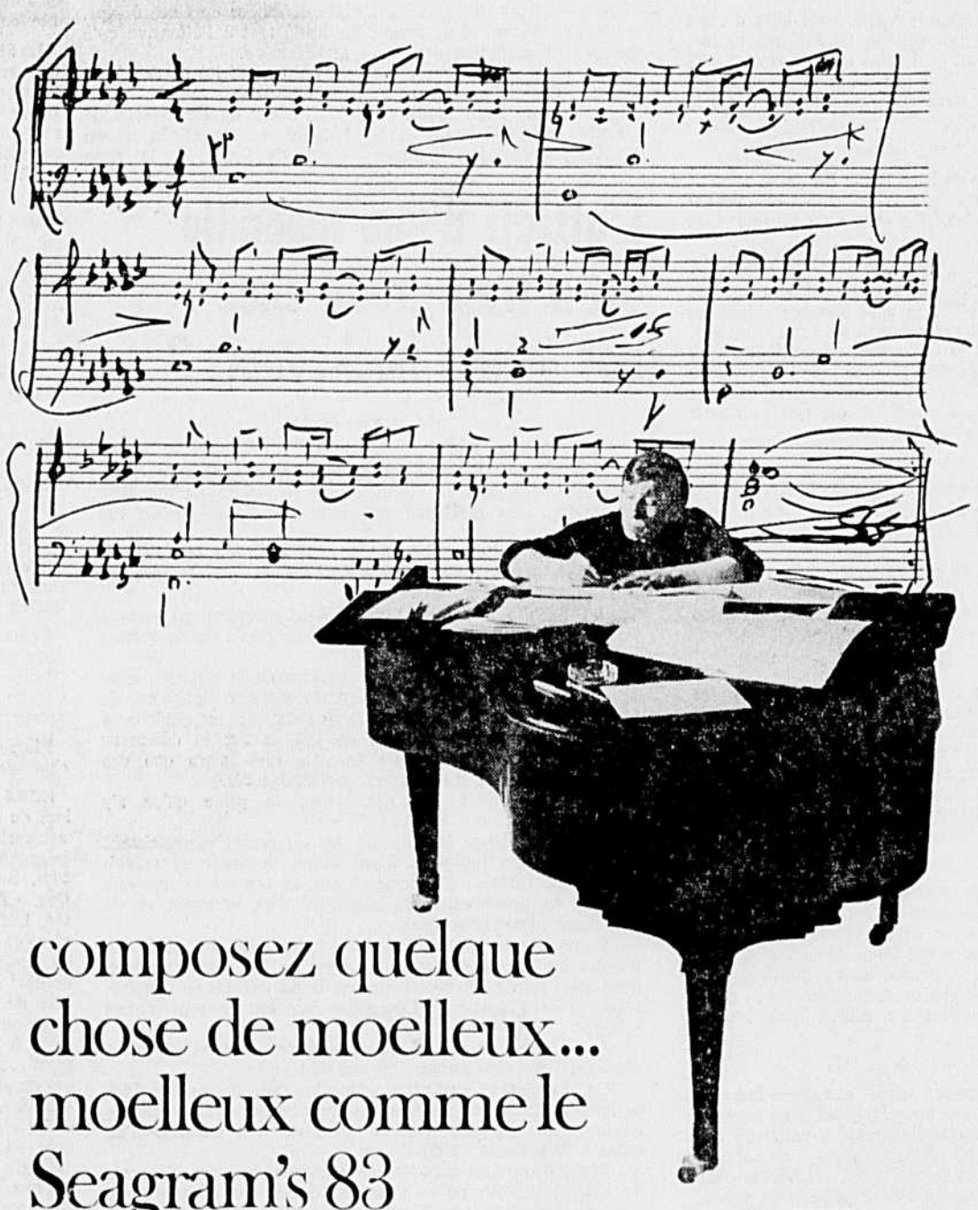
composez quelque chose de moelleux... moelleux comme le Seagram's 83

Comment interpréter en musique le terme moelleux ? Voilà comment Franck Dervieux, compositeur avant-gardiste montréalais, transpose en sons mélodieux le goût riche et moelleux du Seagram's 83. Si vous n'avez pas ce talent, contentez-vous d'en apprécier le goût.

Une simple gorgée de 83 vous livrera le goût moelleux de ce whisky plus que toute mélodie, si belle soit elle.

LE MOELLEUX SEAGRAM'S 83

façonne depuis 1883 la bonne renommée du whisky canadien

# QUE FONT-ILS AUJOURD'HUI?

## ERNIE McCULLOCH

Le Canada a produit une pléiade de brillants skieurs. Evidemment, le climat rigoureux de notre beau pays favorise ce sport. Au cours des dernières années, la belle tenue de nos skieuses, Lucile Wheeler, Ann Heggtveit et Nancy Greene, a fait du Canada une puissance mondiale du ski.

Et nos skieurs? Il est vrai que les skieurs canadiens n'ont guère brillé sur la scène internationale depuis plusieurs années. Mais tel ne fut pas toujours le cas.

En effet, il y a une quinzaine d'années, Ernie McCulloch a fait honneur à notre pays dans les grandes compétitions internationales. En 1949, il a gagné le slalom et le combiné du Kandahar du Québec, face à la forte concurrence des membres de l'équipe française de ski. Deux fois, Ernie a mérité les honneurs de la coupe Herman, une autre compétition d'envergure internationale. Finalement, en 1952, à Stowe, Vermont, McCulloch a remporté sa dernière grande victoire en battant les cinq meilleurs skieurs olympiques. Ses victoires, en 1949 et 1952, lui ont procuré ses plus vives émotions dans le sport.

Ernie, qui est professionnel depuis nombre d'années, est aujourd'hui directeur de l'école de ski du Mont Tremblant et conseiller technique de la revue SKI. Agé de 41 ans, il vit au Mont Tremblant en compagnie de son épouse et de leur fillette.

Il ressent une grande satisfaction à aider les jeunes à devenir de bons skieurs. Et il en a mis plusieurs sur la bonne piste!

Jacques BARRETTE

# Nancy Greene partira en 15e place à Franconia

FRANCONIA, New Hamshire (AFP) — Voici l'ordre des départs de l'épreuve de descente des championnats nord-américains de ski qui sera disputée aujourd'hui à Franconia :

**Descente féminine :**

1 — Isabelle Mir (France); 2 — Anniesosali Cayd (Suisse); 3 — Traudl Hecher (Autriche); 4 — Cathy Nagel (USA); 5 — Annie Famose (France).

6 — Suzanne Chaffee (USA); 7 — Madeleine Wuilloud (Suisse); 8 — Olga Paal (Autriche); 9 — Edit Hiltbrand (Suisse); 10 — Erika Schinegger (Autriche).

11 — Heidi Zimmerman (Autriche); 12 — Guistina Demetz (Italie); 13 — Florence Sturer (France); 14 — Marielle Goitschell (France); 15 — Nancy Greene (Canada).

**Descente masculine :**

1 — Jules Melquiond (France); 2 — Jean-Claude Killy (France); 3 — Léon Lacroix (France); 4 — Guy Perrillat (France); 5 — Ivo Mahlknecht (Italie).

6 — Heini Messner (Autriche); 7 — Gerhart Nenning (Autriche); 8 — Dennis McCoy (USA); 9 — Werner Bleiner (Autriche); 10 — Karl Schranz (Autriche).

11 — Andres Sprecher (Suisse); 12 — Hans Peter Rohr (Suisse); 14 — Jim Barrow (USA); 15 — Jos Minsch (Suisse).

# Tournoi de hockey mineur à l'aréna Maurice Richard

Douze équipes de hockey de catégorie midget de la ligue des parcs de Montréal et deux équipes de Ville Saint-Michel se disputeront les honneurs d'un tournoi de hockey à compter de lundi soir prochain, le 13 mars, à l'aréna Maurice-Richard.

Le motif qui a incité les responsables du hockey au service des parcs à organiser cette compétition, est la fin imprévue de la saison du hockey pour les jeunes de cette catégorie.

Rappelons que 96 équipes appartenant aux autres catégories, atome, mosquito, pee-wee et bantam, participeront aux compétitions CJMS—Montréal-Matin. La direction a alors décidé d'organiser un tournoi spécial à l'intention des joueurs de 16 et 17 ans, vu l'annulation des séries de fin de saison. Voici le programme :

**Lundi, 13 mars**

1—7 h. 00 : Saint-Mathieu Rosemont vs Saint-Ambroise;
2—8 h. 15 : Saint-Bernardin vs J. S. Hochelaga;
3—9 h. 30 : Saint-Louis vs Imm.-Conception;

**Mardi, 14 mars**

4—7 h. 00 : Ahuntsic vs Olympic S.A.;
5—8 h. 15 : Saint-Michel vs Saint-Alphonse;
6—9 h. 30 : Saint-Edouard vs Sainte-Claire;

**Mercredi, 15 mars**

7—7 h. 00 : Gagnant 1 vs Gagnant 2;
8—8 h. 15 : Gagnant 3 vs N.D.V.;
9—9 h. 30 : Gagnant 4 vs Saint-Jean-de-Matha.

**Jeudi, 16 mars**

10—7 h. 30 : Gagnant 5 vs Gagnant 6;
11—8 h. 45 : Gagnant 7 vs Gagnant 8;

**Vendredi, 17 mars**

12—7 h. 30 : Gagnant 9 vs Gagnant 10.

**Dimanche, 19 mars**

13—2 h. 00 : Finale.

**Choisissez votre Scotch aussi soigneusement que votre yacht**

Achetez-vous un yacht en considérant surtout sa performance plutôt que son apparence? Si oui, votre Scotch sera sans doute le Black & White.

Pourquoi?

Parce que vous êtes judicieux et que pour vous, c'est le *contenu* qui compte.

Et, qu'est-ce que contient une bouteille de Black & White? Doux mélange - saveur unique - goût exquis.

Ce whisky réputé est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par et pour des gens qui aiment le Scotch...

Ainsi en est-il des marins d'eau douce.

**'BLACK & WHITE'**
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"

Fournisseurs attitrés de Sa Majesté
James Buchanan & Co. Ltd.
Distillateurs de Scotch Whisky


# Willie Davis fustige son ex-coéquipier Maury Wills

VERO BEACH, Floride. (PA) — Le voltigeur Willie Davis, des Dodgers de Los Angeles, a déclaré Hier que le départ de Maury Wills pourrait aider les Dodgers plutôt que leur nuire cette saison.

On sait que Wills est passé aux Pirates de Pittsburgh en retour de Bob Bailey et Gene Michael.

"La perte de Maury n'est pas si grave et elle pourrait bien nous aider. Ce n'était pas un mauvais gars, mais plusieurs joueurs ne l'aimaient pas et j'en étais un.

"Je crois que Maury avait la tête enflée, car il tentait toujours d'exercer une influence plus grande qu'il en avait. Son absence pourrait peut-être nous nuire, mais, d'autre part, elle ne sera pas si énorme . . .

"Il savait que je ne l'aimais pas, car je le lui ai dit personnellement. Je le respectais en tant que joueur, mais je ne pouvais le digérer en tant qu'homme."

Davis a ajouté que certains Dodgers n'aimaient guère Tommy Davis, passé aux Mets de New York en retour de Ron Hunt.

"Tommy en était un autre qui avait ses problèmes et les faisait partager par les autres."

Willie n'a pas voulu le mentionner, mais le plus grand reproche fait à Tommy fut sa façon de prendre les choses aisément pendant deux ans en se remettant d'une fracture à une cheville.

Davis a conclu que l'acquisition de Hunt améliorerait certes le champ intérieur et a ajouté que la puissance au bâton de l'équipe devrait être meilleure que la saison dernière alors que les Dodgers ont remporté le championnat de la ligue Nationale avec une moyenne d'équipe de .256.

**Marichal fait toujours la grève**

Le gréviste Juan Marichal, des Giants de San Francisco, a donné signe de vie, hier mais le lanceur victorieux dans 25 rencontres l'an dernier n'a pas accepté les termes de l'équipe. Il demande rien de moins que $125,000.

Le vice-président Chub Feeney a révélé qu'il avait rejoint Marichal à son domicile à la République Dominicaine, mais que les positions entre les deux parties n'avaient pas sensiblement varié.

**Brillant début de Mickey Mantle**

C'était hier le début des activités dans la ligue Pamplemousse. Et le "premier but" Mickey Mantle, des Yankees de New York, n'a pas tardé à se faire valoir à son nouveau poste. Mantle a effectué huit retraits, et son attrapé aux dépens de Bernie Allen n'avait rien d'ordinaire. C'est un circuit de Chet Trail qui a permis aux Yankees de vaincre les Sénateurs, 8-7.

**Sam McDowell arrêté**

Enfin, à Tucson, Arizona, le lanceur Sam McDowell, roi des retraits au bâton en 1965, a été arrêté sous une accusation d'ébriété.

Le lanceur des Indiens de Cleveland a été arrêté par les policiers William Hogan et Calvin Dotson. Il a été remis en liberté moyennant un dépôt de $10.

# Doug Sanders et Refram sur un pied d'égalité

ORLANDO, Flo. (UPI) — Doug Sanders et Dean Refram, deux golfeurs aux personnalités opposées, ont fait preuve d'autant d'adresse l'un et l'autre, hier, alors que leur ronde de 66 — cinq coups sous la normale — leur a permis de prendre les devants à l'ouverture de l'omnium "citrus" de Floride.

Sanders, victorieux la semaine dernière à Miami et détenteur du 2e rang depuis le début de la saison, a brillé sur les verts en complétant les 18 trous en 25 coups roulés.

Refram, qui est toujours en quête d'une première victoire en six ans sur le circuit américain a entrepris la journée sur le deuxième neuf qu'il a complété en 30 coups. Il a connu des difficultés avec son putting par la suite.

Cette ronde de 66 égale le record du tournoi, vieux de deux ans. Les meneurs détiennent une avance d'un coup sur Arnold Palmer, Gary Player, Don January et Jay Hebert.

Au total 35 golfeurs ont réussi à améliore la normale du parcours Rio Pinar. L'an passé, seulement douze participants avaient joué au-dessous de la normale au cours des quatre rondes de la compétition.

Charles Coody et Jack Rule accusent un déficit de deux coups avec des rondes de 68. A 69, on retrouve Gene Littler, Bruce Devlin, Harold Kneece, Gardner Dickinson, Billy Farrell, Bob Johnson, Chris Blocker, Bert Yancey et Kermit Zarley.

Le champion de l'an dernier, Lionel Hebert a dû se contenter d'une ronde de 71, de même que Jack Nicklaus, qui a gâché sa journée en ratant plusieurs coups roulés de courte distance.

"Il semble que j'ai perdu confiance sur les verts. Je n'ai pu effectuer mes coups roulés avec mon assurance coutumière", a dit Refram.

# Jim Hill est réélu

L'Union de football-rugby du Québec (QRFU) s'est dotée de son 85e bureau de direction hier, alors que le président Jim Hill s'est vu accorder un 2e mandat consécutif.

Tous les membres de l'exécutif ont été réélus. Il s'agit des vice-présidents Ed Smith et Cyril White, du secrétaire Stan White, et du trésorier Norm Gillespie.

Les directeurs seront Doug Wilmut, Ray Binmore, Terry Gilliad, Jim Bennett, Stan Rose et Dick Black, tous réélus, et les nouveaux-venus Tony Berwanger et Brennan McGuire.

La ligue junior ne comprend plus que trois clubs, avec le retrait des équipes de Ville Mont-Royal et Verdun. Ce sont le NDG, le Easton et le West Island.

Le retrait du St-Lambert laisse la section senior avec trois équipes également, le Montréal-Nord, le Hawkesbury et le Châteauguay.

# Le tournoi mosquito débute à Montréal-Nord

Le coup de sifflet de venderdi soir, à 7 h. 30, mettra en branle toute l'organisation du troisième tournoi provincial mosquito, à Montréal-Nord.

Rien ne fut négligé pour assurer un franc succès à cette compétition qui ne cesse de prendre du prestige et qui soulève les foules.

Le jeu spectaculaire de ces jeunes vedettes de 8 à 11 ans, qui viennent de tous les coins de la Province, saura procurer aux spectateurs une satisfaction qu'ils ne peuvent trouver dans le sport professionnel.

Le premier week-end sera le plus intéressant alors que la majorité des équipes venant de l'extérieur de Montréal disputeront leurs matches. Les équipes de Montréal et des environs qui, l'an passé ne pouvaient évoluer contre les équipes de l'extérieur, devront redoubler d'ardeur alors que plusieurs clubs affiliés à la Confédération des Loisirs du Québec sont acceptés dans la classa AA.

Tous les matches seront disputés à l'Aréna de Montréal-Nord, durant les fins de semaine, à l'exception de quelques matches au début de la semaine. Vous pourrez assister à 12 rencontres par jour.

Afin de ne pas nuire aux études des jeunes, les autorités du tournoi ont décidé que durant la semaine, il n'y aurait que trois matches par soir, c'est-à-dire à 6 h. 30 p.m., 7 h. 39 p.m. et 8 h. 30 p.m.

# Frank Shaughnessy, père, se remet d'une opération

Francis "Shag" Shaugnessy, l'ancien président de la ligue Internationale de baseball, "se remettait bien", a-t-on rapporté hier, après avoir eu la jambe amputée au-dessus du genou jeudi dernier.

Frank Shaughnessy, fils, de Montréal, bien connu dans les milieux du golf et de l'olympisme, a déclaré que son père souffrait d'une mauvaise circulation et que les médecins avaient jugé nécessaire de lui amputer le membre.

"Mon père avait un artère bloqué et a subi une dure opération", a déclaré Shaughnessy. "Au début les médecins pensaient lui amputer la jambe au genou, mais un caillot de sang s'était formé au-dessus du genou..."

L'on ne peut prévoir combien de temps M. Shaughnessy, le père, devra demeurer à l'hôpital.

Il aura 84 ans le 8 avril, et a contribué à de nombreuses activités sportives ici et aux Etats-Unis durant près de 70 ans.

Il a joué au football et au baseball à l'Université Notre-Dame, à South Bend, Ind., au tout début du siècle, et a joué du baseball professionnel dans la ligue Américaine avec les Athlétiques de Philadelphie et les Sénateurs de Washington après avoir terminé ses études.

Shaughnessy fut le premier instructeur de football salarié à l'Université McGill durant les saisons 1912 et 1913, un poste qu'il conserva pendant près de 25 ans. En plus il géra des clubs de baseball d'Ottawa.

Il fut aussi gérant général des Royaux de Montréal, de la ligue Internationale, et prit sa retraite il y a plusieurs années comme président de ce circuit, après 24 ans à ce poste.

En 1962 il était nommé commissaire du baseball mineur et demeure membre du comité du temple de la renommée et des règlements.

## Montréalais aux Jeux universitaires

EDMONTON, (PC) — Trois jeunes Montréalais seront parmi les représentants du Canada aux prochains Jeux universitaires de Tokyo. Les jeux se dérouleront du 26 août au 3 septembre.

Ce sont les judokas Charles Maingon (Université McGill) et Mamoru Oye (Université de Montréal), en plus du gymnaste Gilles Brière (Université de Montréal).

Ron Powell, de l'Université de l'Alberta, et l'instructeur Ray Kelly, du même endroit, compléteront les cadres de l'équipe de judo.

C'est Geoff Elliot, de l'Université de l'Alberta, qui dirigera l'équipe de gymnastique. Les autres membres sont Rick Danielson, de l'Université de l'Alberta, et Bill Mackie, de l'Université de la Colombie-Britannique.

# Buddy Rogers contre Moquin

Eddie Auger qui a fait un retour dans l'arène il y a deux semaines a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer Manuel Cortez dans l'une des préliminaires au centre sportif Paul Sauvé lundi prochain, le matchmaker Bob Langevin a complété le programme en organisant un combat entre Gino Brito et Mt Gilmore.

L'action ne devrait pas manquer lundi. Il y aura six combats en tout.

Le bouillant Johnny Valentine de St-Louis fera un retour à Montréal. Il a accepté de rencontrer Maurice Lapointe de Montréal.

"Nature Boy" Buddy Rogers qui s'attaquera à Larry Moquin dans l'une des deux finales, a eu un entretien téléphonique avec Langevin hier. Il s dit qu'il arrivera à Montréal seulement dimanche matin.

Quant à Sweet Daddy Siki, il est déjà à Montréal. Il s'entraine avec ardeur en vue du combat qu'il disputera contre Edouard Carpentier.

Johnny Rougeau et Jacques Rougeau, deux lutteurs scientifiques en auront plein des mains lorsqu'ils feront face à Terry et Ronnie Garvin.

Le programme de lundi suscite tellement d'intérêt que l'on prévoit une assistance de 4,000 personnes.

téléphoto UPI

**Nouveauté dans le monde du nautisme**

Les visiteurs au prochain Salon du Sportsman auront l'occasion de voir un grand nombre de nouveautés, mais ce kayak pliant ne sera malheureusement pas sur les lieux. Aucun outil n'est nécessaire, et il pèse 20% de moins que le kayak conventionnel. Il s'agit là d'une invention venant d'Angleterre.

# L'Ontario défait l'Alberta au championnat de curling

HULL, (PC) — Quatre équipes ont encore des chances dans la course au championnat de curling masculin du Canada alors que la compétition entre dans la phase finale, mais plusieurs surprises devront être enregistrés si l'Ontario n'est pas couronnée grande championne.

Les représentants ontariens bénéficient d'une exemption en dixième ronde, ce matin, et ils affichent un dossier de huit victoires contre un seul revers. En dernière ronde, ils affronteront l'Ile-du-Prince-Edouard, dont la fiche est de trois victoires et cinq échecs.

La Saskatchewan, qui a un dossier de sept victoires et un revers en huit rencontres, aura comme adversaire l'Ile-du-Prince-Edouard en matinée et le Manitoba en dernière ronde. Le Manitoba partage le troisième échelon avec l'Alberta, ayant toutes deux remporté six victoires et subi deux échecs en huit matches.

L'Alberta, championne l'an dernier, n'avait pas connu la défaite avant les matches d'hier, mais l'équipe dirigée par Ron Northcott a dû s'incliner par 7-5 devant la Saskatchewan et par 8-7 en prolongation, contre l'Ontario.

Le Québec a remporté une victoire de 7-5 contre l'Ile-du-Prince-Edouard, hier, avant de subir un cuisant revers de 14-4 aux mains du Manitoba en soirée.

Voici le classement :

| | J | G | P |
|---|---|---|---|
| Ontario | 9 | 8 | 1 |
| Saskatchewan | 8 | 7 | 1 |
| Alberta | 8 | 6 | 2 |
| Manitoba | 8 | 6 | 2 |
| C.-Britannique | 9 | 5 | 4 |
| Québec | 8 | 3 | 5 |
| I.-P.-Edouard | 8 | 3 | 5 |
| Nouvelle-Ecosse | 8 | 3 | 5 |
| Terre-Neuve | 8 | 2 | 6 |
| Nord Ontario | 8 | 1 | 7 |
| Nouveau-Brunswick | 8 | 1 | 7 |


**Servez la véritable**

Polmos

**VODKA POLONAISE!**

C'est la Polmos Wodka Wyborowa. Certains disent qu'ils la boivent pure et glacée, afin de la savourer à son mieux. D'autres la mélangent à leur cocktail préféré. Mais quelle que soit la façon de la servir, cet alcool doux et limpide possède une saveur délicate particulière. Mais soyez sûr que c'est de la Polmos Wodka Wyborowe de Pologne — les gens qui ont inventé la vodka.

En vente à tout
MAGASIN de la REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
Code No 375A Prix $6.40
McGUINNESS DISTILLERS (AGENCIES) LTD.



# Horaire des courses à CKAC

**lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi**

6 h.50 a.m. — Résultats de la veille

**lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi**

6 h. 15 p.m.— Revue des courses par Bob Chicoine
9 h. 03 p.m.— Résultats des deux premières courses
10 h. 03 p.m.— Résultats des 3e, 4e et 5e courses
11 h. 08 p.m.— Résultats des neuf premières courses
11 h. 20 p.m.— Description de l'Exacta, en direct

**dimanche**

12 h.05 p.m.— Résultats de la veille et Revue des courses par Bob Chicoine
3 h. p.m.— Résultats des deux premières courses
4 h. p.m.— Résultats des 3e, 4e et 5e courses
5 h. p.m.— Résultats des 7e, 8e et 9e courses
5 h.20 p.m.— Description de l'Exacta, en direct

**"C'EST UN DEPART!" CE SOIR à BLUE BONNETS**

**Une gracieuseté de:**
**BOISCLAIR AUTOMOBILE INC.**
**5510 est, Boul. Métropolitain**
**Tél. 259-4611**

CKAC/73

CAHIER No 4 / PAGES 37-48 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 58

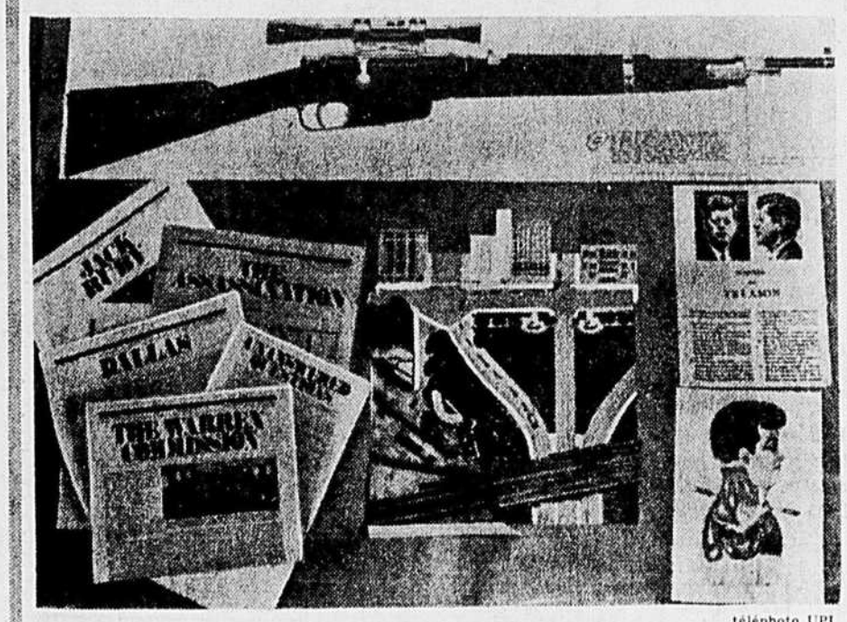

téléphoto UPI

## Pour le limier d'occasion, le "jeu de Dallas"

Un nécessaire permettant de reconstituer l'assassinat du président John F. Kennedy sera mis en vente en Grande-Bretagne le 23 mars prochain au coût de $1.90. Ce "jeu" ci-haut surnommé le "Jackdaw Special" fournit aux lecteurs des modèles à l'échelle de l'endroit de l'assassinat, de multiples renseignements et un dessin grandeur nature du fusil Mannlicher-Carcano dont se serait servi Lee Harvey Oswald.

# *M. "Tout le monde" pourra, en s'amusant, reconstituer l'assassinat de Kennedy*

*LONDRES (UPI) — Un nécessaire, permettant à toute personne qui le désire, de reconstituer l'assassinat du président Kennedy, sera mis en vente sur le marché britannique le 23 mars, a-t-on annoncé hier.*

*Publié par la maison Jonathan Cape, le nécessaire, surnommé "The Jackdaw Special", coûte environ $1.90, et comprend des modèles à l'échelle de l'endroit de l'assassinat et tous les renseignements nécessaires.*

*Il y a également un dessin grandeur nature du fusil Mannlicher-Carcano dont se serait servi Lee Harvey Oswald pour tuer le président.*

*Le nécessaire doit être mis sur le marché le même jour que les éditions "Penguin" publieront leur édition brochée du volume de Mark Lane, "Rush to Judgment", portant sur cet assassinat.*

*Les trois auteurs de ce nécessaire sont Michael Rand, Howard Loxton et Len Deighton, ce dernier, auteur de récits criminels et d'espionnage, tels "Funeral in Berlin" et "The Ipcress File".*

*Au cours d'une conférence de presse hier, Deighton a précisé que le nécessaire, en dépit de son aspect macabre, ne porte aucunement atteinte au bon goût. "Tout ce qui peut aider les lecteurs à résoudre cet assassinat par eux-mêmes est dans l'esprit d'une enquête publique", a-t-il ajouté.*

*Entre autres accessoires, le nécessaire comprend un plan colorié et un modèle en papier de la Place Dealey à Dallas, où a eu lieu l'assassinat ; une photo de l'attentat même, du photographe James Altgens de la Presse associée. La transcription d'une partie du témoignage officiel de Mme Jacqueline Kennedy devant la Commission fédérale. Un rapport du Service secret, précisant que Lee Harvey Oswald était un "informateur" du FBI. Une thèse sur les "questions demeurées sans réponse", les problèmes présentés dans la preuve, y compris les diverses théories au sujet des projectiles qui ont atteint le président Kennedy. Et enfin des tracts explicatifs sur Kennedy, Dallas, l'assassinat, la Commission Warren et Jack Ruby, meurtrier de Lee Harvey Oswald.*

# Allemagne: la scission éclate dans le parti NDP, dont le chef expulse huit dirigeants

BREME, Allemagne de l'Ouest — (Reuter) — Une lutte entre factions rivales au sein du parti national-démocrate d'Allemagne de l'Ouest (NDP) a éclaté au grand jour aujourd'hui à la suite de l'expulsion de huit dirigeants, à quelques semaines des élections cruciales dans deux Etats de la République fédérale.

M. Fritz Thielen, président de ce parti allemand d'extrême-droite, a expulsé son adjoint, Adolf von Thadden, Otto Hess, un des membres du conseil de direction, et six autres dirigeants en vue, tous très proches de M. Thadden.

Selon les observateurs politiques à Bonn, le conflit met aux prises les éléments extrémistes et les éléments modérés, dirigés par M. Thielen.

M. Thadden, âgé de 44 ans et rejeton d'une famille aristocratique prussienne, a milité dans des formations d'extrême-droite depuis la fin de la guerre et était généralement considéré comme le dynamo intellectuel du parti national-démocrate.

De son côté, Otto Hess, âgé de 57 ans et ancien lieutenant-colonel dans les unités d'élite nazies pendant la guerre, était un orateur de marque dans les réunions du parti nazi. Il s'était inscrit à ce parti en 1930.

Rappelons que le parti national-démocrate avait augmenté sa représentation dans les Assemblées législatives des Etats (Laender) de Bavière et de Hesse, aux élections de l'an dernier. Ses dirigeants comptaient améliorer davantage la position de leur parti au cours des élections qui doivent se dérouler le 23 avril prochain dans les Etats du Schleswig-Holstein et du Palatinat.

Cependant, les luttes intestines au sein du parti pourraient lui causer un tort immense au cours du scrutin, estiment les observateurs à Bonn.

La décision de M. Thielen d'expulser huit de ses adjoints doit être confirmée dans les soixante jours par l'instance fédérale du parti.

Le conflit au sein du parti a été déclenché par la décision d'un tribunal que l'élection de M. Thadden à la direction du parti en Basse-Saxe était irrégulière. Le tribunal a jugé que le prédécesseur de Thadden, Lother Kuehne, n'avait pas été démis de son poste d'une manière régulière et que par conséquent il était encore à la tête du parti en Basse-Saxe.

M. Thielen, un industriel de Brême, a déclaré que le tribunal avait établi qu'un petit groupe de membres du parti avait agi d'une façon inconstitutionnelle et qu'il avait réagi en conséquence.

Il a ajouté qu'il avait pris cette initiative d'expulser les huit dirigeants pour dissiper tout doute quant au caractère démocratique de son parti.

Les parti national-démocrate préconise l'évacuation de toutes les troupes étrangères d'Allemagne, la fin des procès intentés aux criminels de guerre et l'établissement d'une nouvelle conscience nationale allemande. Les dirigeants du parti rejettent les accusations selon lesquelles ils sont des néo-nazis.

Cependant, le ministre de l'Intérieur, M. Paul Luecke, surveille très étroitement les activités du parti et il pourrait décréter son interdiction, s'il était prouvé qu'il promouvait des buts inconstitutionnels.

## Les affiches murales sont interdites à Pékin

D'après UPI, PA

L'interdiction de placarder des affiches sur les murs de Pékin et l'exhortation de la revue "Drapeau Rouge" aux partisans de Mao au sein de l'armée de ne pas inquiéter les militaires de la faction adverse, sont interprétées aujourd'hui comme une confirmation de la volonté des dirigeants chinois de freiner la purge des éléments antimaoïstes.

Selon les correspondants des journaux japonais à Pékin, la dernière affiche murale à être placardée dans la capitale chinoise annonce que désormais les déclarations, discours et directives des dirigeants communistes ne seront plus rendus publics par voie d'affiche murale. Cette interdiction émane de la Fédération des dirigeants des gardes rouges. Elle fait suite à une autre directive interdisant l'utilisation de tissu rouge pour les brassards des gardes rouges et la vente d'insigne portant l'effigie de Mao Tsé-toung.

De son côté, "Drapeau Rouge", organe du parti contrôlé par les éléments maoïstes, conseille aux partisans de Mao dans l'armée de faire preuve de modération vis-à-vis de leurs collègues.

"Dans certaines régions, où la lutte des classes est particulièrement complexe et aiguë, certains camarades de l'armée ont pu commettre l'erreur d'appuyer la mauvaise faction, écrit la revue.

## Héroïsme au Vietnam, gaminerie à Washington

Lawrence Joel, de Winston Salem, en Caroline du Nord, infirmier militaire avec les troupes USA au Vietnam, attend dans un hôtel de Washington la convocation qui le conduira à la Maison Blanche où le président Johnson épinglera sur sa poitrine la "médaille d'honneur", la plus haute décoration décernée aux héros américains. Lawrence, que l'on voit ci-dessus prenant ses aises, a, en dépit de ses blessures, continué à soigner d'autres blessés, au cours d'un violent combat avec les Vietcongs.

## Le nouveau témoin de Dallas serait soumis au détecteur de mensonges

DALLAS, Texas. (AFP) — L'ancien chauffeur de taxi Ramon Cummings, le nouveau témoin de l'enquête sur le "complot" pour assassiner le président Kennedy, sera interrogé aujourd'hui au bureau de son avocat par un représentant du procureur de Dallas.

Il est possible qu'il soit soumis au test du détecteur de mensonges. Cummings a d'autre part révélé à des journalistes de Dallas qu'il avait en sa possession des textes écrits en russe par Oswald lui-même. Il n'a pas, semble-t-il, indiqué comment ces textes étaient entrés en sa possession.

Me Burl Alexander, adjoint du procureur de Dallas, a précisé que Cummings n'avait travaillé pour la compagnie de taxi qu'entre le premier janvier et le 15 mars 1963. Cependant, il sera difficile de vérifier les dires de Cummings étant donné que la compagnie ne conserve que pendant deux ans les feuilles de routes où les chauffeurs inscrivent les courses qu'ils font.

M. Alexander a également indiqué qu'il avait proposé au FBI d'assister aujourd'hui, à l'interrogatoire de Cummings, mais que ce service avait réservé sa décision. Il s'agira du premier interrogatoire formel de l'ancien chauffeur de taxi par la justice fédérale de Dallas. Cummings, qui travaille maintenant dans une compagnie d'électricité, avait été interrogé brièvement sur son lieu de travail il y a une dizaine de jours.

Ramon Cummings, qui a déjà été interrogé par les enquêteurs du procureur Jim Garrison de la Nouvelle-Orléans, défenseur de la thèse du complot, a affirmé mercredi avoir transporté début 1963 deux fois Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy, dans son taxi à Dallas. Une première fois il aurait pris Oswald en charge au centre de Dallas pour le conduire dans le quartier périphérique d'Irving. Une dizaine de jours plus tard, il l'aurait transporté à nouveau, mais cette fois en compagnie de deux hommes, et avec pour destination le "Carousel", le cabaret de Jack Ruby, meurtrier d'Oswald. Oswald, affirme-t-il, était cette fois là accompagné de David Ferri, le pilote découvert mort chez lui le mois dernier peu après avoir été cité publiquement dans l'enquête du procureur Garrison, et d'un homme âgé, dont certains se demandent s'il ne pourrait pas être M. Clay Shaw, qui a été arrêté ces jours derniers à la Nouvelle-Orléans sur mandat du procureur Garrison.

## Déposition du projet de loi communiste sur le divorce en Italie

ROME. (AFP) — Le groupe communiste de la Chambre italienne a déposé un projet de loi pour l'introduction du divorce dans la législation italienne qui sanctionne l'indissolubilité du mariage conformément aux accords du Latran de 1929 entre l'Etat italien et l'Eglise et n'admet que la séparation legale.

Ce projet sera examiné par la commission de la justice qui a récemment reconnu la "constitutionnalité" du projet de loi présenté par le député socialiste Loris Fortuna pour l'institution du divorce limité à quelques cas nettement définis.

## Collision de deux avions en Ohio: 26 morts

URBANA (UPI, PA) — Tout semble indiquer aujourd'hui que les deux avions qui se sont écrasés hier midi en Ohio, un "DC-9" de la "Trans World Airlines" et un petit avion privé, sont entrés en collision avant de tomber au sol. Au total, 26 personnes ont perdu la vie dans cette cette tragédie : les 21 passagers de l'aérobus, les quatre membres d'équipage et le pilote du petit avion.

Les deux appareils sont tombés à moins de deux milles l'un de l'autre. Les enquêteurs du "Civil Aeronautics Board" qui étaient déjà sur place à la suite de la tragédie de dimanche qui a fait 38 morts, se sont portés sur la scène de ce nouveau désastre.

# Le Vietcong dit que l'escalade des USA ne laisse qu'un choix: la guerre à finir

HANOI — (AFP, UPI) — "Les Etats-Unis continuant opiniâtrement l'escalade et voulant régler le conflit vietnamien par les armes, nous n'avons pas d'autre voie que nous battre jusqu'à la victoire finale. Aussi, pour le moment, la question des négociations ne se pose-t-elle pas", a déclaré hier M. Nguyen Van Tien, représentant du FNL à Hanoï, dans une interview accordée au correspondant de l'agence France-Presse à Hanoï.

"Nous savons, a-t-il poursuivi, que la guerre sera longue et notre conception de la guerre est fondée sur une guerre longue. Nous savons aussi que nous nous heurtons à la nation la plus puissante du camp impérialiste. Nous nous sommes préparés à cela . . . Nous mettrons en jeu toutes les armes que nous possédons et nous suivrons de nouvelles tactiques, à la fois sur les champs de bataille et pour l'attaque des bases arrières des Etats-Unis."

Abordant ensuite la situation politique, le délégué général du Front a dit : "Nous déclarons que le Front est le seul représentant authentique de la population du Sud-Vietnam et que son rôle doit être décisif dans tout règlement du conflit".

M. Nguyen Van Tien a, d'autre part, démenti qu'il y ait eu des contacts entre les Etats-Unis et le FNL. "Toutes les informations faisant état de contacts sont pure invention," a-t-il dit.

Pourtant, une dépêche de Saigon annonce que le Vietcong, désireux d'adoucir les angles, pour en venir à des négociations directes avec les Etats-Unis, a décidé de remplacer Nguyen Huu Tho, à la tête du FNL, par Huynh Tan Phat, le président adjoint.

Cette nouvelle est communiquée par des services secrets anti-communistes appartenant à un pays allié. S'il faut en croire des prisonniers vietcongs, des déserteurs et des documents communistes saisis récemment, cette information est exacte.

On explique que Phat est moins connu que Tho, et qu'advenant des négociations qui échoueraient, Hanoï pourrait se servir de lui comme bouc émissaire et l'écarter de la table des négociations. En fait, il semblerait que, malgré les changements, c'est Tho qui conserve le pouvoir réel.

Phat a 41 ans. Originaire du delta (Sud-Vietnam), il a fait ses études d'architecture en France, et il a eu un bureau d'architecte à Hanoï. Il fut tour à tour prisonnier des Français et de Ngo Dinh Diem.

## "Invasion" de soucoupes volantes au Kansas et en Illinois

D'après UPI

De nombreuses personnes, dont des agents de police, affirment avoir vu dans la matinée de mercredi ou le lendemain matin de mystérieux objets dans le ciel du centre-ouest de l'Illinois et du nord-ouest du Kansas.

Dans cinq comtés du nord-ouest du Kansas, l'étrange objet faisait le même bruit qu'un puissant aspirateur. Un observateur de l'Illinois rapporte pour sa part avoir vu un objet émettant un sifflement.

Un agent de police de Goodland, au Kansas, déclare que l'objet qu'il a vu répandait une vive lueur blanchâtre à l'avant, était doté de feux rouges et ambres sur les côtés et faisait le même bruit qu'un puissant aspirateur.

M. Tom Dreiling, éditeur du Goodland Daily News, a déclaré que pendant ses quatre années dans l'aviation il n'avait jamais connu un type d'avion faisant un bruit semblable.

On a signalé la présence de mystérieux objets volants dans les comtés de Rawlins, Cheyenne, Wallace, Thomas et Sherman, au Kansas de même que dans les comtés de Henry et Knox, dans l'Illinois.

M. Frank Courson, shérif adjoint du comté de Knox, a noté qu'il était dans la force policière depuis 19 ans et qu'il avait été pilote privé pendant trois ans avant de dire que l'objet qu'il avait vu était "très particulier".

# Johnson: ma politique au Vietnam a pour seul critère l'intérêt national

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le président Johnson a déclaré hier qu'il continuerait à diriger la politique des Etats-Unis au Vietnam sans tenir compte des questions de personnalités ou de politique et en ayant pour unique objectif l'intérêt national.

Au cours d'une conférence de presse télévisée à la Maison Blanche, le chef de l'Exécutif a affirmé à ce propos que l'existence d'opinions divergentes n'avait rien d'anormal et qu'il ne voyait rien de mal à ce que sa politique en ce qui concerne le Vietnam fasse l'objet de critiques.

M. Johnson a réfuté les accusations lancées par M. Arthur Schlesinger, ancien conseiller du président Kennedy, qui avait déclaré mercredi que l'administration de Washington ne souhaitait pas réellement négocier la cessation de la guerre au Vietnam en ce moment. Il a affirmé que les Etats-Unis étaient disposés à engager des pourparlers de paix à n'importe quel moment. Il a répété que le gouvernement américain était toujours désireux de rechercher un règlement honorable du problème.

Le président Johnson a ensuite démenti les informations récentes, selon lesquelles son administration aurait durci son attitude à l'égard de la cessation éventuelle des bombardements du Nord-Vietnam en insistant pour qu'Hanoï accompagne celle-ci d'un geste de réciprocité.

D'autre part, le président a réitéré qu'il n'avait toujours pas reçu d'indication démontrant que le Nord-Vietnam soit disposé à prendre une quelconque initiative sérieuse en vue de mettre fin à la guerre. Il a également déclaré qu'il était convaincu que l'Union soviétique souhaitait le rétablissement de la paix au Vietnam, mais à des conditions différentes de celles des Etats-Unis.

**Prochains entretiens sur le Vietnam**

Le président Johnson a annoncé qu'il compte rencontrer le général William Westmoreland, commandant en chef américain au Vietnam, et M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, quelque part dans le Pacifique avant la fin du mois. Il a précisé qu'ils procéderont tous trois à une revue générale de la situation au Vietnam.

M. Johnson a déclaré par ailleurs que M. Henry Cabot Lodge pourrait abandonner ses fonctions s'il en exprimait le désir, mais que, pour le moment, les informations selon lesquelles Washington serait actuellement à la recherche de son successeur ne sont absolument pas fondées.

# La France est prête à renoncer à l'arme atomique si toutes les puissances nucléaires en font autant

PARIS (AFP, UPI) — "La France est prête à renoncer à l'arme atomique si toutes les puissances nucléaires sont disposées à renoncer à cette arme", a déclaré hier soir, à la télévision française,M. Pierre Messmer, ministre français des Armées.

M. Messmer a précisé qu'il faisait "solennellement" une telle déclaration, laissant entendre qu'il était le porte-parole du président de la République.

Bien que cette position ne soit pas nouvelle, c'est la première fois qu'elle est émise aussi nettement et d'une façon officielle dans la campagne électorale française.

Le ministre des Armées a d'autre part souligné que l'arme atomique dont la France s'est dotée, "parce que c'est une arme du XXe siècle", permet une meilleure sécurité au moindre prix. Il a affirmé à ce propos que les crédits militaires n'ont cessé de diminuer dans le budget français depuis huit ans, et qu'ils sont inférieurs à ceux de l'Allemagne fédérale "dont l'armée est du type traditionnel".

La possession de l'arme atomique a également permis, selon le ministre, de réduire de 28 à 16 mois la durée du service militaire et de réduire les effectifs.

Pendant ce temps, à Genève, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fait cause commune hier, dans un effort concerté pour convaincre les nations non-nucléaires qu'elles ont tout à gagner et rien à perdre en signant le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Plusieurs pays, tout particulièrement l'Allemagne fédérale et l'Inde ont exprimé la crainte qu'un tel traité porterait atteinte au développement pacifique de l'énergie atomique.

D'autres pays non-nucléaires réclament une certaine garantie que le projet de traité comprendra des dispositions prévoyant le désarmement nucléaire et général. Ils craignent également qu'en signant ce traité, ils seront à la "merci nucléaire" des USA,de la Grande-Bretagne, de la France, de l'URSS et de la Chine rouge qui est en train de se qualifier à titre de membre du club nucléaire

Des savants occidentaux ont dit hier, aux délégués à la conférence du désarmement, que jusqu'ici les pays dotés de programmes civils d'énergie atomique n'ont aucunement souffert de l'absence d'un programme d'armes nucléaires.

Selon le délégué canadien à la conférence du désarmement, le général E. L. M. Burns, qui a organisé la rencontre entre les savants et les membres de la conférence, les savants sont d'avis que les connaissances acquises par les puissances nucléaires pendant les expériences peuvent également servir à des fins industrielles pacifiques.

Les experts appuient ainsi les positions prises par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis voulant que les pays non-nucléaires n'aient rien à perdre et tout à gagner en signant le traité de non-prolifération.

Par ailleurs, les Etats-Unis poursuivront leurs consultations avec l'Allemagne fédérale et les autres pays membres de l'OTAN sur le projet de traité de non-prolifération, dont le chancelier Kiesinger a souligné l'importance "pour la paix du monde et pour l'avenir et la sécurité du peuple allemand", a annoncé un communiqué à l'issue de l'entretien du chef du gouvernement allemand avec M. William Foster, chef de la délégation américaine à la conférence de Genève.

Cependant les explication de M. Foster n'auraient pas entièrement convaincu ses interlocuteurs allemands parmi lesquels les ministres de la Défense et de la Recherche scientifique, MM. Schroeder et Stoltenberg, qui auraient souligné qu'ils n'adhéreront pas à tout prix au traité, et qu'ils souhaiteraient qu'il soit fait explicitement mention (dans le traité ou par un échange de notes avec Washinton) du fait que l'utilisation pacifique de l'atome ne sera pas entravée par un accord sur la non-dissémination.

## Pearson : le sang-froid peut seul hâter des négociations au Vietnam

**TORONTO (PC) — Le premier ministre du Canada a dit aujourd'hui que seul un effort diplomatique accompli avec calme et sang-froid peut permettre de régler la guerre du Vietnam.**

**Dans une lettre adressée au professeur Peter Hughes de l'université de Toronto, M. Pearson dit que plus un problème international devient complexe et explosif, plus une diplomatie discrète s'impose. "Ceci peut sembler une attitude de timidité aux yeux des tenants de l'activisme politique dans nos universités et ailleurs dans le pays, écrit le premier ministre, mais je peux affirmer, avec toute la conviction dont je suis capable, qu'à mon point de vue, c'est là le seul moyen d'en venir à des résultats."**

**Le professeur Hughes et plusieurs de ses collègues de l'université de Toronto avaient adressé une lettre au premier ministre le 17 janvier, pour demander que le Canada presse les Etats-Unis de cesser ses bombardements au Vietnam, et qu'il mette un terme à ses ventes d'armes aux Américains.**

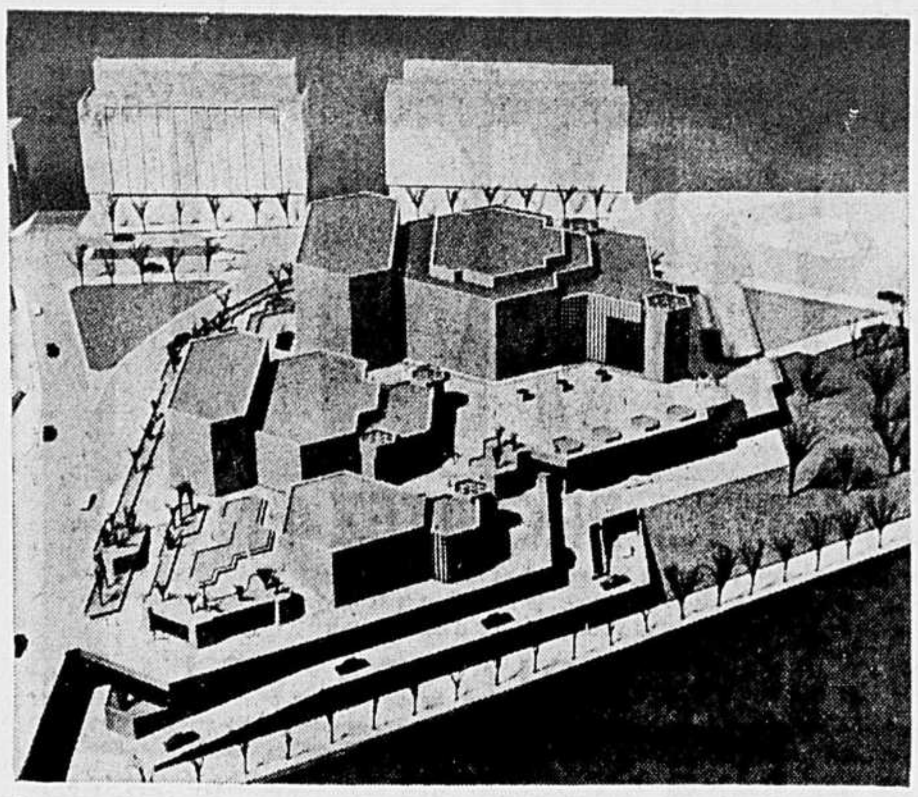

Maquette du Centre National des Arts actuellement en construction à Ottawa.

# Gordon Southam nommé directeur du Centre national des Arts

**par Martial Dassylva**
*(envoyé spécial à Ottawa)*

OTTAWA — Le président du Conseil d'administration du Centre national des Arts a annoncé, hier, la nomination de M. Gordon Hamilton Southam au poste de directeur général de cette institution. M. Lawrence Freiman a fait part de la nouvelle au cours d'une conférence de presse à l'issue de la première réunion du Conseil qui s'est tenue dans la capitale fédérale mercredi et hier.

M. Southam, qui est bilingue, avait été nommé, par le gouvernement fédéral, en 1964, coordonnateur du projet du Centre national des Arts.

Le Centre, qui est actuellement en construction, devrait ouvrir ses portes au printemps de 1969. Il s'élève sur la Place de la Confédération à Ottawa.

Le Centre comprendra trois édifices : un théâtre de 2,400 sièges pour les concerts symphoniques, les représentations d'opéra et de ballet ; un autre théâtre de 1,000 places pour l'art dramatique, la musique de chambre et les récitals ; et une salle de 400 places pouvant servir au théâtre d'essai et aux groupes d'amateurs.

A l'origine l'ensemble devait coûter un peu moins de $30 millions. A l'heure actuelle, on estime qu'il en coûtera environ $40 millions pour mener le projet à son terme.

Les membres du Conseil d'administration du Centre national des Arts viennent d'à peu près toutes les provinces du pays. En font partie : MM. Lawrence Freiman d'Ottawa qui occupe le poste de président: Claude Robillard, de Montréal (vice-président); Leonard A Kitz, d'Halifax; Mme Andrée Paradis, de Montréal; William Teron, d'Ottawa; Robertson Davies, de Toronto, Mlle Madeleine Gobeil, d'Ottawa; Anson C. McKim, de Montréal: David H. Jones, de Winnipeg; Mlle Dorothy Maud Somerset, de Vancouver; et Arnold Walter de Toronto.

En sont également membres "ex officio" : MM. Donald Reid, maire d'Ottawa, et Marcel D'Amour, maire de la ville de Hull ; ainsi que MM. Jean Boucher, directeur du Conseil des Arts du Canada, J.-Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada et Grant McLean, commissaire suppléant de l'Office national du Film.

### Des projets plus ou moins précis

Lors de la conférence de presse, M. Freiman a précisé que le Conseil n'avait pris aucune décision relativement au programme du Centre national des Arts. Il a affirmé qu'il s'agissait d'une réunion où l'on a déblayé le terrain. Une autre rencontre du Conseil d'administration est prévue pour le 10 avril.

Quoiqu'il en soit, le Centre national est d'ores et déjà assuré de la coopération des municipalités d'Ottawa et de Hull, ainsi que du Conseil des Arts du Canada, de Radio-Canada et de l'Office national du film.

D'après les propos tenus au cours de la conférence de presse d'hier, il appert que les membres du Conseil d'administration se sont mis d'accord pour orienter l'activité du nouveau Centre du côté de la musique et du théâtre. En effet, on a confié au directeur nouvellement nommé la tâche de faire des propositions concrètes concernant l'organisation d'une formation musicale et de deux troupes de théâtre. Personne toutefois n'a voulu s'engager de façon précise.

Il est question, dans le premier cas, d'un Orchestre Symphonique et dans le second cas de deux compagnies professionnelles, d'une de langue anglaise et l'autre de langue française. Pour la compagnie de langue anglaise, on songerait aux comédiens du festival de Stratford qui pourraient, le cas échéant, établir leurs quartiers d'hiver dans la capitale fédérale.

Dans l'allocution qu'il a prononcée au début de la réunion du Conseil d'administration (et dont copie a été remise à la presse), M. Lawrence Freiman a clairement laissé entendre que les responsabilités du Centre s'étendaient non seulement à la population de la région d'Ottawa, mais également à tout le Canada. "Les efforts collectifs de tous les membres (du Conseil), a dit M. Freiman, feront du Centre national des Arts une agence culturelle nationale au service des Canadiens d'un océan à l'autre".

Pour sa part, le nouveau directeur du Centre, M. Southam a déclaré que le Centre avait pour mission de mettre Ottawa sur la "carte culturelle" du Canada et de faire entrer le Canada dans le champ culturel international.

Il a ajouté que le Centre sera un endroit où les arts d'interprétation auront une place d'honneur. Selon lui, il est trop tôt pour annoncer quelles seront les modalités de fonctionnement du Centre et, en particulier, de quelle manière se concrétiseront les projets concernant la musique et le théâtre.

M. Gordon Hamilton Southam

"Tout ce que je puis dire, à l'heure actuelle, a-t-il continué, c'est que le Conseil d'administration est entièrement d'accord sur le principe de la représentation des deux grandes cultures du pays. Il faut que le Centre soit le reflet de tout ce qu'il y a de mieux au Canada. Dans le domaine de la musique, cela ne pose guère de problème. Dans le momaine du théâtre, si l'on veut atteindre cet objectif, il faut compter sur la présence des deux groupes ethniques."

M. Southam n'a pas voulu dire s'il y aurait ou non deux compagnies de théâtre établies en permanence dans le nouveau Centre. "Il y aura "a resident presence" des deux traditions culturelles", s'est-il contenté de répondre.

### Et le cinéma ?

Tout en assurant le Conseil d'administration de la plus entière collaboration de l'ONF, le commissaire suppléant de cet organisme, M. Grant McLean a cependant déploré le fait que la Loi instituant le Centre national des Arts ne fasse pas une place plus grande au cinéma.

"Quoiqu'il ne me revienne pas de critiquer la Loi sous sa forme actuelle, a-t-il dit, j'aimerais signaler que la croissante génération de jeunes cinéastes canadiens trouvera peut-être la définition des arts d'interprétation que donne la Loi par trop restrictive. Bon nombre de ces jeunes artistes du film ont le sentiment que leur art est beaucoup plus près des arts d'interprétation que de la peinture, de la sculpture, de la littérature ou de toute autre forme d'art".

"J'ai idée, a poursuivi M. McLean que le film s'introduira dans les activités du Centre beaucoup plus que ne le pourrait indiquer l'appartenance de droit du Commissaire du gouvernement à la cinématographie à votre Conseil, ou encore cette modeste mention du film, faite à l'article 9 de la Loi".

A défaut d'amender la Loi, a dit le commissaire suppléant de l'ONF, on pourrait interpréter très "libéralement" l'article en question.

# Décès de M. Talbot, ancien président de l'Assemblée législative du Manitoba

WINNIPEG (PC) — M. P.-A. Talbot, président de l'Assemblée législative de la province du Manitoba de 1922 à 1936, est décédé, mercredi, dans un hôpital de Winnipeg à la suite d'une longue maladie.

M. Talbot, qui était âgé de 89 ans, s'était retiré de la vie publique en 1948.

Né près de Québec, il était venu s'établir dans l'Ouest canadien au début du siècle comme courtier d'assurances et d'immeubles.

Elu pour la première fois en 1915 comme député conservateur à la législature du Manitoba, il quitta son parti l'année suivante lorsque fut adoptée la loi prohibant l'utilisation du français comme langue d'enseignement.

En 1922, la motion de censure qu'il présenta en Chambre força le premier ministre T. C. Norris à ordonner une élection.

M. Talbot fut élu comme président de l'Assemblée législative sous le gouvernement de M. John Bracken et il occupa ce poste pendant 14 ans jusqu'en 1936, année où il fut défait dans sa circonscription de La Vérendrye.

Nommé greffier du conseil exécutif en 1937, M. Talbot occupa ce poste jusqu'au moment de sa retraite en 1948.

## Deux ouvriers sont blessés dans une chute

Deux ouvriers ont été grièvement blessés à la suite d'une chute de trente pieds du haut d'un chantier de construction, à l'angle des rues Dorchester et University. Claude Robert, 30 ans, et Léo Durette, 28 ans, sont tombés quand un morceau de fer, chauffé avec une torche, a brûlé les câbles qui retenaient leur échafaud. Les blessés ont été transportés à l'hôpital Royal Victoria, le premier souffrant d'une fracture de la jambe et l'autre d'une fracture du crâne et d'une fracture de la jambe. L'incident a eu lieu à l'intérieur de l'immeuble en construction.

# Retour au travail à la Cie Québec-Téléphone

RIMOUSKI (PC) — Après 72 heures de grève, les 525 téléphonistes de Québec-Téléphone ont repris le travail la nuit dernière alors qu'elles ont accepté par un vote de 70 pour cent les dernières offres patronales.

Les téléphonistes obtiennent, pour la première année, un salaire horaire de $1.12 à $1.60, et, pour la deuxième année, $1.25 à $1.78 avec une réduction de la semaine de travail de 40 à 37½ heures.

Tard la nuit dernière, l'agent d'affaires du syndicat, M. Henri Roy s'est dit heureux de la tournure des événements et pleinement satisfait de ce que le syndicat avait obtenu.

Il a souligné que les quelque 60 téléphonistes de Sept-Iles avaient en outre obtenu une prime de séjour hebdomadaire de $26.

Les salaires, avant la grève, variaient entre $1.06 et $1.26 l'heure.

La grève des téléphonistes a partiellement paralysé le service téléphonique interurbain et local dans certains cas, dans les 24 centrales téléphoniques de la compagnie.

Québec - Téléphone dessert quelque 120,000 abonnés dont la majorité sont de la Gaspésie et de la Côte-nord.

## Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

**ARBOUR (Léon)** — A St-Philippe-de-Laprairie, le 8 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Léon Arbour, époux d'Armandine Tassé, demeurant au boul. Edouard-VII, St-Philippe-de-Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Léon Poissant et Fils, St-Philippe-de-Laprairie, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. 30 de l'après-midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AUBRY (Raymond)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Raymond Aubry, époux de feu Germaine Dubois, demeurant à 4431 Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUCHAMP (Alexandrine)** — A Montréal, le 7 mars 1967 à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve Mathias Beauchamp, née Alexandrine Daigneault, mère de Mme Jean Charbonneau (Laurence), Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue de Salaberry à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Joseph, Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUCHAMP (Aline)** — A Pointe-aux-Trembles, le 8 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Théode Beauchamp, née Aline Charbonneau, demeurant à 23, rue Desjardins, Charlemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Yvon Champagne, 222, rue Notre-Dame-des-Champs, Repentigny, pour se rendre à l'église St-Simon-et-St-Jude, de Charlemagne, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRIERE (Arthur)** — Subitement à Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Arthur Brière, chauffeur, époux d'Eva Gauvin, demeurant à 5316 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CADIEUX (Antonio)** — A l'Orignal, Ontario, le 8 mars 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Antonio Cadieux, époux d'Agna Fauteux ; autrefois d'Hawkesbury, demeurant rue Queen, l'Orignal. Il laisse dans le deuil un fils : André, d'Hawkesbury. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Noël Ltée, 416, rue McGill, Hawkesbury, à 2 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière d'Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DECES**

**Mme MAGNUS POIRIER**

A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Magnus Poirier, née Ernestine Guénette, épouse de feu Magnus Poirier, directeur de funérailles.
Elle laisse ses enfants Dr et Mme Lucien Poirier, M. V. (Madeleine Robert), Roger (Madeleine Daoust), Raymond (Reine Miron), Mireille, infirmière licenciée de l'hôpital Ste-Justine, Guy (Claire Limoges), André Poirier (Madeleine Laurin), Lucie, Gilles Poirier (Thérèse Lécuyer), sa bru Mme Jean Poirier (Françoise Blanchette), son gendre François Tremblay, ses soeurs Mme Omer Forget (Berthe Guénette), Mme J. H. Eugène Théoret (Germaine Guénette), ainsi que ses petits-enfants.
Les funérailles auront lieu samedi le 11 mars à 10 h. à l'église St-Jean-de-la-Croix. L'inhumation à Côte-des-Neiges.

**DECES**

**M. Mendoza Langlois**

M. Mendoza Langlois, homme d'affaires bien connu de la métropole, dans la première moitié du siècle, est décédé dans sa demeure, 516 avenue Bloomfield, à l'âge de 92 ans.

Courtier en immeuble dès avant 1900, il fut président du Montreal Real Estate Board et membre de la National Association of Real Estate Boards. En collaboration avec MM. O. Constantineau et E. Bouliane, il fonda la compagnie "King Paper Box Company Limited" dont il fut élu président en 1908. Il fut également président du bureau de direction de la Dominion Containers Company Limited et ex-président de la Standard Paper Box Company Limited.

M. Langlois s'est vivement intéressé aux affaires publiques. Il a participé largement aux oeuvres philanthropiques de la métropole. Il était jusqu'à sa mort gouverneur de l'hôpital Sainte-Justine. Sans bruit, sans ostentation, reconnaissant la primauté des oeuvres spirituelles sur les oeuvres de philanthropie pure, il fut d'une grande libéralité pour l'Eglise et les communautés religieuses.

Mélomane averti, il a fait partie de la chorale de la cathédrale pendant quarante ans sous le règne d'Arthur Letondal.

En 1901, il épousait Yvonne Lamoureux, fille de feu Joseph Lamoureux, industriel, et de feu Virginie Morin, de Cap-Santé. Sa femme le précéda dans la tombe le 5 décembre 1948.

Il laisse pour déplorer sa perte plusieurs neveux et nièces.

La direction des funérailles est confiée à la maison J. S. Vallée, 1111, rue Laurier ouest. Les obsèques se feront en l'église St-Viateur d'Outremont, à 10 heures a.m., samedi le 11.

**CHAGNON (Claude-G.)** — Subitement, à Miami, le 9 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé le docteur Claude-G. Chagnon, dentiste, époux de Justine Boisvert, demeurant 4455 St-Denis, père de Pierre, Louise, André, Francine (épouse du docteur André Bonin). La dépouille mortelle est exposée au salon Dallaire et Vandelac, 4340, rue St-Denis. Avis des funérailles plus tard.

**CORMIER (Marie)** — A Contrecoeur, le 7 mars 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Euchère Cormier, née Marie Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rosaire Jacques, 109, rue Legendre, pour se rendre à l'église paroissiale de Contrecoeur, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COTE (Jean-Baptiste)** — A LaSalle, le 8 mars 1967, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Côté, époux en premières noces d'Emilienne Daragon et en deuxièmes noces de feu Ida Robitaille ; demeurant à 124 Senécal, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COTE (Joseph)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Côté, époux en premières noces de Gracia Desruisseaux et en deuxièmes noces d'Amanda Farley, demeurant 269, av. Greene. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630 ouest, rue Notre-Dame à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Windsor Mills, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COULOMBE (Edmond)** — A Duvernay, Ville de Laval, le 8 mars 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Edmond Coulombe, époux de feu Emma Bélanger, demeurant au 7161, 22e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, 1039, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**COUPAL (Wilfrid)** — A Boucherville, le 8 mars 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Wilfrid Coupal, époux de Germaine Grothé ; demeurant à 10 De Montmagny, Père de Mme Lucien Beaudin (Aimée), Mme Emmanuel Renaud (Cécile), Mme François DesRochers (Mireille), Mme Roland Labelle (Louise), MM. Marcel et René. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire E. Darche et Fils Inc., 86, rue Longueuil, via St-Charles, Longueuil, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DELPE (Marie-Anne)** — A Montréal, le 8 mars 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Lucien Delpé, née Marie-Anne Borduas, demeurant 2363 Sneppard. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y ansister sans autre invitation.

**DEMERS (Daniel)** — A LaSalle, le 9 mars 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Daniel Demers, ex-employe civil de la Cité LaSalle, époux de feu Germaine Gagné, père d'Alyette (Mme François Dupuis) et Miche., demeurant 25, 1ère avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Central, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMSEY-CHAPUT (Thérèse)** — A l'Assomption, le 8 mars 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Henry Demsey, née Thérèse Chaput, autrefois de Rochester, New York, soeur de Mme Jeanne Poitras, de Montréal, demeurant au Foyer Providence, Notre-Dame de l'Assomption. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Edgar Guilbault, 371, boul. Ange-Gardien, Assomption, à 11 h., pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUQUETTE (Fabiola)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Albert Duquette, née Fabiola Gobeille, mère de Mme Armand Guibord (Fernande). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 est, rue Henri-Bourassa à 9 h., pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents t amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOURNIER (Paul)** — A Chomedey, le 9 mars 1967, à l'âge de 56 ans est décédé M. Paul Fournier, vice-président international de la Distillerie Workers International Union", époux de Rose Cartier, demeurant à 4190, 1ère rue, Chomedey, père de Mme René Adriaenassens (Ninon), Gilles et Serge. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boul. Henri-Bourassa est, à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église Saint-Maxime, de Chomedey, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOWLER (Albert)** — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 8 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Fowler, époux d'Albina Montpetit, demeurant 16, rue St Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.S. Vallée Ltée 107, rue Ste-Anne à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAULIN (Claire)** — A Ottawa, le 8 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Claire Gaulin, fille de feu J.-F. Gaulin et d'Aldéa Thibaudeau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette, 1350 est, rue Beaubien, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIROUX (Alice)** — A Montréal, le 7 mars 1967 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Jules Giroux, née Alice Blanchette, demeurant 1022 du Collège. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUILLEMETTE (Wilfrid)** — Au Cap-de-la-Madeleine, le 8 mars 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Wilfrid Guillemette, ancien combattant, employé de la J. B. Baillargeon Express pendant 40 ans, époux de Rose-Hélène Trottier ; demeurant à 388 Boulard, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la maison J.-D. Garneau Ltée, 405, boul. Ste-Madeleine, au Cap, pour se rendre à l'église St-Eugène, Cap-de-la-Madeleine, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HARVEY (Oscar)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Oscar Harvey, époux d'Edith Dudemaine, demeurant 1400 Cuvillier. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3472 est, rue Ste-Catherine, pour se rendre à l'église Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JODOIN (Maximilien)** — A Longueuil, le 9 mars 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé Maximilien Jodoin, époux de Marie-Blanche Narbonne - Brais, demeurant 128 Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils Inc., 86, rue Longueuil, via St-Charles, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAFRENIERE (Wilbrod)** — Subitement, à Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Wilbrod Lafrenière, ex-inspecteur du bureau des examinateurs en électricité, époux d'Ida Bettez, demeurant 5189 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Gabrielle)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Adrien Lamoureux, née Gabrielle Morrissette, mère de Michèle (Mme J. Capra), Pierrette (Mme M. Gagnon), Danielle et Johanne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11e ave, Rosemont à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANCTOT (Bertha)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Oscar Lanctôt, née Bertha Rice, mère de Roger, Théo, Paul et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGLOIS (Henri Alfred)** — A Verchères, le 7 mars 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Henri Alfred Langlois, époux en 1ères noces de Rosina Aubertin et en 2ièmes noces de feu Olivine Phésan. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gérard Jodoin, 4, rue St-André, Verchères, pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGLOIS (Mendoza)** — A Outremont, le 8 mars 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé Mendoza Langlois, époux de feu Yvonne Lamoureux, demeurant à 516 avenue Bloomfield. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier ouest, Outremont, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVERDIERE (Roland)** — A Québec, le 6 mars 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé Roland Laverdière, industriel, époux de Denyse Morasse. Le défunt demeurait à 874, rue Dessane. Les funérailles ont eu lieu mercredi en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. L'inhumation a suivi au cimetière Belmont.

**LAVOIE (Alphonse)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alphonse Lavoie, époux de Marguerite Corbeil, demeurant à 7795 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 rue Jean-Talon est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LECOURS (Achille)** — A Verdun, le 8 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Achille Lecours, époux de feu Germaine Chesnel, père d'Ida et de Jean, demeurant à 3991 Ethel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512 rue de l'Eglise à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LECOURS (Raoul)** — A Verdun, le 8 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Raoul Lecours, pensionnaire du C.N.R., époux de Gertrude Langevin, père de Mme Jean-Guy Isabel (Denise), Mme Jean-Louis Gervais (Gisèle). Il laisse dans le deuil 3 petits-enfants, Francine, Diane, Manon-Isabel, demeurant à 3583 rue Evelyn. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. 1270 rue Laprairie, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEDUC (Flore)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Edouard Leduc, née Flore Millette. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 10526, boul. St-Laurent, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MELOCHE (Eusèbe)** — A Montréal, le 8 mars 1967 à l'âge de 79 ans 8 mois est décédé M. Eusèbe Meloche, époux d'Antoinette Teasdale, demeurant rue des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

**METHOT (Béatrice)** — A Montmagny, le 7 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Béatrice Robin, épouse d'Eutrope Méthot ; elle laisse dans le deuil ses enfants : Jeannine, Me et Mme Dolan (Rollande), Dr et Mme Jean-Louis Méthot (Michèle Rousseau), Me et Mme Bernard Bastien (Josette) et France. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Marcel Ruelland, 31, rue de la Fabrique, Montmagny, pour se rendre à l'église St-Thomas, où le service sera célébré à 3 heures de l'après-midi, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MONDELLO (Jeanne)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Roger Mondello, née Jeanne Dufour ; demeurant à 4811, Parc de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NOEL (Georges)** — A Cité Chambly, le 8 mars 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Noël, époux de Blanche Durocher. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers, 20, des Carrières, Chambly, pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NOLIN (Joseph)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Nolin, époux de Zorilda Desjardins, père de Lucien et Georgette (Mme Gordon Gibb). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René J. Mongeau Ltée, 1105, rue Girouard, St-Hyacinthe, pour se rendre à l'église du Précieux-Sang-de-la-Providence de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière cathédrale de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OLIVIER (Blandine)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 56 ans, est décédée Blandine Rochon, épouse de Lucien Olivier, mère de Jean-Paul, Mme Ernest Fauteux, (Madeleine), Mme Jean-Guy Legault (Micheline), et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière d'Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PLANTE (Marie-Anne)** — A Ville Jacques-Cartier, le 7 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie-Anne Gloutnez, épouse d'Antoine Plante ; demeurant à 1112, rue Beauregard. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Brunet 2132, rue St-Georges à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**POIRIER (Ernestine)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Ernestine Guénette, épouse de feu Magnus Poirier, directeur de funérailles, mère du docteur Lucien Poirier, m.v., Roger, Raymond, Mireille, infirmière licenciée à l'hôpital Ste-Justine, Guy, André, Lucie, Gilles, sa bru Mme Jean Poirier, son gendre François Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520, rue St-Denis à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement au bureau-chef, 6603 St-Laurent, à 9 h. 45.

**PROULX (Jean-Baptiste)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Proulx, de Trinité-des-Monts, comté Rimouski, époux de Marie-Louise Lebel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte 3635, rue Hochelaga à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PROVOST (Roméo)** — A St-Philippe-de-Laprairie, le 7 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roméo Provost, époux de Germaine Giguère, autrefois de Verdun, demeurant à St-Philippe-de-Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Philippe-de-Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RAYMOND (Evanna)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Evanna Diotte, épouse de feu Anselme Raymond ; mère de Simone, Marcelle, Roger et Jean-Paul. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Visitation, Sault-aux-Récollets, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROBICHAUD (Eugène)** — A St-Laurent, le 9 mars 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Eugène Robichaud, époux d'Alexandrine Deveault, père d'Augustin, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, de St-Jean, Québec, et il laisse 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Messe anniversaire

**PETRELLA (Nick)** — Le 11 mars, à 8 h. 30, aux églises Notre-Dame-de-la-Défense et St-Brendan, seront chantées des messes 1er anniversaire pour le repos de l'âme de M. Nick Petrella.

MONUMENTS DIFFERENTS ET EXCLUSIFS !
• PAMPHLET GRATUIT.
• ALLONS VOUS CHERCHER.
(SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).
• PRIX LES PLUS BAS.
• GRANITS CANADIENS, AMERICAINS, EUROPEENS.

Demandez notre pamphlet gratuit
SEBASTIANO Aiello
Terrains des monuments : 6811 est, Sherbrooke
Artiste-sculpteur
Bureau : 6776 est, Sherbrooke 259-6917
(près du cimetière de l'Est)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 h; samedi et dimanche jusqu'à 5 h.

**ROBIN (Laurette)** — A Montréal, le 8 mars 1967 à l'âge de 57 ans est décédée Mlle Laurette Robin, fille de M. Georges Robin, et de feu Anna Fortin, demeurant rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROY (Maria)** — A Cité Chambly, le 8 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Emile Roy, née Maria Nareau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue des Carrières, Chambly, pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 3 heures de l'après-midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-MICHEL (Isidore)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 67 ans 4 mois, est décédé Isidore St-Michel, pompier à sa retraite, époux d'Hélène Nechilis, demeurent à 541, 18e avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4955, rue Adam à 9 h., pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SERRE (Médérise)** — A St-Edouard de Napierville, le 7 mars 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Paul Serre, née Médérise Aubry. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. N. Ostiguy, St-Edouard, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TESSIER (Germaine)** — A Montréal, le 8 mars 1967, est décédée Mlle Germaine Tessier, fille de feu Arthur-N. Tessier et de feu Albertine Larue. Elle laisse dans le deuil un frère, René, une soeur, Jeanne, et une belle-soeur, Mme R. Tessier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TREMBLAY (Jean-Guy)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 35 ans, est décédé M. Jean-Guy Tremblay, époux de Claudette Millaire, demeurant à 2332, Coupal. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit 2102 rue Fullum à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TROTTIER (Philippe)** — A Montréal le 9 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Philippe Trottier, époux de Fleurette Boulé, demeurant 1041 Val-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 11 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VALLIERES (Napoléon)** — A Lachine, le 8 mars 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Napoléon Vallières, époux de Bernise Casbourn, et père de Paul, Guy, Sheila (Mme R. Comeau), demeurant 500 St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Remerciements

**LORTIE (Eugène)** — Les familles Gauvreau, Guilbault et Lortie remercient les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Eugène Lortie, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Monuments de 1ère qualité

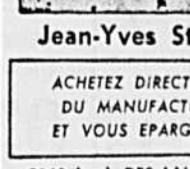

Jean-Yves St-Louis
ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET VOUS EPARGNEREZ
2160 boul. DES LAURENTIDES
CHOMEDEY
Tél. 669-3036

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 HEURES – SAMEDI, JUSQU'À 5 H. 30

# SPÉCIAUX DU SAMEDI

## DUPUIS

*Le grand magasin canadien à l'accent français*

**UN JOUR SEULEMENT... PROFITEZ-EN !**

Demain, faites comme des centaines d'acheteurs satisfaits qui attendent les spéciaux du samedi, venez tôt et économisez sur ces valeurs choisies pour vous, la famille et le foyer. N'attendez plus, comparez et choisissez dès maintenant et vous serez sûr d'économiser.

**LES RÉDUCTIONS SONT COLOSSALES !**

Pas de commandes postales, P.S.L. ni téléphoniques – Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à chaque client !

SPECIAL DUPUIS **37.00** ch.

### Choix de manteaux pour le printemps

**Prix courant 49.99**

Manteaux pour dames, essentiellement conçus pour donner à la silhouette féminine l'aisance et l'élégance. A ce bas prix, choisissez le vôtre dès maintenant. Tissus et couleurs assortis. Tailles : 8 à 16.

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 511

SPECIAL DUPUIS **3.50** ch.

### Ens. de contenants "Elisabeth Arden"

**PRIX COURANT 7.00**

Ens. de 4 contenants en plastique mesurant 1¼ once. Comprend : 1 Milky cleanser, 1 Velca smooth, 1 Skin lotion, 1 moisture film. Pratique pour le voyage ! Idéal pour les produits Elisabeth Arden.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240

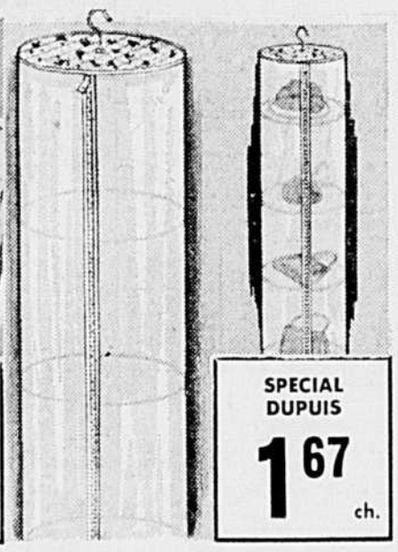

SPECIAL DUPUIS **1.67** ch.

### Housses circulaires pour les chapeaux

**PRIX COURANT 1.99**

Housses à 4 tablettes. Partie supérieure en plastique matelassé. Imprimé floral. Côtés en plastique clair uni. Protègent contre la poussière. Se nettoient avec un linge humide. Dimensions : 12" x 12".

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 230

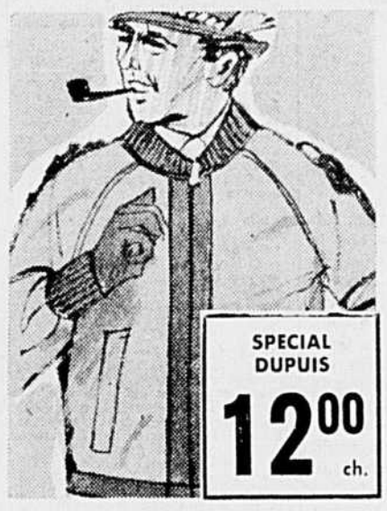

SPECIAL DUPUIS **12.00** ch.

### Coupe-vent sport de style "club" – 36-46

**PRIX COURANT : 15.98**

En popeline de coton. Devant fermé par une glissière. Epaules Raglan. Bande de laine au col et aux poignets. Poches biaisées pleine doublure. Tons : or, vert mousse. Tailles : 36 à 46.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 610

SPECIAL DUPUIS **10.00** ch.

### Paletots gabardine styles demi-saison

**PRIX COURANTS : 13.98 à 19.98**

Paletots demi-saison, en gabardine de coton nylon, en popeline de coton ou en drap léger. Modèle "Balmacan", avec ceinture, et doublure de rayonne pleine longueur. Tailles : 6 à 16 ans.

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 660

DUPUIS SPECIAL **2.09** ch.

### Chemises coton à rayures tissées

**PRIX COURANT 2.98**

Choix de chemises en broadcloth de coton mercerisé à rayures tissées, pour garçons. Col à pattes. Poche poitrine. Manches longues. Poignets 2 façons. Tons : rayé, bleu, gris, brun, rouge. Encolures 11 à 14½.

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 661

### Solde de manteaux et d'imperméables

**Prix courants : 25.00 et 29.00**

SPECIAL DUPUIS **19.00** ch.

**Profitez de ces aubaines !**

Chics manteaux "Bahanca de Pigna" et imperméables. Styles, couleurs et tissus assortis. Tailles : 5 à 15.

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 513

### Solde de robes mode printanière !

**Prix courants : 14.99 à 16.99**

SPECIAL DUPUIS **12.00** ch.

Vaste choix de robes de crêpe, rayonne et coton, à tissus floraux, imprimés aux couleurs gaies. Styles désassortis. Tailles : 5 à 13. Profitez-en !

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 533

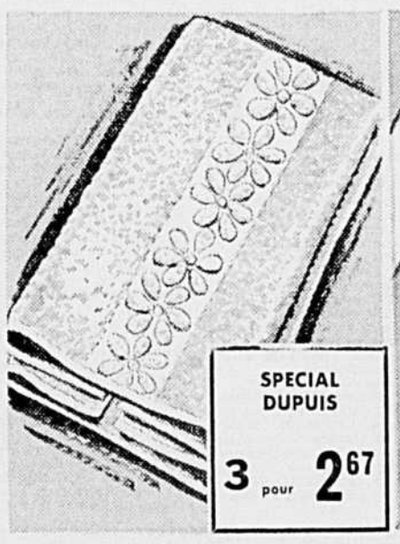

SPECIAL DUPUIS **3 pour 2.67**

### Serviettes de bain de teintes variées

Serviettes de bain 100% ratine de coton. Elles sont idéales et pratiques pour le service de tous les jours. Couleurs variées à motifs jacquard. Dimensions : 20" x 40".

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 140

SPECIAL DUPUIS **2.50** ch.

### Soutien-gorge long en Dacron et Lycra

**ORDINAIREMENT 5.00**

Soutien-gorge de marque **Gothic**. Dessus du bonnet en dentelle. Une baleine de chaque côté pour meilleur soutien. Bande de 2½" à la taille. Tailles : B-34-36-38-40, C-34-36-38-42.

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1365

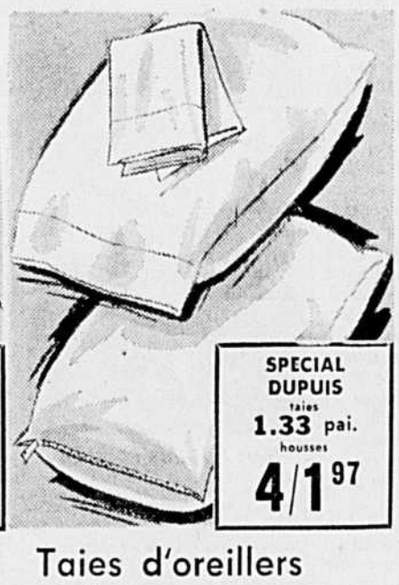

SPECIAL DUPUIS taies **1.33** pai. housses **4/1.97**

### Taies d'oreillers et housses coton

Choix de taies d'oreillers et de housses confectionnées en coton. De qualité excellente, elles sont d'importation polonaise. Couleur: blanc. Dimensions : 42" x 36".

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1155

SPECIAL DUPUIS **8.88** pai.

### Pantalons hommes en laine et viscose

Pantalons pour hommes et jeunes gens. Style Mod. Large ceinture. Poches à rabat ou frontière. Tissus unis ou Tweed dans les tons gris, vert, bleu, brun. Tailles 28 à 36.

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1605

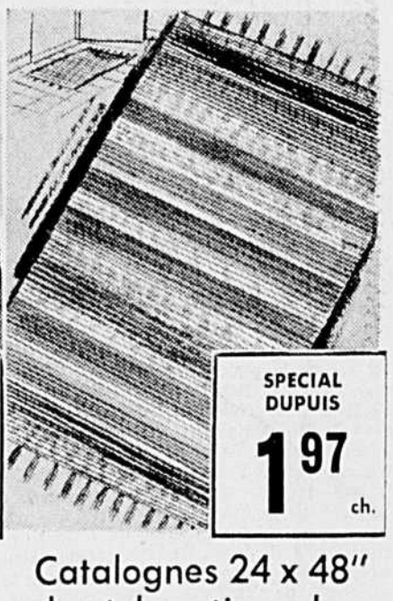

SPECIAL DUPUIS **1.97** ch.

### Catalognes 24 x 48" de style artisanal

Catalognes 100% coton, reversibles. Toujours pratiques. Lavables. Franges aux extrémités. Ton multicolore. Dimensions : 24" x 48". Profitez-en.

DUPUIS — SOUS-SOL — RAYON 1745

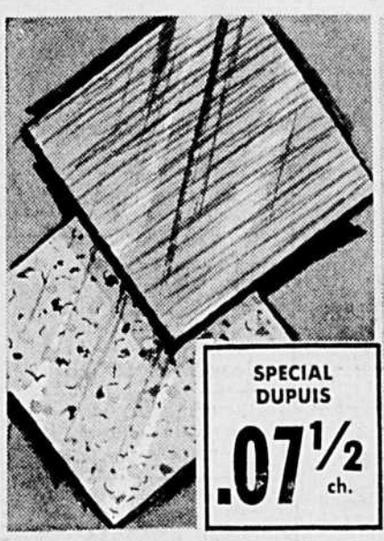

SPECIAL DUPUIS **.07½** ch.

### Carreaux de tuile linoléum incrusté

Recouvrez un plancher 10' x 12', ciment inclus, pour aussi peu que 18.18. Couleurs : Jaspé – multi/beige, beige/rouille, brun/beige, vert/blanc, pêche/ivoire; marbré – bleu ciel, épices, parchemin, vert jade. Dimensions : 9" x 9".

DUPUIS — SIXIEME — RAYON 730

SPECIAL DUPUIS **22.95** ch.

### Lits pliants avec matelas à ressorts

**Prix courant 27.95**

Procurez-vous ces lits pliants, très pratiques pour les invités de la dernière heure. Base à lame de métal. Dimensions : 28" x 72".

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 711

SPECIAL DUPUIS **34.00** ens.

### Radio de table AM/FM marque Rincan A.G.S.

Radio AM/FM avec contrôle automatique de la fréquence. 7 lampes, 2 haut-parleurs.
Lampe-témoin. Contrôle du son. Longueur 25".

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 842

### Sous-marin avec accessoires divers

SPECIAL DUPUIS **4.99** ch.

**PRIX COURANT : 9.98**

Très bel assortiment fini polythène. En plongée ou en surface. Se gouverne et lance des torpilles. Moteur à bande élastique.

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

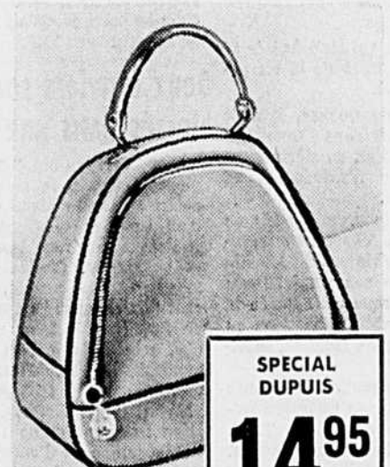

SPECIAL DUPUIS **14.95** ch.

### Sacs fourre-tout en vinyle épais - dames

**Ordinairement 16.95**

Pour dames. Très pratiques – ces sacs – pour l'EXPO '67. Glissière de gauche à droite d'un côté; et de l'autre, glissière en forme de demi-lune, avec serrure.

DUPUIS — SIXIEME — RAYON 930

### SOYEZ PRETS !

**FAITES VALIDER VOS PASSEPORTS DES MAINTENANT**

Evitez l'affluence des jours d'ouverture. Venez aujourd'hui même au centre de validation des passeports pour l'Expo chez Dupuis. Le sceau officiel EXPO '67 sera estampillé sur votre passeport où vous aurez au préalable apposé votre photo. Vous signerez votre passeport en présence des préposées à la vérification. Si vous n'avez pas de photo récente, vous pourrez vous en procurer à l'appareil à photographier, au 4ème étage : (4 photos .25).

**CENTRE DE VALIDATION GRATUITE AU 3e ETAGE**

***Pourquoi pas chez Dupuis...*** **À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO**

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 – HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 – OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. – SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 – HEURES : 9 H. À 5 H. 30 – OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30 – SAMEDI : DE 9 H. À 5 H.

expo67

# LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱ ✱ 10¢ Montréal, vendredi 10 mars 1967 / Les 40 martyrs de Sébaste / 83e année, No 58 / 4 cahiers / 48 pages / Les prévisions météorologiques : plus doux / Minimum 20 / Maximum 40

**Bertrand refuse de dire si l'enseignement sera gratuit dans les instituts • Page 13**

## La loi des banques va être déposée aux Communes sans amendements majeurs

par Jacques PIGEON

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — La victoire de Mitchel Sharp dans l'affaire Mercantile semble définitive.

Le ministre des Finances est maintenant prêt à soumettre aux Communes, sans amendements substantiels, cette célèbre Loi des banques étudiée pendant 53 séances du comité parlementaire.

En réalité, M. Sharp était prêt à présenter hier son projet pour étude en comité plénier de la Chambre. Mais un député de langue française, M. Gilles Grégoire, a posé la question de privilège pour noter que la dernière partie des débats au comité parlementaire sur les amendements n'a pas encore été traduite en français.

M. Sharp reconnut la justesse des critiques du député indépendantiste si bien que la présentation du bill a été retardée jusqu'à la semaine prochaine.

Il est évidemment possible que le cabinet, sous les pressions de M. Walter Gordon, apporte des changements à la loi au cours des prochains jours mais cela semble bien improbable.

Le ministre des Finances est prêt à défendre le bill jusqu'au bout. Tout au plus consent-il des garanties morales à son collègue, ancien ministre des Finances, auteur des clauses forçant la Mercantile à se canadianiser.

Et, aux Communes hier, M. Sharp a lu une déclaration du président de la First National City Bank de New

Voir BANQUES en page 2

# Le siège social de Radio-Canada restera à Ottawa

## — M. Ouimet

par Martial DASSYLVA

*envoyé spécial de LA PRESSE*

OTTAWA — Le siège social de Radio-Canada restera à Ottawa. C'est ce qui ressort des propos que le président de la société a tenus, au cours de la première assemblée du Conseil d'administration du Centre national des Arts qui s'est déroulée dans la capitale fédérale.

Le président de Radio-Canada a laissé entendre qu'il était peu probable que l'on déménage d'Ottawa à Montréal le siège social de la société, tel que l'avait recommandé la commission Fowler. On sait que quelques semaines après la publication du rapport, le conseil d'administration de Radio-Canada s'était fortement opposé à cette recommandation.

La question est restée en suspens et on devrait être fixé définitivement sur ce point lorsque le gouvernement présentera son ou ses projets de lois sur la refonte de la loi de la radiodiffusion.

Après avoir assuré le Centre national des Arts de la collaboration de Radio-Canada, M. Ouimet a déclaré : "S'il était vital d'établir cette nouvelle agence (le Centre national des Arts) à Ottawa, nous devons nous rendre compte combien il est important de garder ici les institutions culturelles qui y sont déjà. Je ne saurais moi-même juger, au point de vue pratique, si le déménagement de l'Office national du Film s'est révélé une bonne chose. "Cependant, a-t-il continué, je n'ai aucune hésitation à soutenir que la capitale, du point de vue culturel, est beaucoup plus pauvre sans l'Office national du film, et nous ne pouvons nous permettre d'autres appauvrissements du même genre.

"C'est d'ailleurs une des raisons principales pour lesquelles, il y a deux ans, mes confrères du conseil d'administration et moi-même, nous nous sommes si fortement opposés à la recommandation visant à déménager le siège social de Radio-Canada à Montréal. **Je suis heureux de pouvoir vous dire aujourd'hui qu'il est peu probable que ce déménagement ait lieu.**"

M. Ouimet qui doit quitter bientôt la présidence de Radio-Canada, est sans aucun doute au courant des intentions du gouvernement en ce qui concerne la société d'Etat.

On sait que les plans pour la construction de la Place Radio-Canada à Montréal, plans qui ont été rendus publics l'automne dernier, ne tenaient pas compte du déménagement éventuel du siège social de la Société dans la métropole.

*Gordon Southam directeur du Centre national des arts*

— Page 47

téléphoto UPI

*Voici une vieille photo, prise vers 1936, de Svetlana dans les bras de son père, Staline. Elle était la seule fille du leader soviétique. Svetlana, qui est aujourd'hui âgée de 42 ans, a quitté l'Inde il y a quelques jours et pour tout dire on ignore encore où elle se trouve.*

## La fille de Joseph Staline aurait demandé l'asile politique aux USA

d'après AFP, Reuter, UPI

La fille de Staline, Svetlana, a demandé l'asile politique au gouvernement américain et serait déjà rendue à Washington, a-t-on appris de sources dignes de foi.

La nouvelle, pour le moment, est diffusée de partout et n'est officiellement confirmée nulle part. Ni à Rome, où elle aurait débarqué d'un avion l'amenant de la Nouvelle-Delhi, ni à Washington, où l'on fait preuve d'une extrême réserve.

Mais de sources généralement dignes de foi, on affirme que Svetlana a demandé l'asile politique au gouvernement américain par l'intermédiaire de l'ambassade des Etats-Unis à la Nouvelle-Delhi. Certains informateurs disent qu'elle serait déjà en route vers les Etats-Unis si elle n'y est pas déjà arrivée.

Selon des sources diplomatique de Moscou, la fille de Staline était depuis trois ans mariée à un citoyen indien dans la capitale soviétique, M. Singh, décédé il y a deux mois. Sa femme se serait rendue en Inde pour y accompagner les cendres du défunt.

A la Nouvelle-Delhi, on dit savoir que la fille de Staline vient de séjourner durant près d'un mois dans la capitale indienne, qu'elle a quittée mercredi pour Rome. On ignorait cependant qu'elle ait été mariée avec Dinesh Singh, que l'on considérait comme un simple ami. Svetlana, précise-t-on, était venue à la Nouvelle-Delhi pour rendre visite à la famille de Dinesh Singh, qui travaillait comme traducteur dans la capitale soviétique. Les milieux officiels indiens précisent toutefois qu'il n'était pas employé à l'ambassade indienne.

A Rome, on se montre très discret, les autorités italiennes se bornant à déclarer qu'elles ne sont pas en mesure de donner des éclaircissements au sujet des informations en provenance de l'étranger suivant lesquelles la fille de Staline serait arrivée en Italie venant de la Nouvelle-Delhi.

### L'enfant préférée de Staline

Les dignitaires soviétiques se montrant fort discrets sur leur vie privée et la presse du coeur n'ayant pas cours en URSS, on sait peu de choses sur celle qui serait Mme veuve Svetlana Singh. On sait toutefois qu'elle a 42 ans et qu'elle est la fille de la seconde épouse de Staline, Nadia Allilloueva, qu'il avait épousée en 1919 et qui mourut en 1932, au lendemain d'un dîner de gala auquel elle assistait avec son mari chez Vorochilov et au cours duquel elle aurait eu avec Staline une violente altercation à propos des "purges" en cours.

Deux enfants sont nés de ce mariage: un fils, Vassili, plus tard général d'aviation, et une fille, Svetlana (Petite Clarté).

Staline, qui s'entendait mal avec son fils, portait une grande tendresse à sa fille. Toutefois la jeunesse de Svetlana

Voir STALINE en page 2

## Le départ de Thompson va faciliter la fusion du Crédit social et des créditistes de Caouette

par Luc BEAUREGARD

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — Réal Caouette n'est pas mort.

Physiquement, il se porte mieux. Après un examen de cinq jours à l'hôpital, la semaine dernière, ses médecins ont rendu un verdict qu'il dit formel: "encore bon pour 25 ans".

Politiquement, il se porte à merveille depuis hier: son rival parmi les créditistes canadiens, Robert Thompson, l'homme dont il a dû longtemps se contenter d'être l'ombre, abandonne le parti faute d'appuis, de guerre lasse.

La nouvelle de la démission de M. Thompson comme chef du Crédit social a été annoncée de façon étrange hier midi par le caucus thompsonniste en l'absence du principal intéressé: M. Thompson dirige actuellement une délégation parlementaire canadienne en Asie. Au moment où le président du caucus, M. Bud Olson, député de Medecine Hat, faisait part de la démission de son chef aux journalistes, M. Thompson était à Saigon.

### Doubles motifs de la démission

D'après ce que laisse entendre le communiqué du caucus thompsonniste, d'après ce que racontent MM. Olson et Caouette, Robert N. Thompson démissionne pour deux raisons.

En premier lieu, soutient M. Caouette, M. Thompson n'a toujours été rien d'autre que la marionnette de M. Ernest C. Manning, premier ministre de l'Alberta. Il n'avait pas vraiment l'appui du petit créditiste de l'Ouest. A preuve, les thompsonnistes n'ont que cinq sièges aux Communes.

En second lieu, le Ralliement créditiste, le Crédit social québécois et caouettiste, qui a mis l'accent ces derniers temps sur son caratère "national", suscitait de plus en plus d'attrait chez les créditistes des autres provinces et du même coup sapait l'autorité de M. Thompson. En fait, les thompsonnistes se sentaient à tel point isolés qu'en janvier dernier, à Régina, le conseil national du Crédit social confiait à un comité spécial le mandat de négocier la réconciliation avec les caouettistes. Ce rapprochement tant désiré depuis plusieurs mois, d'un côté comme de l'autre, demeurait impossible aussi longtemps que l'un des deux chefs ne cédait pas. M. Caouette n'ayant nullement l'intention de se sacrifier, M. Thompson étant aux prises avec un parti désorganisé qui lorgnait de plus en plus du côté de son adversaire, il devenait clair que c'est ce dernier qui devait disparaitre.

Il a remis sa démission au caucus des siens avant de quit-

Voir THOMPSON en page 2

## Cinquante syndiqués en colère

Une cinquantaine d'employés de la Commission de transport de Montréal (CTM) ont manifesté ce matin devant le siège social de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), rue St-Denis.

Les employés, membres du Syndicat des employés de transport de Montréal (CSN) voulaient ainsi protester contre l'attitude de leurs dirigeants syndicaux qui, selon leurs dires :

1/ ont, le 22 février dernier, haussé leurs cotisations syndicales de $2 par mois pour une période de 10 mois;

2/ se sont voté des augmentations de salaires de $5,000 par année.

Les employés, qui insistent sur le caractère anti-démocratique de ces mesures, désirent qu'un référendum soit tenu. Ils n'écartent d'ailleurs pas la possibilité d'une désaffiliation à la CSN.

Rejoint au téléphone, le président du syndicat, M. Yvan Blais a, pour sa part, apporté les précisions suivantes.

Selon lui, l'assemblée du 22 février a été tenu dans l'ordre et le prélèvement spécial de $2 par mois pour une période de

Voir SYNDIQUES en page 2

## Venus de Thaïlande, des avions américains attaquent un centre métallurgique au Nord-Vietnam

SAIGON — (AFP, UPI, PA, Reuter) — Des avions américains, qui avaient décollé de bases situées en Thaïlande, ont bombardé aujourd'hui pour la première fois le centre métallurgique de Thaï Nguyen, au Nord-Vietnam.

Ce bombardement peut être considéré comme l'escalade la plus importante depuis ceux des centrales électriques.

Au cours du raid, les "F-105 Thunderchiefs", en plus d'atteindre leurs objectifs, ont descendu un "Mig" nord-vietnamien durant le combat aérien qui a suivi le bombardement. Un porte-parole américain a précisé qu'un deuxième Mig avait probablement été descendu et qu'un troisième avait été touché.

Il s'agit du premier bombardement d'une cible industrielle au Nord-Vietnam depuis les raids effectués contre les centrales électriques près de Hanoï et d'Haïphong à la fin de février et au début de mars.

L'usine métallurgique de Thaï Nguyen fabrique des sections de pont, des péniches métalliques et des barils de pétrole.

A Saigon, un porte-parole américain a déclaré que "tous ces produits contribuent aux inflitrations d'hommes et de matériel du Nord-Vietnam vers le Sud-Vietnam". Il a précisé que toutes les bombes sont tombées sur l'objectif que les pilotes considèrent comme un des secteurs les mieux défendus tant par la DCA que par les missiles "Sam" et les "Migs".

Voir AMERICAINS en page 2

## *La "RCMP" apprend le français à l'Expo...*

OTTAWA. (PC) — Un officier unilingue anglais de la RCMP a été placé à Montréal "pour apprendre le français" et pour être employé au travail général durant la présente année, a déclaré hier un porte-parole du gouvernement. Il a nié que cet officier ait été nommé au poste d'officier de liaison entre la RCMP et le service de sécurité de l'Expo.

Ce matin, à Montréal, le surintendant Thivierge, de la RCMP, a affirmé que l'inspecteur Ryddel n'avait pas le titre d'officier de liaison.

Le député de Chapleau, M. Gérard Laprise, venait de dé-

Voir la "RCMP" en page 2

AUJOURD'HUI

### Sicotte fait volte-face

A la fin de son interrogatoire par Me Jean Bienvenue, Louis Sicotte admet que plusieurs des allégués inclus dans la poursuite de $250,000 qu'il a intentée en décembre dernier contre une vingtaine de personnes, dont bon nombre de policiers, sont erronés.

— Page 7

### La grève du bâtiment est évitée de justesse

La grève des travailleurs de l'industrie de la construction n'aura pas lieu. Les deux centrales syndicales et l'association patronale se sont mises d'accord, tôt ce matin, sur l'objet du litige : l'administration du régime d'assurance-maladie des 50,000 travailleurs de cette industrie.

— Page 25

### Inauguration du pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine

C'est demain, au cours d'une cérémonie réunissant des personnalités venues de New York, Ottawa, Toronto et Québec, que le premier

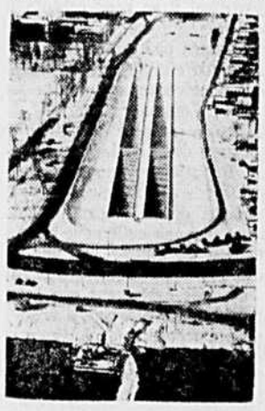

ministre Daniel Johnson inaugurera le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Lundi, les automobilistes commenceront à emprunter ce nouveau lien routier entre la rive sud et l'île de Montréal.

— Page 13

*Demain dans*

*le magazine de* LA PRESSE

*La bibliothèque de l'université de Montréal*

•

*La Barbade, une île émancipée*

## Référendum au Manitoba: faut-il regrouper les 700 commissions scolaires locales?

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Les hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation du Québec vont sans doute s'intéresser de près aux événements qui se déroulent aujourd'hui au Manitoba et qui sont au coeur même d'une vaste réforme qui devra bientôt avoir lieu au Québec.

En effet, dans toute la province du Manitoba des centaines de milliers de contribuables vont se prononcer par référendum sur le maintien des 700 commissions scolaires ou leur regroupement.

Si les contribuables décident de regrouper les 700 commissions scolaires, 1,400 unités locales seront réorganisées en 48 divisions administratives qui coïncideront avec les 48 divisions chargées de l'administration de toute l'éducation secondaire au Manitoba.

Il s'agit, on le voit, d'une réforme d'envergure qu'à plus

**Une analyse de Pierre-C. O'Neil**

d'un titre les Québécois devraient bien observer.

Non seulement met-elle en cause l'avenir du premier ministre Duff Roblin, dont on dit qu'il quittera bientôt la politique provinciale soit pour la scène fédérale soit pour la vie privée, mais elle affectera largement l'avenir de la réorganisation scolaire entreprise depuis quelques années par le gouvernement de cette province.

Si le regroupement est accepté, des élections auront lieu dès la fin de mars aux nouveaux postes de commissaires à travers toute la province.

Le gouvernement joue une partie difficile et il le sait. Il a cependant plusieurs atouts, à commencer par l'unanimité de la Chambre. Au surplus, la législature manitobaine a suspendu ses travaux du 27 février au 3 mars pour permettre à tous les députés de "vendre" dans leurs villages la philosophie aussi bien que les méthodes de la réforme scolaire.

Le gouvernement s'est de plus gagné l'appui non seulement de la principale association de professeurs mais de celle qui regroupe les commissaires d'écoles de la province.

Et malgré tout, il y a des chances que la réforme ne passe pas comme lettre à la poste. Les grands journaux du Canada anglais ont en effet abondamment souligné que les Manitobains sont très conservateurs et que malgré l'urgence d'y arriver, certains citoyens ne verront pas d'un bon oeil que l'école de rang passe sous l'administration d'une unité beaucoup plus vaste.

Ces commentateurs en veulent pour preuve le fait que le gouvernement se sente obligé d'avoir recours au référendum alors que des réformes identiques ont été réalisées en Saskatchewan et en Alberta sans trop de consultation avec la population.

La réforme administrative ne va pas sans une sucette financière. Aussi le gouvernement manitobain l'assaisonne-t-il d'une réforme financière en vertu de laquelle il paiera une plus grande part du développement scolaire et répartira sur une base plus équitable le produit des taxes qui servent au financement de l'école élémentaire.

Ainsi, si la formule est acceptée, le Manitoba sera beaucoup plus avancé que le Québec qui ne fait que commencer à parler de la disparition ou du regroupement des commissions scolaires locales.

Il se fera bien sûr, ce regroupement, mais lentement et se-

Voir REFERENDUM page 2

Page 25, textes et photos sur les funérailles de M. Vanier à Québec

## SOMMAIRE

Annonces classées / 31 à 34 et 38 à 46
Bandes dessinées / 8
Calendrier des pionniers / 9
Courrier "Que faire ?" / 16
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 22 et 23
Horoscope / 17
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 39
Nouvelles internationales / 37
Nouvelles nationales / 13 et 25
Radio et télévision / 10
Spectacles et concerts / 18 à 21
Sports / 26 à 29
Tribunaux / 7, 9 et 11
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
"Votre impôt" / 11
Votre médecin / 11

CKAC 73

# "Invasion" de soucoupes volantes au Kansas et en Illinois

D'après UPI

De nombreuses personnes, dont des agents de police, affirment avoir vu dans la matinée de mercredi ou le lendemain matin de mystérieux objets dans le ciel du centre-ouest de l'Illinois et du nord-ouest du Kansas.

Dans cinq comtés du nord-ouest du Kansas, l'étrange objet faisait le même bruit qu'un puissant aspirateur. Un observateur de l'Illinois rapporte pour sa part avoir vu un objet émettant un sifflement.

Un agent de police de Goodland, au Kansas, déclare que l'objet qu'il a vu répandait une vive lueur blanchâtre à l'avant, était doté de feux rouges et ambres sur les côtés et faisait le même bruit qu'un puissant aspirateur.

M. Tom Dreiling, éditeur du Goodland Daily News, a déclaré que pendant ses quatre années dans l'aviation il n'avait jamais connu un type d'avion faisant un bruit semblable.

On a signalé la présence de mystérieux objets volants dans les comtés de Rawlins, Cheyenne, Wallace, Thomas et Sherman, au Kansas de même que dans les comtés de Henry et Knox, dans l'Illinois.

M. Frank Courson, shérif adjoint du comté de Knox, a noté qu'il était dans la force policière depuis 19 ans et qu'il avait été pilote privé pendant trois ans avant de dire que l'objet qu'il avait vu était "très particulier".

# Notre monde peut nourrir dix milliards d'habitants

## — le cardinal Léger

EDMONTON, (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a déclaré hier que la principale raison de l'existence de la pauvreté, dans le monde actuel, était le mauvais usage que l'homme fait de ses ressources et non pas la politique de l'Eglise sur le contrôle des naissances.

"Notre monde possède les ressources suffisantes pour nourrir une population de 10 milliards d'habitants, a dit le cardinal, mais l'homme continue à détruire une grande quantité de ces ressources."

L'archevêque de Montréal a passé quatre jours à Edmonton et il adressera la parole aux étudiants canadiens assistant aux manifestations de la semaine du second centenaire qui se tient à l'Université de l'Alberta.

Le cardinal Léger a déclaré à un journaliste: "Nous nous attendons toujours à ce que cette question, sur le contrôle des naissances, nous soit posée; elle n'est cependant pas la plus grave à l'heure actuelle."

Cette question était déjà une question morale et controversée avant même qu'elle ne s'attache à un contexte spécifiquement religieux.

# Collision de deux avions en Ohio: 26 morts

URBANA (UPI, PA) — Tout semble indiquer aujourd'hui que les deux avions qui se sont écrasés hier midi en Ohio, un "DC-9" de la "Trans World Airlines" et un petit avion privé, sont entrés en collision avant de tomber au sol. Au total, 26 personnes ont perdu la vie dans cette cette tragédie : les 21 passagers de l'aérobus, les quatre membres d'équipage et le pilote du petit avion.

Les deux appareils sont tombés à moins de deux milles l'un de l'autre. Les enquêteurs du "Civil Aeronautics Board" qui étaient déjà sur place à la suite de la tragédie de dimanche qui a fait 38 morts, se sont portés sur la scène de ce nouveau désastre.

## BANQUES

SUITE DE LA PAGE 1

York, propriétaire de la Mercantile, dans laquelle M. James Rockefeller dit son intention de se conformer à la loi canadienne.

Il faut se rappeler que le projet de loi tel que présenté en première lecture par M. Sharp et ratifié par le comité parlementaire prévoit que les propriétaires de la Mercantile devront vendre à des Canadiens 75 pour cent de leurs actions.

S'ils refusent de se plier à cette requête, le gouvernement limitera considérablement leur expansion si bien que l'entreprise ne sera plus rentable.

M. Sharp espère donc que la Citibank liquidera 75 pour cent de ses actions car il reconnaît que les Newyorkais ont acheté cette banque alors qu'elle était dans une pénible situation et ont investi pas mal d'argent pour la remettre à flot.

M. Gordon, même s'il est l'auteur de la célèbre clause, croit maintenant que la Citibank peut trop facilement contourner la loi et veut s'assurer que la banque deviendra vraiment canadienne. Il avait espéré que les Rockefeller abandonnent entièrement le projet mais aujourd'hui il se rend compte que la Citibank est encore intéressée par la Mercantile même si elle ne doit détenir qu'un intérêt minoritaire.

Aux Communes hier, M. Sharp a rappelé un autre passage de la déclaration de M. Rockefeller: "nous avons confiance en l'avenir du Canada et de la Mercantile et nous n'avons nullement l'intention de quitter le Canada."

On sait également que le ministre des Finances a proposé d'accorder un délai de cinq ans à la Citibank pour faire en sorte qu'elle puisse liquider ses actions à bon compte.

M. Gordon veut faire en sorte que le gouvernement exerce un certain contrôle sur la liquidation de ces actions. Ce n'est pas là un point tellement litigieux car, de toute façon, l'inspecteur général des banque peut fort probablement se procurer les renseignements voulus.

Cependant, il apparaît que les deux ministres se sont entendus pour faire en sorte que la Citibank soumette des rapports annuels sur ses transactions. Mais une telle entente n'est pas nécessairement inscrite dans la loi et son application dépendra des hommes qui détiendront le pouvoir au cours des prochaines années.

C'est pour cette dernière raison que M. Gordon aurait voulu voir la loi plus précise, plus stricte et c'est là le coeur de ce conflit.

Il est évident que M. Sharp proposera quelques amendements mineurs à la loi (162 articles et une dizaine d'annexes) et cette procédure est bien normale.

De plus, la loi doit être adoptée avant le 1er avril, sinon le ministre devra présenter un troisième projet de loi pour prolonger l'existence de la loi actuelle. Et M. Sharp n'a aucune envie de la faire.

## AMERICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

Le complexe industriel de Thai Nguyen est le fleuron de l'industrie nord-vietnamienne. La construction des usines a commencé en 1961 et selon les projets du plan quinquennal, le complexe devait produire annuellement 100,000 tonnes d'acier. Ces installations sont situées à environ 40 milles au nord de Hanoï.

C'était la première fois que de Saigon, un porte-parole américain annonçait que les bombardiers avaient décollé de bases situées en Thaïlande.

Hier, un dirigeant américain avait déclaré à Bangkok, capitale de la Thaïlande, que des avions américains utilisaient des aérodromes thaïlandais. Cette annonce officielle ne faisait que confirmer, en réalité, un fait qui était connu depuis des mois.

A Washington, on déclare dans les milieux officiels qu'un accord final n'est pas encore intervenu entre les Etats-Unis et la Thaïlande au sujet du stationnement dans ce pays de bombardiers "B-52" mais qu'une piste de 11,500 pieds capable de recevoir ces gros jets a été construite à Sattahip, à environ 75 milles au sud de Bangkok.

Entre-temps, les combats terrestres au Sud-Vietnam ont atteint leur plus faible intensité en deux semaines, surtout le long de la zone démilitarisée. Dans les plateaux du centre et dans le delta du Mékong, où plusieurs opérations alliées sont en marche, on ne rapporte aucun contact avec le Vietcong.

## REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE 1

lon des méthodes qui diffèrent largement de celles qu'on emploie au Manitoba.

Car, au Québec, il semble que c'est par le biais de la normalisation des dépenses scolaires qu'on veuille atteindre l'objectif du regroupement. Les politiques de dépenses du gouvernement et des commissions scolaires ces dernières années conduisent les commissions scolaires tout droit vers le fin bout de l'entonnoir, mais à une cadence dont se plaignent beaucoup de gens et notamment les professeurs du Québec.

A cause de l'actualité de cette question au Québec il faut s'attendre à ce que se tournent aujourd'hui vers Winnipeg les yeux de tous ceux que préoccupent la réforme scolaire ici. Cela est vrai des hauts fonctionnaires du ministère tout autant que du ministre de l'Education et du ministre d'Etat, M. Marcel Masse, dont on dit qu'ils suivent d'aussi près que possible l'évolution de la réforme au Manitoba.

Il semble toutefois qu'aucun observateur n'ait été délégué pour recueillir des données sur la campagne qui a précédé le vote d'aujourd'hui.

# Inondations à Florence

FLORENCE (AFP) — De nouvelles inondations se sont produites hier en Toscane où l'Ombrone, grossi par les pluies torrentielles des dernières quarante-huit heures, a rompu ses digues et a envahi la bourgade de Caserame, située à la limite de la province de Florence et de celle de Pistoie.

En certains endroits l'eau s'est élevée jusqu'à cinq pieds.

## STALINE

SUITE DE LA PAGE 1

semble avoir été assombrie par les disputes qui éclataient entre ses parents quand sa mère commença à se rendre compte de l'étendue des "purges" qui ravageaient les rangs des militants les plus notoires.

Svetlana aurait été très marquée par la fin tragique de sa mère, morte dans des circonstances mystérieuses le 8 novembre 1932, et par l'apparition dans la vie de Staline d'une nouvelle présence féminine, celle de Rose Kaganovitch, soeur du membre influent du Politburo.

Svetlana aurait été très liée avec son père jusqu'à ce qu'elle épousât contre son gré un jeune étudiant israélite, un certain Moroz. Staline lui ordonna de rompre, elle refusa et l'étudiant fut déporté.

Svetlana, qui avait un fils de ce premier mariage, aurait alors accepté de divorcer, se serait réconciliée avec son père et aurait épousé Youri Jdanov, le fils d'André Jdanov, le grand responsable de l'idéologie sous Staline. Elle aurait eu une fille de ce mariage.

Depuis la mort de son père en mars 1953, Svetlana s'était retirée complètement de la vie publique de Moscou, se consacrant à son métier d'institutrice et à des activités privées.

Ces dernières années, elle travaillait, avec son dernier mari, dans une maison de traductions à Moscou. Svetlana aurait épousé ce M. Singh, issu d'une famille indienne honorablement connue, il y a plus de deux ans.

En partant pour l'Inde, vers la fin de décembre ou au début de janvier, Svetlana aurait laissé ses deux enfants à Moscou.

On dit qu'elle parle l'anglais couramment et qu'elle est une bonne pianiste (elle jouait souvent pour son père).

### Prudence de Washington

Si l'information selon laquelle la fille de Staline aurait demandé l'asile politique aux Etats-Unis est exacte, Washington a fait preuve jusqu'à maintenant d'une extrême discrétion.

Selon James Reston, écrivant de Washington dans le "New York Times", les rapports parvenus dans la capitale américaine indiquent que Svetlana s'était rendue en Inde comme touriste. Elle aurait fait savoir aux autorités américaines à la Nouvelle-Delhi qu'elle ne voulait pas rentrer en URSS parce qu'elle s'y croyait "en danger". Reston ajoutait qu'on avait démenti à Washington que la fille de Staline ait demandé l'asile aux USA.

Reston souligne que les autorités américaines "se montrent très prudentes afin de ne pas donner l'impression de vouloir ajouter aux difficultés de Moscou" au moment où des négociations délicates se poursuivent entre les deux pays sur la question vietnamienne, sur le projet de traité contre la dissémination des armes nucléaires et sur l'échange de consulats.

## LA "RCMP"

SUITE DE LA PAGE 1

clarer que le commissaire George B. McClellan devrait être congédié pour son "incompétence" parce qu'il avait nommé un unilingue au poste d'officier de liaison à l'Expo. M. Laprise avait basé sa remarque sur une nouvelle parue à cet effet.

M. Bruce S. Beer, (Peel), qui répondait au nom du solliciteur général Larry Pennell, a déclaré que jusqu'ici tous les officiers de la RCMP nommés au Québec étaient bilingues et que le travail accru de cette force policière durant l'année 1967 à Montréal exigeait un certain nombre de transferts.

M. Beer a spécifié que le commissaire McClellan n'avait pas nommé un officier unilingue au poste d'officier de liaison entre la RCMP et la sécurité de l'Expo mais que cet officier avait été placé à Montréal afin d'être utilisé là où on en aura besoin.

Toujours selon le député Beer, le commissaire a voulu encourager cet officier à apprendre le français et l'a envoyé assister à quelques réunions des membres du service de sécurité de l'Expo dans ce but.

Le député Maurice Allard, (indépendant-Sherbrooke) a éclaté de rire, dédaigneusement.

Le député Laprise a déclaré que le fait d'avoir nommé un unilingue à ce poste était un "acte de sabotage" alors que des millions avaient été dépensés pour la commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme.

### Pas le titre d'officier de liaison

Le surintendant J.-A.-A. Thivierge, de la RCMP, commandant de la division de Montréal, a déclaré à LA PRESSE ce matin que l'inspecteur J.A. Ryddel n'avait pas le titre d'officier de liaison.

"L'inspecteur Ryddel, a-t-il déclaré, est attaché à l'Expo en relation avec la sécurité. Il rencontre souvent les autorités du service de la sécurité à l'Expo pour préparer le travail que nous aurons durant l'Expo. Il n'a pas le titre d'officier de liaison, mais il a le devoir de préparer, de concert avec les officiers de l'Expo, le programme de sécurité dont la RCMP sera chargé durant l'Expo. C'est lui qui fait le joint entre la RCMP et le service de sécurité de l'Expo."

M. Thivierge a expliqué ensuite que les officiers de la RCMP n'ont pas de titres... qu'ils n'ont que des devoirs à remplir.

### L'inspecteur Sauvé, adjoint de Ryddel

L'inspecteur Ryddel, arrivé à Montréal depuis la fin de décembre 1966, a remplacé l'inspecteur Marcel Sauvé de la division de Montréal, lequel avait rempli les fonctions, sans en avoir le titre, d'officier de liaison entre la RCMP et l'Expo depuis le début de l'organisation du service de sécurité de l'Expo.

M. Sauvé, selon nos informations, serait devenu un des adjoints de M. Ryddel, tout comme les autres officiers de la RCMP qui travaille à la préparation du travail que ce corps policier sera appelé à remplir durant l'Expo.

Selon un informateur, le sujet de conversations au sein de la RCMP depuis deux jours est justement la publication de la nouvelle relative aux fonctions de l'inspecteur Ryddel qui ne parle pas un mot de français. Toutefois, aucun membre de ce corps de police ne veut commenter publiquement la nomination de cet officier qui remplie des fonctions pour lesquelles il n'a pas le titre officiel.

Nous avons appris également que l'inspecteur J. A. Ryddel, de la RCMP, est considéré comme un officier de liaison par les membres du service de sécurité de l'Expo.

## SYNDIQUES

SUITE DE LA PAGE 1

10 mois est parfaitement légal. M. Blais explique d'ailleurs que le comité exécutif n'avait nullement besoin de se présenter devant l'assemblée générale pour voter le prélèvement spécial ; qu'il a, dans sa constitution, les pouvoirs nécessaires pour le faire et que l'assemblée n'a été consultée que pour respecter la démocratie. Il ajoute que les augmentations de salaires ont elle aussi été votées régulièrement par l'assemblée générale.

Selon M. Blais, la manifestation de ce matin était dirigée par les anciens officiers de la Fraternité des cheminots (FTQ) à laquelle étaient, jusqu'en décembre 1964, affiliés les employés de la CTM. Même s'il se refuse à accuser la Fédération des travailleurs du Québec d'avoir monté l'affaire, M. Blais déclare qu'une force a peut-être agit par en dessous.

Quoi qu'il en soit, le comité exécutif doit tenir ce soir une réunion spéciale. Il décidera alors de la ligne de conduite à suivre.

Soulignons en terminant que la manifestation de ce matin, qui a duré environ une heure (de 10 à 11), s'est déroulée dans le calme.

## THOMPSON

SUITE DE LA PAGE 1

ter Ottawa, le 24 février dernier. Le caucus ne lui a pas demandé de la reitérer. M. Thompson rentrera au Canada le 16 mars. Sa démission sera en vigueur à compter du 17 mars. M. Thompson demeurera député de Red Deer.

### Seul obstacle au rapprochement

En vérité, la démission de M. Thompson enlève le seul obstacle au rapprochement entre les deux factions. Elle laisse prévoir une résurrection glorieuse de Réal Caouette qui dirige à l'heure actuelle sept créditistes québécois aux Communes. A 50 ans, Caouette est à la veille de devenir "le" chef créditiste du Canada.

Evidemment, il reste des étapes à franchir. Il faudra par exemple que le conseil national des ex-thompsonnistes avise des mesures à prendre. Une réunion aura lieu d'ici trois semaines. L'organisation thompsonniste est en pleine débandade puisqu'en même temps que M. Thompson le président du conseil, M. Martin Kerlin, vient de remettre sa démission.

Si jamais ex-thompsonnistes et caouettistes fusionnent, il faudra également tenir un congrès pour décider de la "chefferie". Et M. Olson a dit hier qu'il briguerait probablement lui-même les suffrages. Mais on imagine mal que M. Caouette accepte la fusion sans qu'on lui garantisse la "chefferie".

### Caouette s'y attendait

Au cours d'une interview, M. Caouette a déclaré hier qu'il s'attendait depuis longtemps au départ de M. Thompson. "Il a toujours eu en tête de retourner aux affaires extérieures. Eventuellement, il démissionnera comme député et il passera au ministère."

Selon M. Caouette, M. Thompson avoue par sa démission ce que lui-même affirmait depuis trois ans: il ne représentait personne. "Il avait l'appui de M. Manning, dit-il, mais les supporteurs de M. Manning ne l'appuyaient pas."

M. Caouette espère s'entretenir avec les ex-thompsonnistes prochainement. Au besoin, il fera le premier pas et il les invitera à son caucus. Mais il insiste sur le fait que ce n'est pas tant la réconciliation avec les députés thompsonnistes qu'il recherche, que celle avec les partisans de la doctrine créditiste dans l'Ouest qui n'ont plus d'organisation.

A son avis, le rapprochement est déjà fait pratiquement, surtout depuis que son ralliement a un pied dans presque toutes les provinces canadiennes.

"Grégoire se tue tout seul, affirme-t-il. Il se monte des bateaux et il les croit. Son affaire, ça colle pas. J'ai des contacts avec le petit peuple et le petit peuple n'est pas en révolte."

téléphoto UPI

*Voici une photo plus récente, elle a été prise en 1955, de la fille de Staline et de ses deux enfants. Svetlana Staline aurait demandé asile politique aux USA.*

# Le comité exécutif de Laval approuve la création d'un embryon d'école de police

(par P.V.) — Le comité exécutif de Laval a décidé à l'unanimité d'approuver le rapport du directeur du service de la police, M. Léo Lequin, dans lequel celui-ci propose la création d'un embryon d'école de police, embryon qui, espère-t-il, servira à l'établissement d'un programme permanent de cours de perfectionnement pour les policiers de Laval.

On sait que la ville de Laval compte embaucher officiellement, d'ici peu, une trentaine de cadets-policiers. Ceux-ci sont d'ailleurs déjà choisis. Il s'agit tous de Lavallois, dont un ancien policier de la Gendarmerie royale avec 5 ans d'expérience, âgés de 20 à 30 ans.

Ces cadets-policiers, selon le plan de M. Lequin, suivront d'abord durant deux semaines, des cours de culture physique, d'exercices militaires, de procédure criminelle, etc., de 4 heures à minuit chaque jour, à la Cour municipale qui sera mise à leur disposition pour cette occasion.

Les cadets-policiers suivront également des cours de tir à l'école régionale des Mille-Isles, à Sainte-Rose, et un cours complet d'infirmier dispensé par l'Ambulance Saint-Jean.

A l'issue de ces deux semaines de cours intensifs, les cadets-policiers seront officiellement intronisés lors d'une cérémonie à laquelle participeront les autorités municipales et seront envoyés dans les divers postes de police où ils devront apprendre leur métier à la base.

Après 6 mois, on jugera, selon leurs aptitudes, si on leur donnera leur permanence de policiers ou si on devra les renvoyer.

## LA MÉTÉO

MINIMUM: 20

MAXIMUM: 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions d'Ottawa, de Montréal et des Cantons de l'Est**: nébulosité variable. Plus doux. Vents du sud-ouest avec rafales de 25 milles à l'heure. Minimum cette nuit et maximum à Ottawa et Montréal 20 et 40, Sherbrooke 15 et 35. Aperçu pour samedi : généralement ensoleillé, températures près de la normale.

**Régions du St-Maurice, des Laurentides, du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Iles**: généralement nuageux. Quelques périodes de neige légère, devenant un peu plus frais plus tard vendredi. Vents du sud. Minimum cette nuit et maximum à La Tuque 10 et 32, Ste-Agathe 15 et 35, Chicoutimi 10 et 30, Baie-Comeau 10 et 25, Sept-Iles 10 et 25.

Aperçu pour samedi : généralement ensoleillé, un peu plus frais.

# *La nomination de Gilles Bergeron est confirmée*

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — C'est maintenant officiel: M. Gilles Bergeron, sous-ministre adjoint de l'Education à Québec, occupera le poste de commissaire associé de la Commission du centenaire à compter de lundi.

Son traitement annuel sera celui d'un sous-ministre à Ottawa : quelque chose entre $20,000 et $25,000

Evidemment, c'est là un emploi de courte durée car la Commission du centenaire sera dissoute au printemps de 1968.

Ottawa l'a donc assuré d'un autre poste sénior par la suite avec un traitement au moins égal.

M. Bergeron, âgé de 39 ans et sous-ministre de l'Education à Québec depuis 1964, remplacera M. Georges Gauthier qui a été récemment nommé vice-président de la Commission des relations du travail dans la fonction publique.


**$2,000.00 RECOMPENSE**

Pour toute information conduisant à l'arrestation des parties responsables et au recouvrement de peintures et autres effets qui ont été pris au 1321, rue Sherbrooke ouest, Montréal le 26-27 février 1967.

Appelez André DeQuoy

735-3561

***Profitez dès maintenant***

*du service pratique de*

**LIVRAISON A DOMICILE DE**

**LA PRESSE**

*C'est simple, vous n'avez qu'à*

***composer ce numéro :***

**874-6911**

# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

## AVIS IMPORTANT

***aux propriétaires et locataires de l'Île de Montréal, de l'Île Bizard, de l'Île Perrot, et de certaines municipalités environnantes (voir liste)***

Votre maison a-t-elle été construite avant le 1er mai 1951, et son loyer mensuel au 1er décembre 1962 était-il de $125 ou moins pour Montréal, ou de $100 ou moins pour le reste de la province où la loi de conciliation est en vigueur?

SI OUI,

vous êtes protégé par la Loi de la conciliation entre locataires et propriétaires (voir l'adresse ci-dessous).

**DANS TOUS LES AUTRES CAS, LE BAIL EST PROLONGÉ AUTOMATIQUEMENT ET AUX CONDITIONS DÉJÀ STIPULÉES**

**LES PROPRIÉTAIRES**

qui ne veulent pas renouveler un bail ou qui veulent en augmenter le prix devront se conformer aux conditions suivantes:

(a) en avertir le locataire par lettre recommandée au moins un mois avant l'expiration du bail si le loyer est payable mensuellement ou par termes plus longs. Dans les autres cas, l'avis est d'une semaine.

(b) mentionner dans l'avis, dans quels délais légaux le locataire pourra s'opposer à l'éviction ou à l'augmentation.

**LES LOCATAIRES**

qui veulent s'opposer à l'éviction ou à l'augmentation du prix du loyer n'ont qu'à en avertir le propriétaire par lettre recommandée au moins 15 jours avant l'expiration du bail, si le loyer est payable mensuellement. Dans les autres cas, l'avis est de 3 jours.

Tombent sous la juridiction de la loi les résidents des endroits suivants:

CITÉ DE BEAUHARNOIS
VILLE DE BELOEIL
VILLAGE DE BOIS-DES-FILIONS
VILLE DE BOUCHERVILLE
VILLE DE BROSSARD
VILLE DE CANDIAC
CITÉ DE CHAMBLY
VILLAGE DE CHARLEMAGNE
VILLE DE CHÂTEAUGUAY
VILLE DE CHÂTEAUGUAY CENTRE
VILLE DE CHÂTEAUGUAY HEIGHTS
VILLE DE DELSON
VILLE DES DEUX-MONTAGNES
VILLE DE DORION
VILLE DE GREENFIELD PARK
VILLE D'IBERVILLE
VILLE DE L'ÎLE CADIEUX
CITÉ DE JACQUES-CARTIER
CITÉ DE LAFLÈCHE
VILLE DE LAPRAIRIE
VILLE DE L'ASSOMPTION
VILLE DE LAVAL
VILLE DE LEMOYNE
VILLE DE LÉRY
CITÉ DE LONGUEUIL
VILLE DE LORRAINE
VILLAGE DE McMASTERVILLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME
VILLE DE PRÉVILLE
VILLE DE REPENTIGNY
VILLE DE ROSEMÈRE
PAROISSE DE SAINT-ATHANASE, DANS LE COMTÉ D'IBERVILLE
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
PAROISSE DE SAINTE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE-DE-LAPRAIRIE
PAROISSE DE SAINT-CHARLES-DE-LACHENAIE
VILLE DE SAINT-EUSTACHE
PAROISSE DE SAINT-EUSTACHE
VILLE DE SAINT-HUBERT
CITÉ DE SAINT-JEAN
PAROISSE DE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE
CITÉ DE SAINT-JÉRÔME
CITÉ DE SAINT-LAMBERT
PAROISSE DE SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE
VILLE DE SAINT-LUC
PAROISSE DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL
PAROISSE DE SAINT-PAUL-L'ERMITE
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
CITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE
PAROISSE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-OUEST
CITÉ DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
VILLE DE TERREBONNE
VILLE DE VAUDREUIL
VILLAGE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

*Pour plus de renseignements, on peut s'adresser au*

**Bureau de l'administration des loyers de Montréal**

89 est, rue Notre-Dame, Montréal

Téléphone: 878-3781 ou 873-2190

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 58

# Montréal adopte des règlements sévères contre la prostitution dans les cabarets

par Florian BERNARD

A moins de deux mois de l'inauguration officielle de l'Expo, la ville de Montréal vient d'adopter des règlements sévères contre la prostitution dans les boites de nuit et tous les autres établissements vendant des liqueurs alcooliques.

Ce règlement qui a été adopté à l'unanimité hier soir par les membres du conseil municipal, vise particulièrement les "solliciteuses" dans les cabarets qui, après leur numéro, invitent les clients à leur payer un verre ou à danser avec elles. Les règlements interdisent de façon catégorique à tous ceux qui participent au spectacle d'un cabaret ou autre établissement du genre de se mêler, d'une façon ou d'une autre, à la clientèle, de boire, de danser avec un client et même de prendre place à la même table ou au même comptoir qu'un client. La mesure vaut autant pour les "artistes" (hommes ou femmes).

Le règlement adopté hier soir interdit aussi à quiconque possède, gère ou paraît être en charge d'un pareil établissement, de permettre ou de tolérer que les participants au spectacle (hommes ou femmes) contreviennent à la présente loi.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que ces règlements n'ont pas été adoptés à la légère, mais qu'ils ont été précédés d'une enquête sérieuse faite à la lumière des règlements en vigueur dans d'autres villes nord-américaines, notamment New York, où chaque artiste de cabaret doit, avant d'obtenir du travail, être identifié auprès des autorités policières.

Plusieurs conseillers ont soulevé des objections, à savoir que le règlement, dans sa forme actuelle, était trop radical et sévère. Le conseiller John Lynch-Staunton a déclaré, pour sa part, que ce règlement empêcherait un père d'aller féliciter ou serrer la main de sa propre fille, attachée au spectacle.

Le président de l'exécutif a répondu qu'il y a d'autres endroits que les cabarets de nuit ou établissements du genre pour entretenir des relations familiales.

Le conseiller Frank Hanley a soutenu pour sa part qu'il n'est pas juste que tous les établissements vendant des liqueurs alcooliques soient touchés par le règlement. Il a donné, à titre d'exemple, la Place des Arts ou les grands hôtels qui reçoivent des délégations internationales.

Le règlement adopté hier

Voir PROSTITUTION en page 6

## Pollution de l'air: collaboration de la ville avec une entreprise privée

**Les membres du conseil municipal de Montréal ont autorisé hier, le maire et le greffier à conclure diverses ententes avec la Fondation pour la purification de l'air, une entreprise privée qui lutte contre la pollution de l'air dans la région métropolitaine.**

**Selon cette entente, la ville effectuera les tâches suivantes, à savoir l'installation dans des emplacements déterminés d'appareils fournis par la Fondation pour la purification de l'air, la détermination du calibre des appareils qui seront utilisés, l'opération de ces appareils techniques, leur entretien, le prélèvement des échantillons dans les diverses stations, la préparation des réactifs nécessaires à l'application des méthodes de prélèvement, la compilation des résultats obtenus dans les diverses stations.**

**La ville s'engage également à mettre à la disposition de la Fondation pour la purification de l'air, sur une base de location, les véhicules requis moyennant remboursement des frais encourus.**

**D'autre part, la Fondation pour la purification de l'air s'engage à fournir gratuitement à la ville les appareils et accessoires nécessaires aux prélèvements des différents contaminants atmosphériques et consent à ce que la ville devienne copropriétaire des résultats d'analyses qui seront faites.**

**Ce projet de contrat vaut pour une période de 30 mois à compter de la date de signature de l'entente.**

# M. Lafontaine: Il faudrait créer un organisme extra-métropolitain

par Pierre VENNAT

Le ministre provincial de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine, croit qu'il faudra en arriver un jour ou l'autre à la création d'un organisme extra-métropolitain, organisme qui aurait à s'occuper de la répartition équitable des tâches et des responsabilités financières entre les gouvernements provincial et municipaux.

Les pouvoirs de cet organisme déborderaient le cadre de la seule île de Montréal, pour englober les îles Jésus, Bizard, Perrot, les municipalités de la rive sud, de Laprairie à Boucherville, et peut-être toutes celles qui sont situées en périphérie de l'archipel de Montréal.

Cette proposition est contenue dans une lettre du directeur de la planification au ministère de la Voirie, M. Philippe Bureau, au député de Fabre, M. Gilles Houde, et que celui-ci vient de rendre publique.

**La même lettre dit que le ministère de la Voirie considère les ponts Cavendish et Papineau, entre Laval et Montréal, "comme étant surtout l'affaire des villes de Laval et Montréal ou, en d'autres terme, comme un pont intermunicipal".**

Le porte-parole du ministère de la Voirie ajoute que des représentations ont été faites au ministère par la ville de Laval mais que la ville de Montréal n'a pas encore étudié le sujet de façon ferme.

"Depuis, il y a eu changement de gouvernement..."

On se souvient que le 9 mai dernier, à l'hôtel Windsor, l'ancien ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, et so nex-collègue des Travaux publics, M. René St-Pierre, avaient annoncé que des mesures immédiates seraient prises pour l'acquisition des emprises dans le prolongement des axes des ponts projetés, Cavendish, prolongement de la Montée de Liesse et qui devait aboutir boulevard Cavendish, à Laval, et Papineau, lequel aboutirait boulevard Leblanc, à Laval.

"Depuis, comme le fait remarquer M. Bureau, il y a eu changement de gouvernement, les restrictions budgétaires se font sentir, d'autres priorités sont apparues, et les négociations avec les municipalités intéressées, soit Laval et Montréal, n'ont pas encore été entamées."

Le directeur de la planification rappelle ensuite certaines déclarations de l'ex-ministre de la Voirie, le 9 mai dernier.

M. Pinard aurait alors déclaré : "La réalisation par étapes du plan de réseau routier est conditionnelle à la collaboration et à la participation financière des municipalités."

Et plus loin, il aurait ajouté : "Il ne faut pas penser que le dévoilement du plan du réseau routier de la ville de Laval constitue l'annonce officielle de la mise en chantier immédiate de tous ces projets."

Selon M. Bureau, qui avait été chargé par le ministre de la Voirie de répondre à M. Houde, ces propos sont encore d'actualité et "cela d'autant plus que les disponibilités budgétaires présentes sont très maigres et qu'une foule de projets urgents demeurés en plan dans les régions rurales solliciteront l'attention du ministère."

## Mécontentement chez les employés manuels de LaSalle

Les employés manuels de LaSalle, mécontents de la lenteur des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective de travail menacent de prendre une "action immédiate" si le 14 mars les représentants syndicaux ne sont pas en mesure de leur annoncer que les pourparlers ont progressé.

Rejoint hier soir au téléphone, le maire de LaSalle a refusé de commenter le télégramme que le syndicat lui avait adressé mais qu'il n'avait pas encore reçu.

Il s'est borné à dire : "Nous avons rendez-vous avec le syndicat pour le 17 mars."

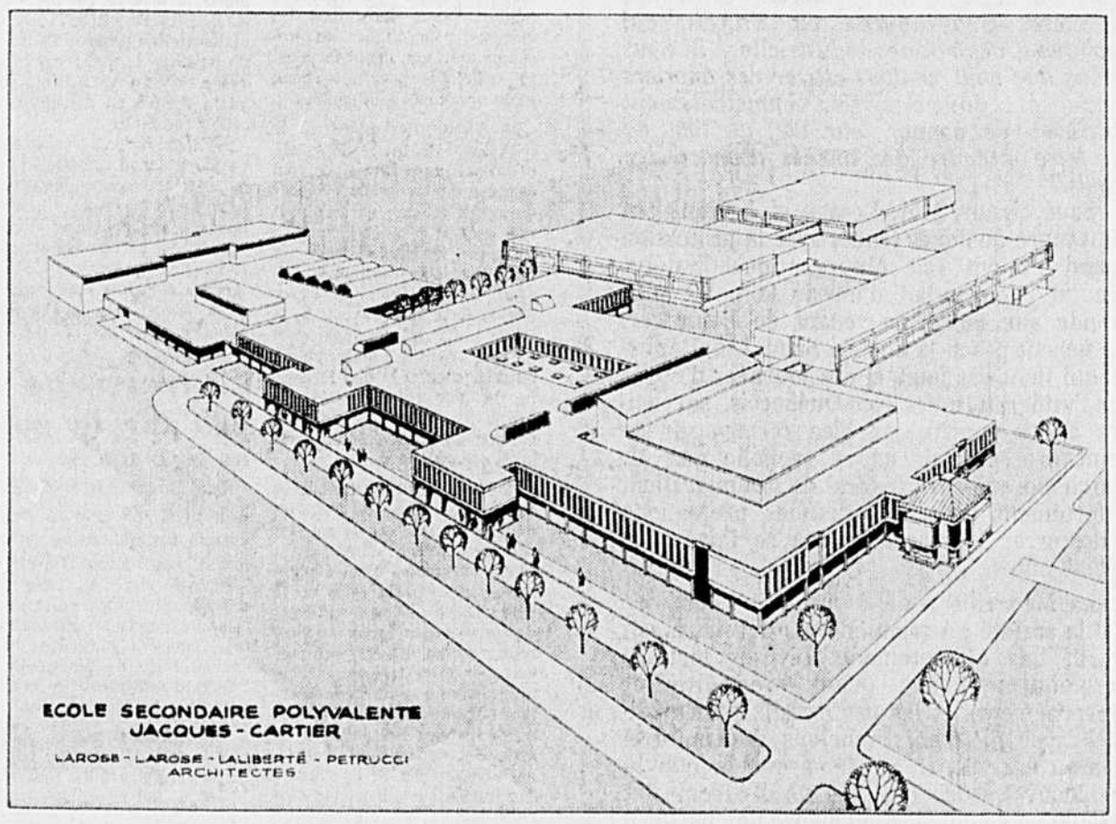


**Ce que sera l'Ecole des métiers de Jacques-Cartier en septembre 1969**

Voici l'esquisse de ce que deviendra l'Ecole des métiers de Jacques-Cartier d'ici septembre 1969. Actuellement, cette propriété du ministère de l'Education ne comporte que les trois immeubles qui apparaissent à l'arrière-plan. L'agrandissement projeté coûtera environ $3 millions et permettra de recevoir 3,200 étudiants comparativement à 800.

# Cinq campus polyvalents au coût de $30 millions à la régionale de Chambly

par Claude MASSON

La Commission scolaire régionale de Chambly, qui dispense l'enseignement à 14,400 étudiants de 14 commissions scolaires locales, dépensera $30 millions d'ici deux ans pour la construction de cinq campus polyvalents pouvant accueillir quelque 16,000 élèves.

La régionale-mère, qui aura triplé son nombre d'écoliers en cinq ans, passant de 4,930 en 1963 à environ 16,600 en septembre 1967, projette en outre d'ériger pour 1969 deux autres écoles polyvalentes de 3,000 étudiants chacune et un autre campus de même importance pour 1971. Quant à ce projet à long terme, cependant, il pourra être transformé d'après les modifications apportées par le ministère de l'Education à la politique générale de l'enseignement.

Dès septembre prochain, selon les renseignements fournis par le secrétaire-trésorier de la Commission, M. André Chartier, les élèves qui fréquenteront l'école Gérard-Filion, à Jacques-Cartier, pourront occuper la nouvelle aile dont la construction, au coût d'environ $2,200,000, vient tout juste de commencer.

La véritable polyvalence ne sera toutefois mise sur pied qu'en septembre 1968 alors que 140 locaux, comparativement à 60 présentement, seront à la disposition des étudiants. A ce moment-là, d'ailleurs, l'actuelle "South Shore Catholic High School", à quelques pas de l'école Gérard-Filion, sera intégrée à cette dernière et occupée par des élèves canadiens-français. Au total, ce campus pourra accueillir 3,700 étudiants dans 85 p. 100 de sa capacité.

La seconde priorité de la Commission scolaire régionale de Chambly, la plus ancienne de toutes les régionales de la province, est l'érection d'une école anglo-catholique pour 2,500 étudiants, à St-Hubert. Les appels d'offres à ce sujet ont été demandés cette semaine. La construction de cette institution, au coût de $7½ millions environ, débutera à l'été et l'immeuble sera en usage pour l'année scolaire commençant en septembre 1968. L'école anglo-catholique accueillera les 1,700 étudiants qui fréquenteront encore la "South Shore Catholic High School" l'an prochain.

Il est fort possible, d'autre part, que les 250 étudiants anglais de la régionale Honoré-Mercier et les 150 de la régionale Lignery fréquentent aussi cette première école polyvalente anglaise.

**Deux autres polyvalentes françaises**

D'autre part, le secrétaire-trésorier de la régionale de Chambly a confirmé que deux autres campus polyvalents, pour étudiants canadiens-français, seront construits de façon à être utilisés dès le début de l'année scolaire 1968-69.

L'une de ces écoles, au coût de $5 millions, sera construite à Boucherville et pourra recevoir 3,500 étudiants. Les appels d'offres doivent être lancés incessamment afin que la construction commence à l'été. L'autre campus de même coût sera érigé à St-Hubert, sur le même terrain que celui où sera construite l'école anglo-catholique. Cette plyvalente pour l'élément français sera mise en chantier l'automne prochain et prête en septembre 1968.

**L'école de métiers agrandie**

Dans les plans à court terme de la Régionale de Chambly pour faire face à la croissance rapide de la population scolaire de la rive sud apparaît aussi un projet d'agrandissement appréciable de l'actuelle école de métiers de Jacques-Cartier. Cette institution d'enseignement technique et professionnel, propriété du ministère de l'Education, sera intégrée à l'ensemble des constructions de la Régionale.

L'agrandissement projeté permettra de recevoir 3,200 étudiants, comparativement à 800 comme c'est le cas présentement. La construction des nouveaux immeuvles sera mise en chantier vers la fin de 1967 de

Voir CAMPUS en page 6

## Une 15e commission scolaire à la régionale de Chambly

Une quinzième commission scolaire locale fera partie de la Régionale de Chambly dès la prochaine année scolaire.

Les commissaires de la Commission scolaire de Ste-Julie ont en effet décidé d'adhérer à cette régionale le 1er juillet prochain.

Cette décision était prévue depuis un certain temps, d'autant plus que les étudiants de la 7e à la 12e années de cette municipalité fréquenteront la future école polyvalente de Boucherville.

Avec cette adhésion, ceci porte à 15 le nombre de commissions scolaires qui font partie de la Régionale de Chambly: Boucherville, Chambly, Fort-Chambly, Greenfield Park, Jacques-Cartier, Laflèche, Lemoyne, Longueuil, St-Basile, St-Bruno, St-Hubert, Ste-Julie, St-Lambert, Varennes et Verchères.

Dans cette région, seules deux commissions scolaires locales n'ont pas encore décidé de faire partie de la régionale, soit St-Amable et Calixa-Lavallée.

# St-Lambert: les écoliers devront se bien conduire dans les autobus, sinon...

*Si les étudiants qui fréquentent les écoles de la Commission scolaire catholique de St-Lambert ne sont pas dociles dans les autobus qui les transportent, la commission prendra les grands moyens: le service de transport sera suspendu.*

*Dans une lettre adressée aux parents des quelque 700 élèves qui sont véhiculés matin, midi et soir par les 8 autobus de "Riverains Autobus Inc.", les commissaires d'écoles déclarent très clairement que s'il n'y a pas d'améliorations de la discipline de la part des élèves, la Commission scolaire abandonnera le service de transport des écoliers. A noter que les usagers ne paient rien pour ce service.*

*Dans sa missive, la commission émet une série de directives concernant le transport des écoliers. On spécifie entre autres qu'une amende de $40 sera imposée à quiconque lancera tout objet à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule (papier, roche, neige, craie) ou crachera sur les personnes.*

*En lettres majuscules, la septième directive note : les garçons devront s'asseoir du côté gauche et les filles du côté droit.*

*Pour tout manquement aux 13 règlements énumérés dans la lettre aux parents, le chauffeur est autorisé à enlever le laissez-passer pour le remettre ensuite à la direction de l'école fréquentée par l'élève désobéissant en y mentionnant l'infraction commise.*

*Avant d'en arriver à la suspension complète du service, d'autres sanctions sont prévues :*

- *au premier délit: le laissez-passer sera enlevé pour un à trois jours. La direction de l'école en avisera les parents et la commission scolaire;*
- *au deuxième délit: le laissez-passer est remis à la commission scolaire avec un rapport à cet effet; la sanction sera alors de trois à cinq jours;*

Voir ST-LAMBERT en page 6

# L'incendie du Old School Inn: un détenu

par Lucien Champeau

Un homme de 36 ans, de Ste-Geneviève, comté de Soulanges, devra comparaître la semaine prochaine à titre de témoin important à l'enquête du coroner qui se tenue sur l'incendie de l'hôtel Old School Inn, des Cèdres.

On sait que dans la nuit de samedi à dimanche de cette semaine, l'ancienne école transformée en auberge, a été rasée par les flammes, entraînant la mort de deux de ses occupants.

L'inspecteur Richard Masson, de la PP., précise que les corps des victimes ont été carbonisés au point qu'ils sont méconnaissables.

"Nous présumons, ajoute-t-il,

Voir INCENDIE, en page 6

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

GÂTEAU CAFÉ À LA CRÈME VIENNOISE

Rég. 49¢ 43¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

Richstone RBI BAKERIES, Inc.



Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :

874-7272

# Sévère avertissement à ceux qui seraient tentés d'exploiter les visiteurs à l'Expo

par Roger-J. BEDARD

"Le Québec sera en 1967 le coin le plus hospitalier du monde. Nous voulons conserver et améliorer la bonne réputation de notre province sur le marché international du tourisme. Pour ce faire, le gouvernement sévira avec rigueur contre toutes les personnes ou entreprises qui exploiteront les visiteurs de l'Expo.

Par cette déclaration énergique, M. Yves Gabias, secrétaire de la province, a affirmé hier que toute l'industrie hôtelière du Québec devra appliquer une politique de taux raisonnables à l'endroit des visiteurs qui séjourneront dans le Québec cette année.

"L'industrie touristique est la deuxième en importance dans notre province quant au volume des affaires et quant au nombre des emplois. Le gouvernement du Québec ne tolérera pas que des irresponsables exploitent les visiteurs.

"Le Parlement a voté le bill 19 ou Loi de la Régie des prix des logements offerts aux visiteurs de l'Expo. Cette loi sera appliquée avec rigueur.

"Logexpo et le Service provincial du logement nous assurent que nous disposerons à Montréal d'un nombre adéquat de chambres durant l'Expo. Nous avons répertorié à date le nombre de logements suivant : Hôtels et motels 20,300 ; motels temporaires 2,000 ; maisons d'appartements 10,000 ; maisons privées 40,000 ; institutions 3,000, soit un total de 75,300.

"Or les demandes de pointe pour les fins de semaines de juillet et d'août se chiffreront par 66,000 ou 70,000 chambres, pour loger environ 150,000 visiteurs. Sur semaine, la demande maxima prévue est de 46,000 chambres.

"Par conséquent tous nos visiteurs pourront trouver un toit", a ajouté M. Gabias.

"Des tarifs maxima ont été établis pour les chambres de diverses catégories. Ces taux devront obligatoirement être affichés dans les chambres.

"Un bureau de plainte situé dans l'immeuble de la Régie des loyers sera ouvert vingt-quatre heures par jour. Sur réception d'une plainte, un employé de la Régie se rendra sur les lieux et veillera à faire observer la loi." Des sanctions très sévères seront imposées aux contrevenants, a dit Me Gabias.

COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX

SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.

Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux"

OP-21

UN MUR VIVANT...

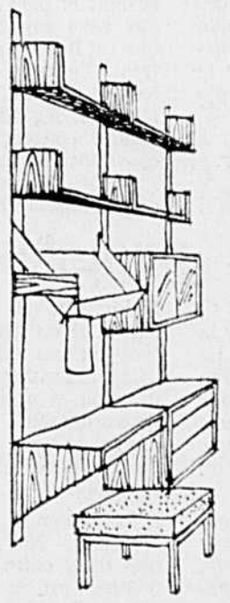

*Ces éléments de rangement présentent d'étonnantes possibilités.*

*Vous pouvez en faire une division psychologique aussi bien qu'une installation murale.*

*Ces éléments s'obtiennent en teck, noyer ou palissandre à un prix bien raisonnable.*

*Nous nous chargerons de l'installation moyennant un léger supplément.*

*Venez les voir, vous conviendrez qu'ils sont ravissants, et d'une rare qualité d'exécution.*

VIAU MORISSET

720 boul. DECARIE, à ST-LAURENT — 747-9921

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9 H. 30 P.M.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 58

# Une pénurie galopante

PENDANT que l'assurance-maladie reste plus ou moins en veilleuse, les retombées occasionnées par les débats passablement orageux auxquels la perspective d'un régime universel d'assurance-maladie a donné lieu continuent de semer des interrogations.

Par exemple, on sait qu'une objection formulée à l'encontre de tout régime universel attirait fortement l'attention sur le nombre insuffisant des médecins au Canada. Quoi qu'on pense de l'usage tactique fait par les associations médicales de cette objection, on a la preuve qu'elle reposait sur une évaluation réaliste des effectifs médicaux.

M. Heward Grafftey, député de Brome-Missisquoi, s'autorise de chiffres vérifiables pour annoncer une crise imminente du fait de la pénurie de médecins. Tel est le sens de propos tenus par lui à Montréal cette semaine.

M. Grafftey s'est déjà signalé par une campagne énergique en faveur de modèles d'automobiles étudiés en fonction d'une sécurité accrue des passagers. Il a été en quelque sorte le Nader du Canada dans cette croisade. Il appartient à ce groupe de jeunes conservateurs plus tentés par la recherche des progrès véritables que par la propagation des doctrines.

Il n'y a pas assez de médecins, parce que "nos facultés de médecine... sont dans l'obligation de refuser des centaines d'étudiants qualifiés, à cause du manque d'espace et de professeurs". En outre, sur 1,000 gradués en 1965, 400 ont quitté le pays. Notons encore que le nombre des gradués n'est pas plus élevé qu'il y a dix ans. Voici une autre statistique: le Canada occupe la vingtième place dans le monde quant au nombre de médecins par 1,000 habitants.

Il faudrait 2,000 professeurs là où on n'en compte que 1,000. Mais voici un autre petit détail qui n'a rien de rassurant. Le député signale que non seulement nous manquons d'institutions pour former nos médecins mais "récemment quelques-unes de nos institutions ont failli perdre leur accréditation, parce qu'elles ne respectaient pas les normes établies". En d'autres mots, les écoles de médecine ne sont pas assez nombreuses, et l'enseignement, dans les facultés existantes, ne s'élève pas toujours au niveau souhaitable.

Faut-il aller chercher du renfort à l'étranger? M. Grafftey ne paraît pas attendre des résultats mirobolants d'une prospection à l'étranger, quand beaucoup de pays d'Europe connaissent une forte reprise économique.

Ce point de vue est difficile à apprécier. Mais quand les Communes ont examiné l'an dernier l'état de la médecine au Canada, dans la perspective du plan d'assurance-maladie, on a entendu bien des interventions instructives sur la question de l'immigration des médecins. On apprenait, par exemple, que le "College of Physicians and Surgeons" de l'Ontario ne se montrait nullement empressé d'accueillir des collègues venant d'Asie ou d'Afrique. L'honorable Marcel Lambert s'indignait de ces pratiques féodales: *"Je partage l'opinion du député de Winnipeg-Nord lorsqu'il parle de nos médecins. En tant qu'avocat, je dis que nous, membres de la profession du droit, sommes également arriérés à cet égard. Nous avons une idée que nous devrions obtenir un traitement de faveur.*

*"Il existe une sorte de complexe de dépression selon lequel il faut conserver ses chasses gardées pour un nombre restreint de personnes. Cela est absolument ridicule. J'en impute le blâme à nos organismes professionnels, à nos syndicats et à nos ministères provinciaux du Travail, qui appliquent des normes industrielles. Si nous disons que nous voulons attirer des ouvriers spécialisés, donnons-leur immédiatement l'occasion de gagner leur vie, au lieu de les faire attendre des années avant d'être admis."*

Sauf erreur, MM. Lesage et Kierans ont dû rompre quelques lances avec la profession quand ils ont fait observer que l'intérêt général commandait d'ouvrir la porte plus grande aux médecins venant de l'étranger. On ne sait pas si la Société Saint-Jean-Baptiste, qui tient ces jours-ci des journées d'étude sur l'intégration des Néo-Québecois, parviendra à des conclusions bien fermes sur ce point précis. Mais on se rappelle que M. Marchand, ministre fédéral de l'Immigration, a fortement invité les grandes professions à desserrer la mâchoire et à se faire plus accueillantes.

La Médecine peut, à juste titre, estimer que la société a également des devoirs à son égard. Les affrontements sévères mettant épisodiquement aux prises médecins et gouvernements et les professions para-médicales avec différents échelons de l'autorité le prouvent. Et il est remarquable que la plus nouvelle des Facultés de Médecine (et la seule nouvelle dans le Québec depuis 1863) ait inscrit dans son programme l'étude des dimensions sociales et économiques de la Médecine moderne. (Référence: programme de l'Université de Sherbrooke).

Le gouvernement fédéral devra accroître les crédits à la recherche médicale. Quant au ministère provincial de la Santé, c'est de lui surtout que sont attendues les initiatives visant à corriger une pénurie qui se fait sentir d'une manière particulièrement vive dans les milieux ruraux.

Guy CORMIER

# La succession d'un grand Canadien

UN pays se définit par son territoire, son régime politique, son histoire, ses traditions, son peuple et les personnalités exceptionnelles qui en sont issues. L'un des plus beaux hommages qu'à l'unanimité on a rendus à feu Georges-P. Vanier, c'est d'avoir été un grand Canadien. A l'occasion de ses funérailles d'Etat, que des millions de personnes ont pu voir à la télévision, à travers lui tous les Canadiens ont senti leur appartenance à une même famille nationale.

Après la disparition de cet homme admirable, qui a incarné tant de vertus à la fois typiquement canadiennes et foncièrement humaines, on a beaucoup moins de raison de se demander, comme on l'a fait si souvent ces dernières années: "Qu'est-ce que le Canada? Qu'est-ce qu'un Canadien?" Par-delà la mort, par la force rayonnante de son exemple et du souvenir qu'il laisse, M. Vanier continue de contribuer à la réalisation de l'idéal qui a inspiré sa vie.

Dans les hautes fonctions qu'il a remplies avec tant de dévouement, de grâce et de dignité, appuyé sur une épouse qui fut sa collaboratrice de tous les instants, un homme de cette qualité n'est pas facile à remplacer. C'est le problème délicat et pressant que M. Pearson et ses collègues ont dû examiner ces derniers jours. La décision ne saurait tarder en cette année du centenaire où, à l'occasion de l'Expo qui approche, le représentant de la Reine au Canada devra accueillir officiellement une cinquantaine de chefs de gouvernements et d'Etats étrangers.

Parmi les candidats possibles à cette lourde succession, le nom de M. Roland Michener haut commissaire du Canada en Inde, revient le plus souvent. Ce n'est pas sans raison. Nous croyons que cet homme cultivé, distingué, très à l'aise en français, possède les qualifications essentielles à la fonction. Agé de 66 ans, ancien député conservateur de la circonscription torontoise de St-Paul, M. Michener fut président de la Chambre de 1957 à 1962. Il s'acquitta de sa tâche avec tant de compétence et de doigté qu'à la fin de son mandat, on songea à le désigner comme premier titulaire permanent de ce poste.

Dans la difficile tâche d'arbitre des débats parlementaires, M. Michener sut toujours garder une objectivité à la fois ferme et souriante. En gagnant le respect et l'estime des représentants de tous les partis, il s'éleva au-dessus de la politique. Dès 1962, plusieurs libéraux, dont l'un de ses anciens adversaires, M. Jack Pickersgill, maintenant ministre des Transports, déclarèrent publiquement qu'il ferait un excellent gouverneur général.

Avec lui, la règle officieuse de l'alternance entre un Canadien français et un Canadien anglais serait respectée. Sans être le seul candidat méritant parmi ceux que l'on a mentionnés ou qui pourraient l'être, M. Michener figure au premier rang de ceux dont la désignation serait très bien accueillie par l'opinion à travers le pays.

Cyrille FELTEAU

# L'essentiel: progresser

A l'Université de Montréal, ce n'est pas l'exaltation et la joie qui portent aux nues. La nouvelle subvention de gestion augmentée de $3 millions pour un total global de $17 millions a été, cependant, acceptée avec déférence. On n'est pas ébloui: on est satisfait.

Chacun pourra à sa guise jongler avec toutes les hypothèses imaginables, voire aller jusqu'à dire que le sous-comité des budgets, si durci, si coriace en mai dernier, a opéré une surprenante volte-face en acceptant que McGill soit traitée somptueusement.

Les positions n'étaient pas les mêmes en 1966, le gouvernement était un autre gouvernement, le climat était fort différent, la querelle nocive et inutile prenait de l'ampleur. Il semblerait que M. Daniel Johnson ait demandé à qui de droit d'examiner le problème dans une perspective plus froide. De la politique? Pour sûr et il en sera toujours ainsi tant qu'une minorité puissante usera de ses moyens d'action et de pression et que, d'autre part, le gouvernement aura besoin de l'appui, disons électoral, de la dite minorité. Hypothèses que tout cela.

Revenons à l'Université de Montréal. Nous croyons savoir que dans cette maison dont la mission est si considérable, il n'entre dans les vues de personne de gagner du terrain sur le dos de quiconque.

Ce n'est pas à se lancer des pruneaux (excusez la trivialité de l'image) de Montréal à McGill que l'on construira les éléments du progrès général. Evidemment, l'Université de Montréal, à part les millions nécessaires, disons indispensables à sa gestion, réclame un appoint important pour son plus complet épanouissement. Mais ce n'est pas le recul d'une maison de haut savoir d'expression anglaise qui servira une fin aussi idéale. Pénaliser ceux qui avancent n'est pas le meilleur moyen d'aider ceux qui ont à regagner du terrain.

McGill recevra $14 millions; l'U. de Montréal, $17 millions. La première institution poursuivra sa marche; la seconde conservera l'élan actuel, accélérera le tempo de ses initiatives et si vraiment le décalage entre les deux maisons allait prendre une dimension sinistre, il sera toujours temps d'aviser. L'essentiel est de ne pas léser qui que ce soit.

Il n'y a que les fâcheux ou les extrémistes qui verront dans l'actuel partage des subventions une atteinte à l'institution de la Montagne. D'ailleurs ses autorités se disent satisfaites et puisque le climat est redevenu meilleur que chacun se remette à la tâche.

Roger CHAMPOUX

# VOUS AVEZ LA PAROLE

## Pour ou contre le divorce

M. le rédacteur:

Le soir du 22 février, au canal 2, émission "Tirez au clair", Radio-Canada nous a présenté un panel sur LE DIVORCE, dont les conclusions étaient passablement mêlées. Essayons de clarifier.

M. Allard, député de Sherbrooke au Parlement fédéral, se fit le défenseur du mariage indissoluble, comme citoyen et comme catholique, contre les partisans du divorce dont le chef de file était un M. Beaudoin, néo-canadien venu de Paris, paraît-il. A la fin, je crois que M. Allard a emporté la victoire...

M. Beaudoin a fait une confusion que je tiens à relever (on la rencontre aussi dans les journaux): il prétend que, dans notre Eglise, le Tribunal de la Rote, **annule les mariages, ce** qui est inexact. Ce tribunal romain prononce des **déclarations de nullité** (il constate que le mariage était nul à l'origine) ce qui est bien différent; et encore ne l'accorde-t-il que dans un tiers environ des requêtes présentées chaque année. Outre ce tribunal suprême, l'Eglise catholique établit des tribunaux ecclésiastiques dans tous les diocèses, pour étudier les procès de mariage, montrant ainsi sa sollicitude pour les époux malheureux ou en difficulté.

M. l'abbé Desrosiers et le R.P. Labrosse, invités au panel, m'ont paru trop portés aux concessions en faveur du divorce; on aurait attendu de leur part une défense plus énergique du mariage chrétien, selon la discipline et la tradition de l'Eglise. On a prétendu que le Concile apporte du nouveau à ce sujet; mais il est certain qu'il ne peut renverser les principes du droit naturel et de l'Evangile, le Souverain Pontife lui-même l'a déclaré récemment, comme l'a justement rappelé M. le député Allard.

Plusieurs dames (membres de la Fédération des Femmes du Québec, semble-t-il) ont pris part au panel; elles paraissaient favorables à un élargissement des lois fédérales sur le divorce. Elles se sont apitoyées sur le sort des époux malheureux, comme si le divorce pouvait leur faire trouver le bonheur dans un remariage; pourtant l'expérience prouve le contraire: voyez les divorces en série des vedettes du cinéma, de la radio, etc... Ces dames ont insisté sur l'hypocrisie de notre société, où l'on rencontre trop souvent des cas d'adultère ou de fausses liaisons. Je réponds: **la pire hypocrisie c'est plutôt le divorce** qui approuve et légalise l'adultère... A un mal social on propose un remède pire que le mal: car le divorce est un CANCER qui ronge la société en détruisant la cellule familiale.

Au début du panel, le meneur de jeu a donné des statistiques de 1965; entre autres en Angleterre la loi du divorce brise un mariage sur dix (c'est encore pire dans certains états des Etats-Unis d'Amérique). Et au lieu de guérir ce cancer, on cherche, dans ces pays, à élargir encore leur Loi du Divorce: inconscience ou folie collective?

Dans notre province de Québec, en 1965, il y aurait eu 226 divorces, tandis qu'en Ontario il y en eut plus de 4,000... Réjouissons-nous de tenir encore à l'indissolubilité du mariage, dans notre province, et tâchons de rendre le divorce encore plus difficile. Cela coûte cher paraît-il ($1,500 dollars pour une pétition de divorce au Sénat d'Ottawa), tant mieux! Cela contribue à diminuer, dans notre province, le nombre des divorcés-adultères...

Mme Simonne Therrien

Notre statue de la Liberté...

## La fraternité ne repose pas sur le poids de l'or

Monsieur le Rédacteur,

Nous sommes au seuil d'un événement qui aura sa répercussion dans le monde entier, tourné vers l'Exposition 67, de Montréal, élevé au rang des villes les plus prospères, en raison du dynamisme, apporté par tous, ouvriers inlassables, tendant à faire de Montréal, la "Terre des hommes" et la Cité grandiose de Maisonneuve.

Nous ne saurions trop apprécier le travail accompli par le maire de notre ville, monsieur Drapeau, qui a déployé toutes les ressources de son esprit ingénieux, afin de donner à Montréal une physionomie et une expression sans précédent.

L'occasion ne s'est jamais montrée aussi favorable d'établir un sage éclectisme entre les hommes, une fraternité qui ne repose pas uniquement sur le poids de l'or, mais laisse croire que "la civilisation, c'est de s'aimer."

Oublierions-nous le passé dans la splendeur d'aujourd'hui! Il n'est que de scruter l'histoire pour en tenir compte! Voir à l'oeuvre les premiers bâtisseurs: défricheurs et bûcherons s'attaquer à la forêt pour en faire de la terre et lutter sans trêve pour en triompher.

Faut-il se demander où le Canadien français a puisé le courage et l'endurance qui le caractérisent, que Louis Hémon a rendu si vivant dans les pages de son roman "Maria Chapedelaine."

Pouvons-nous ignorer une prédiction qui prend, ici, toute son envergure: "O peuple canadien, peuple de foi et de vertus antiques, toi qui as reçu pour le nouveau continent une mission privilégiée, toi dont l'histoire est une épopée, qui compte plus de saints que de héros, toi que la clarté de ton génie et la spontanéité de ton coeur apparentent si bien au Christ, peuple canadien reste son peuple."

L'étranger ne peut que prendre conscience du caractère religieux, fondamental d'un peuple qui tout en suivant le progrès sait rester fidèle à ses traditions, sans y avoir un attachement aveugle. Toutefois, reconnaissons, que "si la France a perdu la bataille de Québec, elle a gagné celle de la foi et de la langue." Seulement on ne gagne pas une victoire une fois pour toutes. C'est à nous, du Québec, à en poursuivre la conquête! L'Expo nous en fournit les moyens et prouve que sous tous les drapeaux, l'entente cordiale n'est pas un vain mot.

Mme Paul Rainville

# l'opinion canadienne

**Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne**

**La pensée du Canada anglais rejoint celle du Canada français dans l'hommage sans équivoque qu'il rend au gouverneur général Georges Vanier. Voici des extraits des grands journaux situés hors de Montréal.**

THE STAR (Toronto) — Il était heureux qu'en cette période de tension, les fonctions de vice-roi fussent confiées à un homme qui jouissait du respect des deux races et qui symbolisait, tant par son individualité que par sa carrière, la contribution que son peuple a apportée au Canada. Il exerçait une influence aussi discrète que puissante en faveur de la réconciliation et de l'amitié...

Dans son dernier message de fin d'année, il a mis les Canadiens en garde contre la croissance du chauvinisme, le fait, ainsi qu'il l'expliquait, que les frontières provinciales devenaient des "barrières" plutôt que "des lieux de rencontre agréables".

C'était un adieu approprié de la part d'un homme qui ne le cédait à personne en ce qui a trait à la fierté de sa patrie et à l'amour de ses traditions, mais dont la première loyauté, tout au cours d'une vie publique, a toujours été accordée au Canada dans son ensemble.

THE GLOBE AND MAIL (Toronto) — Le général Vanier a servi à titre de gouverneur général à une période de l'histoire du Canada où l'unité du pays a eu à relever son plus grand défi et à une époque où le Québécois moderne s'interrogeait lui-même quant à la direction qu'il devrait prendre. Eussions-nous eu comme gouverneur général un homme de moins d'envergure, un homme qui n'aurait pas aussi bien compris les forces vives qui avaient été mises en branle, le Canada aurait bien pu être divisé en deux...

Il a fait appel à la raison, à la réserve et à une véritable perception pour son pays. "Il est inconcevable que les héritiers de deux grandes civilisations occidentales—anglo-sazonnes et française — ne puissent trouver le moyen de vivre dans une paix basée sur le respect des droits conférés par l'histoire, le respect des conventions librement acceptées il y a près d'un siècle, mais adaptées aux exigences de notre époque".

THE TELEGRAM (Toronto) — ...Son unique circonscription était son pays. Son seul programme était d'être au diapason des esprits. Sa seule puissance était celle de la raison. Il portait comme il se devait le masque d'une personne qui n'est pas engagée, mais ce masque cachait la croyance en la possibilité du bon sens et de l'unité...

Au moment où le Canada s'engage dans son deuxième siècle, ses partisans seront ces citoyens qui doivent allégeance non seulement au gouvernement central mais à son image transprovinciale et à son esprit. Son monument sera la volonté de la collectivité nationale. Ses héritiers et ses bénéficiaires seront tous ceux qui ne sont pas encore nés mais qui vivront un jour en paix et en sécurité dans les plaines, les montagnes et les vallées qu'il a aimées.

THE FREE PRESS (Winnipeg) — C'est toujours une circonstance triste quand un homme tel que le gouverneur général Vanier meurt. C'est encore plus triste qu'il ait été ravi à la nation canadienne à ce moment particulier alors que nous célébrons le centenaire de la Confédération et à une période où les relations entre les deux nations fondatrices ne sont pas ce qu'elles devraient être. Le gouverneur général Vanier était un Canadien français catholique. Néanmoins, il est juste d'affirmer qu'aucun Canadien, quelle que soit son origine ethnique, n'a jamais pensé à lui exclusivement en ces termes. Pour tous et chacun de nous, il était un des nôtres. Il était un Canadien.

THE LEADER-POST (Regina) — Le gouverneur général Georges Vanier était un avocat, un érudit, et un homme de paix qui a servi son pays comme soldat en période de guerre, comme diplomate et comme Canadien français.

Néanmoins, il était d'abord et avant tout un Canadien, farouchement fier, dévoué avec passion non à une seule faction ou à un seul groupe ethnique, mais au peuple canadien tout entier, du Pacifique à l'Atlantique et depuis les frontières internationales jusqu'au poste le plus avancé de l'Arctique.

Durant la presque totalité de sa longue vie, il a évolué dans les hautes sphères. Cependant, il n'a jamais perdu sa grande simplicité.

Il se pourrait que lorsqu'on écrira l'histoire des années troublées qui ont précédé le centenaire de la Confédération, le gouverneur général occupera une place prépondérante, non pas à titre de représentant de Sa Majesté, mais comme un citoyen canadien choisi providentiellement durant une période de crise alors que nous avions besoin de quelque chose que les hommes politiques ne pouvaient pas nous offrir, l'unification, en partageant avec lui sa fierté passionnée d'être Canadien.

Tous les Canadiens partagent le regret que ce grand patriote n'ait pas été épargné pour l'année du centenaire.

THE JOURNAL (Edmonton) — Les fêtes du centenaire de la Confédération canadienne ont été tristement assombries par la mort de l'un de ses fils les plus distingués qui, en dépit de son grand âge et de sa santé fragile, tenait tellement à prendre une part active aux cérémonies et aux fêtes du centenaire de son pays bien-aimé.

Les Canadiens d'un océan à l'autre pleurent aujourd'hui la perte de leur gouverneur général, le général Georges-Philias Vanier, et offrent leurs sincères condoléances à la gracieuse et charmante châtelaine qui est affligée par la mort de son mari.

Il est juste de dire que le général Vanier n'a jamais échoué un seul examen aussi bien en temps de guerre comme en temps de paix.

THE ALBERTAN (Calgary) — Même s'ils ne l'ont jamais rencontré, plusieurs de ses compatriotes ont eu l'impression d'avoir perdu un ami personnel tout autant que leur gouverneur constitutionnel.

Peut-être que cela en dit beaucoup plus long sur la valeur de l'homme que n'importe quoi... Il a laissé la vice-royauté beaucoup plus riche qu'elle ne l'était quand il l'a prise.

Ainsi que le premier ministre Pearson l'a souligné, "il appartenait au Canada tout entier". La sincérité avec laquelle il a disposé du poids de ses fonctions pour l'amour de l'unité nationale n'a jamais été mise en doute. Et quelques-unes de ses allocutions sur ce sujet méritent d'être gravées de façon indélébile dans les pages de l'histoire canadienne...

Aujourd'hui, la pensée qu'un grand Canadien est disparu est bouleversante. Demain, nous réaliserons plus clairement qu'il nous a légué, par son exemple, un souvenir impérissable.

THE SUN (Vancouver) — La disparition du général Georges Vanier est pour le Canada une perte irréparable. Non seulement était-il l'un des plus illustres Canadiens de sa génération, mais son rôle de vice-roi lui convenait à merveille comme si toute sa vie n'avait été qu'une longue préparation à sa mission à Rideau Hall.

Il est devenu un modèle qu'il ne sera pas facile d'imiter et ce simple fait démontre toute l'importance du rôle de vice-roi et combien la tâche de gouverneur général est devenue difficile à remplir depuis que c'est une coutume pour le gouvernement de recommander la nomination d'un Canadien.

Le général Vanier était bilingue mais ce n'est pas là une qualification difficile. La difficulté consistera à trouver un autre Canadien jouissant d'une aussi haute estime auprès de ses concitoyens de toutes origines raciales et aussi des étrangers.

*Médaille décernée à*
LA PRESSE
*par l'Académie Française en 1931*

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an:
Canada: $30.00 — Etats-Unis: $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 58

# Une pénurie galopante

PENDANT que l'assurance-maladie reste plus ou moins en veilleuse, les retombées occasionnées par les débats passablement orageux auxquels la perspective d'un régime universel d'assurance-maladie a donné lieu continuent de semer des interrogations.

Par exemple, on sait qu'une objection formulée à l'encontre de tout régime universel attirait fortement l'attention sur le nombre insuffisant des médecins au Canada. Quoi qu'on pense de l'usage tactique fait par les associations médicales de cette objection, on a la preuve qu'elle reposait sur une évaluation réaliste des effectifs médicaux.

M. Heward Grafftey, député de Brome-Missisquoi, s'autorise de chiffres vérifiables pour annoncer une crise imminente du fait de la pénurie de médecins. Tel est le sens de propos tenus par lui à Montréal cette semaine.

M. Grafftey s'est déjà signalé par une campagne énergique en faveur de modèles d'automobiles étudiés en fonction d'une sécurité accrue des passagers. Il a été en quelque sorte le Nader du Canada dans cette croisade. Il appartient à ce groupe de jeunes conservateurs plus tentés par la recherche des progrès véritables que par la propagation des doctrines.

Il n'y a pas assez de médecins, parce que "nos facultés de médecine... sont dans l'obligation de refuser des centaines d'étudiants qualifiés, à cause du manque d'espace et de professeurs". En outre, sur 1,000 gradués en 1965, 400 ont quitté le pays. Notons encore que le nombre des gradués n'est pas plus élevé qu'il y a dix ans. Voici une autre statistique : le Canada occupe la vingtième place dans le monde quant au nombre de médecins par 1,000 habitants.

Il faudrait 2,000 professeurs là où on n'en compte que 1,000. Mais voici un autre petit détail qui n'a rien de rassurant. Le député signale que non seulement nous manquons d'institutions pour former nos médecins mais "récemment quelques-unes de nos institutions ont failli perdre leur accréditation, parce qu'elles ne respectaient pas les normes établies". En d'autres mots, les écoles de médecine ne sont pas assez nombreuses, et l'enseignement, dans les facultés existantes, ne s'élève pas toujours au niveau souhaitable.

Faut-il aller chercher du renfort à l'étranger ? M. Grafftey ne paraît pas attendre des résultats mirobolants d'une prospection à l'étranger, quand beaucoup de pays d'Europe connaissent une forte reprise économique.

Ce point de vue est difficile à apprécier. Mais quand les Communes ont examiné l'an dernier l'état de la médecine au Canada, dans la perspective du plan d'assurance-maladie, on a entendu bien des interventions instructives sur la question de l'immigration des médecins. On apprenait, par exemple, que le "College of Physicians and Surgeons" de l'Ontario ne se montrait nullement empressé d'accueillir des collègues venant d'Asie ou d'Afrique. L'honorable Marcel Lambert s'indignait de ces pratiques féodales : *"Je partage l'opinion du député de Winnipeg-Nord lorsqu'il parle de nos médecins. En tant qu'avocat, je dis que nous, membres de la profession du droit, sommes également arriérés à cet égard. Nous avons une idée que nous devrions obtenir un traitement de faveur*

*"Il existe une sorte de complexe de dépression selon lequel il faut conserver ses chasses gardées pour un nombre restreint de personnes. Cela est absolument ridicule. J'en impute le blâme à nos organismes professionnels, à nos syndicats et à nos ministères provinciaux du Travail, qui appliquent des normes industrielles. Si nous disons que nous voulons attirer des ouvriers spécialisés, donnons-leur immédiatement l'occasion de gagner leur vie, au lieu de les faire attendre des années avant d'être admis."*

Sauf erreur, MM. Lesage et Kierans ont dû rompre quelques lances avec la profession quand ils ont fait observer que l'intérêt général commandait d'ouvrir la porte plus grande aux médecins venant de l'étranger. On ne sait pas si la Société Saint-Jean-Baptiste, qui tient ces jours-ci des journées d'étude sur l'intégration des Néo-Québecois, parviendra à des conclusions bien fermes sur ce point précis. Mais on se rappelle que M. Marchand, ministre fédéral de l'Immigration, a fortement invité les grandes professions à desserrer la mâchoire et à se faire plus accueillantes.

La Médecine peut, à juste titre, estimer que la société a également des devoirs à son égard. Les affrontements sévères mettant épisodiquement aux prises médecins et gouvernements et les professions para-médicales avec différents échelons de l'autorité le prouvent. Et il est remarquable que la plus nouvelle des Facultés de Médecine (et la seule nouvelle dans le Québec depuis 1863) ait inscrit dans son programme l'étude des dimensions sociales et économiques de la Médecine moderne. (Référence : programme de l'Université de Sherbrooke).

Le gouvernement fédéral devra accroître les crédits à la recherche médicale. Quant au ministère provincial de la Santé, c'est de lui surtout que sont attendues les initiatives visant à corriger une pénurie qui se fait sentir d'une manière particulièrement vive dans les milieux ruraux.

Guy CORMIER

# La succession d'un grand Canadien

UN pays se définit par son territoire, son régime politique, son histoire, ses traditions, son peuple et les personnalités exceptionnelles qui en sont issues. L'un des plus beaux hommages qu'à l'unanimité on a rendus à feu Georges-P. Vanier, c'est d'avoir été un grand Canadien. A l'occasion de ses funérailles d'Etat, que des millions de personnes ont pu voir à la télévision, à travers lui tous les Canadiens ont senti leur appartenance à une même famille nationale.

Après la disparition de cet homme admirable, qui a incarné tant de vertus à la fois typiquement canadiennes et foncièrement humaines, on a beaucoup moins de raison de se demander, comme on l'a fait si souvent ces dernières années : "Qu'est-ce que le Canada ? Qu'est-ce qu'un Canadien ?" Par-delà la mort, par la force rayonnante de son exemple et du souvenir qu'il laisse, M. Vanier continue de contribuer à la réalisation de l'idéal qui a inspiré sa vie.

Dans les hautes fonctions qu'il a remplies avec tant de dévouement, de grâce et de dignité, appuyé sur une épouse qui fut sa collaboratrice de tous les instants, un homme de cette qualité n'est pas facile à remplacer. C'est le problème délicat et pressant que M. Pearson et ses collègues ont dû examiner ces derniers jours. La décision ne saurait tarder en cette année du centenaire où, à l'occasion de l'Expo qui approche, le représentant de la Reine au Canada devra accueillir officiellement une cinquantaine de chefs de gouvernements et d'Etats étrangers.

Parmi les candidats possibles à cette lourde succession, le nom de M. Roland Michener haut commissaire du Canada en Inde, revient le plus souvent. Ce n'est pas sans raison. Nous croyons que cet homme cultivé, distingué, très à l'aise en français, possède les qualifications essentielles à la fonction. Agé de 66 ans, ancien député conservateur de la circonscription torontoise de St-Paul, M. Michener fut président de la Chambre de 1957 à 1962. Il s'acquitta de sa tâche avec tant de compétence et de doigté qu'à la fin de son mandat, on songea à le désigner comme premier titulaire permanent de ce poste.

Dans la difficile tâche d'arbitre des débats parlementaires, M. Michener sut toujours garder une objectivité à la fois ferme et souriante. En gagnant le respect et l'estime des représentants de tous les partis, il s'éleva au-dessus de la politique. Dès 1962, plusieurs libéraux, dont l'un de ses anciens adversaires, M. Jack Pickersgill, maintenant ministre des Transports, déclarèrent publiquement qu'il ferait un excellent gouverneur général.

Avec lui, la règle officieuse de l'alternance entre un Canadien français et un Canadien anglais serait respectée. Sans être le seul candidat méritant parmi ceux que l'on a mentionnés ou qui pourraient l'être, M. Michener figure au premier rang de ceux dont la désignation serait très bien accueillie par l'opinion à travers le pays.

Cyrille FELTEAU

# L'essentiel : progresser

A l'Université de Montréal, ce n'est pas l'exaltation et la joie qui portent aux nues. La nouvelle subvention de gestion augmentée de $3 millions pour un total global de $17 millions a été, cependant, acceptée avec déférence. On n'est pas ébloui : on est satisfait.

Chacun pourra à sa guise jongler avec toutes les hypothèses imaginables, voire aller jusqu'à dire que le sous-comité des budgets, si durci, si coriace en mai dernier, a opéré une surprenante volte-face en acceptant que McGill soit traitée somptueusement.

Les positions n'étaient pas les mêmes en 1966, le gouvernement était un autre gouvernement, le climat était fort différent, la querelle nocive et inutile prenait de l'ampleur. Il semblerait que M. Daniel Johnson ait demandé à qui de droit d'examiner le problème dans une perspective plus froide. De la politique ? Pour sûr et il en sera toujours ainsi tant qu'une minorité puissante usera de ses moyens d'action et de pression et que, d'autre part, le gouvernement aura besoin de l'appui, disons électoral, de la dite minorité. Hypothèses que tout cela.

Revenons à l'Université de Montréal. Nous croyons savoir que dans cette maison dont la mission est si considérable, il n'entre dans les vues de personne de gagner du terrain sur le dos de quiconque.

Ce n'est pas à se lancer des pruneaux (excusez la trivialité de l'image) de Montréal à McGill que l'on construira les éléments du progrès général. Evidemment, l'Université de Montréal, à part les millions nécessaires, disons indispensables à sa gestion, réclame un appoint important pour son plus complet épanouissement. Mais ce n'est pas le recul d'une maison de haut savoir d'expression anglaise qui servira une fin aussi idéale. Pénaliser ceux qui avancent n'est pas le meilleur moyen d'aider ceux qui ont à regagner du terrain.

McGill recevra $14 millions; l'U. de Montréal, $17 millions. La première institution poursuivra sa marche; la seconde conservera l'élan actuel, accélérera le tempo de ses initiatives et si vraiment le décalage entre les deux maisons allait prendre une dimension sinistre, il sera toujours temps d'aviser. L'essentiel est de ne pas léser qui que ce soit.

Il n'y a que les fâcheux ou les extrémistes qui verront dans l'actuel partage des subventions une atteinte à l'institution de la Montagne. D'ailleurs ses autorités se disent satisfaites et puisque le climat est redevenu meilleur que chacun se remette à la tâche.

Roger CHAMPOUX

# VOUS AVEZ LA PAROLE

## Pour ou contre le divorce

M. le rédacteur :

Le soir du 22 février, au canal 2, émission "Tirez au clair", Radio-Canada nous a présenté un panel sur LE DIVORCE, dont les conclusions étaient passablement mêlées. Essayons de clarifier.

M. Allard, député de Sherbrooke au Parlement fédéral, se fit le défenseur du mariage indissoluble, comme citoyen et comme catholique, contre les partisans du divorce dont le chef de file était un M. Beaudoin, néo-canadien venu de Paris, paraît-il. A la fin, je crois que M. Allard a emporté la victoire...

M. Beaudoin a fait une confusion que je tiens à relever (on la rencontre aussi dans les journaux) : il prétend que, dans notre Eglise, le Tribunal de la Rote, **annule les mariages, ce** qui est inexact. Ce tribunal romain prononce des **déclarations de nullité** (il constate que le mariage était nul à l'origine) ce qui est bien différent; et encore ne l'accorde-t-il que dans un tiers environ des requêtes présentées chaque année. Outre ce tribunal suprême, l'Eglise catholique établit des tribunaux ecclésiastiques dans tous les diocèses, pour étudier les procès de mariage, montrant ainsi sa sollicitude pour les époux malheureux ou en difficulté.

M. l'abbé Desrosiers et le R.P. Labrosse, invités au panel, m'ont paru trop portés aux concessions en faveur du divorce; on aurait attendu de leur part une défense plus énergique du mariage chrétien, selon la discipline et la tradition de l'Eglise. On a prétendu que le Concile apporte du nouveau à ce sujet; mais il est certain qu'il ne peut renverser les principes du droit naturel et de l'Evangile, le Souverain Pontife lui-même l'a déclaré récemment, comme l'a justement rappelé M. le député Allard.

Plusieurs dames (membres de la Fédération des Femmes du Québec, semble-t-il) ont pris part au panel ; elles paraissaient favorables à un élargissement des lois fédérales sur le divorce. Elles se sont apitoyées sur le sort des époux malheureux, comme si le divorce pouvait leur faire trouver le bonheur dans un remariage; pourtant l'expérience prouve le contraire : voyez les divorces en série des vedettes du cinéma, de la radio, etc... Ces dames ont insisté sur l'hypocrisie de notre société, où l'on rencontre trop souvent des cas d'adultère ou de fausses liaisons. Je réponds : **la pire hypocrisie c'est plutôt le divorce** qui approuve et légalise l'adultère... A un mal social on propose un remède pire que le mal : car le divorce est un CANCER qui ronge la société en détruisant la cellule familiale.

Au début du panel, le meneur de jeu a donné des statistiques de 1965; entre autres en Angleterre la loi du divorce brise un mariage sur dix (c'est encore pire dans certains états des Etats-Unis d'Amérique). Et au lieu de guérir ce cancer, on cherche, dans ces pays, à élargir encore leur Loi du Divorce : inconscience ou folie collective ?

Dans notre province de Québec, en 1965, il y aurait eu 226 divorces, tandis qu'en Ontario il y en eut plus de 4,000... Réjouissons-nous de tenir encore à l'indissolubilité du mariage, dans notre province, et tâchons de rendre le divorce encore plus difficile. Cela coûte cher paraît-il ($1,500 dollars pour une pétition de divorce au Sénat d'Ottawa), tant mieux ! Cela contribue à diminuer, dans notre province, le nombre des divorcés-adultères...

Mme Simonne Therrien

Notre statue de la Liberté...

## La fraternité ne repose pas sur le poids de l'or

Monsieur le Rédacteur,

Nous sommes au seuil d'un événement qui aura sa répercussion dans le monde entier, tourné vers l'Exposition 67, de Montréal, élevé au rang des villes les plus prospères, en raison du dynamisme, apporté par tous, ouvriers inlassables, tendant à faire de Montréal, la "Terre des hommes" et la Cité grandiose de Maisonneuve.

Nous ne saurions trop apprécier le travail accompli par le maire de notre ville, monsieur Drapeau, qui a déployé toutes les ressources de son esprit ingénieux, afin de donner à Montréal une physionomie et une expression sans précédent.

L'occasion ne s'est jamais montrée aussi favorable d'établir un sage éclectisme entre les hommes, une fraternité qui ne repose pas uniquement sur le poids de l'or, mais laisse croire que "la civilisation, c'est de s'aimer."

Oublierions-nous le passé dans la splendeur d'aujourd'hui ! Il n'est que de scruter l'histoire pour en tenir compte ! Voir à l'oeuvre les premiers bâtisseurs: défricheurs et bûcherons s'attaquer à la forêt pour en faire de la terre et lutter sans trêve pour en triompher.

Faut-il se demander où le Canadien français a puisé le courage et l'endurance qui le caractérisent, que Louis Hémon a rendu si vivant dans les pages de son roman "Maria Chapedelaine."

Pouvons-nous ignorer une prédiction qui prend, ici, toute son envergure : "O peuple canadien, peuple de foi et de vertus antiques, toi qui as reçu pour le nouveau continent une mission privilégiée, toi dont l'histoire est une épopée, qui compte plus de saints que de héros, toi que la clarté de ton génie et la spontanéité de ton coeur apparentent si bien au Christ, peuple canadien reste son peuple."

L'étranger ne peut que prendre conscience du caractère religieux, fondamental d'un peuple qui tout en suivant le progrès sait rester fidèle à ses traditions, sans y avoir un attachement aveugle. Toutefois, reconnaissons, que "si la France a perdu la bataille de Québec, elle a gagné celle de la foi et de la langue." Seulement on ne gagne pas une victoire une fois pour toutes. C'est à nous, du Québec, à en poursuivre la conquête ! L'Expo nous en fournit les moyens et prouve que sous tous les drapeaux, l'entente cordiale n'est pas un vain mot.

Mme Paul Rainville

# l'opinion canadienne

Sélection d'éditoriaux choisis et traduits par la Presse Canadienne

**La pensée du Canada anglais rejoint celle du Canada français dans l'hommage sans équivoque qu'il rend au gouverneur général Georges Vanier. Voici des extraits des grands journaux situés hors de Montréal.**

THE STAR (Toronto) — Il était heureux qu'en cette période de tension, les fonctions de vice-roi fussent confiées à un homme qui jouissait du respect des deux races et qui symbolisait, tant par son individualité que par sa carrière, la contribution que son peuple a apportée au Canada. Il exerçait une influence aussi discrète que puissante en faveur de la réconciliation et de l'amitié...

Dans son dernier message de fin d'année, il a mis les Canadiens en garde contre la croissance du chauvinisme, le fait, ainsi qu'il l'expliquait, que les frontières provinciales devenaient des "barrières" plutôt que "des lieux de rencontre agréables".

C'était un adieu approprié de la part d'un homme qui ne le cédait à personne en ce qui a trait à la fierté de sa patrie et à l'amour de ses traditions, mais dont la première loyauté, tout au cours d'une vie publique, a toujours été accordée au Canada dans son ensemble.

THE GLOBE AND MAIL (Toronto) — Le général Vanier a servi à titre de gouverneur général à une période de l'histoire du Canada où l'unité du pays a eu à relever son plus grand défi et à une époque où le Québécois moderne s'interrogeait lui-même quant à la direction qu'il devrait prendre. Eussions-nous eu comme gouverneur général un homme de moins d'envergure, un homme qui n'aurait pas aussi bien compris les forces vives qui avaient été mises en branle, le Canada aurait bien pu être divisé en deux...

Il a fait appel à la raison, à la réserve et à une véritable perception pour son pays. "Il est inconcevable que les héritiers de deux grandes civilisations occidentales—anglo-sazonnes et française — ne puissent trouver le moyen de vivre dans une paix basée sur le respect des droits conférés par l'histoire, le respect des conventions librement acceptées il y a près d'un siècle, mais adaptées aux exigences de notre époque".

THE TELEGRAM (Toronto) — ... Son unique circonscription était son pays. Son seul programme était d'être au diapason des esprits. Sa seule puissance était celle de la raison. Il portait comme il se devait le masque d'une personne qui n'est pas engagée, mais ce masque cachait la croyance en la possibilité du bon sens et de l'unité...

Au moment où le Canada s'engage dans son deuxième siècle, ses partisans seront ces citoyens qui doivent allégeance non seulement au gouvernement central mais à son image transprovinciale et à son esprit. Son monument sera la volonté de la collectivité nationale. Ses héritiers et ses bénéficiaires seront tous ceux qui ne sont pas encore nés mais qui vivront un jour en paix et en sécurité dans les plaines, les montagnes et les vallées qu'il a aimées.

THE FREE PRESS (Winnipeg) — C'est toujours une circonstance triste quand un homme tel que le gouverneur général Vanier meurt. C'est encore plus triste qu'il ait été ravi à la nation canadienne à ce moment particulier alors que nous célébrons le centenaire de la Confédération et à une période où les relations entre les deux nations fondatrices ne sont pas ce qu'elles devraient être. Le gouverneur général Vanier était un Canadien français catholique. Néanmoins, il est juste d'affirmer qu'aucun Canadien, quelle que soit son origine ethnique, n'a jamais pensé à lui exclusivement en ces termes. Pour tous et chacun de nous, il était un des nôtres. Il était un Canadien.

THE LEADER-POST (Regina) — Le gouverneur général Georges Vanier était un avocat, un érudit, et un homme de paix qui a servi son pays comme soldat en période de guerre, comme diplomate et comme Canadien français.

Néanmoins, il était d'abord et avant tout un Canadien, farouchement fier, dévoué avec passion non à une seule faction ou à un seul groupe ethnique, mais au peuple canadien tout entier, du Pacifique à l'Atlantique et depuis les frontières internationales jusqu'au poste le plus avancé de l'Arctique.

Durant la presque totalité de sa longue vie, il a évolué dans les hautes sphères. Cependant, il n'a jamais perdu sa grande simplicité.

Il se pourrait que lorsqu'on écrira l'histoire des années troublées qui ont précédé le centenaire de la Confédération, le gouverneur général occupera une place prépondérante, non pas à titre de représentant de Sa Majesté, mais comme un citoyen canadien choisi providentiellement durant une période de crise alors que nous avions besoin de quelque chose que les hommes politiques ne pouvaient pas nous offrir, l'unification, en partageant avec lui sa fierté passionnée d'être Canadien.

Tous les Canadiens partagent le regret que ce grand patriote n'ait pas été épargné pour l'année du centenaire.

THE JOURNAL (Edmonton) — Les fêtes du centenaire de la Confédération canadienne ont été tristement assombries par la mort de l'un de ses fils les plus distingués qui, en dépit de son grand âge et de sa santé fragile, tenait tellement à prendre une part active aux cérémonies et aux fêtes du centenaire de son pays bien-aimé.

Les Canadiens d'un océan à l'autre pleurent aujourd'hui la perte de leur gouverneur général, le général Georges-Philias Vanier, et offrent leurs sincères condoléances à la gracieuse et charmante châtelaine qui est affligée par la mort de son mari.

Il est juste de dire que le général Vanier n'a jamais échoué un seul examen aussi bien en temps de guerre comme en temps de paix.

THE ALBERTAN (Calgary) — Même s'ils ne l'ont jamais rencontré, plusieurs de ses compatriotes ont eu l'impression d'avoir perdu un ami personnel tout autant que leur gouverneur constitutionnel.

Peut-être que cela en dit beaucoup plus long sur la valeur de l'homme que n'importe quoi... Il a laissé la vice-royauté beaucoup plus riche qu'elle ne l'était quand il l'a prise.

Ainsi que le premier ministre Pearson l'a souligné, "il appartenait au Canada tout entier". La sincérité avec laquelle il a disposé du poids de ses fonctions pour l'amour de l'unité nationale n'a jamais été mise en doute. Et quelques-unes de ses allocutions sur ce sujet méritent d'être gravées de façon indélébile dans les pages de l'histoire canadienne...

Aujourd'hui, la pensée qu'un grand Canadien est disparu est bouleversante. Demain, nous réaliserons plus clairement qu'il nous a légué, par son exemple, un souvenir impérissable.

THE SUN (Vancouver) — La disparition du général Georges Vanier est pour le Canada une perte irréparable. Non seulement était-il l'un des plus illustres Canadiens de sa génération, mais son rôle de vice-roi lui convenait à merveille comme si toute sa vie n'avait été qu'une longue préparation à sa mission à Rideau Hall.

Il est devenu un modèle qu'il ne sera pas facile d'imiter et ce simple fait démontre toute l'importance du rôle de vice-roi et combien la tâche de gouverneur général est devenue difficile à remplir depuis que c'est une coutume pour le gouvernement de recommander la nomination d'un Canadien.

Le général Vanier était bilingue mais ce n'est pas là une qualification difficile. La difficulté consistera à trouver un autre Canadien jouissant d'une aussi haute estime auprès de ses concitoyens de toutes origines raciales et aussi des étrangers.

*Médaille décernée à*
LA PRESSE
*par l'Académie Française en 1931*

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deux ème classe de la présente publication."

## La police ferme le dernier salon de massage de Brossard

**Depuis 4 h. 15 hier après-midi, il n'y a plus de salon de massage dans les limites de la ville de Brossard. Le dernier de ces studios, ouvert depuis deux ans avec un permis en bonne et due forme émis par la municipalité, a été fermé par le directeur Albert Richard, de la police de Brossard. Dirigeant une équipe de huit policiers, le directeur Richard a effectué une descente dans ce studio de physiothérapie, qui fournissait apparemment à la clientèle des services spéciaux, en supplément des massages traditionnels. Depuis quelques jours, le directeur Richard et l'un de ses hommes surveillaient étroitement un logement situé au 7655 rue Malo. Au moment de la descente d'hier après-midi, les policiers, ayant enfoncé la porte arrière, ont trouvé sur les lieux deux hommes en costume d'Adam en compagnie de la masseuse. Les deux clients, la masseuse, de même qu'un homme de 27 ans, présumé propriétaire du salon de massage, ont été appréhendés par les policiers. Ils devaient comparaître en cour ce matin. Ce studio de physiothérapie faisait, semble-t-il, des affaires d'or. Le directeur Richard a mentionné que le chiffre d'affaires était d'environ $2,000 par semaine. Les tarifs de la maison allaient de $15 à $35, selon les traitements qui étaient fournis en plus du massage. A la suite de ce raid, le directeur Richard a révélé qu'il n'y avait plus aucun permis à Brossard pour un salon de massage et que l'on n'en tolérerait plus. Il a lancé un appel aux citoyens de Brossard afin qu'on lui signale immédiatement si un salon de massage clandestin s'installait dans la ville. "Nous tenons à montrer une ville saine aux nombreux visiteurs qui viendront chez nous durant l'Expo", a révélé hier soir M. Richard. "Pour ce faire, a-t-il ajouté, nous allons tout mettre en oeuvre pour ne pas voir de masseurs et masseuses s'installer dans notre ville." M. Richard a souligné qu'une équipe de policiers avait reçu l'assignation spéciale de déceler la présence de telles maisons à Brossard.**

# Lemay demande sa liberté provisoire

par Martin PRONOVOST

Georges Lemay se révolte contre la remise de son procès et demande au ministre de la Justice du Québec d'intervenir dans "son cas". De plus, il ne prise pas l'attitude des autorités de la prison de Bordeaux qui auraient refusé, en deux occasions, à ses avocats de communiquer avec lui.

C'est ce qu'a affirmé hier Mme Lemay, lors de son passage à LA PRESSE avec une copie photostatée du télégramme envoyé à M. J.-J. Bertrand.

Nous avons tenté de rejoindre le gouverneur de la prison, M. Albert Tanguay, afin de connaître sa version sur les deux présumés refus qu'auraient essuyés les avocats de Lemay. M. Tanguay n'était toutefois pas à la prison.

Lise Lemay affirme que son mari est surpris de l'attitude de la Couronne à laquelle il reproche de retarder constamment le début de son procès. "Pourtant, dit-elle, la police devrait être prête à procéder puisqu'elle a eu cinq ans pour préparer cette cause."

Elle soutient également, que Me Maranda et Me Guérin, les avocats de Georges Lemay, ont été empêchés de voir leur client en deux occasions : le 22 février et le 2 mars derniers.

**Un cautionnement**

Mme Lemay annonce que son mari exigera dès ce matin, par la voix de ses avocats, qu'on lui accorde sa liberté provisoire jusqu'à l'instruction de son procès.

"On a bien accordé un cautionnement à un notaire accusé de fraudes s'élevant à plusieurs milliers de dollars, nous ne voyons pas pourquoi on refuserait d'en faire autant à mon mari," prétend Lise Lemay.

Nous lui avons rappelé que dans le cas de Georges Lemay il pourrait y avoir danger de fuite à l'étranger.

"Jamais, pas cette fois ! répond-elle, un peu vexée par cette remarque. Georges n'a pas l'intention de fuir, au contraire, il a hâte que cette histoire soit terminée".

**(M.M.) — S'adressant aux chroniqueurs judiciaires ce matin, Me René Maranda a déclaré que les heures de visites à la prison de Bordeaux étant les mêmes que celles des audiences à la Cour, il n'avait pu se rendre à temps à la prison pour rencontrer Georges Lemay et lui faire signer un affidavit, comme le requiert la loi, à l'appui de sa requête pour obtenir sa liberté provisoire en attendant l'instruction de son procès qui, comme on le sait, ne doit s'instruire qu'au cours de la session des assises de mai prochain.**

**La requête de Me Maranda pour obtenir la liberté provisoire de son client sera entendue vendredi prochain le 17 mars.**

**Le télégramme à M. Bertrand**

Voici le télégramme de Georges Lemay à M. J.-J. Bertrand, Ministre de la Justice,

M. J.-J. Bertrand,

Ministre de la Justice
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

"En octobre 1966, j'acceptais de ne pas combattre un ordre de déportation des Etats-Unis sur la promesse des autorités canadiennes à l'effet que je subirais mon procès dès mon retour au Canada. Mais voici que je suis déjà détenu depuis près de six mois à la prison de Montréal malgré les demandes et le travail de mes avocats, Mes Guérin et Maranda, j'apprenais d'eux, hier, que la Couronne ne semblait pas disposée à ce que je subisse mon procès dans le plus bref délai possible.

"J'apprenais aussi que je devais aller à la Cour "pro forma" qu'en mai prochain. Cette cause, datant déjà de plus de cinq ans, je ne peux comprendre pourquoi la Couronne ne saurait procéder immédiatement, étant détenu ici sans aucun cautionement et désirant subir mon procès dans le plus bref délai possible. Alors, il ne me reste que vous à qui je peux m'adresser en tant que ministre de la justice afin que mes droits soient respectés. Espérant que vous porterez une attention spéciale à mon cas. En attendant votre réponse je demeure,

votre très reconnaissant,
Georges Lemay,
Prison de Montréal,
800 ouest, boul. Gouin,
Montréal.

Ce télégramme a été expédié via "Canadien National Communication" le 7 mars 1967 à 3 h. 57 p.m. Mme Lemay ignore encore si son mari a reçu une réponse.

## Hold-up de $475 à la pharmacie Montréal : deux arrestations

Au lieu de payer les suppositoires qu'ils venaient de choisir en tant que clients dans un rayon de la pharmacie Montréal, au 916 est, rue Ste-Catherine, deux bandits s'exprimant en anglais ont brandi un revolver, vers 1 h. 15 la nuit dernière, et se sont enfuis après avoir obligé un employé de l'établissement, M. Gilles Roy, 31 ans, à leur remettre les $475 contenus dans le tiroir-caisse.

L'opération Pierre déclenchée aussitôt après le vol a conduit de nombreux policiers à cerner le Café Provincial, situé à l'intersection de la rue St-Hubert et du boulevard Dorchester, mais les enquêteurs ont relâché par la suite les quelques suspects ramenés dans ce coup de filet.

## ST-LAMBERT

SUITE DE LA PAGE 3

● *au troisième délit: le laissez-passer sera enlevé définitivement pour l'année scolaire.*

*Un dossier sera tenu pour tout élève ayant commis un ou plusieurs délits.*

*Interrogé sur le succès des mesures prises la semaine dernière par la commission scolaire, le secrétaire de celle-ci et le président de la compagnie "Riverains Autobus Inc." ont tous deux déclaré hier qu'aucune plainte n'a été formulée par les chauffeurs depuis le début de la semaine.*

*Les motels du parc Théodore :*

# Une demi-victoire pour les citoyens de Viauville

par Florian BERNARD

Les citoyens de Viauville-Nord, dans l'est de la métropole, ont obtenu seulement une demi-victoire, hier soir, alors que la ville s est engagée à ne pas autoriser la construction de motels temporaires sur toute l'étendue du parc Théodore.

Une cinquantaine de citoyens de ce secteur de la métropole s'étaient rendus en délégation rencontrer les conseillers municipaux, hier soir, et exiger que les motels Lucerne ne soient pas autorisés à louer le parc Théodore pour le transformer en terrain de motels pour l'Expo. Cependant, la ville avait déjà signé un contrat officiel autorisant la construction de ces motels sur toute l'étendue du parc.

A la suite de nombreuses protestations de la part des citoyens concernés, le conseiller Maurice Landes avait entrepris des pourparlers avec le président des motels Lucerne pour l'inviter à résilier son contrat.

On en est finalement venu à un compromis, c'est-à-dire que les motels temporaires seront construits sur une partie seulement du parc tandis que d'autres emplacements seront fournis par la ville en guise de compensation, en particulier le long de la rue Sherbrooke, dans l'est. M. Landes a tenu à souligner que le président des motels Lucerne n'était pas obligé de modifier son contrat et que s'il l'a fait, c'est par pur esprit civique.

Il a aussi expliqué aux citoyens de Viauville qu'à l'occasion de l'Expo, alors que la ville recevra des millions de visiteurs, chacun doit faire sa part. Il a précisé que le cas de Viauville n'est pas exclusif, puisque l'île Sainte-Hélène elle-même est un parc, ce qui n'a pas empêché qu'on y tienne l'Exposition universelle.

Le président du Comité des citoyens de Viauville-Nord, M. Jean-Paul Archambault a reconnu que le conseiller Landes avait fait son possible dans cette affaire, bien qu'il ne s'agisse, effectivement, que d'une demi-victoire.

## INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 3

qu'il s'agit d'un couple montréalais, M. et Mme Anthime Verreault, âgés respectivement de 35 et de 32 ans, et domiciliés au no 6050, 30e, avenue, Rosemont. Nous déduisons qu'il s'agit de ces deux personnes car elles étaient logées en ce lieu au moment de la tragédie et elles ne sont pas retournées chez elles depuis lors."

M. et Mme Verreault travaillaient à titre de cuisinière et de garçon de table durant les fins de semaine.

L'hôtel, une ancienne école datant de 1780, était construite en bois devenu très sec avec les années et a brûlé comme un fétu de paille.

"Le détenu a fait des aveux, a révélé le sergent Denis Viau, qui a conduit l'enquête, dans son rapport à l'inspecteur Masson. Il allègue qu'il était sous l'influence de la boisson. Mais comme son mobile reste mystérieux, nous continuons nos recherches de ce côté."

L'enquête du coroner qui se déroulera probablment jeudi à la morgue de Coteau Landing, sera présidée par le Dr G. Lefebvre, de Huntingdon.

## Programme d'expansion de l'hôpital St-Mary's

Le président de l'hôpital St. Mary's, M. Stanley Clarke, a annoncé hier un vaste programme d'expansion, auquel le public sera appelé à contribuer pour une somme de $4.5 millions.

La campagne de souscription s'ouvrira officiellement le 1er mai et se terminera officieusement le 15 mai. Elle sera sous la présidence de M. Leonard Hynes, président de Canadian Industries Limited, M. Louis Hébert, président de la Banque canadienne nationale, en sera le trésorier honoraire.

Le programme d'expansion coûtera $12 millions. L'hôpital dispose actuellement d'un demi-million. Québec s'est engagé à verser $5.5 millions et Ottawa, $1.5 million.

On s'attend que les grandes sociétés industrielles et commerciales versent $1.75 million; les noms spéciaux, $1,325,000 et le grand public, $1,375,000.

La direction de l'hôpital veut améliorer et multiplier les services offerts à la population. Après les travaux de construction, qui devraient commencer au mois d'octobre, l'hôpital St. Mary's aura de 500 à 600 lits, contre 350 actuellement.

## CAMPUS

SUITE DE LA PAGE 3

façon que les locaux puissent être occupés en septembre 1969.

Quant aux projets à long terme, il s'agirait de la construction, en 1969, de deux autres écoles polyvalentes à Longueuil et à St-Bruno, et d'un troisième campus à Chambly, en 1971. Dans ces trois cas cependant, tout dépendra des décisions du ministère de l'Education relativement à l'avenir des degrés et des catégories d'enseignement.

**Participation du ministère**

A première vue, le seul chiffre de $30 millions que prévoit de dépenser la Commission scolaire régionale de Chambly pour la construction d'écoles d'ici deux ans sera de nature à effrayer les payeurs de taxes concernés. Cependant, M. Chartier précise à ce sujet que la Régionale recevra, en subventions de toutes sortes, soit par suite d'ententes fédérales-provinciales, soit par octrois du ministère de l'Education, la somme d'environ $22 millions. Quant à la différence, soit $8 millions, le secrétaire-trésorier souligne que la dépense pour chaque contribuable ne sera pas énorme si l'on considère que l'évaluation totale atteint actuellement $460 millions.

## Un jeune diabétique disparaît

Un adolescent diabétique de 13 ans, Charles Teiss, qui est en danger s'il ne reçoit pas l'injection quotidienne prescrite pour lutter contre sa maladie, a disparu hier vers 20 h. 30, de la maison de ses parents, au 79, Malcolm Circle, à Dollard-des-Ormeaux, dans le nord-ouest de l'île de Montréal.

Il porte des lunettes, mesure 5 pieds, 3 pouces et pèse 94 livres ; son teint est clair, ses yeux et ses cheveux sont bruns. Quand on l'a vu pour la dernière fois, il était vêtu d'un manteau bleu, de pantalons gris et de souliers gris.

Toute personne pouvant aider à retrouver le jeune malade disparu est priée de communiquer de toute urgence avec la police.

## Messager menacé d'un couteau et soulagé de $25

Un adolescent de 16 ans, Roch Boisonneault, messager du marché Métro situé au 2450 rue Bélanger, a été soulagé d'une somme de $25, vers 21 h. 25 hier, par un individu armé d'un couteau, qui l'avait attaqué en face du 7019 rue Iberville.

Le jeune messager n'a pas été molestée par le voleur qui a pris la fuite à pied.

## Cambriolages

Au cours des quatre plus gros cambriolages de la nuit dernière, des malfaiteurs ont fait main basse sur une quantité d'articles d'une valeur atteignant aisément les $7,000.

Chez Mme Rosa Napolitano, 7243, Drolet, on a volé $500 en argent et $1,000 en articles divers; chez Mme Gertrude Goldberg, 2625, Kent, appt 203 : $1,200 en argent et en bijoux; chez Mme Betty Wolfe, 5226, Mountain Sights : $2,785 de bijoux; et chez M. Ed Jetté, 6277, Desjardins : un téléviseur, un stéréo, un radio, et autres, le tout s'élevant à $1,050.

## PROSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 3

soir, dans sa forme actuelle, interdit à tout particulier d'un spectacle (homme ou femme)


# Une voiture à Suspension Hydrolastique adoucit le cahotage, semble niveler la route, sans couics, facilement, sûrement. Pas de ressorts ni d'amortisseurs: moins de frais d'entretien.

# L'AUSTIN 1100 est à Suspension Hydrolastique.

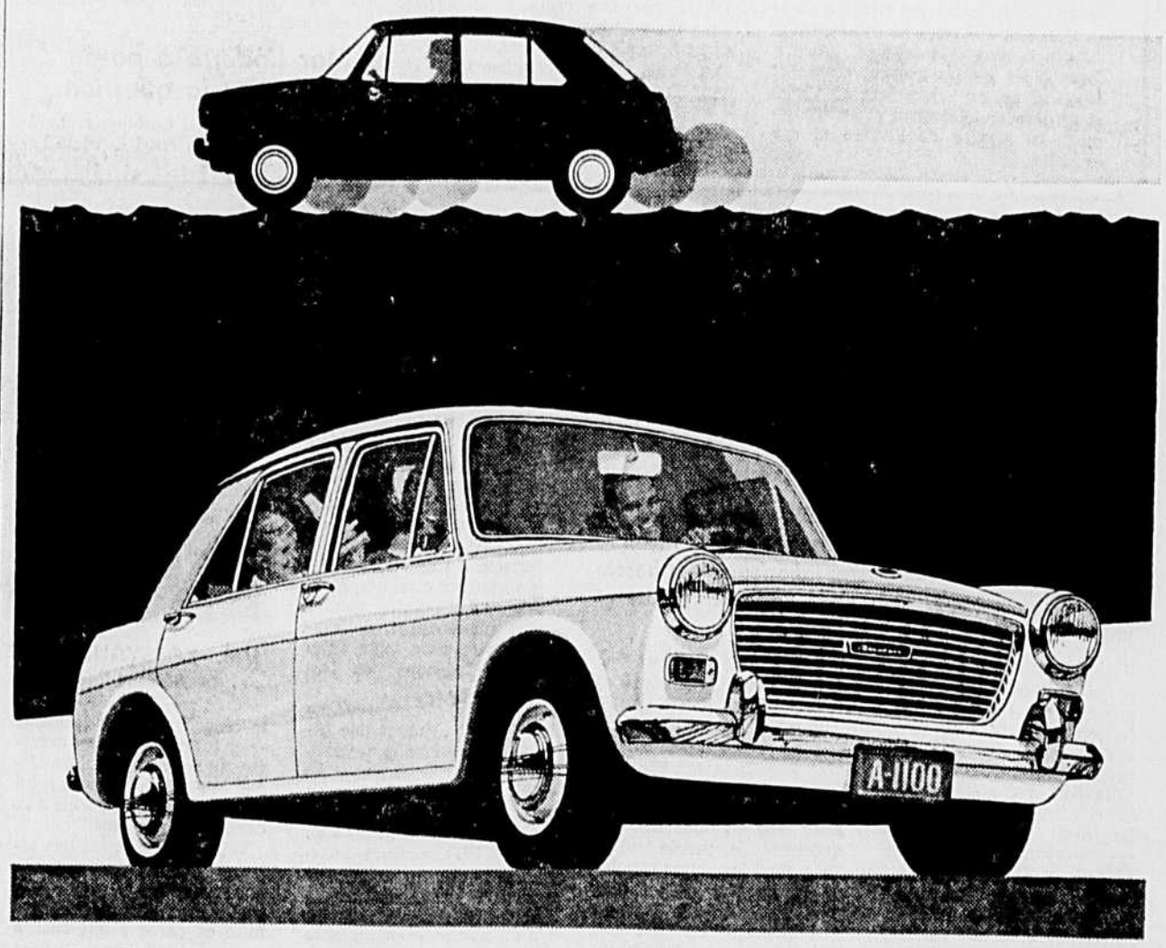


En plus de cette suspension hydrolastique, l'Austin 1100 offre des caractéristiques techniques exclusives à Austin: traction avant assurant une meilleure tenue de route; moteur monté transversalement qui laisse plus d'espace pour les passagers et les bagages; des freins à disque qui freinent plus sûrement et sans bloquer.—Vous obtenez, à la fois, sécurité confort et rendement que vous ne pouvez trouver sur aucune autre voiture.

**$1945***

*Prix de détail suggéré F.O.B. Montréal. Il inclut chaufferette, dégivreur, signaux de direction et lave-glace.

L'Austin 1100 possède une suspension hydrolastique hermétiquement scellée et absolument exempte d'entretien, utilisant un "tampon liquide" au lieu de ressorts ou d'amortisseurs dispendieux. Chaque roue est indépendante. La suspension arrière est dotée de tubes qui éliminent les oscillations et le roulement. L'Austin 1100 fait environ 37 milles au gallon.

The British Motor Corporation of Canada Limited

67-4F

Il y a plus de 750 comptoirs de vente et de service au travers le Canada et les Etats-Unis. Rendez-vous chez le plus rapproché de chez-vous et faites l'essai d'une Austin 1100.

**Austin Sales & Service Ltd.**
6458 Côte-de-Liesse
Dorval — 636-1812

**Coiteux Automobile Inc.**
5180, avenue Papineau
Montréal, P.Q.
526-9138

**Gérard Godin Inc.**
730 rue St-Joseph
Lachine — 637-9881

**Lavigne Garage Inc.**
37 rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue
453-5327

**Garage Laval Ltée**
2230, rue Viau
(coin Rouen) — 254-9475

**Lemenn Automobile Ltée**
3939, boul. Taschereau
Laflèche — Rive Sud
676-1888

**Midland Motors Inc.**
1934 ouest, Ste-Catherine
937-3543

**Norad Auto Company**
5710 Upper Lachine road
coin Harvard, N.D.G.
489-9721

**Armand Quérin Auto Ltée**
4219 boul. Lévesque
Chomedey — Ville de Laval
681-5026

**St-Vital Auto Inc.**
9960 boul. St-Vital
Montréal-Nord — 322-4522

# MONTRÉAL

## *Bourse de Montréal*

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 200 | 11½ | 11½ | 11½ |
| Algoma | — | 24¾ | 24½ | — |
| Alliance | — | 125 | 115 | — |
| Alcan | 800 | 34½ | 34¼ | 34¼ |
| Alcan ½2 | — | 41¾ | 41¾ | — |
| Alcan 2 Pr | — | 41½ | 41½ | — |
| AngT ½4 Pr | — | 24 | 24 | — |
| Argus | — | 15 | 15 | — |
| Arg 2.50 Pr | — | 45 | 45 | — |
| ArgC Pr | — | 12⅝ | 12⅝ | — |
| Asbestos | — | 22¾ | 22¾ | — |
| Atl Sug | — | 9⅞ | 9¾ | — |
| Bq CN | — | 59¾ | 59½ | — |
| Bq d'Epargne | — | 13⅞ | 13⅝ | — |
| Bq Imp-C | — | 70¾ | 70 | — |
| Bq Mont | — | 65¼ | 64¾ | — |
| Bq N-E | — | 75¼ | 74¾ | — |
| Bq PC | — | 45¾ | 45¼ | — |
| Bq Roy | — | 80 | 79¼ | — |
| Bq Tor-D | — | 66½ | 66½ | — |
| Bath Wts | — | 11½ | 11⅜ | — |
| Bath P (A) | — | 63 | 63 | — |
| Bell Phone | — | 51 | 50⅝ | — |
| Bowater | — | 7⅜ | 7⅜ | — |
| Brazil | — | 10⅞ | 10⅝ | — |
| BA OIL | — | 34¼ | 34¼ | — |
| BC Forest | — | 23 | 23 | — |
| Brinco | — | 405 | 400 | — |
| CAE | — | 8½ | 8½ | — |
| Cal Pow | — | 23½ | 23½ | — |
| Can Cem | — | 41¾ | 41½ | — |
| Can Cem Pr | — | 26 | 26 | — |
| CD Sugar | — | 23½ | 23⅛ | — |
| Can Iron | — | 21 | 21 | — |
| Can Iron pr | — | 80 | 80 | — |
| C Brew | — | 7⅛ | 7 | — |
| C Br Alum (A) | — | 17¼ | 17¼ | — |
| C I L | — | 19½ | 19¼ | — |
| Cl Pow | — | 32½ | 32½ | — |
| Cl Pow 5.2p.c. | — | 17¼ | 17¼ | — |
| C Marconi | — | 5⅜ | 5¼ | — |
| CPR | 900 | 67⅛ | 67⅛ | 67⅛ |
| C Pfina | — | 12¼ | 12 | — |
| Central Del | — | 13¼ | 13¼ | — |
| Chemcell | — | 14 | 13⅞ | — |
| C Pap w | 200 | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| Cominco | 200 | 33¼ | 33¼ | 33¼ |
| Cons Paper | — | 43¾ | 43⅛ | — |
| Corby (A) | — | 28 | 28 | — |
| Corpex | — | 6¾ | 6¾ | — |
| Couvrette "A" | — | 440 | 440 | — |
| Cr Zell (A) | — | 24¼ | 24¾ | — |
| Denison | — | 56½ | 56 | — |
| Dist Seag | — | 39⅛ | 39 | — |
| Dome Pete | — | 49 | 49 | — |
| D Bridge | — | 19 | 18¾ | — |
| D Coal P | — | 10½ | 10½ | — |
| Do Fasco | — | 21¼ | 21¼ | — |
| D Glass | — | 12¾ | 12¾ | — |
| Dosco | — | 9 | 9 | — |
| D Stores | — | 21¼ | 21⅛ | — |
| Domtar | — | 18⅝ | 18⅜ | — |
| Domtar Pr | — | 18¾ | 18¾ | — |
| D Text | — | 26⅞ | 26⅞ | — |
| Donohue | — | 8⅛ | 8 | — |
| DuPont | — | 39½ | 39½ | — |
| Dupuis (A) | — | 7½ | 7½ | — |
| Fin Collection | — | 5 | 5 | — |
| Falcon | — | 87½ | 87½ | — |
| Fam Play | — | 38 | 36½ | — |
| Fulcrum | — | 24 | 24 | — |
| Fraser | — | 25¾ | 25⅜ | — |
| Glengair | — | 175 | 170 | — |
| GL Paper | — | 27 | 26⅞ | — |
| Hdy Andy | — | 9⅛ | 9 | — |
| Hawk Sidd | — | 4¼ | 4¼ | — |
| Hollinger | — | 24½ | 24⅜ | — |
| Home (A) | — | 20⅞ | 29⅞ | — |
| Horne Pf | — | 290 | 290 | — |
| Hud Bay M | — | 66¼ | 66¼ | — |
| HBC | — | 17½ | 17½ | — |
| Husky Oil | 600 | 13⅛ | 13⅛ | 13⅛ |
| Husky (B) P | — | 51⅛ | 51⅛ | — |
| Husky (C) P | — | 57⅛ | 57⅛ | — |
| Imp Oil | — | 57⅞ | 58¼ | — |
| Imp Tob | — | 14¾ | 14½ | — |
| Ind Accep | 400 | 24½ | 24½ | 24½ |
| Inglis | 200 | 11⅛ | 11⅛ | 11⅛ |
| Int Nickel | — | 91⅞ | 91½ | — |
| Int Util | — | 28⅜ | 28¼ | — |
| Int Util Pr | — | 30½ | 30⅜ | — |
| Inter PL | — | 95 | 94¾ | — |
| Invest Gr A | — | 10⅜ | 10⅜ | — |
| Labatt | — | 22¾ | 22 | — |
| Loblaw A | — | 8¼ | 8⅛ | — |
| Loblaw B | — | 8¾ | 8⅝ | — |
| Loeb M | — | 11½ | 11⅜ | — |
| MacLaren B | — | 26½ | 26½ | — |
| MacMillan | — | 29½ | 29 | — |
| Massey F | — | 25⅛ | 24¼ | — |
| McAllister | — | 7⅜ | 7⅜ | — |
| Met Stores | — | 18½ | 18½ | — |
| Molson A | 700 | 22 | 22 | 22 |
| Molson B | — | 22⅜ | 22 | — |
| Moore Corp | — | 96½ | 96½ | — |
| Morse R A | — | 22½ | 22½ | — |
| N SEA | — | 9 | 9 | — |
| NB Tel | — | 16⅛ | 16 | — |
| NFLD Light | — | 10¼ | 10 | — |
| Noranda | — | 56¼ | 55¾ | — |
| North C | — | 13 | 13 | — |
| NS L | — | 10¾ | 10¾ | — |
| NB Tek | 1800 | 25 | 25 | 25 |
| Ogilvie | — | 13⅞ | 13¾ | — |
| Pac P | 300 | 12 | 12 | 12 |
| Philips C | — | 54 | 54 | — |
| P Cp | — | 11¾ | 11⅜ | — |
| Price | — | 13⅞ | 13½ | — |
| QN Gas | — | 13 | 12⅞ | — |
| Q Pho | — | 18¾ | 18¾ | — |
| REitman | — | 10 | 10 | — |
| Reitman | — | 8¼ | 8¼ | — |
| Rio Alg | — | 26¼ | 26 | — |
| Roland A | — | 10¾ | 10⅜ | — |
| Rothmans | — | 28 | 27¾ | — |
| St L C | — | 26½ | 26½ | — |
| Salada F | — | 10⅛ | 10 | — |
| Shell C | — | 25½ | 25½ | — |
| Shell I | — | 29 | 28⅝ | — |
| Shell I | 400 | 870 | 870 | 870 |
| Sh Ascv | — | 13½ | 13½ | — |
| Simpsons | — | 27 | 26⅞ | — |
| Southam | — | 37⅛ | 37 | — |
| Steel C | — | 23⅛ | 23 | — |
| Stng A | — | 23⅛ | 23 | — |
| Stng A | — | 184 | 18½ | — |
| Texaco Can | — | 24 | 24 | — |
| T Grp A | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Tr C PL | — | 7 | 7 | — |
| Viau | — | 12½ | 12½ | — |
| Wk GW | 200 | 34 | 34 | 34 |
| Weldwd | — | 10⅛ | 10 | — |
| W Coast T | — | 26 | 25¾ | — |
| W Pac Pd | — | 5⅜ | 5⅜ | — |
| Zellers | — | 26¾ | 26¾ | — |

## *Bourse Canadienne*

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11 h. |
|---|---|---|---|---|
| Agassiz | — | 24 | 22½ | — |
| Alscope | — | 162 | 162 | — |
| Alsof | — | 4½ | 4 | — |
| Ameranium | — | 3 | 3 | — |
| Anthonian | — | 10 | 10 | — |
| Arno | — | 6½ | 6 | — |
| Augustus | — | 46 | 45 | — |
| Band-Ore | — | 8½ | 8 | — |
| Bellechasse | — | 13 | 13 | — |
| Bateman | — | 8½ | 8 | — |
| Black Riv | — | 10 | 10 | — |
| Blue Bon | — | 330 | 330 | — |
| Bruce-Presto | — | 6½ | 6½ | — |
| Bruneau | — | 18 | 18 | — |
| Brunswick | 3100 | 720 | 705 | 705 |
| Brt Hill | — | 36 | 31 | — |
| C Keeley | — | 10½ | 10 | — |
| C. Magnesite | — | 33 | 33 | — |
| C Security A | — | 185 | 185 | — |
| Cannon Mines | — | 31 | 30½ | — |
| Carbec | 900 | 114 | 114 | 114 |
| Cartier-Que | — | 6½ | 6½ | — |
| Cassidy's | — | 400 | 390 | — |
| Cessland | — | 150 | 145 | — |
| Chemalloy | — | 140 | 136 | — |
| Chimpan | 1000 | 18 | 18 | 18 |
| Coastal M | — | 9 | 8½ | — |
| Commodore | 500 | 100 | 100 | 100 |
| C Canorama | — | 15 | 15 | — |
| C Manitoba | — | 33½ | 32 | — |
| C Mogador | — | 19½ | 19½ | — |
| CQ Smelt | — | 75 | 73 | — |
| C Virginia | — | 75 | 73 | — |
| Cop-Man | — | 37 | 37 | — |
| Crownbridge | — | 20 | 19 | — |
| Crusade | — | 15 | 15 | — |
| Delta Elect | — | 240 | 240 | — |
| Devil's Elbow | — | 28 | 28 | — |
| Dolsan | — | 15 | 14½ | — |
| Dom Exp | — | 14½ | 14½ | — |
| D Olicloth | — | 18 | 17⅞ | — |
| Dumont | — | 16½ | 16 | — |
| Eagle Cold | — | 116 | 115 | — |
| East Vent | — | 13 | 12½ | — |
| Empire Min | — | 8½ | 8½ | — |
| Fab Met | — | 11 | 11 | — |
| Fano | — | 5½ | 5 | — |
| Fidelity | — | 35 | 33 | — |
| Flint Rock | — | 13 | 13 | — |
| FT Reliance | 1500 | 32 | 31 | 31 |
| Fox Lake | — | 10 | 10 | — |
| Futurity | 1000 | 33 | 33 | 33 |
| Furlong Pr | — | 5½ | 5½ | — |
| Garney | — | 32 | 30 | — |
| Glen Lake | 500 | 175 | 175 | 175 |
| Grt W Min | — | 56 | 56 | — |
| Grissol | — | 250 | 250 | — |
| Gui-Por Ur | — | 20 | 20 | — |
| Imbrex | — | 475 | 475 | — |
| Inspiratn | — | 23¼ | 23¼ | — |
| I Norvalie | — | 11 | 11 | — |
| Intp Dredg | — | 5½ | 5½ | — |
| James Bay | — | 16 | 16 | — |
| Keltic Mng | — | 20 | 20 | — |
| Kiena | — | 70 | 70 | — |
| Kodiac Pet | 300 | 145 | 145 | 145 |
| Lab Accept A | — | 295 | 295 | — |
| Labrador | — | 29 | 29 | — |
| Laduboro | — | 48 | 48 | — |
| L Dufault | — | 15¼ | 11¼ | — |
| Lemieux Copp | — | 23½ | 22½ | — |
| Louanna G. | — | 22 | 21½ | — |
| McIntyre | — | 90¾ | 90¾ | — |
| McKinney | 2000 | 10 | 10 | 10 |
| Midepsa | 10000 | 460 | 425 | 460 |
| Mistango | — | 14 | 14 | — |
| Mt Costigan | — | 20 | 19 | — |
| Mt Pleast | 7000 | 20½ | 20 | 20½ |
| MR Rice Pr | — | 20 | 20 | — |
| Muscocho | — | 30 | 29 | — |
| NAut Vena. | — | 155 | 155 | — |
| Native Min | — | 13½ | 12 | — |
| New Glacier | 500 | 13 | 13 | 13 |
| Nocana | 3000 | 5 | 5 | 5 |
| NA Asbestos | — | 8 | 8 | — |
| NA Rare M | — | 24 | 24 | — |
| NW Canalask | — | 8 | 8 | — |
| Pat Silver | — | 25 | 25 | — |
| Paudash | — | 5½ | 5½ | — |
| Peace Riv | — | 725 | 725 | — |
| Pembroke El | — | 30½ | 30½ | — |
| Pennbec | — | 11 | 10 | — |
| Pine Ridge | — | 20 | 2 | — |
| Phoenix O | — | 260 | 250 | — |
| Place GO | — | 210 | 210 | — |
| Prime Potash | — | 13 | 12½ | — |
| Provo G | — | 490 | 490 | — |
| Q Cobalt | — | 220 | 210 | — |
| Q Indust M | — | 6 | 6 | — |
| Queenston | — | 11 | 11 | — |
| Rexspar | 1000 | 10 | 10 | 10 |
| RA Pete B | — | 96 | 94 | — |
| ST-L Colum | — | 175 | 175 | — |
| St Lucie Ex | — | 14½ | 14½ | — |
| Sapawe | — | 8 | 8 | — |
| Select Fin | 200 | 240 | 240 | 240 |
| Silver Sum | 1500 | 11 | 11 | 11 |
| Silver T | — | 39 | 38 | — |
| S Dfault | — | 10 | 9½ | — |
| Sprtn Air | — | 99 | 96 | — |
| Stairs E | — | 12 | 11 | — |
| Sturgeon | — | 42 | 42 | — |
| Suriaga | — | 94 | 90 | — |
| Toche | — | 7½ | 7½ | — |
| Tib Exp | — | 3½ | 3½ | — |
| Tor and Ll | — | 285 | 285 | — |
| Un Obiski | — | 39 | 38 | — |
| V D Hout | — | 6 | 5¾ | — |
| Wabasso | — | 18 | 16 | — |
| W Dufault | — | 28 | 27 | — |
| Westburne | — | 180 | 170 | — |
| West Hill | — | 31 | 30 | — |
| West Tin | 2000 | 24 | 24 | 24 |

### LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

| | Ind. | S. pub. | Banq. | Comb. | Pap. |
|---|---|---|---|---|---|
| Clôture — 9 mars | 161.21 | 143.72 | 129.98 | 154.87 | 124.21 |
| Clôture — 8 mars | 161.18 | 143.83 | 129.60 | 154.86 | 124.63 |
| Haut — 1967 | 162.59 | 143.83 | 129.60 | 154.86 | 124.63 |
| Bas — 1967 | 148.99 | 128.83 | 109.72 | 141.48 | 104.93 |

## cours des obligations

**Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières**

**(10 mars, à midi)**

| GOUVERNEMENT DU CANADA | | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| 4¼ 1er oct. | 1967 | 99½ | 100 |
| 2¾ 15 juin | 1968 | 97 | 97½ |
| 5 1er oct. | 1968 | 100 | 100½ |
| 5¾ 1er oct. | 1969 | 101¾ | 102¼ |
| 5 1er juin | 1971 | 98½ | 99½ |
| 5 1er juil. | 1970 | 99½ | 100½ |
| 4¼ 1er sept. | 1972 | 94 | 94¾ |
| 5 1er oct. | 1973 | 97½ | 98½ |
| 5½ 1er aout | 1980 | 98½ | 99½ |
| 5½ 1er oct. | 1975 | 99 | 100 |
| 3¼ 1er juin | 1976 | 82½ | 83½ |
| 4½ 1er sept. | 1983 | 87½ | 88½ |
| 5¼ 1er mai | 1990 | 95½ | 96½ |
| 5¾ 1er sept. | 1992 | 101½ | 102½ |
| 5½ 1er oct. | 1969 | 100¾ | 101¼ |
| 5½ 1er d3c. | 1971 | 100 | 101 |
| CNR 2⅞ 15 sept. | 1969 | 94¼ | 95 |
| CNR 4 1er fev. | 1981 | 83 | 84 |
| CNR 5¾ 1er jan. | 1985 | 100 | 101 |
| CNR 5 1er oct. | 1987 | 91 | 92 |
| **GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX** | | | |
| BC Elec 5¼ avrl. | 1991 | 93 | 94 |
| Mon H 6¼ 1er oct. | 1986 | 101¼ | 102¼ |
| N. B. 6¼ 15 nov. | 1988 | 98¼ | 99¼ |
| Ont. Hy 6 15 juil. | 1988 | 100¾ | 101¾ |
| Ont 5¾ 1er mars | 1986 | 98 | 99 |
| Que 5½ 1er oct. | 1991 | 101¼ | 102¼ |
| Q. 6½ 1er oct. | 1978 | 100¼ | 101¼ |
| Que Hy 6 15 nov. | 1979 | 96¼ | 97¼ |
| Q Hy 6 15 juil. | 1990 | 95 | 96 |
| Sask 6¼ 1er oct | 1986 | 101½ | 102½ |
| Terreneu 6¼ juin | 1991 | 96½ | 97½ |
| **MUNICIPALITES** | | | |
| Mont 1er jan. | 1992 | 102¼ | 104 |
| Van 5½ 15 dec | 1980 | 92½ | 93½ |
| Tor Met 6½ | 1986 | 100¾ | 101¾ |
| **CONVERTIBLES** | | | |
| Cdn Utilities 5¾ | 1977 | 118 | — |
| Cdn Petrofina ½ | 1972 | 88 | — |
| Inland NG 5½ | 1977 | 92 | — |
| Lob Lease Pro 5½ | 1973 | 99⅛ | 100 |
| Loblaw 4¾ | 1976 | 158 | — |
| Pac Pete 5 | 1977 | 92 | 95 |
| TC Pipe Line 5 | 1989 | 95 | 97 |
| W'Const x-c'pon 5½ | 1988 | 106 | 109 |
| **INDUSTRIES** | | | |
| Abitibi 6¾ | 1977 | 98½ | 99½ |
| Algoma Steel 5¼ | 1978 | 91 | 92 |
| Alum of Can 4½ | 1973 | 90 | 92 |
| BP Tanker 5¼ | 1985 | 97 | 99 |
| Brazilian 4½ | 1971 | 92⅛ | — |
| BA Oil 5½ | 1977 | 89 | 90 |
| CB Alum 5¾ | 1980 | 93 | 94 |
| Can Cement 3¾ | 1975 | 83½ | 84½ |
| C-I-L 5¾ | 1977 | 91 | 92 |
| C-P-R 5 | 1973 | 88½ | 89½ |
| CR Foncier 5¾ | 1985 | 87 | 88 |
| Dom Stores 5½ | 1985 | 92 | 94 |
| Dom Steel 6 | 1985 | 85 | 87 |
| Domtar 5⅜ | 1990 | 88½ | 89½ |
| Eaton Accept 5¾ | 1985 | 91 | 92 |
| Imp Oil 6¾ | 1987 | 103 | 103½ |
| Ind Accept 6¾ | 1984 | 104½ | 105½ |
| Roy Tr Mrtg 6 | 1975 | 93½ | 94½ |
| Roynat 6¼ | 1981 | 97½ | 98½ |
| Shell Oil 5⅞ | 1977 | 94 | 96 |
| St Law Corp 5 | 1978 | 88 | 90 |
| Simpson's 4¾ | 1973 | 92 | 94 |
| Traders Fin 5⅜ | 1985 | 81 | 83 |
| Triad 4¾ | 1971 | 91½ | — |
| Weston Geo 5½ | 1983 | 87 | 89 |
| Woodward's 5¾ | 1985 | 93½ | 94½ |
| **SERVICES PUBLICS** | | | |
| Alta Gas Tk 5¾ | 1985 | 92½ | 94 |
| Ang Con Tel 6 | 1983 | 94 | — |
| Bell Tel 6⅛ | 1987 | 99½ | 100½ |
| Bell Tel 3¾ | 1979 | 79 | 80½ |
| Bell Tel 5½ | 1982 | 93 | 94 |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 95 | 96 |
| Bell Tel 6¼ | 1978 | 99½ | 100½ |
| Bowater Pow 3¾ | 1980 | 77½ | 78½ |
| Brazilian 4¼ | 1970 | 94 | 96 |
| BC Tel 5¾ | 1986 | 94 | — |
| Cal Power 5¾ | 1982 | 93½ | — |
| Cdn West NG 5¾ | 1982 | 92 | 94 |
| Cdn Elec 4 | 1968 | 96½ | — |
| Consumers Gas 5 | 1978 | 89½ | — |
| Consumers Gas 5¾ | 1984 | 94½ | 95½ |
| Gr Lakes Pw | 1977 | 94 | — |
| Lakeland NG ¾ | 1982 | 92 | — |
| Nor Ont NG 5¾ | 1982 | 91 | — |
| Marit Elect 5¾ | 1983 | 91 | — |
| NFLD L & P | 1978 | 91 | — |
| Norstwst Ut 5¾ | 1988 | 90½ | 92½ |
| Northu Tel 5¾ | 1983 | 92½ | — |
| Que Nat Gas 6 | 1988 | 89 | 91 |
| Que Nat Gs 7 | 1990 | 101 | 101½ |
| Que Tel 5¾ | 1983 | 92 | — |
| TC Pipeline 5.785 | 1987 | 93 | 95 |
| Union Bas 5½ | 1977 | 92 | 93 |
| **IMMEUBLES** | | | |
| Eaton's Rlty 3½ | 1968 | 97 | 98 |
| Eaton's Realty 5 | 1978 | 89 | 90½ |
| Loblaw Prop 5½ | 1973 | 89 | — |
| Steinbg Prop 6 | 1936 | 95 | 97 |

## Le rapport Carter et le Barreau

M. Perrault Casgrain, président du Barreau canadien, a accueilli favorablement le rapport de la Commission Carter sur la fiscalité en disant que celui-ci marquait une étape importante dans le changement de notre système fiscal, mais qu'il faudrait attendre quelque temps encore pour être en mesure d'évaluer les conclusions qui s'en dégagent.

Le Barreau avait présenté deux suggestions à la Commission dont le rapport a été déposé à la Chambre des communes le 24 février.

M. Casgrain, qui demeure à Rimouski, Qué., a dit mardi au cours de cette réunion qui groupait les membres des conseils des barreaux qu'un comité avait été formé pour recevoir les réactions des associations provinciales.

## Le maire n'appuie aucun candidat à Iberville

IBERVILLE — La campagne électorale municipale à Iberville commence à se faire remarquer. Chacun y va de son commentaire. L'un affirme sa "neutralité", l'autre, son "honnêteté politique", quand ce ne sont d'autres lieux communs. Au conseil municipal, l'échevin Oscar Fontaine a cité une brochure dans son courrier, relatant les accomplissements durant le mandat du maire Armand Goyette.

Le maire a admis en avoir fait préparer le texte au compte de la ville, pour distribution aux échevins. M. Goyette a rappelé en avoir parlé à la séance précédente, mais l'échevin Fontaine était absent. "Je vous en ai expédié une copie, a dit le maire, pour que vous en preniez connaissance."

Il s'ensuivit une discussion sur la rédaction de la brochure. "Quand vous dites : "politicailleur de restaurant", a déclaré M. Fontaine, "je me sens visé, puisque vous m'avez déjà qualifié ainsi." Le maire Goyette a rétorqué qu'il n'appuie aucune candidature dans la lutte électorale.

## Devises étrangères

**Source : Banque Can. Nationale**

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 1.51 |
| Allemagne | Mark | .2726 |
| Angleterre | Livre | 3.0264 |
| Argentine | Peso | .0045 |
| Australie | Dollar | 1.21 |
| Autriche | Schilling | .0420 |
| Belgique | Franc | .0218 |
| Brésil | Cruzeiro | .4026 |
| Chili | Escudo | .2128 |
| Danemark | Couronne | .1564 |
| Espagne | Peseta | .0181 |
| France | Franc | .2189 |
| Hollande | Florin | .2999 |
| Italie | Lire | .001734 |
| Japon | Yen | .002988 |
| Mexique | Peso | .0867 |
| Etats-Unis | Dollar | 1.08 9/32 |
| Norvège | Couronne | .1513 |
| N.-Zélande | Livre | 3.0139 |
| Pérou | Sol | .0406 |
| Suède | Couronne | .2095 |
| Suisse | Franc | .2500 |
| Tchécoslovaquie | Couronne | .1507 |
| Venezuela | Bolivar | .2413 |

La pauvreté humilie les hommes jusqu'à les faire rougir de leurs vertus.

Vauvenargues

Ce qu'il y a de plus embarrassant quand on n'est pas né riche, c'est d'être né fier.

Vauvenargues

## du parquet de la bourse

## Wall Street bondit en hausse

Midepsa Industries continue de dominer l'activité en début de séance ce matin aux **Bourses de Montréal et Canadienne.**

Midepsa qui a clôturé jeudi à $4.25, en hausse de 50 cents, sur un volume de 59,770 actions, s'élève jusqu'à $4.60 dès l'ouverture puis se replie au même niveau d'hier soir. On ne connait pas, pour le moment, la raison de cette très forte activité de Midepsa, qui détient un intérêt de 92 pour cent dans la compagnie Minerales Industriales del Peru.

Dans les autres secteurs du marché, Alcan hausse de ⅞ à 34½, Canadian Pacifique de ⅜ à 67⅛, Husky Oil de ⅛ à 13⅛ de même que Pacific Pete à 12. Asbestos perd ½ à 23¼ et Domtar ⅜ à 18½.

* * *

A **Toronto,** le marché à la suite de la très forte tendance en hausse qui se manifeste à Wall Street emboite le pas.

Parmi certaines valeurs inscrites sur les deux Echanges, Chrysler gagne 2⅛ à 42⅛, General Motors 1⅛ à 80⅜, Inco ¾ à 92¼ et Alcan ⅝ à 34¼.

Ailleurs aux industrielles, Moore Corp. hausse de 2½ à 99 après que la compagnie eut annoncé une nette augmentation dans ses revenus de 1966.

Aux uraniums, Denison gagne 1½ à 58, Roman Corp. ⅝ à 15 et Rio Algom ⅜ à 26⅝. Doem Pete gagne ½ à 50.

* * *

**Wall Street** ce matin bondit en hausse par suite de la demande du président Johnson au Congrès de rétablir l'abattement fiscal à 7 pour cent, pour les investissements des entreprises.

Il n'en fallait pas plus pour stimuler le marché qui dès la première demi-heure enregistre un volume de transactions de 2,600,000 actions.

Le nombre de gains l'emportent sur les déclins par la marge considérable d'environ 12 contre 1. Les "blue chips", plutôt négligées récemment, sont très recherchées par l'investissement institutionnel.

Le Dow Jones industriel bondit de 12.48 à 856.63 en moins d'une heure.

* * *

**LONDRES** — La tendance a été modérément soutenue à la Bourse de Londres aujourd'hui mais des gains initiaux aux industrielles, provoqués par la victoire des conservateurs à l'élection partielle de pollok (Glasgow), n'ont pas été entièrement maintenus.

* * *

La **Bourse de Paris** est restée très calme ce vendredi, pour la dernière séance avant le deuxième tour des élections législatives. Les valeurs françaises, en légère hausse hier, enregistrent des fluctuations irrégulières et sans ampleur.

## titres au comptoir

**Cours fournis par Bengard, Leslie & Co.**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Abeta | 10 | 12 |
| Advance RL | 9 | 11 |
| Aconic | 3 | 5 |
| Albatros | 28 | 31 |
| Amal Mng | 15 | — |
| Americ | — | 25 |
| Amer Chib | 5 | 8 |
| Arnora | — | 2 |
| Beauchemin | — | 40 |
| Bald Mt. | 2 | 3 |
| Bla Nell | 6 | 8 |
| Boma Chib | — | 25 |
| Beauport Holding | 20 | 25 |
| Bracemac | 15 | 17 |
| Burrex | 15 | 20 |
| Chibtown | 10 | 15 |
| Clearwater | 15 | 25 |
| Columbia River | 1 25 | 1 35 |
| Can Javelin | 9½ | 10 |
| Credo | 15 | 20 |
| Corgemines | 50 | 60 |
| Cuvier | 5 | 8 |
| Doral Mng | 37 | 47 |
| De Lesseps | 20 | 30 |
| Dubuisson | 4 | 6 |
| Elmac | 3 | 5 |
| En-O-La Ex | 13 | 18 |
| Ganda Silver | 15 | 18 |
| Gaspe Copper | 47½ | 49½ |
| Gaspex | 35 | 45 |
| Gibson | 8 | 10 |
| Golstar | 6 | 9 |
| Grt Lakes Nickel | 3 15 | 3 25 |
| Hucamp | 28 | 33 |
| Iroquois | 5 | 10 |
| Imperial Minerals | 3 | 6 |
| Jack Waite | 2 | 4 |
| Jubilee | 1 05 | 1 15 |
| Juma | 12 | 14 |
| Kewagama | 4 | 6 |
| Kukatush | 6½ | 7 |
| Independent | 3 | 5 |
| Lake Beaver | 22 | 24 |
| Leeds Metals | 30 | 35 |
| Lun Echo | 37 | 42 |
| Madex | 45 | 50 |
| Main Oke | 7 | 10 |
| Mariner | 27 | 30 |
| Marin Bird | ½ | 1½ |
| Mattagami Ex | — | 10 |
| Milado | 3 | 6 |
| Molybia | 30 | 35 |
| Noganta | 20 | 40 |
| Nat. Malartic | 50 | 55 |
| New Baska | 15 | 19 |
| New Miller | 5 | 8 |
| Nemrod | 10 | 20 |
| New Assoc Dev | 4 | 7 |
| New Pacalis | 28 | 33 |
| New Insco | 30 | 33 |
| New Lorie | 11 | 13 |
| New Pacalis | 25 | 30 |
| Nipiron | 25 | 30 |
| Norque | 10 | 12 |
| Norque | 10 | 12 |
| Oklend | 1 | 3 |
| Olymp s | — | 50 |
| Que Expl | 10 | 15 |
| Quelo | 5 | 7 |
| Ran Lux | — | 25 |
| Rand Mat | 4 | 6 |
| St. Helens Mng | 5 | 10 |
| Seaway | 9 | 2 |
| Scandia Mng | — | 25 |
| Scott Chip | — | 2 |
| Snowdon | 30 | 35 |
| Starlight | ½ | 1½ |
| Sullico | 4 | 6 |
| Thunder Bay | 1 15 | 1 25 |
| Timrod | 20 | 40 |
| Victoria Algom | 12 | 15 |
| Waco | 13 | 16 |
| Watson Lake | 6 | 9 |
| Young Dave | 16 | 18 |
| **SECTION INDUSTRIELLE — Source : Kippen and Co.** | | |
| Bq d'Economie Que | 6 | 7 |
| Chartered Credit | 2½ | 3¼ |
| Cons Theatre | 6½ | — |
| Corpex w. | 0 50 | 1 50 |
| Credico | 1 00 | 2 00 |
| Credit St. L. "B" | 15½ | 17 |
| Crown Life | 25½ | 27 |
| East C Sav | 6 | 7½ |
| Fed Saving | 5½ | 7 |
| Grenache | 2 60 | 3 00 |
| Income | 6½ | 7½ |
| Ind. Life | 23½ | 25 |
| Jenkins | 20½ | 22 |
| La Prev | 18½ | 20 |
| Les Prevoy | — | 70 |
| Lincoln Trust | 5 | 6 |
| Loebs wts | 16 | — |
| London Life | 50 | — |
| Monarch Life | 85 | 90 |
| NS Trust | 58 | — |
| NS LP 4 p.c. | 67 | 71 |
| id 4½ ppr. | 75 | 80 |
| lid. 5 pr. | 47 | 49 |
| NW Life | 8 | 9½ |
| Pac Gas | 13 | 14 |
| Paco | 1 90 | 2 10 |
| Permeator | 7½ | 8½ |
| Ply Dom | 0 20 | 0 35 |
| Seaboard | 11½ | 12½ |
| Simard wts | 1 00 | 2 00 |
| Soc d'Am et Fld | 28 | 29½ |
| Stabilite | 3 50 | 4 50 |
| Steadman | 5 25 | 5 75 |
| Supersol | 3 | 4 |
| Trizec | 90 | 110 |
| Un Amus | 24½ | 26 |
| Un Amus B | — | 25 |
| Univ Fact | 150 | — |
| Velcro | 51½ | 52½ |
| Well Bank | 1½ | 2 |
| Wind Life | 9 | 10 |
| York Tr | 4½ | 5½ |
| Zodiac | 1.00 | 1.75 |

## NEWyork

**par la PRESSE ASSOCIEE**

**CLOTURE DU 9 MARS 1967**

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Cgn Net |
|---|---|---|---|---|---|
| ACF Ind | 10800 | 45½ | 43¾ | 45½ | +1⅜ |
| Address | 13800 | 54⅜ | 52⅞ | 53⅜ | — ⅛ |
| Admiral | 21300 | 31 | 30¼ | 30⅜ | — ¼ |
| Alcan Al | 17900 | 31 | 30⅜ | 31 | + ¼ |
| Allegany | 7800 | 13 | 12¾ | 13 | |
| Allis Ch | 10100 | 25⅛ | 24¾ | 24¾ | — ⅜ |
| Amerada | 7900 | 93⅛ | 92¼ | 92¾ | —1 |
| Am Can | 9400 | 50½ | 50 | 50⅛ | + ⅛ |
| Am Cyan | 163800 | 35½ | 33⅞ | 34⅞ | +1⅜ |
| Am Mot | 45100 | 10½ | 10⅛ | 10⅛ | — ⅛ |
| Am Smelt | 5600 | 60¾ | 60 | 60⅜ | |
| Am Std | 13800 | 20¼ | 20 | 20¼ | + ¼ |
| Am T Tel | 53100 | 62 | 61⅜ | 61¾ | + ½ |
| Am Tob | 9200 | 35⅜ | 35 | 35 | — ⅛ |
| Amsted | 2900 | 46⅞ | 45¾ | 46⅞ | |
| Ancnda | 35000 | 82⅞ | 80½ | 80⅞ | —1⅜ |
| Armco Stl | 1600 | 52⅞ | 52⅜ | 52½ | — ⅜ |
| Armst C | 5500 | 56 | 54¾ | 55¼ | —1 |
| Avco Corp | 56300 | 38⅛ | 37 | 37⅛ | — ⅜ |
| Babcock | 22000 | 45½ | 44 | 45¼ | +1¼ |
| Bell How | 8400 | 65½ | 63¾ | 65 | |
| Beth Stl | 13700 | 34¼ | 33¼ | 34 | + ¾ |
| Boeing | 15300 | 79 | 77⅝ | 77⅝ | —1¼ |
| Borden | 6800 | 35½ | 34½ | 35½ | + ½ |
| Borg War | 4100 | 43⅞ | 43½ | 43⅞ | + ¼ |
| Bos Edis | 1100 | 41¾ | 41½ | 41¾ | |
| Brunwk | 61300 | 13¼ | 12¾ | 13 | — ⅛ |
| Bucy Erie | 5800 | 28¾ | 28½ | 28½ | — ⅛ |
| Burl Ind | 9600 | 31 | 30 | 30¾ | + ⅜ |
| Burrghs | 14000 | 116½ | 114¾ | 114¾ | — ¾ |
| Calumet | 7600 | 38 | 37 | 37 | — ⅛ |
| Camp RL | 3000 | 18⅝ | 18¼ | 18⅜ | — ½ |
| Camp Soup | 7600 | 26⅜ | 26 | 26 | — ⅛ |
| Can Dry | 2200 | 21¼ | 21 | 21 | — ⅛ |
| Can Brew | 100 | 6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| CPR | 1600 | 61½ | 61¼ | 61½ | + ¼ |
| Case JI | 40400 | 21¼ | 20⅝ | 20⅞ | — ⅜ |
| Cater Tr | 18700 | 40⅝ | 40⅛ | 40¼ | |
| Celanese | 5000 | 58¼ | 57½ | 57⅝ | — ¼ |
| Ches Ohio | 3300 | 68¼ | 67⅜ | 68¼ | + ⅜ |
| Chi RI Pac | 400 | 22⅜ | 22 | 22⅜ | — ⅛ |
| Chock FN | 17100 | 14 | 13¼ | 13⅞ | + ⅜ |
| Chris Cft | 10600 | 31¼ | 28¾ | 31¼ | +2½ |
| Chrysler | 58900 | 38¼ | 37½ | 38¼ | + ½ |
| Cit Finan | 9400 | 32⅜ | 31⅝ | 32 | + ⅜ |
| Cities Sv | 6700 | 46¼ | 45⅝ | 45⅝ | — ⅜ |
| Cluett Pea | 1800 | 18⅜ | 18¼ | 18¼ | — ⅛ |
| Coca Cola | 2200 | 96⅜ | 95½ | 96⅜ | — ⅜ |
| Colg Pal | 4600 | 30¾ | 30½ | 30¾ | + ¼ |
| Coll Aik | 4600 | 23 | 22⅜ | 22⅞ | — ⅛ |
| CBS | 13500 | 73⅝ | 72¼ | 73⅜ | +1⅜ |
| Coml Solv | 23000 | 55¼ | 53 | 54¼ | + ⅛ |
| Com Sat | 16300 | 61¾ | 59 | 60 | —1 |
| Con Edis | 22700 | 34¼ | 33¾ | 34¼ | + ⅛ |
| Container | 4400 | 30⅛ | 29¼ | 30⅛ | + ⅛ |
| Cont Can | 4100 | 44⅞ | 44⅛ | 44⅞ | — ⅛ |
| Cont Mot | 1300 | 16½ | 16¼ | 16½ | + ⅜ |
| Cont Oil | 5100 | 69⅛ | 68⅜ | 68⅞ | |
| Cntrl Data | 24000 | 56⅜ | 55½ | 56 | — ⅜ |
| Copw Stl | 3100 | 25½ | 25 | 25½ | — ¼ |
| Corn Pd | 3200 | 50⅛ | 50 | 50 | — ¼ |
| Crane Co | 1000 | 38¼ | 37¾ | 38 | |
| Cr Zell | 4600 | 47⅜ | 46¾ | 47¼ | — ⅜ |
| Cruc Stl | 3600 | 24¼ | 23⅜ | 24 | + ¼ |
| Curtiss Wr | 12200 | 23 | 22⅜ | 22⅞ | + ½ |
| Deere | 6100 | 72⅜ | 71¾ | 71¾ | + ¼ |
| Det Stl | 2000 | 13⅞ | 13½ | 13½ | — ⅛ |
| Dome M | 800 | 39⅛ | 38¾ | 38¾ | + ⅛ |
| Douglas | 18700 | 70⅞ | 69⅛ | 70¼ | + ⅜ |
| Dow Chem | 8000 | 69⅞ | 69½ | 69¾ | — ¼ |
| Du Pont | 6900 | 152½ | 149¾ | 150 | — ½ |
| East Kod | 13100 | 143¾ | 141½ | 142¾ | + ½ |
| Eaton Yt | 10200 | 25½ | 24⅞ | 25⅛ | — ¼ |
| El Stor Bat | 600 | 54 | 53¼ | 54 | — ¼ |
| El aso | 8900 | 18¾ | 18½ | 18⅝ | — ⅛ |
| Essex Wr | 51600 | 61⅛ | 57⅜ | 57⅜ | —1⅜ |
| Evershrp | 12100 | 22¾ | 22⅜ | 22⅝ | + ⅜ |
| Firestn | 20900 | 47⅜ | 46⅛ | 46½ | —1⅛ |
| Ford Mot | 61600 | 49 | 48¼ | 49 | + ½ |
| Frue Tra | 33500 | 32¼ | 30⅞ | 32¼ | +1½ |
| Gen Dyn | 1000 | 57¼ | 56¾ | 57 | + ⅜ |
| Gen Elec | 54800 | 90⅜ | 88 | 90⅜ | +1⅝ |
| Gen Fds | 14000 | 71½ | 69 | 69 | —2¼ |
| Gen Inst | 11600 | 51⅞ | 50⅝ | 51 | |
| Gen Mills | 2900 | 61⅞ | 61⅛ | 61⅜ | — ⅜ |
| GMC | 31100 | 73⅜ | 72⅞ | 73¼ | — ⅛ |
| Gen P Cm | 6200 | 12¼ | 12 | 12 | — ¼ |
| Gen Prec | 14700 | 71⅜ | 70 | 70⅞ | — ⅜ |
| G Tel El | 28500 | 53¾ | 51¾ | 53¾ | +2 |
| Gen Tire | 12800 | 33 | 32¼ | 32½ | — ½ |
| Ga Pac Cp | 10900 | 51⅜ | 50⅞ | 51⅜ | + ⅜ |
| Glidden | 3000 | 21 | 20⅜ | 20⅞ | + ⅛ |
| Goodrich | 6200 | 63 | 62¼ | 62⅞ | + ⅞ |
| Goodyear | 12300 | 42¾ | 42⅛ | 42⅜ | — ⅜ |
| Granby | 3000 | 32½ | 31¼ | 31¾ | — ¾ |
| Grand Un | 5200 | 19⅛ | 18⅝ | 18⅝ | |
| Gt A P | 6100 | 32¼ | 32 | 32¼ | + ⅛ |
| Gt Nor Ry | 1200 | 60 | 59¾ | 60 | — ⅛ |
| Gulf Oil | 19500 | 62¼ | 61¼ | 61½ | — ½ |
| Heinz | 3200 | 32⅜ | 31¾ | 32¼ | — ¼ |
| Hornstk | 1100 | 42¾ | 42¼ | 42¼ | — ¼ |
| Honeywel | 13500 | 84⅞ | 83¾ | 84½ | + ⅛ |
| House Fin | 1100 | 30⅜ | 30⅛ | 30⅜ | — ⅛ |
| Hud B M | 100 | 61½ | 61½ | 61½ | — ½ |
| Ill Ct Ind | 4100 | 90 | 87½ | 90 | +4 |
| Ing Rand | 6300 | 43 | 42⅜ | 43 | + ⅜ |
| Ins No Am | 1300 | 79 | 78 | 78 | —1½ |
| Interlake S | 1700 | 31 | 30⅜ | 31 | + ⅛ |
| IBM | 7100 | 438½ | 432 | 436½ | — ¼ |
| Int Harv | 6000 | 37⅜ | 36½ | 37⅜ | + ⅜ |
| Int Nick | 7800 | 85⅛ | 84⅜ | 84½ | — ½ |
| Int Pap | 36200 | 26⅜ | 26¼ | 26⅜ | — ⅛ |
| Int Tel T | 8300 | 88⅞ | 87⅞ | 88⅞ | +1⅛ |
| Johns M | 3000 | 53⅞ | 53⅜ | 53⅞ | + ¼ |
| Kays Roth | 5400 | 26¼ | 25⅜ | 25⅞ | + ¼ |
| Kellogg | 4900 | 39½ | 37⅞ | 39¼ | +1 |
| Kennecot | 21700 | 36¾ | 35⅜ | 36⅛ | — ⅛ |
| Kresge | 3400 | 48¾ | 48¼ | 48¾ | + ¼ |
| Kroehler | 2200 | 17⅞ | 17⅜ | 17⅜ | — ½ |
| Lib McNL | 13400 | 14 | 13¼ | 13⅝ | — ⅜ |
| Link B elt | 48900 | 48¾ | 48⅛ | 48⅜ | |
| Lit Ind | 13400 | 99½ | 97½ | 98½ | + ½ |
| Lock Airc | 7600 | 62¼ | 61⅜ | 61⅜ | |
| Loews T | 31000 | 42¾ | 40 | 40¾ | +1⅜ |
| Mad S Gar | 9400 | 7¾ | 7½ | 7½ | — ¼ |
| Magnavx | 33400 | 39¾ | 38⅞ | 39⅛ | + ⅛ |
| Mallory | 5400 | 58⅜ | 57¾ | 58 | —1 |
| Marath Oil | 5700 | 68⅛ | 67½ | 68⅛ | + ⅛ |
| Marine M | 4200 | 29½ | 28⅝ | 29½ | + ¾ |
| Marq Cem | 1300 | 14⅞ | 14⅜ | 14⅜ | — ¼ |
| Marsh F | 900 | 49⅜ | 49 | 49⅛ | |
| Martin M | 27400 | 22 | 21⅜ | 21½ | — ⅛ |
| Mass-F | 16800 | 23⅜ | 22⅜ | 22⅜ | — ⅜ |
| McIntyre | 300 | 86¾ | 86 | 86 | — ¾ |
| McKee | 300 | 25¼ | 24⅞ | 25¼ | |
| Merck | 3800 | 80⅛ | 79¼ | 80 | |
| MGM | 20700 | 40⅜ | 38½ | 38½ | —1½ |
| Minn MM | 5900 | 89¼ | 88⅛ | 89¼ | +1⅛ |
| Mohasco | 5100 | 16⅞ | 16⅜ | 16⅞ | |
| Monsant | 42200 | 44⅞ | 44⅜ | 44½ | + ¾ |
| Mont Ward | 33800 | 25¼ | 24⅜ | 25 | + ⅜ |
| Motorola | 40400 | 110 | 107 | 108½ | —1⅛ |
| Nat Cash | 15500 | 90¼ | 86½ | 89⅛ | —1⅞ |
| Nat Dairy | 7700 | 33⅜ | 33⅜ | 33½ | — ⅛ |
| Nat Dist | 15600 | 40¼ | 39⅛ | 39⅞ | — ½ |
| Nat Gyps | 4100 | 38½ | 37¾ | 37⅞ | — ⅛ |
| NY Cent | 7900 | 81 | 80⅛ | 81 | + ¼ |
| Nor Pac | 2000 | 57⅞ | 56⅜ | 56¾ | —1 |
| Outb Mar | 11700 | 20⅞ | 20⅜ | 20⅜ | — ⅛ |
| Pac Pete | 35300 | 11 | 10⅜ | 11 | + ¼ |
| Pan Am | 84200 | 69¾ | 66¾ | 69⅜ | +2⅞ |
| Parke Da | 77800 | 27⅜ | 26½ | 27⅛ | + ⅜ |
| Penn RR | 4600 | 63⅛ | 62⅛ | 63 | + ½ |
| Pepsi Cola | 6300 | 84⅛ | 83½ | 83½ | — ½ |
| Pfizer | 6500 | 84 | 83¾ | 84 | — ⅛ |
| Phips D | 8400 | 66⅜ | 64⅞ | 65⅞ | — ⅜ |
| Phil Mor | 7600 | 38⅛ | 37 | 38¼ | +1¼ |
| Pit Bow | 4400 | 53 | 52⅜ | 53 | + ⅜ |
| Pit Plate | 3600 | 61½ | 58½ | 61½ | +2¾ |
| Polaroid | 21300 | 198⅜ | 196⅛ | 197¼ | — ⅛ |
| Pro Gam | 6500 | 82 | 81¾ | 81¾ | — ¼ |
| Pullman | 4500 | 49⅛ | 48 | 49⅛ | +1 |
| RCA | 29600 | 50¼ | 49¾ | 50¼ | + ⅞ |
| Ralston | 7600 | 27¼ | 27 | 27 | — ⅛ |
| Repub Stl | 5400 | 45⅛ | 44¼ | 44⅜ | — ½ |
| Rex Drug | 15000 | 25¼ | 24⅜ | 24⅞ | — ⅜ |
| Rey Tob | 12200 | 39⅜ | 38¾ | 39¼ | + ½ |
| Rich Mrl | 4500 | 75½ | 75 | 75⅜ | + ⅛ |
| Royal Dut | 31600 | 36 | 35 | 36 | +1 |
| Rubbermd | 200 | 25⅞ | 25⅞ | 25⅞ | + ⅜ |
| Schenley | 161200 | 56⅞ | 52⅜ | 55 | +4¼ |
| SCM | 38000 | 77⅛ | 74⅛ | 77 | +3 |
| Scott Pap | 15200 | 28⅜ | 27⅝ | 28 | + ⅜ |
| Sears R | 12000 | 49⅞ | 49½ | 49¾ | — ¼ |
| Shell Oil | 7100 | 64 | 62½ | 64 | +1⅜ |
| Sheraton | 115200 | 17¾ | 15 | 17⅝ | +3⅛ |
| Sinclair | 28400 | 73⅛ | 72½ | 73 | + ½ |
| South Pac | 9600 | 32¾ | 32⅜ | 32⅜ | — ⅛ |
| Sperry R | 118700 | 35⅜ | 34⅞ | 34⅞ | |
| Std Brnd | 4000 | 34¾ | 33⅞ | 34¾ | + ½ |
| Std O Cal | 25600 | 58¾ | 58⅛ | 58⅝ | — ⅛ |
| Std O Ind | 9000 | 52⅜ | 51¾ | 52 | + ⅛ |
| Std O NJ | 65400 | 62¼ | 61¾ | 61⅞ | — ⅜ |
| Studebkr | 37500 | 57¾ | 55¾ | 56⅜ | + ⅜ |
| Sun Oil | 300 | 54¼ | 54 | 54 | |
| Swift | 4200 | 56 | 54⅞ | 55 | —1⅛ |
| Teledyne | 19100 | 140 | 136⅛ | 137¾ | +1 |
| Tenneco | 12500 | 22⅜ | 22⅜ | 22⅜ | + ¼ |
| Texaco | 11300 | 76¾ | 76 | 76½ | + ⅜ |
| Tex G Sul | 75000 | 104⅜ | 101 | 104¼ | + ⅜ |
| Textron | 5000 | 65¼ | 64⅜ | 65¼ | + ¼ |
| Thiokol | 14200 | 23¼ | 22⅜ | 22⅜ | |
| Tidewt O | 1200 | 72 | 71 | 71 | —1⅜ |
| Time Inc | 2700 | 105¾ | 105 | 105 | —1 |
| Timken | 4300 | 37½ | 37 | 37½ | + ⅜ |
| Trnsitrn | 13500 | 15⅜ | 15 | 15⅛ | + ⅛ |
| Twent C | 14200 | 45 | 43¾ | 45 | — ⅛ |
| Un Carb | 22700 | 53 | 52⅛ | 52⅜ | + ¼ |
| Un Tk C | 800 | 61½ | 60⅜ | 61½ | + ⅞ |
| Utd Airc | 6300 | 89 | 88½ | 88¾ | + ⅛ |
| Un Artists | 14000 | 35¼ | 34¼ | 34¼ | —1⅛ |
| Utd Corp | 9500 | 10⅛ | 9⅞ | 10⅛ | — ⅛ |
| Un Fruit | 26100 | 33¼ | 32¼ | 32½ | + ½ |
| US Freight | 2800 | 68⅜ | 67⅜ | 67¾ | — ⅜ |
| US Steel | 17700 | 42⅜ | 41¾ | 42⅜ | + ¼ |
| Vanda Cp | 2900 | 39⅛ | 38⅜ | 39⅛ | + ½ |
| Walkers | 300 | 31¼ | 31 | 31¼ | + ½ |
| Warn Lam | 12400 | 44½ | 44¼ | 44½ | + ¼ |
| WU Tel | 5200 | 45½ | 45 | 45¼ | + ½ |
| West El | 28500 | 56½ | 55¼ | 55½ | — ⅞ |
| Woolwth | 13600 | 21¾ | 21⅜ | 21½ | — ⅛ |
| Xerox Cp | 9600 | 269¼ | 268 | 269¼ | |
| Zenith R | 11400 | 58½ | 57¾ | 57⅞ | — ⅛ |

**Total des ventes : 10,490,000.**

## fonds mutuels

**par la PRESSE CANADIENNE**

**CLOTURE DU 8 MARS 1967**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Adanac | 2.50 | 2.73 |
| Andreae Equity | 3.37 | 3.68 |
| All Cdn Com | 7.49 | 8.20 |
| All Cdn Div | 9.38 | 10.28 |
| American Growth | 6.01 | 6.57 |
| Associate Investors | 5.45 | 5.50 |
| Beaubran | 39.51 | 42.90 |
| Canadian Growth | 6.37 | 7.00 |
| Canadian Security | 4.94 | 5.43 |
| Cdn Gas Energy | 10.84 | 11.88 |
| Cdn Investment Fund | 4.02 | 4.41 |
| Cdn Trusteed | 4.71 | 5.15 |
| Canafund | 53.78 | 56.47 |
| Champion Mutual | 7.03 | 7.64 |
| Collective Mutual | 5.93 | 6.45 |
| Commonwealth Intl | 10.36 | 11.35 |
| Commonwealth Intl Lev | 10.29 | 11.28 |
| Corporate Investors | 5.80 | 6.34 |
| Diversified Income A | 1.43 | 1.58 |
| Diversified Income B | 5.42 | 5.96 |
| xDividend Shares | 3.57 | 3.91 |
| Dominion Compound | 4.25 | 4.62 |
| Dominion Equity | 5.99 | 6.24 |
| xDreyfus | 13.95 | 15.23 |
| Entarea Investment | 5.18 | 5.23 |
| European Growth | 6.01 | 6.57 |
| Executive Fund of Canada | 7.06 | 7.41 |
| Federated Financial | 5.09 | 5.56 |
| Federated Growth | 6.97 | 7.62 |
| Fonds Collectif A | 7.08 | 7.70 |
| Fonds Collectif B | 5.24 | 5.41 |
| Fonds Collectif C | 3.11 | 8.82 |
| Fonds Desjardins A | 4.83 | — |
| Fonds Desjardins B | 4.75 | — |
| Fraser | 10.87 | 10.92 |
| Gis Compound | 8.28 | 9.05 |
| Gis Income | 3.87 | 4.23 |
| Growth Equity | 5.34 | 5.84 |
| Growth Oil and Gas | 14.65 | — |
| Guardian Growth | 5.46 | 5.95 |
| Harvard | 9.49 | 10.32 |
| Investors Growth | 9.57 | 10.40 |
| Investors Intl Mutual | 6.50 | 7.07 |
| Investors Mutual | 5.12 | 5.56 |
| xKeystone Cust S-1 | 21.76 | 23.74 |
| xKeystone Cust S-4 | 6.60 | 7.24 |
| xKeystone Cust K-2 | 6.84 | 7.47 |
| Keystone Canada | 8.03 | 8.81 |
| Le Fonds P.E.P. | 4.22 | 4.58 |
| Molson M Fund | 3.67 | 3.74 |
| Mutual Accumulating | 5.37 | 5.87 |
| Mutual Bond | 8.74 | 9.13 |
| Mutual Growth | 5.52 | 6.04 |
| Mutual Income | 6.31 | 6.90 |
| Natural Resources | 6.32 | 6.91 |
| One William Street | 16.76 | — |
| Pret et Revenue Mutuel | 7.17 | 7.84 |
| Provident Mutual | 6.29 | 6.84 |
| xPutnam Growth | 13.71 | 14.99 |
| Radisson | 4.54 | 4.99 |
| Regent Fund | 8.70 | 9.51 |
| Research Investing | 16.58 | 18.12 |
| Savings Investment | 7.17 | 7.84 |
| xTV Electronics | 10.02 | 10.92 |
| Timed Investment Fund | 6.57 | 6.60 |
| United Accumulative | 9.82 | 10.73 |
| Universal Svgs Equity | 5.32 | 5.81 |
| Western Growth | 5.34 | 5.84 |
| York Fund of Canada | 3.45 | 3.75 |

x—Fonds americains.

## améri*CAINE*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Amco Ind | 200 | 3⅛ | 3⅛ | 3⅛ | + ⅛ |
| Asamera | 900 | 3⅜ | 3 5-16 | 3⅜ | +1-16 |
| Bell Ph | 200 | 46⅜ | 46⅜ | 46⅜ | — ⅜ |
| Brazil | 9700 | 10⅛ | 10 | 10⅛ | + ⅛ |
| Bk Ramo | 37500 | 12 | 11⅞ | 12 | + ⅜ |
| Campb Ch | 4300 | 7⅛ | 7 1-16 | 7⅛ | + ⅛ |
| CS Pete | 500 | 2 | 2 | 2 | |
| C Faraday | 300 | 3⅜ | 3⅜ | 3⅜ | |
| C Javelin | 1200 | 8⅜ | 8⅜ | 8⅛ | + ⅜ |
| Cdn Marc | 600 | 5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | + ⅛ |
| Creole | 500 | 35½ | 35½ | 35½ | — ¼ |
| Dome Pet | 1500 | 46⅜ | 46¼ | 46⅜ | + ⅜ |
| Giant Yel | 3500 | 8 | 8 | 8 | |
| Goldfield | 1700 | 2⅜ | 2⅛ | 2⅜ | + ⅛ |
| Hollinger | 200 | 22½ | 22½ | 22½ | — ⅜ |
| Hunt Ch | 200 | 40⅜ | 40½ | 40⅜ | + ½ |
| L Shore | 100 | 2¾ | 2¾ | 2¾ | + ⅛ |
| Molyb C | 1100 | 1 3-16 | 1⅛ | 1 3-16 | +1-16 |
| Molybd | 4300 | 69⅞ | 69 | 69 | +1¼ |
| Nat Pet | 900 | 2¼ | 2¼ | 2¼ | |
| N C Oils | 200 | 2 11-16 | 2 11-16 | 2 11-16 | +1-16 |
| Pac Pete W | 1600 | 3⅜ | 3¾ | 3¼ | + ⅛ |
| Peel Elder | 300 | 9⅛ | 9 | 9⅛ | + ¼ |
| Peru OM | 1300 | 2 11-16 | 2 11-16 | 2 11-16 | |
| Pratt L | 100 | 40⅜ | 40⅜ | 40⅜ | + ⅜ |

### *Cours du dollar*

**NEW YORK** — Le dollar canadien est coté en argent américain à $0.92 29/64. La livre sterling fléchit de 3/64 à $2.79 35/64.

**MONTREAL** — Le dollar américain est coté en argent canadien à $1.08 3/16. La livre sterling est cotée à $3.02½.

# TORONTO

**par la PRESSE CANADIENNE**

**INDUSTRIELLES**

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11.40 | Cgn Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 1900 | $11¾ | 11½ | 11⅝ | |
| Acklands | 400 | $6 | 6 | 6 | |
| Admiral | z10 | $32½ | 32½ | 32½ | |
| Alta Gas T | 840 | $36½ | 36¼ | 36½ | + ⅛ |
| Alta Gas w | 550 | 825 | 795 | 825 | +15 |
| Algoma St | 200 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | + ⅜ |
| Alliance A | 200 | 115 | 115 | 115 | — 5 |
| Alcan | 3810 | $34½ | 34 | 34¼ | + ⅜ |
| Alcan pr | 405 | $42¼ | 41⅜ | 42 | + ⅜ |
| Alumin 2p | 25 | $41½ | 41½ | 41½ | |
| Atl Sugar | 415 | $10 | 9⅞ | 10 | + ⅛ |
| Atl Sug pr | z10 | $89 | 89 | 89 | |
| Auto Elec | z75 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Bank Mtl | 206 | $65 | 64¾ | 64¾ | — ¼ |
| Bank N S | 334 | $75⅜ | 75 | 75 | |
| Bell Phne | 1347 | $51 | 50⅞ | 51 | |
| Bow-m pr | z10 | $49½ | 49½ | 49½ | |
| Bramalea | 200 | $8 | 8 | 8 | |
| Brazilian | 826 | $10⅞ | 10⅞ | 10⅞ | + ⅛ |
| BA Oil | z55 | $34 | 33½ | 34 | |
| BC Forest | 100 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | + ¼ |
| BC Sugar p | z7 | $18 | 18 | 18 | |
| BC Phone | 405 | $64¾ | 64½ | 64¾ | + ⅜ |
| Burns Fds | z45 | $13 | 12⅜ | 12⅜ | |
| CAE Ind | z3 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Calgary P | 355 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | — ⅛ |
| Calgy $40 p | 15 | $106½ | 106½ | 106½ | |
| Calvrt Dle | 300 | 105 | 105 | 105 | |
| CD Sugar | 100 | $23 | 23 | 23 | |
| Can Cem | 45 | $41½ | 41½ | 41½ | — ¼ |
| Can Cem p | 66 | $26 | 26 | 26 | — ½ |
| C Foundry | 100 | 400 | 400 | 400 | +200 |
| Can Iron | 475 | $20½ | 20½ | 20½ | — ¼ |
| Can Malt | 100 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | + ½ |
| C Packrs B | z15 | $76 | 76 | 76 | |
| Can Perm | 100 | $12⅛ | 12⅛ | 12⅛ | + ⅛ |
| Cdn Brew | 650 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | |
| C Brew Ap | z25 | $38¾ | 38¾ | 38¾ | |
| C Brew Bp | z5 | $45¼ | 45¼ | 45¼ | |
| Cdn Con A | z30 | $13 | 13 | 13 | |
| C Chem w | 650 | 595 | 590 | 595 | — 5 |
| CG Invest | 25 | $56⅜ | 56⅜ | 56⅜ | + ⅛ |
| C Imp Bnk | 900 | $71 | 70¼ | 70¼ | — ½ |
| C Ind Gas | z20 | $13⅛ | 13⅜ | 13⅛ | |
| CPR | 2145 | $67⅜ | 67 | 67 | + ⅜ |
| C Petrofin | 200 | $12⅜ | 12¼ | 12¼ | — ⅛ |
| Cdn Tire A | 175 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| C Utilities | 100 | $38½ | 38½ | 38½ | |
| Chemcell | 125 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | |
| Chrysler | 730 | $42⅛ | 41¼ | 42⅛ | +2⅛ |
| Clairtoe | 460 | $10¼ | 10 | 10¼ | |
| Columbia | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | — ⅛ |
| Columbi p | 300 | $20 | 20 | 20 | + ¼ |
| Cominco | 899 | $33¼ | 33⅛ | 33¼ | |
| Con Pap w | 500 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | + ¼ |
| Con Papr p | 50 | $26½ | 26½ | 26½ | |
| Cons Gas | 1940 | $16¼ | 16⅛ | 16⅛ | — ⅛ |
| Corby vt | 100 | $28¼ | 28¼ | 28¼ | |
| Crain R L | 255 | $40 | 39½ | 40 | + ¼ |
| Crush Intl | 220 | $12 | 12 | 12 | |
| Cygnus A | 200 | 410 | 405 | 405 | |
| Cybnus B | z64 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Dale-Ross | 100 | $12 | 12 | 12 | |
| Deltona | 500 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | +2⅞ |
| Distl Seag | 340 | $38⅞ | 38⅞ | 38⅞ | |
| Dome Pete | 200 | $50 | 50 | 50 | + ½ |
| D Daires p | 25 | $30 | 30 | 30 | + ⅜ |
| D Electro | 125 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| Dofasco | 625 | $21½ | 21⅜ | 21½ | + ¼ |
| Dofasco p | z2 | $93¼ | 93¼ | 93¼ | |
| Dom Store | 650 | $21¼ | 21 | 21¼ | + ¼ |
| Domtar | 1207 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Domtar pr | z25 | $18⅞ | 18⅞ | 18⅞ | |
| Falcon | 755 | $88 | 88 | 88 | + |
| Fam Play | 1685 | $38½ | 38 | 38½ | + ½ |
| Fed Grain | z5 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| FPE Pion | 1335 | $22⅜ | 22¼ | 22⅜ | + ¼ |
| Fraser | 600 | $25¾ | 25⅜ | 25¾ | + ¼ |
| Fruehauf | 100 | $13 | 13 | 13 | |
| GMC | 765 | $80⅜ | 80 | 80⅜ | +1⅛ |
| Greyhnd | 420 | $20¾ | 20¾ | 20¾ | |
| Guar Trst | 100 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Hard Carp | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Hard Crp A | 125 | $13 | 13 | 13 | + ⅜ |
| Hays Dna | 175 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Home A | 125 | $20⅞ | 20⅞ | 20⅞ | |
| Home B | 125 | $22 | 22 | 22 | — ¼ |
| Horne Pit | 200 | 290 | 290 | 290 | |
| H Bay Co | 9300 | $17¾ | 17⅜ | 17¾ | + ⅛ |
| HB Oil Gas | 90 | $28½ | 28½ | 28½ | |
| Huron Eri | z20 | $10 | 10 | 10 | |
| Husky Oil | 700 | $13 | 13 | 13 | |
| Husky A pr | z5 | $50½ | 50½ | 50½ | |
| Husky C pr | 300 | $57½ | 57½ | 57½ | + ¼ |
| Husky D w | z40 | 550 | 550 | 550 | |
| Imp Oil | 275 | $58¼ | 58¼ | 58¼ | |
| Imp Tob | 200 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | + ⅛ |
| Imp Tob pr | z64 | $5¾ | 5½ | 5½ | |
| Ind Accept | 415 | $24⅜ | 24¼ | 24¼ | |
| Ind Adhes | 400 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | + ⅛ |
| Ind Wire | 450 | $7¼ | 7⅛B | 7⅛ | |
| Inglis | 1670 | $11½ | 11 | 11 | |
| Infr City pr | 1150 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | |
| Int Nickel | 835 | $92¾ | 92⅛ | 92⅛ | + ⅜ |
| Int Util | 1250 | $28⅜ | 28⅜ | 28½ | + ⅛ |
| Int Util pr | 200 | $30¾ | 30⅜ | 30¾ | + ¼ |
| Intpr Pipe | 545 | $95 | 94¾ | 95 | |
| Intpr Steel | 400 | 490 | 480 | 480 | + 5 |
| Inv Grp A | 770 | $10⅜ | 10¼ | 10¼ | |
| Jefferson | 500 | $29 | 28⅞ | 28⅞ | |
| Jeffersn w | 300 | $20½ | 20½ | 20½ | + ⅜ |
| Jockey C | 600 | 395 | 395 | 395 | — 5 |
| Kelly D A | 100 | 490 | 490 | 490 | + 5 |
| Kelsey H | 150 | $14½ | 14½ | 14½ | + ¼ |
| Labatt | 2328 | $22½ | 22¼ | 22½ | + ¼ |
| Lafarge | 200 | $13¾ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Laura Sec | z50 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | |
| Lau Fin | 100 | 490 | 490 | 490 | — 5 |
| Levy | 325 | $17⅛ | 17 | 17 | — ¼ |
| Lob Co B | 400 | $8½ | 8½ | 8½ | — ¼ |
| Loeb M | 420 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | + ⅛ |
| MB Ltd | 480 | $29⅜ | 29½ | 29½ | |
| Magna El | 1410 | $12 | 12 | 12 | |
| Mass-Fer | 3980 | $24⅞ | 24⅜ | 24⅞ | + |
| Mass-Fer | 3980 | $24⅞ | 24⅜ | 24⅞ | + ⅜ |
| Mon Food | 1960 | $9¼ | 8¾ | 9¼ | + 1 |
| Moore | 310 | $97 | 96¼ | 97 | + ½ |
| Morse A | z50 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Morse pr | z10 | $56½ | 56½ | 56½ | |
| Murphy | 100 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | — ⅛ |
| Nat Drug | z25 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Nat Hees | z16 | 95 | 95 | 95 | |
| Nat Trust | z50 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| NB Tel | z4 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| NB Tel r | 1059 | 26 | 25 | 26 | — 1 |
| Noranda | 280 | $56 | 55⅞ | 55⅞ | + |
| Nor Ctl G | 415 | $13 | 13 | 13 | + ⅛ |
| N hone rt | 102 | 71 | 71 | 71 | + 1 |
| Ogilvie | 100 | $14 | 14 | 14 | + ⅛ |
| Oshawa A | z15 | $30 | 30 | 30 | |
| Pac Pete | 2230 | $12 | 11⅞ | 11⅞ | + ⅛ |
| Pac Pete w | 100 | 365 | 365 | 365 | |
| Pembina | 100 | $9⅝ | 9⅝ | 9⅝ | |
| Pow Corp | 425 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | — ⅛ |
| Price Com | z45 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| QN Gas | 14150 | $13⅛ | 12⅞ | 13⅛ | + ¼ |
| QN Gs 63w | 500 | 400 | 400 | 400 | |
| QN Gs 66w | 200 | 275 | 275 | 275 | — 5 |
| Rank Org | 1220 | 465 | 460 | 465 | + 5 |
| R Nodwell | 2050 | 275 | 270 | 270 | + 5 |
| Romfield | 4600 | 58 | 55 | 58 | + 3 |
| Rothman | 410 | $27½ | 27½ | 27½ | — ½ |
| Royal Bnk | 371 | $80 | 79 | 79 | — 1 |
| Salada | 525 | $10 | 10 | 10 | — ⅛ |
| Seaway H | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | — ¼ |
| Shell Inv p | 50 | $28½ | 28⅜ | 28½ | — ⅛ |
| Shell Inv w | 1140 | 875 | 870 | 875 | +15 |
| Shell Can | 430 | $25¾ | 25⅜ | 25⅜ | |
| Shop Save | 100 | $13½ | 13½ | 13½ | + ¼ |
| Silverwd A | z50 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Simpsons | 200 | $27 | 27 | 27 | |
| Slater Stl | 100 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ¼ |
| Slater 6 pr | 700 | $17½ | 17¼ | 17¼ | — ¼ |
| Steel Can | 590 | $23¼ | 23⅛ | 23¼ | + ⅛ |
| Steinbg A | 660 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Suptest od | 410 | $23 | 23 | 23 | |
| Texaco | 150 | $24 | 24 | 24 | + ⅛ |
| Thom N P | 1100 | $24 | 24 | 24 | + ½ |
| Tone Craft | 800 | 420 | 415 | 420 | +15 |
| Tor Dm Bk | 255 | $66⅞ | 66¾ | 66¾ | + |
| Traders A | 525 | $9⅜ | 9¼ | 9⅜ | + ⅛ |
| Trader 65 w | 500 | 150 | 150 | 150 | |
| Tr Can PL | 2160 | $26⅞ | 26¾ | 26⅞ | |
| Tr Can Pl p | 150 | $49⅞ | 49⅞ | 49⅞ | + ⅜ |
| Tr Can P w | 302 | 710 | 710 | 710 | +10 |
| Trans Mt | 800 | $18 | 17⅞ | 17⅞ | |
| Un Carbid | z70 | $24 | 23⅞ | 23⅞ | |
| Un Gas | 385 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | + ¼ |
| Union Oil | 100 | $31⅞ | 31⅞ | 31⅞ | + ¼ |
| Versatd | 250 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | — ⅛ |
| Versatile | 75 | $32¾ | 32¾ | 32¾ | |
| Vic G Tr | 1000 | $15 | 15 | 15 | + ⅛ |
| Wajax | 100 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | —2¼ |
| Walk GW | 1158 | $34 | 34 | 34 | + ⅛ |
| Weldwod | z1 | $10 | 10 | 10 | |
| Wburne | 1400 | 170 | 170 | 170 | |
| Westc'st | 100 | $26⅛ | 26⅛ | 26⅛ | — ⅜ |
| West Ind | 100 | 240 | 240 | 240 | + 5 |
| Westeel | 100 | $23½ | 23½ | 23½ | + ½ |
| Weston A | z75 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | |
| White Pas | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Woodwd A | 25 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | |
| York Lam A | 200 | 275 | 275 | 275 | —15 |
| Zellers pr | 50 | $42½ | 42½ | 42½ | |
| Zenith | z25 | 200 | 200 | 200 | |

**MINES**

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11.40 | Cgn Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Accra | 1062 | 12 | 12 | 12 | |
| Acme Gas | 3000 | 20 | 20 | 20 | |
| Ang U Dev | 1500 | 69 | 69 | 69 | |
| Ansil | 4000 | 9 | 9 | 9 | |
| Area | 1200 | 299 | 299 | 299 | + 6 |
| Argosy | 2000 | 115 | 113 | 113 | + 1 |
| Arcadia | z50 | 19 | 19 | 19 | |
| Bankfield | 5000 | 10 | 10 | 10 | |
| Barex | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| Bary Expl | 500 | 20 | 20 | 20 | — ½ |
| Bethlm | 400 | 660 | 655 | 660 | |
| Black Bay | 3000 | 9 | 9 | 9 | |
| BL Hawk | 5200 | 75 | 75 | 75 | — 3 |
| Bralorne | 1200 | 150 | 150 | 150 | — 5 |
| Brnswk | 7250 | 715 | 700 | 715 | +10 |
| Bunker H | 4000 | 23 | 23 | 23 | |
| Camp Chib | 287 | 705 | 700 | 700 | +10 |
| Camp RL | z100 | $19 | 18⅜ | 18⅜ | |
| C Tung | 9100 | 152 | 151 | 151 | + 1 |
| C Faraday | 1000 | 300 | 290 | 290 | +15 |
| Cdn Keely | 4500 | 9½ | 9½ | 9½ | |
| Cn Lncrt | 13500 | 22 | 21½ | 21½ | — ½ |
| Cdn Nisto | 500 | 24 | 24 | 24 | + ½ |
| Candore | 1000 | 29 | 29 | 29 | |
| Cantre | 625 | 18 | 18 | 18 | — ½ |
| Captain | 500 | 17 | 17 | 17 | — ½ |
| Chestrvlle | 2000 | 20 | 20 | 20 | — ½ |
| Chib M | z100 | 51 | 51 | 51 | |
| Coch Will | 200 | 160 | 160 | 160 | — 5 |
| Coin Lake | 3500 | 20 | 19 | 19 | — 2 |
| Conlagas | 1000 | 52 | 51 | 51 | — 4 |
| Con-Key | 5000 | 11½ | 11½ | 11½ | |
| Con Shaw | 3000 | 23 | 23 | 23 | |
| C Callinan | 9500 | 13½ | 13 | 13 | — ½ |
| C Halll | 1900 | 50 | 47½ | 47½ | — ½ |
| C Mrbn | 11500 | 275 | 265 | 275 | +15 |
| C Morisn | 2950 | 450 | 440 | 450 | +10 |
| C Red P | 14500 | 30 | 29½ | 29½ | — ½ |
| Cop Man | 7000 | 36½ | 36 | 36 | — ½ |
| Craigmt | z50 | $13 | 13 | 13 | |
| Crowpat | 7000 | 10 | 9½ | 9½ | — ½ |
| Daering | 4500 | 15 | 15 | 15 | |
| D'Aragon | 2000 | 15 | 15 | 15 | + ½ |
| D'Elda | 22700 | 139 | 130 | 133 | — 4 |
| Denison | 210 | $57½ | 57½ | 57½ | + 1 |
| Dunraine | 1500 | 66 | 64 | 66 | + 1 |
| Frobex | 2600 | 430 | 425 | 430 | + 5 |
| Giant Yk | 100 | 800 | 800 | 800 | —10 |
| Glenn Exp | 5500 | 15 | 15 | 15 | + 1 |
| Grandroy | 3500 | 33½ | 33 | 33½ | +1½ |
| Granduc | 300 | 405 | 405 | 405 | — 5 |
| Granisle | 200 | 550 | 550 | 550 | |
| Green Pnt | 500 | 27 | 27 | 27 | |
| Gulch | 9200 | 21 | 20 | 20 | |
| Gunnar | 2000 | 143 | 143 | 143 | |
| Headway | 500 | 21 | 21 | 21 | + ½ |
| Heath | 1000 | 8 | 8 | 8 | |
| Hollinger | 300 | $24¾ | 24⅜ | 24¾ | + ¼ |
| Huds Bay | 35 | $66 | 66 | 66 | — ¼ |
| Hu-Pam | 500 | 8 | 8 | 8 | |
| Int Bibis T | 500 | 73 | 73 | 73 | + 1 |
| Iron Bay T | 100 | 290 | 290 | 290 | |
| Joliet | 2000 | 42½ | 42 | 42½ | + ½ |
| Jonsmith | 2000 | 24 | 24 | 24 | + ½ |
| Kam Kotia | 1100 | 395 | 395 | 395 | — 5 |
| Kerr Add | 285 | $11¼ | 11⅛ | 11¼ | |
| K Anacon | z33 | 115 | 115 | 115 | |
| Lab Min | 150 | $29¼ | 29¼ | 29¼ | + ¼ |
| L Dufault | 7800 | $15⅛ | 14⅞ | 15 | — ¼ |
| La Luz | 400 | $18 | 18 | 18 | — ⅛ |
| Langis | z300 | 42 | 42 | 42 | |
| Leitch | 300 | 670 | 665 | 670 | + 5 |
| Liberian | 100 | $11⅝ | 11⅝ | 11⅝ | + ⅜ |
| LL Lac | 100 | 160 | 160 | 160 | — 1 |
| Louvicrt | 500 | 17½ | 17½ | 17½ | + ½ |
| Macassa | 100 | 190 | 190 | 190 | |
| MacLeod | 600 | 41½ | 41½ | 41½ | + ½ |
| Madsen | 100 | 130 | 130 | 130 | |
| Manok MS | 100 | 700 | 700 | 700 | +694 |
| Matat | 14500 | 11½ | 11 | 11 | |
| Mattgml | 800 | $14½ | 14½ | 14½ | + ⅛ |
| Mc Adam | 500 | 54 | 54 | 54 | — 1 |
| McWat | 3000 | 59 | 57 | 59 | + 2 |
| Mentor | 500 | 54 | 54 | 54 | + 1 |
| Metal Min | 700 | 120 | 119 | 120 | |
| Min-Ore | 4500 | 15 | 15 | 15 | — ½ |
| Mt Wright | 500 | 26½ | 26½ | 26½ | — ½ |
| Newconx | 400 | 535 | 535 | 535 | — 5 |
| N Harri | 3000 | 15 | 15 | 15 | + 1 |
| N Imperal | 200 | 325 | 325 | 325 | |
| Newnor | 2000 | 10 | 10 | 10 | — 1 |
| N Que Ragl | 100 | 525 | 525 | 525 | |
| Nick Rim | 3000 | 16 | 15½ | 16 | |
| Norgold | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Norlex | 5500 | 25 | 24½ | 25 | + ½ |
| Norpax | z100 | 12 | 12 | 12 | |
| North Exp | 1000 | 28 | 28 | 28 | — ½ |
| Northgat | 1100 | 475 | 475 | 475 | +10 |
| N Rank | 1000 | 28 | 28 | 28 | — 1 |
| Opemska | 1060 | $11⅜ | 11½ | 11⅜ | + ⅛ |
| Orchan | 400 | 260 | 260 | 260 | |
| Pamour | 400 | 178 | 178 | 178 | |
| Patino | 200 | 975 | 975 | 975 | +30 |
| Pax Int | 1000 | 13½ | 13½ | 13½ | |
| Pce Exp | 83991 | 84 | 80 | 81 | + 2 |
| Peerless | 1000 | 10½ | 10½ | 10½ | + ½ |
| Pine Point | 110 | $52½ | 52½ | 52½ | + ½ |
| Placer | z85 | $32½ | 32⅛ | 32½ | |
| Preston | 2005 | $14¾ | 14⅜ | 14¾ | + ½ |
| Purdex | 6000 | 9 | 9 | 9 | |
| Q Mattgmi | 500 | 65 | 65 | 65 | + 1 |
| Quemont | 300 | 865 | 865 | 865 | — 5 |
| Quonto | 500 | 6 | 6 | 6 | |
| Reeves | 200 | 185 | 185 | 185 | —15 |
| Rio Algom | 800 | $26¾ | 26⅜ | 26⅝ | + ⅜ |
| Rio Alg c w | z5 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Roman | 4452 | $15 | 14¾ | 14⅞ | + ½ |
| Sarimco | z200 | 10 | 10 | 10 | |
| Satellite | 5000 | 24½ | 23½ | 24 | |
| Sherritt | 421 | 425 | 420 | 425 | + 5 |
| Silvrflds | 200 | 305 | 305 | 305 | — 5 |
| Silmq | 21000 | 36 | 31 | 36 | + 2 |
| Sil Stand | 900 | 95 | 95 | 95 | + 2 |
| Stanrck | 2500 | 240 | 238 | 238 | + 5 |
| Steep R | 100 | 580 | 580 | 580 | |
| Sud Cont | 500 | 25 | 25 | 25 | |
| Sullivan | 100 | 370 | 370 | 370 | — 5 |
| Sunburst | z200 | 8 | 8 | 8 | |
| Teck Corp | 1122 | 510 | 510 | 510 | — 5 |
| Texore | 500 | 23½ | 21 | 21 | — ½ |
| Torbrit | z300 | 50 | 50 | 50 | |
| Trin Chib | 500 | 11 | 11 | 11 | |
| U Mining | z100 | 21 | 21 | 21 | |
| U Buffadn | 5000 | 45 | 44 | 44 | |
| Utd Porc | 1250 | 12 | 12 | 12 | — ½ |
| Urban Q | 1000 | 14 | 14 | 14 | |
| Vespar | 500 | 30 | 30 | 30 | + 2 |
| W Beaver | 2500 | 9½ | 9 | 9½ | |
| White Star | 1000 | 34 | 34 | 34 | —1½ |
| Wilco | 1300 | 41½ | 41½ | 41½ | — 1 |
| Willroy | 200 | 126 | 126 | 126 | |
| Windfall | z100 | 22 | 22 | 22 | |
| Win-Eld | z212 | 23 | 23 | 23 | |
| Zulapa | 1000 | 17 | 17 | 17 | + ½ |

**PETROLES**

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 11.40 | Cgn Net |
|---|---|---|---|---|---|
| All Rox | 500 | 16½ | 16½ | 16½ | — ½ |
| Alminex | 150 | 460 | 460 | 460 | |
| Am Leduc | 1000 | 17½ | 17½ | 17½ | |
| Banff | 595 | $14¾ | 14½ | 14⅝ | + ⅛ |
| Bralsa | 100 | 105 | 105 | 105 | + 5 |
| Calvert | 1000 | 25 | 25 | 25 | + ½ |
| CS Pete | 2000 | 217 | 212 | 217 | + 3 |
| C Ex Gas | 1200 | 370 | 365 | 365 | — 5 |
| C Gridoll | 100 | 620 | 620 | 620 | — 5 |
| C Homestd | 100 | 225 | 225 | 225 | |
| C Ll Pete | 1000 | 25½ | 25 | 25 | — ½ |
| Cdn Sup O | 3243 | $32½ | 32 | 32⅛ | + ⅜ |
| Cent Del | 575 | $13¼ | 13⅛ | 13⅛ | + ⅛ |
| Charter O | 600 | 290 | 290 | 290 | |
| C West P | 200 | 160 | 160 | 160 | |
| Dynamic | 400 | 142 | 141 | 141 | — 1 |
| Fargo | 300 | 330 | 330 | 330 | |
| French Pt | 100 | 415 | 415 | 415 | — 5 |
| Gr Plains | z25 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Int Helium | 7100 | 355 | 350 | 355 | |
| Midcon | z100 | 51 | 51 | 51 | |
| Mill City | 1100 | 163 | 161 | 163 | — 2 |
| N Cont | 600 | 40 | 39 | 40 | |
| Numac | 400 | 250 | 250 | 250 | |
| Place G | 800 | 205 | 205 | 205 | + 3 |
| Prova Gas | 1750 | 500 | 495 | 500 | + 5 |
| Ranger | 200 | 235 | 233 | 233 | — 5 |
| Scurry Rn | 730 | $24⅞ | 24¼ | 24¾ | + ⅜ |
| Triad Oil | 400 | 183 | 182 | 182 | — 3 |
| U Canso | 1400 | 290 | 289 | 290 | + 5 |
| Vandoo | 500 | 6 | 6 | 6 | |

**Total des ventes : 684,000.**

## La négociation Kennedy prendra fin le 30 avril

PARIS. (AFP) — Le 30 avril prochain, la négociation Kennedy doit prendre fin, quel que soit le résultat acquis à cette date. Ainsi en a décidé à Genève hier le comité des négociations commerciales du GATT. Il reste donc environ six semaines, si l'on tient compte des vacances de Pâques, pour mener au succès la négociation Kennedy destinée à abaisser d'une manière réciproque les tarifs douaniers dans le monde entier et avant tout entre les Etats-Unis et l'Europe des Six.

Les négociateurs américains avaient depuis longtemps déclaré que le temps pressait et qu'il fallait que la négociation Kennedy se termine tout de suite après Pâques. En effet, le processus constitutionnel américain exige environ deux mois pour permettre au président de promulguer l'accord intervenu à Genève avant que n'expirent ses pouvoirs, au titre du "Trade Expansion Act", à la date du 30 juin prochain.

Il faudra donc que les principaux pays engagés dans la négociation de Genève, à savoir les Etats-Unis, le Marché commun, la Grande-Bretagne, le Japon, les pays scandinaves et la Suisse, mettent les bouchées doubles pour arriver, d'ici le 30 avril, à régler les nombreux points qui restent encore en suspens dans cette négociation sans précédent.

Les négociateurs américains devront d'ici là indiquer avec clarté leur position sur l'"American Selling Price", obstacle non tarifaire qui freine les importations de produits chimiques européens aux Etats-Unis et dont la Communauté exige l'abolition.

Or, l'"American Selling Price" ne peut être supprimé que par une décision du Congrès américain. Il faut donc que l'administration américaine s'engage à demander au Congrès cette suppression qui reste malgré tout aléatoire, d'où une complication supplémentaire en ce qui concerne la négociation Kennedy sur les produits industriels. Si l'"American Selling Price" n'était pas aboli par le Congrès dans des limites de temps raisonnables, l'importance de l'ensemble de la négociation Kennedy serait considérablement réduite.

## denrées AGRICOLES

(PC) — Cours de denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

**Beurre :** arrivages courants 92 points, .58 ; 93 points, .59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .61.

**Fromage :** livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 42½, coloré 42¾.

**Pommes de terre :** prix de gros Québec .90 à $1 les 50 livres; .27 à .28 les 10 livres; I.-P.-E. $1.90 à $2 les 75 livres; $1.40 à $1.45 les 50 livres; .36 à .38 les 10 livres.

**Poudre de lait écrémée :** procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18½ à 20; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 17 à 18; autre catégorie pour nourrissage 16 à 17. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15; poudre de petit lait de 5 à 5½ cents.

**Oeufs :** prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 50.4, A-gros 47.4, A-moyen 41.5, A-petits 34.6.

## fruits et LEGUMES

**MONTREAL** (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

**Pommes : de fantaisie.** Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50 Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses 4 la boîte à verger.

**Betteraves :** en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

**Carottes :** $1.25 les 50 livres, $2.50 à $2.75 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

**Choux :** Verts gros, moyens, Savoie, $1.75 à $2 le cageot de 50 livres.

**Navets :** $1.75 à $2 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

**Poireaux :** .75 à .90 la douzaine.

**Oignons :** jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $4.25, type espagnol $5, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.50 à $4.75.

## cote des grains

**10 mars 1967**

**Marché à terme :**

**WINNIPEG**

LIN :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 3.01¼ | 3.02 | 3.00¾ | 3.01 |
| Juil. | 3.03¾ | 3.04½ | 3.03¾ | 3.03⅝ |
| Oct. | 3.08¼ | 3.09⅝ | 3.08¼ | 3.08¼ |

GRAINE DE COLZA :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 2.96½ | 3.05 | 2.96 | 3.00 |
| Mai | 2.79 | 2.81½ | 2.78½ | 2.79¾ |
| Juil. | 2.74¼ | 2.75½ | 2.73¾ | 2.75½ |
| Nov. | —— | —— | —— | 2.73¼ |

AVOINE :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 89⅝ | —— | —— | 89⅝ |
| Juil. | —— | —— | —— | 89¼ |
| Oct. | 91¼ | —— | —— | 90⅞ |

ORGE :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 1.26¼ | —— | —— | 1.26¼ |
| Juil. | 1.26¾ | —— | —— | 1.26¾ |
| Oct. | 1.28 | 1.28¼ | 1.28 | 1.27¾ |

SEIGLE :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 1.35 | 1.35¼ | 1.34⅛ | 1.35½ |
| Juil. | 1.33 | 1.33 | 1.32½ | 1.33 |
| Oct. | 1.36 | 1.36⅝ | 1.35⅞ | 1.36⅝ |

**Marché au comptant :**

**Avoine :** 2 cw 87⅝, ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 86⅛, 1 fourragère 85⅝, 2 fourragère 82⅜, 3 fourragère 79⅝, fourragère mélangée 45.

**Orge :** 1 et 2 cw 6 rang et 1 cw 2 rang 1.25¾, 2 cw 2 rang, 3 cw 6 rang, 3 cw 2 rang et 1 fourragère 1.22, 2 fourragère 1.19¼, 3 fourragère 1.16¼.

**Seigle :** 1 et 2 cw 1.35¾, 3 cw 1.27⅜ 4 cw 1.15¾, ergoté 1.09¼, sur voie 1.34¼.

**Lin :** 1 cw 2.97⅝, 2 cw 2.95⅜, 3 cw 2.65¾, sur voie 2.97¾.

**Graine de colza :** No 1 Cdn 3.04¼, No 2 Cdn 2.89¼.

**Marché du lin :**

Prix comptant : 2.84¼.

**CHICAGO**

SEIGLE :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 1.20 | 1.20¼ | 1.19⅞ | 1.20¼ |
| Mai | 1.24 | 1.24 | 1.23½ | 1.23⅝ |
| Juil. | 1.27⅜ | 1.27¾ | 1.26¾ | 1.27 |
| Sept. | 1.30¼ | 1.30¼ | 1.29¾ | 1.30 |
| Déc. | 1.34 | 1.34¼ | 1.34 | 1.34 |

FEVES SOYA :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 2.88½ | 2.88½ | 2.87½ | 2.88⅜ |
| Mai | 2.88⅜ | 2.88¾ | 2.88 | 2.88½ |
| Juil. | 2.88 | 2.88⅜ | 2.87⅜ | 2.88⅜ |
| Août | 2.86¼ | 2.86⅜ | 2.85⅞ | 2.86¼ |
| Sept. | 2.81⅞ | 2.82 | 2.81½ | 2.81¾ |
| Nov | 2.80 | 2.80¼ | 2.79¾ | 2.80 |
| Jan. | 2.83½ | 2.83½ | 2.83⅜ | 2.83⅜ |

BLE :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 1.75½ | 1.75⅝ | 1.73⅜ | 1.73¾ |
| Mai | 1.79 | 1.79⅜ | 1.76¼ | 1.76¼ |
| Juil. | 1.77¼ | 1.77½ | 1.75½ | 1.75⅝ |
| Sept. | 1.80¼ | 1.80⅜ | 1.78¼ | 1.78⅜ |
| Déc. | 1.85½ | 1.85½ | 1.83⅜ | 1.83¾ |

MAIS :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 1.38¼ | 1.38⅜ | 1.37¾ | 1.38¼ |
| Mai | 1.41⅞ | 1.42 | 1.41⅜ | 1.41⅞ |
| Juil. | 1.46⅞ | 1.45¼ | 1.44½ | 1.45 |
| Sept. | 1.44½ | 1.45½ | 1.44¼ | 1.45½ |
| Déc. | 1.37½ | 1.38¾ | 1.37⅜ | 1.38¾ |

AVOINE :

| | Ouver. | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Mars | 72⅛ | 72¼ | 70¼ | 70¼ |
| Mai | 73 | 73 | 71¾ | 72 |
| Juil. | 72¼ | 72½ | 72 | 72 |
| Sept. | 72⅞ | 73⅜ | 72⅞ | 73⅛ |
| Déc. | 75¼ | 75⅛ | 75 | 75¼ |

Il n'y a pas de fruit qui n'ait été âpre avant d'être mûr.

**Publilius Syrus**

* * *

La pire espèce des méchants est celle des vieux hypocrites.

**Florian**

### LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

| | Ind. | Aur. | Mét. | Pét. |
|---|---|---|---|---|
| Clôture — 9 mars | 162.24 | 145.28 | 89.44 | 142.81 |
| Clôture — 8 mars | 162.54 | 146.35 | 89.57 | 142.37 |
| Haut — 1967 | 163.58 | 164.48 | 91.66 | 148.29 |
| Bas — 1967 | 147.65 | 146.35 | 85.88 | 130.15 |

## Encore 15 jours de pêche hivernale !

En principe, et dans le cas de certains poissons, en pratique, la pêche hivernale se terminera dans une quinzaine de jours. Officiellement, c'est le **31 mars** que ça ferme. Mais pas pour toutes les espèces de poissons cependant. **La perchaude, la barbote, le brochet, la lotte** et **l'anguille** (pour ne nommer que ceux-là) peuvent être pêchés à l'année longue sans aucune restriction.

Mais pour les poissons dits plus "nobles", c'est fini. Je pense au **dorés**, aux **achigans** (dans la zone sud), aux **maskinongés** et bien sûr, aux **truites**. Lors du dernier week-end, la pêche hivernale était excellente et malgré un froid qui n'avait rien de très printanier, les biologistes du **Service de la Faune** du district de Montréal, que dirige le sympathique **Albert Courtemanche**, ont recensé **1,019 groupes** de pêcheurs sur la glace de la région métropolitaine. Au moment du passage des biologistes et des techniciens, voici ce que les pêcheurs avaient réussi à prendre :

| | |
|---|---|
| PERCHAUDES | 20,473 |
| BROCHETS (du nord) | 400 |
| BROCHETS (maillés) | 6 |
| DORES (jaunes) | 58 |
| DORES (noirs) | 12 |
| LOTTES | 209 |
| ANGUILLES | 11 |
| MASKINONGE | 1 |
| MARIGANES | 5 |
| CRAPETS (de roche) | 4 |
| ACHIGAN (petite bouche) | 1 |
| BARBOTTE | 1 |
| NECTURES (tachetés) | 3 |

Plusieurs pêcheurs me disent que ce n'est pas aussi bon que la semaine dernière . . . Je regrette, mais ils ont tort ! Les statistiques sont là : pour l'ensemble des endroits visités par les biologistes, le rendement de pêche a été de **1.94 perchaudes à l'heure** — ce qui est supérieur au rendement de la semaine dernière (1.55 seulement). Question de comparaison : en 1966 c'était mieux (2.95), mais en 1965 (1.02), 1964 (1.02 également) et 1963 (0.20) prouve que la pêche était moins bonne que cette saison.

En fait, la dernière fin de semaine a été la meilleure de la saison. La **baie Missisquoi** a fourni, à elle seule, quelques **13,612 perchaudes !** Rendement moyen : 2.76 perchaudes à l'heure. C'est du côté de **Philipsburg** que ça mordait le mieux — 2.84 à l'heure. **Samedi.** Mais **dimanche** la région de **Venise** dans le Québec se vengeait avec une étonnante moyenne de 3.70 à l'heure.

Personne n'a pu atteindre **l'Ile-aux-Cochons** à cause de l'épaisseur de la neige sur la glace.

**117 brochets et 38 dorés jaunes** furent pêchés à la baie Missisquoi.

### *Profitez du soleil de mars !*

Il n'y a pas que les skieurs qui peuvent revenir bronzés d'un week-end au grand air ! Les pêcheurs sur la glace aussi. Profitez du soleil de mars à son maximum ! A l'ouest de Montréal, la pêche a été bonne et le sera encore jusqu'à la fermeture. Songez que sur 400 brochets capturés la fin de semaine dernière, **250** provenaient du **lac des Deux-Montagnes** — dont 144 de la **baie de Carillon !**

La perchaude mordait bien dans cette baie (2.57 samedi et 2.08 dimanche). Mais dans la **baie de Rigaud**, c'était vraiment fameux : 4.20 samedi et 2.96 dimanche. Ca, c'est de la pêche !

Aucun chiffre pour **Belle-Plage** (Vaudreuil-sur-le-Lac) et **l'Ile Cadieux**, mais tout le monde dit que c'était "convenable".

### *Sachez reconnaître le maskinongé !*

Le lac des Deux-Montagnes a donné **18 dorés**, ce qui n'est pas mal. Ce qui est étonnant et mérite toute notre attention, cependant, c'est que le seul et unique MASKINONGE capturé cet hiver (à ce qu'on sache . . .) le fut dans **l'Anse de Vaudreuil** (pas loin de chez **Félix Leclerc**) ! Vous me voyez ravi de voir le maskinongé effectuer un "retour" dans ses eaux d'origine. Autrefois (avant la pollution massive dont ce lac fut victime dans les années 50) on en capturait souvent et si j'avais alors été chroniqueur, je n'en aurais même pas fait mention . . . Mais à partir de **1955,** la pêche a diminué de façon considérable dans ce lac (pour toutes les espèces de poissons, sauf la perchaude et la barbotte) et personne ne parlait plus de maskinongé — au singulier ou au pluriel ! Quelle joie j'éprouve aujourd'hui (même s'il ne s'agit que d'UN seul sujet en voyant le mot "maskinongé" lié au lac des Deux-Montagnes !

Faites un effort, amis lecteurs, et regardez attentivement ce "brochet" que vous venez de capturer . . . Etes-vous bien sûr qu'il s'agit d'un BROCHET ? Regardez les opercules (**les joues**) et les pores sensoriels et gustatifs sous la mandicule (**mâchoire** inférieure). S'il n'y a PAS d'écailles sur la moitié inférieure de la joue, c'est un maskinongé. Maintenant : s'il y a **plus de 5 pores** (petits trous) sous la mâchoire inférieure — cela peut varier **de 6 à 10 pores** — c'est un maskinongé. MOINS de 6 pores, c'est un brochet.

Autres signes : la "robe" du brochet (pour un observateur attentif) n'est pas la même que celle du maskinongé.

BROCHET : le corps est **foncé** avec des **taches pâles.**

MASKINONGE : le corps est **pâle** avec des **taches foncées.** C'est l'inverse !

Le brochet a des taches de "lumière" qui évoquent la robe d'un jaguar ou d'un léopard. Le maskinongé à des "traînées" sombres ou "lignes" ondulantes et minces qui nous rappellent le tigre.

A DEMAIN !

téléphoto UPI

**Le modernisme au service des skieurs**

Même s'il est encore en construction, ce monorail rendra de fiers services aux skieurs qu'il acheminera vers le Mont Attitash. La scène se passe à Bartlett, New Hampshire.

## Le Canada opposé à la Suède

PERTH, Ecosse. (PC) — Le Canada rencontrera la Suède ici, le 20 mars, dans la ronde d'ouverture des championnats mondiaux de curling.

Huit pays sont inscrits dans ce tournoi qui se terminera le 23 mars.

L'an dernier le Canada, représenté par l'équipe de Ron Northcott, de Calgary, a défait l'Ecosse en ronde finale à Vancouver, gagnant la Coupe d'Ecosse.

Il y aura deux rondes le 20 mars, trois le jour suivant et deux le 22 mars, tandis que jeudi, le 23, seront disputés les matches à rejouer, si nécessaire, et les semi-finales et la finale.

Le tirage au sort est le suivant :

20 mars — En matinée : Etats-Unis vs France ; Canada vs Suède ; Ecosse vs Allemagne ; Norvège vs Suisse. En soirée : Canada vs Suisse, Etats-Unis vs Ecosse, Suède vs France, Norvège vs Allemagne.

21 mars — En matinée : Etats-Unis vs Allemagne ; Canada vs Norvège ; France vs Ecosse ; Suède vs Suisse. Après-midi : Norvège vs Etats-Unis ; Allemagne vs Canada ; France vs Suisse ; Ecosse vs Suède. En soirée : Canada vs Etats-Unis ; Allemagne vs Suède ; Ecosse vs Suisse ; Norvège vs France.

22 mars — Après-midi : Suède vs Etats-Unis ; France vs Canada ; Ecosse vs Norvège ; Allemagne vs Suisse. En soirée : Suisse vs Etats-Unis ; Canada vs Ecosse ; France vs Allemagne ; Suède vs Norvège.

## Nouveau scandale au football américain ?

**NEW YORK. (PA) — Le "New York Post" a révélé hier que le district Attorney du Comté de Nassau, William Cahn, et des directeurs de la ligue Nationale de football "enquêtaient sur des rapports voulant que les résultats avaient été fixés d'avance dans 19 matches l'automne dernier".**

**Cahn, qui poursuit une enquête sur une organisation de paris sportifs s'élevant à $1,000,000, s'est rendu à Miami et à la Nouvelle-Orléans, à la fin du mois dernier.**

**Il a découvert qu'un des deux plus grands preneurs aux livres américains était installé à la Nouvelle-Orléans. Il était si bon qu'il a choisi 19 vainqueurs sur 20 dans les matches de football professionnel la saison dernière".**

## Max Pelt défendra son titre à Camp Fortune

CAMP FORTUNE. (PC) — Max Pelt, de Verdun, défendra son championnat canadien de sauts en skis en fin de semaine contre un groupe de 35 sauteurs environ.

Le championnat national se disputera sur le tremplin de 60 mètres du Club de Ski Ottawa situé dans le parc Gatineau, à 15 milles environ au nord-ouest d'Ottawa.

En plus, les auteurs prendra part au tournoi de sauts des champions qui seront disputés en même temps que les championnats nationaux.

Les points obtenus dans les deux compétitions serviront à déterminer la formation de l'équipe internationale du Canada.

Les principaux rivaux de Pelt, croit-on, seront Gérard Gravelle, de Hull ; Jacques Charland, de Trois-Rivières, Réal Séguin, d'Ottawa ; Seppo Ruhanen, de Sault Ste-Marie, et John McInnes, de Revelstoke, C.B.

Un groupe de sauteurs des Etats-Unis ayant en tête Randy Garrettson, 21 ans, de Denver, ajouteront une saveur international à ce concours de deux jours.

Roger Dion, de Canaan College, New Hampshire, gagnant d'un trophée pour seniors dans un tournoi de l'an dernier, sera de retour avec Richard Nickaysen, un junior de Lake Placid, N.Y., qui enleva les honneurs de la division junior l'an dernier.

## Le St-Jean victorieux

L'équipe du Séminaire de St-Jean a vaincu celle du Collège de Longueuil, 2e division, 27-22 dans un match de la ligue de basket-ball St-Laurent-Richelieu. Yves Camerlin a dirigé l'attaque des vainqueurs avec 10 points, trois de plus que Henry Hébert.

# L'Américain John Thomas au Stade d'hiver de l'U. de M. ?

Les deux organisations qui préparent les championnats provinciaux d'athlétisme en salle, qui auront lieu le 18 mars, au Stade d'hiver, ne veulent pas faire les choses à moitié.

En effet, deux athlètes américains, dont le sauteur en hauteur John Thomas, ont été pressentis pour participer aux championnats, et ces derniers doivent rendre leur réponse incessamment.

Thomas est un athlète de réputation internationale. Sa seule présence aidera certes le moral des jeunes athlètes qui participeront aux championnats. Une initiative digne de mention quoi !

D'autre part, le jeune sauteur en longueur Bill Greenough, des Maritimes, a déjà signifié son intention de participer aux championnats. Grenough fera partie de l'équipe nationale du Canada, lors des Jeux panaméricains, à Winnipeg, au cours de l'été.

La première épreuve au programme de l'après-midi sera le saut à la perche.

Il est toujours très spectaculaire de voir ces athlètes qui, après une rapide course d'élan, se hissent au sommet de leur perche pour tenter de franchir la latte. Parmi les premiers inscrits à ces compétitions, il faut relever le nom de Jean Lépine.

Ce jeune athlète de Joliette a remporté le titre canadien en 1965. L'automne de la même année, il a eu la malchance de se briser un bras lors des championnats universitaires. En octobre dernier, il a participé à deux rencontres intérieures et à chaque fois remporté la victoire. Il faut signaler la performance qu'il a réalisée lors des Jeux du Centenaire à Toronto alors qu'il a franchi la hauteur de 13 pieds pour ainsi battre le record interuniversitaire.

Lépine, qui poursuit des études en pédagogie, est grand favori pour remporter l'épreuve du saut à la perche de samedi le 18 mars au Stade l'hiver de l'U. de M.

D'autre part, les organisateurs de la rencontre France-Angleterre-Canada, qui aura lieu le 2 septembre, à Ottawa, se préparent fébrilement à cette compétition organisée dans le cadre du centenaire, et qui réunira 60 athlètes juniors (hommes et femmes) de chacun des trois pays.

Les représentants de chaque pays seront choisis par leur association athlétique respective. L'équipe canadienne sera choisie par le comité de sélection de la Fédération canadienne d'athlétisme après les championnats juniors canadiens, qui auront lieu à Ottawa, une semaine auparavant.

Les dépenses de voyage des équipes de France et d'Angleterre seront payées par l'Union athlétique amateur, grâce à un octroi du ministère du Bien-être et de la Santé nationale. Les autres frais de la rencontre proviendront de la vente des billets et aussi de l'aide que le club Kinsmen d'Ottawa donne aux Uplands Harriers.

Ce projet du centenaire est organisé afin de promouvoir la santé physique et pour permettre aux sportifs amateurs canadiens de participer dans des compétitions internationales et à des échanges culturels.

Nous espérons que plusieurs des meilleurs athlètes canadiens qui prendront part aux Jeux Pan-Américains et aux championnats canadiens participeront à cette Rencontre Internationale d'Athlétisme.

## Victoire de Pomerleau

BANFF, Alberta (PC) — Un jeune vétéran de la compétition internationale a dominé les skieurs universitaires lors des championnats canadiens, hier.

André Pomerleau s'est fait fi du fait que la neige était collante et qu'il partait de la première position pour conserver un temps de 1:03.8, sur les flancs du Mont Norquay.

Pomerleau, qui demeure à Thedford Mines, et étudie en génie, à l'Université Laval, a été un membre de l'équipe nationale du Canada de 1963 à 1965.

Pierre Savoie, un autre étudiant de l'Université Laval, a terminé au deuxième rang, suivi de Chipman Drury, de l'Université Queen's.

La compétition se poursuivra aujourd'hui, par le slalom et la course de fond. Le saut à ski sera disputé demain.

GLENDALE, Ariz. (PA) — Deux frères mexicains, Jose et Hector Segura, se sont joints aux Spurs de Chicago, jeudi, pour un essai au camp d'entraînement avec le club de la nouvelle ligue Nationale de soccer professionnel.

MORGAN

*Evitez toute perte de temps inutile à l'Expo*

**Faites valider dès maintenant votre passeport de l'Expo**

chez Morgan

Notre service de validation est maintenant ouvert et en quelques minutes vous pouvez faire apposer le tampon officiel et signer votre passeport pour l'utiliser à l'ouverture de l'Expo.

Pour les passeports de saison il faut une photo d'environ 1¼ po. sur 1½ po. et la signature du détenteur (sauf si un enfant est âgé de six ans ou moins. Dans ce cas la signature des parents suffit). Afin de vous faciliter les choses, un appareil de photographie automatique se trouve dans ce service. **4 photos pour 25c**

**Réalisez des économies en achetant des Livrets-primes Expo 67**

| TYPE DE LIVRET | Prix actuel | Valeur |
|---|---|---|
| Adulte avec 2 passeports d'un jour | 8.00 | 12.00 |
| Adulte sans passeport | 4.65 | 7.00 |
| Enfant* avec un passeport d'un jour | 3.80 | 5.25 |
| Enfant* sans passeport | 2.90 | 4.00 |

*Enfants âgés de 2 à 12 ans le 28 avril 1967

FOYER DU BUREAU DE CREDIT — CINQUIEME

## Savoie agit comme conseiller de Greaves

Wilf Greaves n'a jamais vu Joey Durelle à l'oeuvre, mais il connaîtra certes son rival de mardi prochain à fond, puisqu'il s'entraîne avec un ancien adversaire de Durelle, Armand Savoie.

Savoie, qui a livré plusieurs combats à Durelle, sera en mesure de faire profiter Greaves de son expérience passée tant au cours des rondes d'exercice que durant le match. Savoie, agira comme second de Greaves lors du match de 10 rounds de mardi prochain, au centre Paul-Sauvé.

De plus, Savoie mettra les gants aujourd'hui et demain contre Greaves.

Ce dernier est en parfaite condition physique et il a déjà réduit son poids à 164 livres et demie, soit un embonpoint de seulement deux livres et demie vis-à-vis la limite de 162 livres fixée par Durelle.

## Le club Granby est accepté

Le gérant général Claude Chapleau, de la Ligue de crosse du Québec, a révélé hier que l'équipe de Granby avait été officiellement acceptée au sein du circuit Lou Poliquin.

L'acquisition du Granby porte à cinq les rangs du circuit. Les autres équipes sont celles de l'an dernier, soit les Athlétiques de Drummondville, les Cougars (anciennement les Saints) de Ville St-Pierre, le National de Valleyfield et les Titans de Sorel.

Il n'est pas impossible qu'une sixième équipe, celle qui représenterait Sherbrooke, soit acceptée d'ici quelques jours.

"Les intéressés nous ont demandé un délai, a dit Chapleau. Ils devront nous rendre réponse d'ici le 16 mars."

## Compteurs de la LHN

| | | B | A | Pts |
|---|---|---|---|---|
| MIKITA | Chicago | 31 | 55 | 86 |
| B. HULL | Chicago | 47 | 20 | 67 |
| WHARRAM | iChcago | 27 | 30 | 57 |
| ULLMAN | Détroit | 23 | 33 | 56 |
| HOWE | Détroit | 20 | 34 | 54 |
| GOYETTE | NewYork | 11 | 42 | 53 |
| ROUSSEAU | CAN. | 14 | 38 | 52 |
| MOHNS | Chicago | 22 | 28 | 50 |
| ESPOSITO | Chicago | 16 | 32 | 48 |
| PILOTE | Chicago | 6 | 39 | 45 |
| DELVECCHIO | Détroit | 16 | 29 | 45 |
| KEON | Toronto | 15 | 28 | 43 |
| HAMPSON | Détroit | 12 | 30 | 43 |
| Bucyk | Boston | 17 | 22 | 39 |
| MacGREGOR | Détroit | 23 | 15 | 38 |
| MARSHALL | N. York | 20 | 18 | 38 |
| GEOFFRION | N. York | 16 | 21 | 37 |
| HOWELL | New York | 12 | 25 | 37 |
| NEVIN | New York | 17 | 20 | 37 |
| GILBERT | New York | 24 | 12 | 36 |
| HENDERSON | Détroit | 19 | 17 | 36 |
| MARTIN | Boston | 16 | 20 | 36 |
| F. MAHOVLICH, | Tor. | 14 | 22 | 36 |
| ORR, | Boston | 12 | 23 | 35 |
| RICHARD | CAN. | 21 | 12 | 35 |
| PRENTICE | Détroit | 18 | 16 | 34 |
| MAKI | Chicago | 9 | 25 | 34 |
| COURNOYER | CAN. | 21 | 12 | 33 |
| D. HULL | Chicago | 18 | 15 | 33 |
| PULFORD | Toronto | 12 | 20 | 32 |

## Davidson atteint de 3 balles . . . de fusil

**TAMPA, Floride (PA) — Le lanceur de relève Ted Davidson, des Reds de Cincinnati, a été atteint de trois balles, hier soir, et il a dû être transporté à l'hôpital où son état est considéré comme satisfaisant.**

**La police a arrêté l'ex-épouse de Davidson après l'attentat. Les policiers qui font enquête sur cette affaire ont dit que Davidson, qui est âgé de 27 ans, a été atteint deux fois à l'estomac et une fois à l'épaule.**

**On sait s'amuser au Québec**

Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.

Buvez O'Keefe la bière douce!

67-12F

# Gordon Southam nommé directeur du Centre national des Arts

par Martial Dassylva
*(envoyé spécial à Ottawa)*

OTTAWA — Le président du Conseil d'administration du Centre national des Arts a annoncé, hier, la nomination de M. Gordon Hamilton Southam au poste de directeur général de cette institution. M. Lawrence Freiman a fait part de la nouvelle au cours d'une conférence de presse à l'issue de la première réunion du Conseil qui s'est tenue dans la capitale fédérale mercredi et hier.

M. Southam, qui est bilingue, avait été nommé, par le gouvernement fédéral, en 1964, coordonnateur du projet du Centre national des Arts.

Le Centre, qui est actuellement en construction, devrait ouvrir ses portes au printemps de 1969. Il s'élève sur la Place de la Confédération à Ottawa.

Le Centre comprendra trois édifices : un théâtre de 2,400 sièges pour les concerts symphoniques, les représentations

M. Gordon Hamilton Southam

d'opéra et de ballet ; un autre théâtre de 1,000 places pour l'art dramatique, la musique de chambre et les récitals ; et une salle de 400 places pouvant servir au théâtre d'essai et aux groupes d'amateurs.

A l'origine l'ensemble devait coûter un peu moins de $30 millions. A l'heure actuelle, on estime qu'il en coûtera environ $40 millions pour mener le projet à son terme.

Les membres du Conseil d'administration du Centre national des Arts viennent d'à peu près toutes les provinces du pays. En font partie : MM. Lawrence Freiman d'Ottawa qui occupe le poste de président: Claude Robillard, de Montréal (vice-président); Leonard A Kitz, d'Halifax; Mme Andrée Paradis, de Montréal; William Teron, d'Ottawa; Robertson Davies, de Toronto, Mlle Madeleine Gobeil, d'Ottawa; Anson C. McKim, de Montréal: David H. Jones, de Winnipeg; Mlle Dorothy Maud Somerset, de Vancouver; et Arnold Walter de Toronto.

En sont également membres "ex officio" ; MM. Donald Reid, maire d'Ottawa, et Marcel D'Amour, maire de la ville de Hull ; ainsi que MM. Jean Boucher, directeur du Conseil des Arts du Canada, J.-Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada et Grant McLean, commissaire suppléant de l'Office national du Film.

## Des projets plus ou moins précis

Lors de la conférence de presse, M. Freiman a précisé que le Conseil n'avait pris aucune décision relativement au programme du Centre national des Arts. Il a affirmé qu'il s'agissait d'une réunion où l'on a déblayé le terrain. Une autre rencontre du Conseil d'administration est prévue pour le 10 avril.

Quoiqu'il en soit, le Centre national est d'ores et déjà assuré de la coopération des municipalités d'Ottawa et de Hull, ainsi que du Conseil des Arts du Canada, de Radio-Canada et de l'Office national du film.

D'après les propos tenus au cours de la conférence de presse d'hier, il appert que les membres du Conseil d'administration se sont mis d'accord pour orienter l'activité du nouveau Centre du côté de la musique et du théâtre. En effet, on a confié au directeur nouvellement nommé la tâche de faire des propositions concrètes concernant l'organisation d'une formation musicale et de deux troupes de théâtre. Personne toutefois n'a voulu s'engager de façon précise.

Il est question, dans le premier cas, d'un Orchestre Symphonique et dans le second cas de deux compagnies professionnelles, d'une de langue anglaise et l'autre de langue française. Pour la compagnie de langue anglaise, on songerait aux comédiens du festival de Stratford qui pourraient, le cas échéant, établir leurs quartiers d'hiver dans la capitale fédérale.

Dans l'allocution qu'il a prononcée au début de la réunion du Conseil d'administration (et dont copie a été remise à la presse), M. Lawrence Freiman a clairement laissé entendre que les responsabilités du Centre s'étendaient non seulement à la population de la région d'Ottawa, mais également à tout le Canada. "Les efforts collectifs de tous les membres (du Conseil), a dit M. Freiman, feront du Centre national des Arts une agence culturelle nationale au service des Canadiens d'un océan à l'autre".

Pour sa part, le nouveau directeur du Centre, M. Southam a déclaré que le Centre avait pour mission de mettre Ottawa sur la "carte culturelle" du Canada et de faire entrer le Canada dans le champ culturel international.

Il a ajouté que le Centre sera un endroit où les arts d'interprétation auront une place d'honneur. Selon lui, il est trop tôt pour annoncer quelles seront les modalités de fonctionnement du Centre et, en particulier, de quelle manière se concrétiseront les projets concernant la musique et le théâtre.

"Tout ce que je puis dire, à l'heure actuelle, a-t-il continué, c'est que le Conseil d'administration est entièrement d'accord sur le principe de la représentation des deux grandes cultures du pays. Il faut que le Centre soit le reflet de tout ce qu'il y a de mieux au Canada. Dans le domaine de la musique, cela ne pose guère de problème. Dans le momaine du théâtre, si l'on veut atteindre cet objectif, il faut compter sur la présence des deux groupes ethniques."

M. Southam n'a pas voulu dire s'il y aurait ou non deux compagnies de théâtre établies en permanence dans le nouveau Centre. "Il y aura "a resident presence" des deux traditions culturelles", s'est-il contenté de répondre.

## Et le cinéma ?

Tout en assurant le Conseil d'administration de la plus entière collaboration de l'ONF, le commissaire suppléant de cet organisme, M. Grant McLean a cependant déploré le fait que la Loi instituant le Centre national des Arts ne fasse pas une place plus grande au cinéma.

"Quoiqu'il ne me revienne pas de critiquer la Loi sous sa forme actuelle, a-t-il dit, j'aimerais signaler que la croissante génération de jeunes cinéastes canadiens trouvera peut-être la définition des arts d'interprétation que donne la Loi par trop restrictive. Bon nombre de ces jeunes artistes du film ont le sentiment que leur art est beaucoup plus près des arts d'interprétation que de la peinture, de la sculpture, de la littérature ou de toute autre forme d'art".

"J'ai idée, a poursuivi M. McLean que le film s'introduira dans les activités du Centre beaucoup plus que ne le pourrait indiquer l'appartenance de droit du Commissaire du gouvernement à la cinématographie à votre Conseil, ou encore cette modeste mention du film, 'aite à l'article 9 de la Loi".

A défaut d'amender la Loi, a dit le commissaire suppléant de l'ONF, on pourrait interpréter très "libéralement" l'article en question.

# M. P.A. Talbot est décédé à l'âge de 89 ans

WINNIPEG (PC) — M. P.-A. Talbot, président de l'Assemblée législative de la province du Manitoba de 1922 à 1936, est décédé, mercredi, dans un hôpital de Winnipeg à la suite d'une longue maladie.

M. Talbot, qui était âgé de 89 ans, s'était retiré de la vie publique en 1948.

Né près de Québec, il était venu s'établir dans l'Ouest canadien au début du siècle comme courtier d'assurances et d'immeubles.

Elu pour la première fois en 1915 comme député conservateur à la législature du Manitoba, il quitta son parti l'année suivante lorsque fut adoptée la loi prohibant l'utilisation du français comme langue d'enseignement.

DECES

**Mme MAGNUS POIRIER**

A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Magnus Poirier, née Ernestine Guénette, épouse de feu Magnus Poirier, directeur de funérailles.
Elle laisse ses enfants Dr et Mme Lucien Poirier, M. V. (Madeleine Robert), Roger (Madeleine Daoust), Raymond (Reine Miron), Mireille, infirmière licenciée de l'hôpital Ste-Justine, Guy (Claire Limoges), André Poirier (Madeleine Laurin), Lucie, Gilles Poirier (Thérèse Lécuyer), sa bru Mme Jean Poirier (Françoise Blanchette), son gendre François Tremblay, ses soeurs Mme Omer Forget (Berthe Guénette), Mme J. H. Eugène Théoret (Germaine Guénette), ainsi que ses petits-enfants.
Les funérailles auront lieu samedi le 11 mars à 10 h. à l'église St-Jean-de-la-Croix. L'inhumation à Côte-des-Neiges.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

## Naissances Décès Remerciements In memoriam

**ARBOUR (Léon)** — A St-Philippe-de-Laprairie, le 8 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Léon Arbour, époux d'Armandine Tassé, demeurant au boul. Edouard-VII, St-Philippe-de-Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Léon Poissant et Fils, St-Philippe-de-Laprairie, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. 30 de l'après-midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AUBRY (Raymond)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Raymond Aubry, époux de feu Germaine Dubois, demeurant à 4431 Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BARBE (Philias)** — A Montréal, le 6 mars 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Philias Barbe, demeurant à 1826 Dufresne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Gauthier Enrg., 2521 est, rue Ste-Catherine à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUCHAMP (Alexandrine)** — A Montréal, le 7 mars 1967 à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve Mathias Beauchamp, née Alexandrine Daigneault, mère de Mme Jean Charbonneau (Laurence), Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue de Salaberry à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Joseph, Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUCHAMP (Aline)** — A Pointe-aux-Trembles, le 8 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Théode Beauchamp, née Aline Charbonneau, demeurant à 23, rue Desjardins, Charlemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Yvon Champagne, 222, rue Notre-Dame-des-Champs, Repentigny, pour se rendre à l'église St-Simon-et-St-Jude, de Charlemagne, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUDOIN (Charles-Edouard)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Charles-Edouard Beaudoin, époux de feu Marie-Louise Thouin, demeurant 430 Rachel est, père adoptif de Mlle Marguerite et François Derome. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg. 518, rue Rachel est à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BELEC (Rita)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Eugène Bélec, née Rita Daigneault, demeurant 5304 Bordeaux. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4737, rue Delorimier à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans aute invitation.

**BRIERE (Arthur)** — Subitement à Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Arthur Brière, chauffeur, époux d'Eva Gauvin, demeurant à 5316 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Eva)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Eva Trottier, épouse de J. Edouard Brunet, estimateur de la maison Omer De Serres, mère de Mme Marcel Goyette (Noëlla), et Marielle. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415 rue Fleury est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CADIEUX (Antonio)** — A l'Orignal, Ontario, le 8 mars 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Antonio Cadieux, époux d'Agna Fauteux ; autrefois d'Hawkesbury, demeurant rue Queen, l'Orignal. Il laisse dans le deuil un fils : André, d'Hawkesbury. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Noël Ltée, 416, rue McGill, Hawkesbury, à 2 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière d'Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAGNON (Claude-G.)** — Subitement, à Miami, le 9 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé le docteur Claude-G. Chagnon, dentiste, époux de Justine Boisvert, demeurant 4455 St-Denis, père de Pierre, Louise, André, Francine (épouse du docteur André Bonin). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Dallaire et Vandelac, 4340, rue St-Denis. à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 1 hre.

**CORMIER (Marie)** — A Contrecoeur, le 7 mars 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Euchère Cormier, née Marie Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rosaire Jacques, 109, rue Legendre, pour se rendre à l'église paroissiale de Contrecoeur, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COTE (Jean-Baptiste)** — A LaSalle, le 8 mars 1967, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Côté, époux en premières noces d'Emilienne Daragon et en deuxièmes noces de feu Ida Robitaille ; demeurant à 124 Senécal, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7706, rue Centrale, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COTE (Joseph)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Côté, époux en premières noces de Gracia Desruisseaux et en deuxièmes noces d'Amanda Farley, demeurant 269, av. Greene. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630 ouest, rue Notre-Dame à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Windsor Mills, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COULOMBE (Edmond)** — A Duvernay, Ville de Laval, le 8 mars 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Edmond Coulombe, époux de feu Emma Bélanger, demeurant au 7161, 22e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, 1039, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**COUPAL (Wilfrid)** — A Boucherville, le 8 mars 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Wilfrid Coupal, époux de Germaine Grothé ; demeurant à 10 De Montmagny, Père de Mme Lucien Beaudin (Aimée), Mme Emmanuel Renaud (Cécile), Mme François DesRochers (Mireille), Mme Roland Labelle (Louise), MM. Marcel et René. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire E. Darche et Fils Inc., 86, rue Longueuil, via St-Charles, Longueuil, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DELPE (Marie-Anne)** — A Montréal, le 8 mars 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Lucien Delpé, née Marie-Anne Borduas, demeurant 2363 Sneppard. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y ansister sans autre invitation.

**DEMERS (Daniel)** — A LaSalle, le 9 mars 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Daniel Demers, ex-employé civil de la Cité LaSalle, époux de feu Germaine Gagné, père d'Alyette (Mme François Dupuis) et Michel, demeurant 25, 1ère avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Central, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMSEY-CHAPUT (Thérèse)** — A l'Assomption, le 8 mars 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Henry Demsey, née Thérèse Chaput, autrefois de Rochester, New York, soeur de Mme Jeanne Poitras, de Montréal, demeurant au Foyer Providence, Notre-Dame de l'Assomption. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Edgar Guilbault, 371, boul. Ange-Gardien, Assomption, à 11 h., pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUNNE (Margo)** — A Montréal, le 10 mars 1967, est décédée Margo Handfield, épouse de Gérald Dunne, mère de Michael et John ; soeur de Lisette (Mme Bernard Geoffrion), Annie (Mme J. L. Le Berre), Suzanne (Mme Marcel Faure), Renée (Mme E. Léonard), Camille (Mme Claude Payette), Thérèse (Mme Gordon Weekes), M. J.-R. Handfield. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 790, boul Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUQUETTE (Fabiola)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Albert Duquette, née Fabiola Gobeille, mère de Mme Armand Guibord (Fernande). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 est, rue Henri-Bourassa à 9 h., pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents t amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOURNIER (Paul)** — A Chomedey, le 9 mars 1967, à l'âge de 56 ans est décédé M. Paul Fournier, vice-président international de la Distillerie Workers International Union", époux de Rose Cartier, demeurant à 4190, 1ère rue, Chomedey, père de Mme René Adriaenssens (Ninon), Gilles et Serge. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boul. Henri-Bourassa est, à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église Saint-Maxime, de Chomedey, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOWLER (Albert)** — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 8 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Fowler, époux d'Albina Montpetit, demeurant 16, rue St Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.S. Vallée Ltée 107, rue Ste-Anne à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAULIN (Claire)** — A Ottawa, le 8 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Claire Gaulin, fille de feu J.-F. Gaulin et d'Aldéa Thibaudeau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette, 1350 est, rue Beaubien, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIROUX (Alice)** — A Montréal, le 7 mars 1967 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Jules Giroux, née Alice Blanchette, demeurant 1022 du Collège. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GONNEVILLE (Philippe)** — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Philippe Gonneville, époux de Marie-Thérèse Prud'homme, demeurant 8195 Fabre, père de Claire, Paulette, Jean et Charles. Les funérailles auront lieu le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 Crémazie est pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Remerciements

**LORTIE (Eugène)** — Les familles Gauvreau, Guilbault et Lortie remercient les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Eugène Lortie, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

**GUILLEMETTE (Wilfrid)** — Au Cap-de-la-Madeleine, le 8 mars 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Wilfrid Guillemette, ancien combattant, employé de la J. B. Baillargeon Express pendant 40 ans, époux de Rose-Hélène Trottier ; demeurant à 388 Boulard, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la maison J.-D. Garneau Ltée, 405, boul. Ste-Madeleine, au Cap, pour se rendre à l'église St-Eugène, Cap-de-la-Madeleine, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HARVEY (Oscar)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Oscar Harvey, époux d'Edith Dudemaine, demeurant 1400 Cuvillier. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3472 est, rue Ste-Catherine, pour se rendre à l'église Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HEBERT (Arthur)** — A Chomedey (Cité de Laval), le 10 mars 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Arthur Hébert, ex-directeur des achats de la Cité de Montréal, ex-marguillier de la paroisse St-Barthélemy, membre des chevaliers de Colomb 4e degré, Conseil Lafontaine ; époux d'Alberta Bourguignon ; père de Maurice, Emile, René, Rolland, Mme G. Séguin (Claire), Aimé, Mme P. Boisseau (Lucille), Jacques, Mme P. Laberge (Monique), et grand-père de 26 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 130, boulevard Henri-Bourassa est à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ISABELLE (Rose-Anna)** — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 87 ans 7 mois, est décédée Rose-Anna Lalonde, épouse de feu Dieudonné Isabelle. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415, rue Fleury est pour se rendre à l'église Pointe-des-Cascades où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JODOIN (Maximilien)** — A Longueuil, le 9 mars 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé Maximilien Jodoin, époux de Marie-Blanche Narbonne-Brais, demeurant 128 Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils Inc., 86, rue Longueuil, via St-Charles, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOUBARNE (Mauril)** — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Mauril Joubarne, époux d'Irma Hébert, demeurant à 9480 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 rue Crémazie est, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAFRENIERE (Wilbrod)** — Subitement, à Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Wilbrod Lafrenière, ex-inspecteur du bureau des examinateurs en électricité, époux d'Ida Bettez, demeurant 5189 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Gabrielle)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Adrien Lamoureux, née Gabrielle Morrissette, mère de Michèle (Mme J. Capra), Pierrette (Mme M. Gagnon), Danielle et Johanne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11e ave, Rosemont à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANCTOT (Bertha)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Oscar Lanctôt, née Bertha Rice, mère de Roger, Théo, Paul et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGLOIS (Henri Alfred)** — A Verchères, le 7 mars 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Henri Alfred Langlois, époux en 1ères noces de Rosina Aubertin et en 2ièmes noces de feu Olivine Phésan. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gérard Jodoin, 4, rue St-André, Verchères, pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGLOIS (Mendoza)** — A Outremont, le 8 mars 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé Mendoza Langlois, époux de feu Yvonne Lamoureux, demeurant à 516 avenue Bloomfield. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier ouest, Outremont, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVERDIERE (Roland)** — A Québec, le 6 mars 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé Roland Laverdière, industriel, époux de Denyse Morasse. Le défunt demeurait à 874, rue Dessane. Les funérailles ont eu lieu mercredi en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. L'inhumation a suivi au cimetière Belmont.

**LAVOIE (Alphonse)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alphonse Lavoie, époux de Marguerite Corbeil, demeurant à 7795 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 rue Jean-Talon est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LECOURS (Achille)** — A Verdun, le 8 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Achille Lecours, époux de feu Germaine Chesnel, père d'Ida et de Jean, demeurant à 3991 Ethel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512 rue de l'Eglise à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## Messe anniversaire

**PETRELLA (Nick)** — Le 11 mars, à 8 h. 30, aux églises Notre-Dame-de-la-Défense et St-Brendan, seront chantées des messes 1er anniversaire pour le repos de l'âme de M. Nick Petrella.

**LECOURS (Raoul)** — A Verdun, le 8 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Raoul Lecours, pensionnaire du C.N.R., époux de Gertrude Langevin, père de Mme Jean-Guy Isabel (Denise), Mme Jean-Louis Gervais (Gisèle). Il laisse dans le deuil 3 petits-enfants, Francine, Diane, Manon-Isabel, demeurant à 3583 rue Evelyn. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. 1270 rue Laprairie, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEDUC (Flore)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Edouard Leduc, née Flore Millette, mère de Cécile, Jeanne (Mme R. Dupré), Claire (Mme R. Bureau), Rita (Mme A. Bellavance), Yvon, Philippe, Charles, et Jean-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 10526, boul. St-Laurent, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIEUX (Léo)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Léo Lemieux, époux de Juliette Poupart, demeurant à 17 Turgeon. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4505, rue Notre-Dame ouest. à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEVESQUE (Armandine)** — A St-Henri-de-Mascouche, le 9 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Osias Lévesque, née Armandine Paquin. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. N. D. Cyr Inc. St-Henri-de-Mascouche à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Henri-de-Mascouche, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**McKEOWN (Lauretta)** — A St-Michel, le 9 mas 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Owen McKeown, née Lauretta Bush, soeur de Mme Aida Kiplady, de Hamilton, Eleonor Clarke, de Chicago, belle-soeur de M. John McKeown. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier 4036, rue Bélair à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-René-Goupil, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MELOCHE (Eusèbe)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 79 ans 8 mois est décédé M. Eusèbe Meloche, époux d'Antoinette Teasdale, demeurant rue des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**METHOT (Béatrice)** — A Montmagny, le 7 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Béatrice Robin, épouse d'Eutrope Méthot ; elle laisse dans le deuil ses enfants : Jeannine, Me et Mme Dolan (Rollande), Dr et Mme Jean-Louis Méthot (Michèle Rousseau), Me et Mme Bernard Bastien (Josette) et France. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Marcel Ruelland, 31, rue de la Fabrique, Montmagny, pour se rendre à l'église St-Thomas, où le service sera célébré à 3 heures de l'après-midi, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MONDELLO (Jeanne)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Roger Mondello, née Jeanne Dufour ; demeurant à 4611, Parc de Lotbinière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MOREAU (Albert)** — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Albert Moreau, époux d'Antoinette Trépanier, demeurant à 10,846 St-Laurent. La dépouille mortelle sera exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, de Salaberry jusqu'à samedi soir, et réexposée en l'église Notre-Dame-des-Anges de Vendée, comté Papineau. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant en l'église Notre-Dame-des-Anges de Vendée, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NOEL (Georges)** — A Cité Chambly, le 8 mars 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Noël, époux de Blanche Durocher. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers, 20, des Carrières, Chambly, pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NOLIN (Joseph)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Nolin, époux de Zorilda Desjardins, père de Lucien et Georgette (Mme Gordon Gibb). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René J. Mongeau Ltée, 1105, rue Girouard, St-Hyacinthe, pour se rendre à l'église du Précieux-Sang-de-la-Providence de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière cathédrale de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OLIVIER (Blandine)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 56 ans, est décédée Blandine Rochon, épouse de Lucien Olivier, mère de Jean-Paul, Mme Ernest Fauteux, (Madeleine), Mme Jean-Guy Legault (Micheline), et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière d'Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PELLAND (Alcide)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Alcide Pelland, époux de feu Dolzsa Hamel, demeurant à 932-A, Ste-Elisabeth. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PERRAS (Alma)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Alma Tartre, épouse de feu notaire Joseph Alfred Perras, mère de Mme Yvon Lachapelle (Monique). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est à 1 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de Waterloo, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PLANTE (Marie-Anne)** — A Ville Jacques-Cartier, le 7 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie-Anne Gloutnez, épouse d'Antoine Plante ; demeurant à 1112, rue Beauregard. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Brunet 2132, rue St-Georges à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**POIRIER (Ernestine)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Ernestine Guénette, épouse de feu Magnus Poirier, directeur de funérailles, mère du docteur Lucien Poirier, m.v., Roger, Raymond, Mireille, infirmière licenciée à l'hôpital Ste-Justine, Guy, André, Lucie, Gilles, sa bru Mme Jean Poirier, son gendre François Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520, rue St-Denis à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement au bureau-chef, 6603 St-Laurent, à 9 h. 45.

**PROULX (Jean-Baptiste)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Proulx, de Trinité-des-Monts, comté Rimouski, époux de Marie-Louise Lebel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte 3635, rue Hochelaga à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PROVOST (Roméo)** — A St-Philippe-de-Laprairie, le 7 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roméo Provost, époux de Germaine Giguère, autrefois de Verdun, demeurant à St-Philippe-de-Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Philippe-de-Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RAYMOND (Evanna)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Evanna Diotte, épouse de feu Anselme Raymond ; mère de Simone, Marcelle, Roger et Jean-Paul. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Visitation, Sault-aux-Récollets, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RIOUX (Adrienne)** — A Montréal le 10 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Albert Rioux, née Adrienne Contant, demeurant 9173, 24e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est pour se rendre à l'église St-René-Goupil, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROBICHAUD (Eugène)** — A St-Laurent, le 9 mars 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Eugène Robichaud, époux d'Alexandrine Deveault, père d'Augustin, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, de St-Jean, Québec, et il laisse 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROBIN (Laurette)** — A Montréal, le 8 mars 1967 à l'âge de 57 ans est décédée Mlle Laurette Robin, fille de M. Georges Robin, et de feu Anna Fortin, demeurant rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROY (Maria)** — A Cité Chambly, le 8 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Emile Roy, née Maria Nareau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue des Carrières, Chambly, pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 3 heures de l'après-midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-MICHEL (Isidore)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 67 ans et 4 mois, est décédé Isidore St-Michel, pompier à sa retraite, époux d'Hélène Nechilis, demeurent à 541, 18e avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4955, rue Adam à 9 h., pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SAUVE (Anita)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Elzéar Sauvé, née Anita Coiteux, épouse en 1ères noces de feu Israël Goyette, demeurant à 4438 Lafontaine, mère de Maurice, Marcel, Armand et Yvan Goyette. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SERRE (Médérise)** — A St-Edouard de Napierville, le 7 mars 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Paul Serre, née Médérise Aubry. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. N. Ostiguy, St-Edouard, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TESSIER (Germaine)** — A Montréal, le 8 mars 1967, est décédée Mlle Germaine Tessier, fille de feu Arthur-N. Tessier et de feu Albertine Larue. Elle laisse dans le deuil un frère, René, une soeur, Jeanne, et une belle-soeur, Mme R. Tessier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée. 5650, chemin Côte-des-Neiges, à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TREMBLAY (Jean-Guy)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 3[illegible] ans, est décédé M. Jean-Guy Tremblay, époux de Claudette Millaire, demeurant à 2332, Coupal. Les funérailles auront lieu samedi le 1[illegible] courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit 2102 rue Fullum à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TROTTIER (Philippe)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Philippe Trottier, époux de Fleurette Boulé, demeurant 1041 Val-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 11 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VALLIERES (Napoléon)** — A Lachine, le 8 mars 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Napoléon Vallières, époux de Bernise Casbourn, et père de Paul, Guy, Sheila (Mme [illegible] Comeau), demeurant 560 St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

M. Mendoza Langlois

M. Mendoza Langlois, homme d'affaires bien connu de la métropole, dans la première moitié du siècle, est décédé dans sa demeure, 516 avenue Bloomfield, à l'âge de 92 ans.

Courtier en immeuble dès avant 1900, il fut président du Montreal Real Estate Board et membre de la National Association of Real Estate Boards. En collaboration avec MM. O. Constantineau et E. Bouliane, il fonda la compagnie "King Paper Box Company Limited" dont il fut élu président en 1908. Il fut également président du bureau de direction de Dominion Containers Company Limited et ex-président de la Standard Paper Box Company Limited.

M. Langlois s'est vivement intéressé aux affaires publiques. Il a participé largement aux oeuvres philanthropiques de la métropole. Il était jusqu'à sa mort gouverneur de l'hôpital Sainte-Justine. Sans bruit, sans ostentation, reconnaissant la primauté des oeuvres spirituelles sur les oeuvres de philanthropie pure, il fut d'une grande libéralité pour l'Eglise et les communautés religieuses.

Mélomane averti, il a fait partie de la chorale de la cathédrale pendant quarante ans sous le règne d'Arthur Letondal.

En 1901, il épousait Yvonne Lamoureux, fille de feu Joseph Lamoureux, industriel, et de feu Virginie Morin, de Cap-Santé. Sa femme le précéda dans la tombe le 5 décembre 1948.

Il laisse pour déplorer sa perte plusieurs neveux et nièces.

La direction des funérailles est confiée à la maison J. S. Vallée, 1111 rue Laurier ouest. Les obsèques se feront en l'église St-Viateur d'Outremont, à 10 heures a.m., samedi le 11.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Monuments
de 1ère qualité
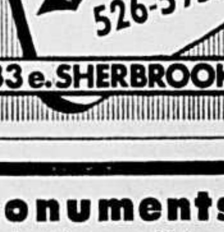
Jean-Yves St-Louis
ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET VOUS EPARGNEREZ
2160 boul. DES LAURENTIDES
CHOMEDEY
Tél. 669-3036

MONUMENTS DIFFERENTS ET EXCLUSIFS !
• PAMPHLET GRATUIT.
• ALLONS VOUS CHERCHER.
(SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).
• PRIX LES PLUS BAS.
• GRANITS CANADIENS, AMERICAINS, EUROPEENS.
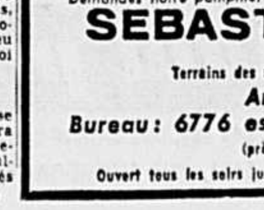
Demandez notre pamphlet gratuit
SEBASTIANO Aiello
Terrains des monuments : 6811 est, Sherbrooke
Artiste-sculpteur
Bureau : 6776 est, Sherbrooke 259-6917
(près du cimetière de l'Est)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 h; samedi et dimanche jusqu'à 5 h.

expo67

# LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, vendredi 10 mars 1967 / Les 40 martyrs de Sébaste / 83e année, No 58 / 4 cahiers / 48 pages / Les prévisions météorologiques: plus doux / Minimum 20 / Maximum 40

**Bertrand refuse de dire si l'enseignement sera gratuit dans les instituts • Page 13**

# Le siège social de Radio-Canada restera à Ottawa

## — M. Ouimet

par Martial DASSYLVA

*envoyé spécial de LA PRESSE*

OTTAWA — Le siège social de Radio-Canada restera à Ottawa. C'est ce qui ressort des propos que le président de la société a tenus, au cours de la première assemblée du Conseil d'administration du Centre national des Arts qui s'est déroulée dans la capitale fédérale.

Le président de Radio-Canada a laissé entendre qu'il était peu probable que l'on déménage d'Ottawa à Montréal le siège social de la société, tel que l'avait recommandé la commission Fowler. On sait que quelques semaines après la publication du rapport, le conseil d'administration de Radio-Canada s'était fortement opposé à cette recommandation.

La question est restée en suspens et on devrait être fixé définitivement sur ce point lorsque le gouvernement présentera son ou ses projets de lois sur la refonte de la loi de la radiodiffusion.

Après avoir assuré le Centre national des Arts de la collaboration de Radio-Canada, M. Ouimet a déclaré: "S'il était vital d'établir cette nouvelle agence (le Centre national des Arts) à Ottawa, nous devons nous rendre compte combien il est important de garder ici les institutions culturelles qui y sont déjà. Je ne saurais moi-même juger, au point de vue pratique, si le déménagement de l'Office national du Film s'est révélé une bonne chose. "Cependant, a-t-il continué, je n'ai aucune hésitation à soutenir que la capitale, du point de vue culturel, est beaucoup plus pauvre sans l'Office national du film, et nous ne pouvons nous permettre d'autres appauvrissements du même genre.

"C'est d'ailleurs une des raisons principales pour lesquelles, il y a deux ans, mes confrères du conseil d'administration et moi-même, nous nous sommes si fortement opposés à la recommandation visant à déménager le siège social de Radio-Canada à Montréal. **Je suis heureux de pouvoir vous dire aujourd'hui qu'il est peu probable que ce déménagement ait lieu.**"

M. Ouimet, qui doit quitter bientôt la présidence de Radio-Canada, est sans aucun doute au courant des intentions du gouvernement en ce qui concerne la société d'Etat.

On sait que les plans pour la construction de la Place Radio-Canada à Montréal, plans qui ont été rendus publics l'automne dernier, ne tenaient pas compte du déménagement éventuel du siège social de la Société dans la métropole.

*Gordon Southam*
*directeur du Centre national des arts*

— Page 47

téléphoto UPI

*Voici une vieille photo, prise vers 1936, de Svetlana dans les bras de son père, Staline. Elle était la seule fille du leader soviétique. Svetlana, qui est aujourd'hui âgée de 42 ans, a quitté l'Inde il y a quelques jours et pour tout dire on ignore encore où elle se trouve.*

# La fille de Joseph Staline aurait demandé l'asile politique aux USA

d'après AFP, Reuter, UPI

La fille de Staline, Svetlana, a demandé l'asile politique au gouvernement américain et serait déjà rendue à Washington, a-t-on appris de sources dignes de foi.

La nouvelle, pour le moment, est diffusée de partout et n'est officiellement confirmée nulle part. Ni à Rome, où elle aurait débarqué d'un avion l'amenant de la Nouvelle-Delhi, ni à Washington, où l'on fait preuve d'une extrême réserve.

Mais de sources généralement dignes de foi, on affirme que Svetlana a demandé l'asile politique au gouvernement américain par l'intermédiaire de l'ambassade des Etats-Unis à la Nouvelle-Delhi. Certains informateurs disent qu'elle serait déjà en route vers les Etats-Unis si elle n'y est pas déjà arrivée.

A Rome, le quotidien "Giornale d'Italia" affirme que la fille de Staline a quitté Rome aujourd'hui à bord d'un avion spécial du gouvernement américain. Plus tôt, un dirigeant de la police de l'aéroport de Rome avait déclaré que Svetlana était arrivée quelques jours auparavant dans la capitale italienne venant de l'Inde.

Le journal italien ajoute que la fille de Staline est demeurée à l'ambassade américaine durant son séjour à Rome. Ces rapports n'ont toutefois pas été confirmés.

Par ailleurs, la Maison-Blanche a opposé une fin de non-recevoir aujourd'hui à toutes les questions relatives à cette affaire. M. George Christian, porte-parole présidentiel, a déclaré qu'il n'aurait rien à dire, ni aujourd'hui ni au cours des jours à venir à ce sujet. Il a notamment refusé de fournir la moindre précision en ce qui concerne l'endroit où la fille de l'ancien premier ministre soviétique se trouverait actuellement.

Selon des sources diplomatique de Moscou, la fille de Staline était depuis trois ans mariée à un citoyen indien dans la capitale soviétique, M. Singh, décédé il y a deux mois. Sa femme se serait rendue en Inde pour y accompagner les cendres du défunt.

A la Nouvelle-Delhi, on dit savoir que la fille de Staline vient de séjourner durant près d'un mois dans la capitale indienne, qu'elle a quittée mercredi pour Rome. On ignorait cependant qu'elle ait été mariée avec Dinesh Singh, que l'on considérait comme un simple ami. Svetlana, précise-t-on, était venue à la Nouvelle-Delhi pour rendre visite à la famille de Dinesh Singh, qui travaillait comme traducteur dans la capitale soviétique. Les milieux officiels indiens précisent toutefois qu'il n'était pas employé à l'ambassade indienne.

A Rome, on se montre très discret, les autorités italiennes se bornant à déclarer qu'elles ne sont pas en mesure de donner des éclaircissements au sujet des informations en provenance de l'étranger suivant lesquelles la fille de Staline serait

Voir STALINE en page 2

# Venus de Thaïlande, des avions américains attaquent un centre métallurgique au Nord-Vietnam

SAIGON — (AFP, UPI, PA, Reuter) — Des avions américains, qui avaient décollé de bases situées en Thaïlande, ont bombardé aujourd'hui pour la première fois le centre métallurgique de Thaï Nguyen, au Nord-Vietnam.

Ce bombardement peut être considéré comme l'escalade la plus importante depuis ceux des centrales électriques.

Au cours du raid, les "F-105 Thunderchiefs", en plus d'atteindre leurs objectifs, ont descendu un "Mig" nord-vietnamien durant le combat aérien qui a suivi le bombardement. Un porte-parole américain a précisé qu'un deuxième Mig avait probablement été descendu et qu'un troisième avait été touché.

Il s'agit du premier bombardement d'une cible industrielle au Nord-Vietnam depuis les raids effectués contre les centrales électriques près de Hanoï et d'Haïphong à la fin de février et au début de mars.

L'usine métallurgique de Thaï Nguyen fabrique des sections de pont, des péniches métalliques et des barils de pétrole.

A Saigon, un porte-parole américain a déclaré que "tous ces produits contribuent aux infiltrations d'hommes et de matériel du Nord-Vietnam vers le Sud-Vietnam". Il a précisé que toutes les bombes sont tombées sur l'objectif que les pilotes considèrent comme un des secteurs les mieux défendus tant par la DCA que par les missiles "Sam" et les "Migs".

Voir AMERICAINS en page 2

# La loi des banques va être déposée aux Communes sans amendements majeurs

par Jacques PIGEON

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — La victoire de Mitchel Sharp dans l'affaire Mercantile semble définitive.

Le ministre des Finances est maintenant prêt à soumettre aux Communes, sans amendements substantiels, cette célèbre Loi des banques étudiée pendant 53 séances du comité parlementaire.

En réalité, M. Sharp était prêt à présenter hier son projet pour étude en comité plénier de la Chambre. Mais un député de langue française, M. Gilles Grégoire, a posé la question de privilège pour noter que la dernière partie des débats au comité parlementaire sur les amendements n'a pas encore été traduite en français.

M. Sharp reconnut la justesse des critiques du député indépendantiste si bien que la présentation du bill a été retardée jusqu'à la semaine prochaine.

Il est évidemment possible que le cabinet, sous les pressions de M. Walter Gordon, apporte des changements à la loi au cours des prochains jours mais cela semble bien improbable.

Le ministre des Finances est prêt à défendre le bill jusqu'au bout. Tout au plus consent-il des garanties morales à son collègue, ancien ministre des Finances, auteur des clauses forçant la Mercantile à se canadianiser.

Et, aux Communes hier, M. Sharp a lu une déclaration du président de la First National City Bank de New

Voir BANQUES en page 2

# *Pearson: pas d'embargo sur les ventes d'armes canadiennes aux USA*

(D'après PC)

Trois professeurs de l'Université de Toronto, qui avaient présenté le 17 janvier dernier une pétition à M. Pearson l'exhortant à demander l'arrêt des bombardements américains au Nord-Vietnam, ont fait savoir aujourd'hui qu'ils n'étaient pas satisfaits de la réponse du premier ministre du Canada.

Au nom de 360 de leurs collègues, les trois professeurs avaient également demandé à MM. Pearson et Paul Martin, qui assistaient à l'entrevue, que le Canada impose un embargo sur les ventes d'armes canadiennes aux Etats-Unis, destinées à être utilisées au Vietnam.

Dans sa réponse, rendue publique aujourd'hui, le chef du gouvernement canadien affirme qu'une telle mesure ne contribuerait en rien à la recherche d'une solution politique du conflit vietnamien.

Le Canada a vendu aux Etats-Unis l'an dernier pour quelque $300,000,000 de matériel militaire.

M. Pearson dit dans sa lettre: "...Je devrais peut-être souligner le fait que la plus grande partie du matériel fourni aux Etats-Unis par le Canada ne consiste pas en armements dans le sens conventionnel du terme, mais plutôt d'équipement électronique, d'avions de transport et de différentes sortes de dispositifs...,

"Pour de multiples raisons.. il est clair qu'imposer un embargo sur l'exportation d'équipement militaire aux Etats-Unis, et ainsi mettre fin aux accords de partage de la production de défense, aurait des conséquences à très longue portée qu'aucun gouvernement canadien ne saurait envisager avec sérénité."

Dans sa lettre, M. Pearson souligne d'autre part que seul un effort diplomatique accompli avec calme et sang-froid peut permettre de régler la guerre du Vietnam.

Plus un problème international devient complexe et explosif, soutient le chef du gouvernement canadien, plus une diplomatie discrète s'impose.

"Ceci peut sembler une attitude de timidité aux yeux des tenants de l'activisme politique dans nos universités et ailleurs au pays, écrit M. Pearson, mais je peux affirmer avec toute la conviction dont je suis capable, qu'à mon point de vue, c'est là le seul moyen d'en venir à des résultats."

Toutefois, les trois professeurs ont déclaré à Toronto que la réponse de M. Pearson ne constitue pas un fondement réaliste pour la politique du Canada.

Ils lui ont écrit à nouveau l'exhortant à se prononcer contre l'escalade de la guerre au Vietnam. "Nous exhortons le gouvernement canadien à se prononcer contre l'escalade ... parce que cette tentative immorale, futile et désespérante de résoudre un conflit politique complexe par des moyens militaires est erronée en soi et nous menace tous d'un conflit élargi, possiblement même, d'une guerre nucléaire", ont dit les professeurs.

# *Cinquante syndiqués en colère*

Une cinquantaine d'employés de la Commission de transport de Montréal (CTM) ont manifesté ce matin devant le siège social de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), rue St-Denis.

Les employés, membres du Syndicat des employés de transport de Montréal (CSN) voulaient ainsi protester contre l'attitude de leurs dirigeants syndicaux qui, selon leurs dires:

1/ ont, le 22 février dernier, haussé leurs cotisations syndicales de $2 par mois pour une période de 10 mois;

2/ se sont voté des augmentations de salaires de $5,000 par année.

Les employés, qui insistent sur le caractère anti-démocratique de ces mesures, désirent qu'un référendum soit tenu. Ils n'écartent d'ailleurs pas la possibilité d'une désaffiliation à la CSN.

Rejoint au téléphone, le président du syndicat, M. Yvan Blais a, pour sa part, apporté les précisions suivantes.

Selon lui, l'assemblée du 22 février a été tenu dans l'ordre

Voir SYNDIQUES en page 2

# *La "RCMP" apprend le français à l'Expo...*

OTTAWA (PC) — Un officier unilingue anglais de la RCMP a été placé à Montréal "pour apprendre le français" et pour être employé au travail général durant la présente année, a déclaré hier un porte-parole du gouvernement. Il a nié que cet officier ait été nommé au poste d'officier de liaison entre la RCMP et le service de sécurité de l'Expo.

Ce matin, à Montréal, le surintendant Thivierge, de la RCMP, a affirmé que l'inspecteur Ryddel n'avait pas le titre d'officier de liaison.

Le député de Chapleau, M. Gérard Laprise, venait de dé-

Voir la "RCMP" en page 2

AUJOURD'HUI

### Sicotte fait volte-face

A la fin de son interrogatoire par Me Jean Bienvenue, Louis Sicotte admet que plusieurs des allégués inclus dans la poursuite de $250,000 qu'il a intentée en décembre dernier contre une vingtaine de personnes, dont bon nombre de policiers, sont erronés.

— Page 7

### La grève du bâtiment est évitée de justesse

La grève des travailleurs de l'industrie de la construction n'aura pas lieu. Les deux centrales syndicales et l'association patronale se sont mises d'accord, tôt ce matin, sur l'objet du litige: l'administration du régime d'assurance-maladie des 50,000 travailleurs de cette industrie.

— Page 25

### Inauguration du pont-tunnel Hippolyte-Lafontaine

C'est demain, au cours d'une cérémonie réunissant des personnalités venues de New York, Ottawa, Toronto et Québec, que le premier

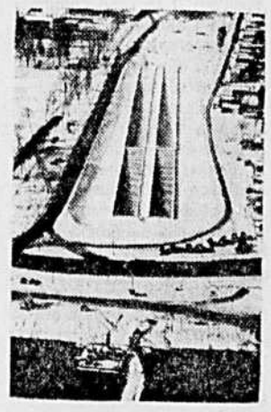

ministre Daniel Johnson inaugurera le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Lundi, les automobilistes commenceront à emprunter ce nouveau lien routier entre la rive sud et l'île de Montréal.

— Page 13

*Demain dans*

*le magazine de* LA PRESSE

*La bibliothèque de l'université de Montréal*

•

*La Barbade, une île émancipée*

# Référendum au Manitoba: faut-il regrouper les 700 commissions scolaires locales?

*de notre bureau de Québec*

QUEBEC — Les hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation du Québec vont sans doute s'intéresser de près aux événements qui se déroulent aujourd'hui au Manitoba et qui sont au coeur même d'une vaste réforme qui devra bientôt avoir lieu au Québec.

En effet, dans toute la province du Manitoba des centaines de milliers de contribuables vont se prononcer par référendum sur le maintien des 700 commissions scolaires ou leur regroupement.

Si les contribuables décident de regrouper les 700 commissions scolaires, 1,400 unités locales seront réorganisées en 48 divisions administratives qui coïncideront avec les 48 divisions chargées de l'administration de toute l'éducation secondaire au Manitoba.

Il s'agit, on le voit, d'une réforme d'envergure qu'à plus

**Une analyse de Pierre-C. O'Neil**

d'un titre les Québécois devraient bien observer.

Non seulement met-elle en cause l'avenir du premier ministre Duff Roblin, dont on dit qu'il quittera bientôt la politique provinciale soit pour la scène fédérale soit pour la vie privée, mais elle affectera largement l'avenir de la réorganisation scolaire entreprise depuis quelques années par le gouvernement de cette province.

Si le regroupement est accepté, des élections auront lieu dès la fin de mars aux nouveaux postes de commissaires à travers toute la province.

Le gouvernement joue une partie difficile et il le sait. Il a cependant plusieurs atouts, à commencer par l'unanimité de la Chambre. Au surplus, la législature manitobaine a suspendu ses travaux du 27 février au 3 mars pour permettre à tous les députés de "vendre" dans leurs villages la philosophie aussi bien que les méthodes de la réforme scolaire.

Le gouvernement s'est de plus gagné l'appui non seulement de la principale association de professeurs mais de celle qui regroupe les commissaires d'écoles de la province.

Et malgré tout, il y a des chances que la réforme ne passe pas comme lettre à la poste. Les grands journaux du Canada anglais ont en effet abondamment souligné que les Manitobains sont très conservateurs et que malgré l'urgence d'y arriver, certains citoyens ne verront pas d'un bon oeil que l'école de rang passe sous l'administration d'une unité beaucoup plus vaste.

Ces commentateurs en veulent pour preuve le fait que le gouvernement se sente obligé d'avoir recours au référendum alors que des réformes identiques ont été réalisées en Saskatchewan et en Alberta sans trop de consultation avec la population.

La réforme administrative ne va pas sans une sucette financière. Aussi le gouvernement manitobain l'assaisonne-t-il d'une réforme financière en vertu de laquelle il paiera une plus grande part du développement scolaire et répartira sur une base plus équitable le produit des taxes qui servent au financement de l'école élémentaire.

Ainsi, si la formule est acceptée, le Manitoba sera beaucoup plus avancé que le Québec qui ne fait que commencer à parler de la disparition ou du regroupement des commissions scolaires locales.

Il se fera bien sûr, ce regroupement, mais lentement et se-

Voir REFERENDUM page 2

Page 25, textes et photos sur les funérailles de M. Vanier à Québec

## SOMMAIRE

Annonces classées / 31 à 34 et 38 à 46
Bandes dessinées / 8
Calendrier des pionniers / 9
Courrier "Que faire?" / 16
Décès, naissances, etc. / 47
Editorial / 4
Finance / 22 et 23
Horoscope / 17
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 39
Nouvelles internationales / 37
Nouvelles nationales / 13 et 25
Radio et télévision / 10
Spectacles et concerts / 18 à 21
Sports / 26 à 29
Tribunaux / 7, 9 et 11
Vie féminine / 14 et 16
Vie mondaine / 15
"Votre impôt" / 11
Votre médecin / 11

CKAC 73

# "Invasion" de soucoupes volantes au Kansas et en Illinois

D'après UPI

De nombreuses personnes, dont des agents de police, affirment avoir vu dans la matinée de mercredi ou le lendemain matin de mystérieux objets dans le ciel du centre-ouest de l'Illinois et du nord-ouest du Kansas.

Dans cinq comtés du nord-ouest du Kansas, l'étrange objet faisait le même bruit qu'un puissant aspirateur. Un observateur de l'Illinois rapporte pour sa part avoir vu un objet émettant un sifflement.

Un agent de police de Goodland, au Kansas, déclare que l'objet qu'il a vu répandait une vive lueur blanchâtre à l'avant, était doté de feux rouges et ambres sur les côtés et faisait le même bruit qu'un puissant aspirateur.

M. Tom Dreiling, éditeur du Goodland Daily News, a déclaré que pendant ses quatre années dans l'aviation il n'avait jamais connu un type d'avion faisant un bruit semblable.

On a signalé la présence de mystérieux objets volants dans les comtés de Rawlins, Cheyenne, Wallace, Thomas et Sherman, au Kansas de même que dans les comtés de Henry et Knox, dans l'Illinois.

M. Frank Courson, shérif adjoint du comté de Knox, a noté qu'il était dans la force policière depuis 19 ans et qu'il avait été pilote privé pendant trois ans avant de dire que l'objet qu'il avait vu était "très particulier".

# Favreau et Cardin ne témoigneront pas pour le juge Landreville

OTTAWA — (PC) — Le comité parlementaire qui scrute la conduite du juge Léo Landreville a refusé aujourd'hui de faire comparaître le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, et le registraire général, M. Guy Favreau.

Le procureur du juge Landreville avait demandé hier soir la permission de convoquer les deux ministres et de les interroger sur les rencontres et la correspondance qu'ils ont échangée avec son client entre 1964 et 1966.

Le juge Landreville a déclaré jeudi au cours de son témoignage qu'il avait demandé à M. Favreau, en 1964, d'instituer une enquête afin qu'on puisse lui donner l'occasion de se disculper, mais que le ministre avait alors refusé.

Plus tôt, le conseiller du juge Landreville, M. David Humphrey, de Toronto, avait déclaré devant le comité qu'il désirerait appeler au moins deux témoins, M. C. J. March, un magistrat de Sudbury, et M. J. J. Robinette, avocat de Toronto. Cette demande a également été rejetée aujourd'hui.

Le juge Marsh avait rejeté une accusation de corruption à l'issue d'une enquête préliminaire que le juge Landreville avait subie en 1964. Le juge Robinette pour sa part avait agi à titre d'avocat-conseil lors de l'enquête présidée l'an dernier par le juge Ivan Rand, ancien membre de la Cour suprême du Canada.

M. Humphrey a déclaré que le juge Landreville et M. Robinette n'avaient pas prévu l'ampleur de l'enquête Rand et qu'ils en avaient été surpris. Il a ajouté qu'il désirait présenter la preuve à l'effet que le juge avait tenté par tous ses efforts d'obtenir une enquête entre 1964 et 1966.

M. Laflamme a dit qu'il appartiendra au comité d'enquête de décider si les témoins proposés sont susceptibles d'apporter une nouvelle preuve ou d'ajouter aux témoignages déjà entendus.

## BANQUES

SUITE DE LA PAGE 1

York, propriétaire de la Mercantile, dans laquelle M. James Rockefeller dit son intention de se conformer à la loi canadienne.

Il faut se rappeler que le projet de loi tel que présenté en première lecture par M. Sharp et ratifié par le comité parlementaire prévoit que les propriétaires de la Mercantile devront vendre à des Canadiens 75 pour cent de leurs actions.

S'ils refusent de se plier à cette requête, le gouvernement limitera considérablement leur expansion si bien que l'entreprise ne sera plus rentable.

M. Sharp espère donc que la Citibank liquidera 75 pour cent de ses actions car il reconnait que les Newyorkais ont acheté cette banque alors qu'elle était dans une pénible situation et ont investi pas mal d'argent pour la remettre à flot.

M. Gordon, même s'il est l'auteur de la célèbre clause, croit maintenant que la Citibank peut trop facilement contourner la loi et veut s'assurer que la banque deviendra vraiment canadienne. Il avait espéré que les Rockefeller abandonnent entièrement le projet mais aujourd'hui il se rend compte que la Citibank est encore intéressée par la Mercantile même si elle ne doit détenir qu'un intérêt minoritaire.

Aux Communes hier, M. Sharp a rappelé un autre passage de la déclaration de M. Rockefeller: "nous avons confiance en l'avenir du Canada et de la Mercantile et nous n'avons nullement l'intention de quitter le Canada."

On sait également que le ministre des Finances a proposé d'accorder un délai de cinq ans à la Citibank pour faire en sorte qu'elle puisse liquider ses actions à bon compte.

M. Gordon veut faire en sorte que le gouvernement exerce un certain contrôle sur la liquidation de ces actions. Ce n'est pas là un point tellement litigieux car, de toute façon, l'inspecteur général des banque peut fort probablement se procurer les renseignements voulus.

Cependant, il apparait que les deux ministres se sont entendus pour faire en sorte que la Citibank soumette des rapports annuels sur ses transactions. Mais une telle entente n'est pas nécessairement inscrite dans la loi et son application dépendra des hommes qui détiendront le pouvoir au cours des prochaines années.

C'est pour cette dernière raison que M. Gordon aurait voulu voir la loi plus précise, plus stricte et c'est là le coeur de ce conflit.

Il est évident que M. Sharp proposera quelques amendements mineurs à la loi (162 articles et une dizaine d'annexes) et cette procédure est bien normale.

De plus, la loi doit être adoptée avant le 1er avril, sinon le ministre devra présenter un troisième projet de loi pour prolonger l'existence de la loi actuelle. Et M. Sharp n'a aucune envie de la faire.

## AMERICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

Le complexe industriel de Thai Nguyen est le fleuron de l'industrie nord-vietnamienne. La construction des usines a commencé en 1961 et selon les projets du plan quinquennal, le complexe devait produire annuellement 100,000 tonnes d'acier. Ces installations sont situées à environ 40 milles au nord de Hanoï.

C'était la première fois que de Saigon, un porte-parole américain annonçait que les bombardiers avaient décollé de bases situées en Thaïlande.

Hier, un dirigeant américain avait déclaré à Bangkok, capitale de la Thaïlande, que des avions américains utilisaient des aérodromes thaïlandais. Cette annonce officielle ne faisait que confirmer, en réalité, un fait qui était connu depuis des mois.

A Washington, on déclare dans les milieux officiels qu'un accord final n'est pas encore intervenu entre les Etats-Unis et la Thaïlande au sujet du stationnement dans ce pays de bombardiers "B-52" mais qu'une piste de 11,500 pieds capable de recevoir ces gros jets a été construite à Sattahip, à environ 75 milles au sud de Bangkok.

Entre-temps, les combats terrestres au Sud-Vietnam ont atteint leur plus faible intensité en deux semaines, surtout le long de la zone démilitarisée. Dans les plateaux du centre et dans le delta du Mékong, où plusieurs opérations alliées sont en marche, on ne rapporte aucun contact avec le Vietcong.

## REFERENDUM

SUITE DE LA PAGE 1

lon des méthodes qui diffèrent largement de celles qu'on emploie au Manitoba.

Car, au Québec, il semble que c'est par le biais de la normalisation des dépenses scolaires qu'on veuille atteindre l'objectif du regroupement. Les politiques de dépenses du gouvernement et des commissions scolaires ces dernières années conduisent les commissions scolaires tout droit vers le fin bout de l'entonnoir, mais à une cadence dont se plaignent beaucoup de gens et notamment les professeurs du Québec.

A cause de l'actualité de cette question au Québec il faut s'attendre à ce que se tournent aujourd'hui vers Winnipeg les yeux de tous ceux que préoccupent la réforme scolaire ici. Cela est vrai des hauts fonctionnaires du ministère tout autant que du ministre de l'Education et du ministre d'Etat, M. Marcel Masse, dont on dit qu'ils suivent d'aussi près que possible l'évolution de la réforme au Manitoba.

Il semble toutefois qu'aucun observateur n'ait été délégué pour recueillir des données sur la campagne qui a précédé le vote d'aujourd'hui.

## Inondations à Florence

FLORENCE (AFP) — De nouvelles inondations se sont produites hier en Toscane où l'Ombrone, grossi par les pluies torrentielles des dernières quarante-huit heures, a rompu ses digues et a envahi la bourgade de Caserame, située à la limite de la province de Florence et de celle de Pistoie.

En certains endroits l'eau s'est élevée jusqu'à cinq pieds.

## *La nomination de Gilles Bergeron est confirmée*

*de notre bureau d'Ottawa*

OTTAWA — C'est maintenant officiel: M. Gilles Bergeron, sous-ministre adjoint de l'Education à Québec, occupera le poste de commissaire associé de la Commission du centenaire à compter de lundi.

Son traitement annuel sera celui d'un sous-ministre à Ottawa : quelque chose entre $20,000 et $25,000

Evidemment, c'est là un emploi de courte durée car la Commission du centenaire sera dissoute au printemps de 1968.

Ottawa l'a donc assuré d'un autre poste sénior par la suite avec un traitement au moins égal.

M. Bergeron, âgé de 39 ans et sous-ministre de l'Education à Québec depuis 1964, remplacera M. Georges Gauthier qui a été récemment nommé vice-président de la Commission des relations du travail dans la fonction publique.

## Fermeture partielle d'un tronçon de la rue Notre-Dame

Le tronçonu "Parthenais-de Lorimier" de la rue Notre-Dame ne sera pas fermé mais la circulation y sera entravée pour une période d'environ trois semaines, à compter de 9 h. 30 du matin, lundi, à cause de travaux de réparation du pavage.

A l'intersection des rues Craig et de Lorimier, la circulation "ouest-est" sera déviée vers la rue Sainte-Catherine qui, comme on le sait, est aussi "ouest-est".

## LA MÉTÉO

MINIMUM: 20
MAXIMUM: 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions d'Ottawa, de Montréal et des Cantons de l'Est:** nébulosité variable. Plus doux. Vents du sud-ouest avec rafales de 25 milles à l'heure. Minimum cette nuit et maximum à Ottawa et Montréal 20 et 40, Sherbrooke 15 et 35. Aperçu pour samedi : généralement ensoleillé, températures près de la normale. **Régions du St-Maurice, des Laurentides, du Lac-St-Jean, de Baie-Comeau et de Sept-Iles:** généralement nuageux. Quelques périodes de neige légère, devenant un peu plus frais plus tard vendredi. Vents du sud. Minimum cette nuit et maximum à La Tuque 10 et 32, Ste-Agathe 15 et 35, Chicoutimi 10 et 30, Baie-Comeau 10 et 25, Sept-Iles 10 et 25.

Aperçu pour samedi : généralement ensoleillé, un peu plus frais.

## SYNDIQUES

SUITE DE LA PAGE 1

et le prélèvement spécial de $2 par mois pour une période de 10 mois est parfaitement légal. M. Blais explique d'ailleurs que le comité exécutif n'avait nullement besoin de se présenter devant l'assemblée générale pour voter le prélèvement spécial ; qu'il a, dans sa constitution, les pouvoirs nécessaires pour le faire et que l'assemblée n'a été consultée que pour respecter la démocratie. Il ajoute que les augmentations de salaires ont elle aussi été votées régulièrement par l'assemblée générale.

Selon M. Blais, la manifestation de ce matin était dirigée par les anciens officiers de la Fraternité des cheminots (FTQ) à laquelle étaient, jusqu'en décembre 1964, affiliés les employés de la CTM. Même s'il se refuse à accuser la Fédération des travailleurs du Québec d'avoir monté l'affaire, M. Blais déclare qu'une force a peut-être agit par en dessous.

Quoi qu'il en soit, le comité exécutif doit tenir ce soir une réunion spéciale. Il décidera alors de la ligne de conduite à suivre.

Soulignons en terminant que la manifestation de ce matin, qui a duré environ une heure (de 10 à 11), s'est déroulée dans le calme.

## STALINE

SUITE DE LA PAGE 1

arrivée en Italie venant de la Nouvelle-Delhi.

Les dignitaires soviétiques se montrant fort discrets sur leur vie privée et la presse du coeur n'ayant pas cours en URSS, on sait peu de choses sur celle qui serait Mme veuve Svetlana Singh. On sait toutefois qu'elle a 42 ans et qu'elle est la fille de la seconde épouse de Staline, Nadia Allilloueva, qu'il avait épousée en 1919 et qui mourut en 1932, au lendemain d'un diner de gala auquel elle assistait avec son mari chez Vorochilov et au cours duquel elle aurait eu avec Staline une violente altercation à propos des "purges" en cours.

Deux enfants sont nés de ce mariage: un fils, Vassili, plus tard général d'aviation, et une fille, Svetlana (Petite Clarté).

Staline, qui s'entendait mal avec son fils, portait une grande tendresse à sa fille. Toutefois la jeunesse de Svetlana semble avoir été assombrie par les disputes qui éclataient entre ses parents quand sa mère commença à se rendre compte de l'étendue des "purges" qui ravageaient les rangs des militants les plus notoires.

Svetlana aurait été très marquée par la fin tragique de sa mère, morte dans des circonstances mystérieuses le 8 novembre 1932, et par l'apparition dans la vie de Staline d'une nouvelle présence féminine, celle de Rose Kaganovitch, soeur du membre influent du Politburo.

Svetlana aurait été très liée avec son père jusqu'à ce qu'elle épousât contre son gré un jeune étudiant israélite, un certain Moroz. Staline lui ordonna de rompre, elle refusa et l'étudiant fut déporté.

Svetlana, qui avait un fils de ce premier mariage, aurait alors accepté de divorcer, se serait réconciliée avec son père et aurait épousé Youri Jdanov, le fils d'André Jdanov, le grand responsable de l'idéologie sous Staline. Elle aurait eu une fille de ce mariage.

Depuis la mort de son père en mars 1953, Svetlana s'était retirée complètement de la vie publique de Moscou, se consacrant à son métier d'institutrice et à des activités privées.

Ces dernières années, elle travaillait, avec son dernier mari, dans une maison de traductions à Moscou. Svetlana aurait épousé ce M. Singh, issu d'une famille indienne honorablement connue, il y a plus de deux ans.

En partant pour l'Inde, vers la fin de décembre ou au début de janvier, Svetlana aurait laissé ses deux enfants à Moscou.

On dit qu'elle parle l'anglais couramment et qu'elle est une bonne pianiste (elle jouait souvent pour son père).

**Prudence de Washington**

Si l'information selon laquelle la fille de Staline aurait demandé l'asile politique aux Etats-Unis est exacte, Washington a fait preuve jusqu'à maintenant d'une extrême discrétion.

Selon James Reston, écrivant de Washington dans le "New York Times", les rapports parvenus dans la capitale américaine indiquent que Svetlana s'était rendue en Inde comme touriste. Elle aurait fait savoir aux autorités américaines à la Nouvelle-Delhi qu'elle ne voulait pas rentrer en URSS parce qu'elle s'y croyait "en danger". Reston ajoutait qu'on avait démenti à Washington que la fille de Staline ait demandé l'asile aux USA.

Reston souligne que les autorités américaines "se montrent très prudentes afin de ne pas donner l'impression de vouloir ajouter aux difficultés de Moscou" au moment où des négociations délicates se poursuivent entre les deux pays sur la question vietnamienne, sur le projet de traité contre la dissémination des armes nucléaires et sur l'échange de consulats.

## LA "RCMP"

SUITE DE LA PAGE 1

clarer que le commissaire George B. McClellan devrait être congédié pour son "incompétence" parce qu'il avait nommé un unilingue au poste d'officier de liaison à l'Expo. M. Laprise avait basé sa remarque sur une nouvelle parue à cet effet.

M. Bruce S. Beer, (Peel), qui répondait au nom du solliciteur général Larry Pennell, a déclaré que jusqu'ici tous les officiers de la RCMP nommés au Québec étaient bilingues et que le travail accru de cette force policière durant l'année 1967 à Montréal exigeait un certain nombre de transferts.

M. Beer a spécifié que le commissaire McClellan n'avait pas nommé un officier unilingue au poste d'officier de liaison entre la RCMP et la sécurité de l'Expo mais que cet officier avait été placé à Montréal afin d'être utilisé là où on en aura besoin.

Toujours selon le député Beer, le commissaire a voulu encourager cet officier à apprendre le français et l'a envoyé assister à quelques réunions des membres du service de sécurité de l'Expo dans ce but.

Le député Maurice Allard, (indépendant-Sherbrooke) a éclaté de rire, dédaigneusement.

Le député Laprise a déclaré que le fait d'avoir nommé un unilingue à ce poste était un "acte de sabotage" alors que des millions avaient été dépensés pour la commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme.

Le surintendant J.-A.-A. Thivierge, de la RCMP, commandant de la division de Montréal, a déclaré à LA PRESSE ce matin que l'inspecteur J.A. Ryddel n'avait pas le titre d'officier de liaison.

"L'inspecteur Ryddel, a-t-il déclaré, est attaché à l'Expo en relation avec la sécurité. Il rencontre souvent les autorités du service de la sécurité à l'Expo pour préparer le travail que nous aurons durant l'Expo. Il n'a pas le titre d'officier de liaison, mais il a le devoir de préparer, de concert avec les officiers de l'Expo, le programme de sécurité dont la RCMP sera chargé durant l'Expo. C'est lui qui fait le joint entre la RCMP et le service de sécurité de l'Expo."

M. Thivierge a expliqué ensuite que les officiers de la RCMP n'ont pas de titres . . . qu'ils n'ont que des devoirs à remplir.

L'inspecteur Ryddel, arrivé à Montréal depuis la fin de décembre 1966, a remplacé l'inspecteur Marcel Sauvé de la division de Montréal, lequel avait rempli les fonctions, sans en avoir le titre, d'officier de liaison entre la RCMP et l'Expo depuis le début de l'organisation du service de sécurité de l'Expo.

M. Sauvé, selon nos informations, serait devenu un des adjoints de M. Ryddel, tout comme les autres officiers de la RCMP qui travaille à la préparation du travail que ce corps policier sera appelé à remplir durant l'Expo.

Selon un informateur, le sujet de conversations au sein de la RCMP depuis deux jours est justement la publication de la nouvelle relative aux fonctions de l'inspecteur Ryddel qui ne parle pas un mot de français. Toutefois, aucun membre de ce corps de police ne veut commenter publiquement la nomination de cet officier qui remplie des fonctions pour lesquelles il n'a pas le titre officiel.

téléphoto UPI

*Voici une photo plus récente, elle a été prise en 1955, de la fille de Staline et de ses deux enfants. Svetlana Staline aurait demandé asile politique aux USA.*

# Le comité exécutif de Laval approuve la création d'un embryon d'école de police

(par P.V.) — Le comité exécutif de Laval a décidé à l'unanimité d'approuver le rapport du directeur du service de la police, M. Léo Lequin, dans lequel celui-ci propose la création d'un embryon d'école de police, embryon qui, espère-t-il, servira à l'établissement d'un programme permanent de cours de perfectionnement pour les policiers de Laval.

On sait que la ville de Laval compte embaucher officiellement, d'ici peu, une trentaine de cadets-policiers. Ceux-ci sont d'ailleurs déjà choisis. Il s'agit tous de Lavallois, dont un ancien policier de la Gendarmerie royale avec 5 ans d'expérience, âgés de 20 à 30 ans.

Ces cadets-policiers, selon le plan de M. Lequin, suivront d'abord durant deux semaines, des cours de culture physique, d'exercices militaires, de procédure criminelle, etc., de 4 heures à minuit chaque jour, à la Cour municipale qui sera mise à leur disposition pour cette occasion.

Les cadets-policiers suivront également des cours de tir à l'école régionale des Mille-Isles, à Sainte-Rose, et un cours complet d'infirmier dispensé par l'Ambulance Saint-Jean.

A l'issue de ces deux semaines de cours intensifs, les cadets-policiers seront officiellement intronisés lors d'une cérémonie à laquelle participeront les autorités municipales et seront envoyés dans les divers postes de police où ils devront apprendre leur métier à la base.

Après 6 mois, on jugera, selon leurs aptitudes, si on leur donnera leur permanence de policiers ou si on devra les renvoyer.

# Notre monde peut nourrir dix milliards d'habitants

*— le cardinal Léger*

EDMONTON. (PC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a déclaré hier que la principale raison de l'existence de la pauvreté, dans le monde actuel, était le mauvais usage que l'homme fait de ses ressources et non pas la politique de l'Eglise sur le contrôle des naissances.

"Notre monde possède les ressources suffisantes pour nourrir une population de 10 milliards d'habitants, a dit le cardinal, mais l'homme continue à détruire une grande quantité de ces ressources."

L'archevêque de Montréal a passé quatre jours à Edmonton et il adressera la parole aux étudiants canadiens assistant aux manifestations de la semaine du second centenaire qui se tient à l'Université de l'Alberta.

Le cardinal Léger a déclaré à un journaliste: "Nous nous attendons toujours à ce que cette question, sur le contrôle des naissances, nous soit posée; elle n'est cependant pas la plus grave à l'heure actuelle."

Cette question était déjà une question morale et controversée avant même qu'elle ne s'attache à un contexte spécifiquement religieux.


**$2,000.00 RECOMPENSE**

Pour toute information conduisant à l'arrestation des parties responsables et au recouvrement de peintures et autres effets qui ont été pris au 1321, rue Sherbrooke ouest, Montréal le 26-27 février 1967.

Appelez André DeQuoy

735-3561

***Profitez dès maintenant***
*du service pratique de*
LIVRAISON A DOMICILE DE
LA PRESSE
*C'est simple, vous n'avez qu'à*
***composer ce numéro :***
874-6911

# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

## AVIS IMPORTANT

***aux propriétaires et locataires de l'Île de Montréal, de l'Île Bizard, de l'Île Perrot, et de certaines municipalités environnantes (voir liste)***

Votre maison a-t-elle été construite avant le 1er mai 1951, et son loyer mensuel au 1er décembre 1962 était-il de $125 ou moins pour Montréal, ou de $100 ou moins pour le reste de la province où la loi de conciliation est en vigueur?

SI OUI,

vous êtes protégé par la Loi de la conciliation entre locataires et propriétaires (voir l'adresse ci-dessous).

**DANS TOUS LES AUTRES CAS, LE BAIL EST PROLONGÉ AUTOMATIQUEMENT ET AUX CONDITIONS DÉJÀ STIPULÉES**

**LES PROPRIÉTAIRES**

qui ne veulent pas renouveler un bail ou qui veulent en augmenter le prix devront se conformer aux conditions suivantes:

(a) en avertir le locataire par lettre recommandée au moins un mois avant l'expiration du bail si le loyer est payable mensuellement ou par termes plus longs. Dans les autres cas, l'avis est d'une semaine.

(b) mentionner dans l'avis, dans quels délais légaux le locataire pourra s'opposer à l'éviction ou à l'augmentation.

**LES LOCATAIRES**

qui veulent s'opposer à l'éviction ou à l'augmentation du prix du loyer n'ont qu'à en avertir le propriétaire par lettre recommandée au moins 15 jours avant l'expiration du bail, si le loyer est payable mensuellement. Dans les autres cas, l'avis est de 3 jours.

Tombent sous la juridiction de la loi les résidents des endroits suivants:

CITÉ DE BEAUHARNOIS
VILLE DE BELOEIL
VILLAGE DE BOIS-DES-FILIONS
VILLE DE BOUCHERVILLE
VILLE DE BROSSARD
VILLE DE CANDIAC
CITÉ DE CHAMBLY
VILLAGE DE CHARLEMAGNE
VILLE DE CHÂTEAUGUAY
VILLE DE CHÂTEAUGUAY CENTRE
VILLE DE CHÂTEAUGUAY HEIGHTS
VILLE DE DELSON
VILLE DES DEUX-MONTAGNES
VILLE DE DORION
VILLE DE GREENFIELD PARK
VILLE D'IBERVILLE
VILLE DE L'ÎLE CADIEUX
CITÉ DE JACQUES-CARTIER
CITÉ DE LAFLÈCHE
VILLE DE LAPRAIRIE
VILLE DE L'ASSOMPTION
VILLE DE LAVAL
VILLE DE LEMOYNE
VILLE DE LÉRY
CITÉ DE LONGUEUIL
VILLE DE LORRAINE
VILLAGE DE McMASTERVILLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME
VILLE DE PRÉVILLE
VILLE DE REPENTIGNY
VILLE DE ROSEMÈRE
PAROISSE DE SAINT-ATHANASE, DANS LE COMTÉ D'IBERVILLE
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE
PAROISSE DE SAINTE-CATHERINE-D'ALEXANDRIE-DE-LAPRAIRIE
PAROISSE DE SAINT-CHARLES-DE-LACHENAIE
VILLE DE SAINT-EUSTACHE
PAROISSE DE SAINT-EUSTACHE
VILLE DE SAINT-HUBERT
CITÉ DE SAINT-JEAN
PAROISSE DE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE
CITÉ DE SAINT-JÉRÔME
CITÉ DE SAINT-LAMBERT
PAROISSE DE SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE
VILLE DE SAINT-LUC
PAROISSE DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL
PAROISSE DE SAINT-PAUL-L'ERMITE
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
CITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE
PAROISSE DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-OUEST
CITÉ DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
VILLE DE TERREBONNE
VILLE DE VAUDREUIL
VILLAGE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

*Pour plus de renseignements, on peut s'adresser au*

**Bureau de l'administration des loyers de Montréal**

89 est, rue Notre-Dame, Montréal

Téléphone: 878-3781 ou 873-2190

LA PRESSE
MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 58
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

# Montréal adopte des règlements sévères contre la prostitution dans les cabarets

par Florian BERNARD

A moins de deux mois de l'inauguration officielle de l'Expo, la ville de Montréal vient d'adopter des règlements sévères contre la prostitution dans les boites de nuit et tous les autres établissements vendant des liqueurs alcooliques.

Ce règlement qui a été adopté à l'unanimité hier soir par les membres du conseil municipal, vise particulièrement les entraineuses dans les cabarets qui, après leur numéro, invitent les clients à leur payer un verre ou à danser avec elles. Les règlements interdisent de façon catégorique à tous ceux qui participent au spectacle d'un cabaret ou autre établissement du genre de se mêler, d'une façon ou d'une autre, à la clientèle, de boire, de danser avec un client et même de prendre place à la même table ou au même comptoir qu'un client. La mesure vaut autant pour les "artistes" (hommes ou femmes).

Le règlement adopté hier soir interdit aussi à quiconque possède, gère ou paraît être en charge d'un pareil établissement, de permettre ou de tolérer que les participants au spectacle (hommes ou femmes) contreviennent à la présente loi.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a expliqué que ces règlements n'ont pas été adoptés à la légère, mais qu'ils ont été précédés d'une enquête sérieuse faite à la lumière des règlements en vigueur dans d'autres villes nord-américaines, notamment New York, où chaque artiste de cabaret doit, avant d'obtenir du travail, être identifié auprès des autorités policières.

Plusieurs conseillers ont soulevé des objections, à savoir que le règlement, dans sa forme actuelle, était trop radical et sévère. Le conseiller John Lynch-Staunton a déclaré, pour sa part, que ce règlement empêcherait un père d'aller féliciter ou serrer la main de sa propre fille, attachée au spectacle.

Le président de l'exécutif a répondu qu'il y a d'autres endroits que les cabarets de nuit ou établissements du genre pour entretenir des relations familiales.

Le conseiller Frank Hanley a soutenu pour sa part qu'il n'est pas juste que tous les établissements vendant des liqueurs alcooliques soient touchés par le règlement. Il a donné, à titre d'exemple, la Place des Arts ou les grands hôtels qui reçoivent des délégations internationales.

Le règlement adopté hier

Voir PROSTITUTION en page 6

## Pollution de l'air: collaboration de la ville avec une entreprise privée

**Les membres du conseil municipal de Montréal ont autorisé hier, le maire et le greffier à conclure diverses ententes avec la Fondation pour la purification de l'air, une entreprise privée qui lutte contre la pollution de l'air dans la région métropolitaine.**

**Selon cette entente, la ville effectuera les tâches suivantes, à savoir l'installation dans des emplacements déterminés d'appareils fournis par la Fondation pour la purification de l'air, la détermination du calibre des appareils qui seront utilisés, l'opération de ces appareils techniques, leur entretien, le prélèvement des échantillons dans les diverses stations, la préparation des réactifs nécessaires à l'application des méthodes de prélèvement, la compilation des résultats obtenus dans les diverses stations.**

**La ville s'engage également à mettre à la disposition de la Fondation pour la purification de l'air, sur une base de location, les véhicules requis moyennant remboursement des frais encourus.**

**D'autre part, la Fondation pour la purification de l'air s'engage à fournir gratuitement à la ville les appareils et accessoires nécessaires aux prélèvements des différents contaminants atmosphériques et consent à ce que la ville devienne copropriétaire des résultats d'analyses qui seront faites.**

**Ce projet de contrat vaut pour une période de 30 mois à compter de la date de signature de l'entente.**

# M. Lafontaine: Il faudrait créer un organisme extra-métropolitain

par Pierre VENNAT

Le ministre provincial de la Voirie, M. Fernand-J. Lafontaine, croit qu'il faudra en arriver un jour ou l'autre à la création d'un organisme extra-métropolitain, organisme qui aurait à s'occuper de la répartition équitable des tâches et des responsabilités financières entre les gouvernements provincial et municipaux.

Les pouvoirs de cet organisme déborderaient le cadre de la seule île de Montréal, pour englober les îles Jésus, Bizard, Perrot, les municipalités de la rive sud, de Laprairie à Boucherville, et peut-être toutes celles qui sont situées en périphérie de l'archipel de Montréal.

Cette proposition est contenue dans une lettre du directeur de la planification au ministère de la Voirie, M. Philippe Bureau, au député de Fabre, M. Gilles Houde, et que celui-ci vient de rendre publique.

**La même lettre dit que le ministère de la Voirie considère les ponts Cavendish et Papineau, entre Laval et Montréal, "comme étant surtout l'affaire des villes de Laval et Montréal ou, en d'autres terme, comme un pont intermunicipal".**

Le porte-parole du ministère de la Voirie ajoute que des représentations ont été faites au ministère par la ville de Laval mais que la ville de Montréal n'a pas encore étudié le sujet de façon ferme.

"Depuis, il y a eu changement de gouvernement..."

On se souvient que le 9 mai dernier, à l'hôtel Windsor, l'ancien ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, et so nex-collègue des Travaux publics, M. René St-Pierre, avaient annoncé que des mesures immédiates seraient prises pour l'acquisition des emprises dans le prolongement des axes des ponts projetés, Cavendish, prolongement de la Montée de Liesse et qui devait aboutir boulevard Cavendish, à Laval, et Papineau, lequel aboutirait boulevard Leblanc, à Laval.

"Depuis, comme le fait remarquer M. Bureau, il y a eu changement de gouvernement, les restrictions budgétaires se font sentir, d'autres priorités sont apparues, et les négociations avec les municipalités intéressées, soit Laval et Montréal, n'ont pas encore été entamées."

Le directeur de la planification rappelle ensuite certaines déclarations de l'ex-ministre de la Voirie, le 9 mai dernier.

M. Pinard aurait alors déclaré : "La réalisation par étapes du plan de réseau routier est conditionnelle à la collaboration et à la participation financière des municipalités."

Et plus loin, il aurait ajouté : "Il ne faut pas penser que le dévoilement du plan du réseau routier de la ville de Laval constitue l'annonce officielle de la mise en chantier immédiate de tous ces projets."

Selon M. Bureau, qui avait été chargé par le ministre de la Voirie de répondre à M. Houde, ces propos sont encore d'actualité et "cela d'autant plus que les disponibilités budgétaires présentes sont très maigres et qu'une foule de projets urgents demeurés en plan dans les régions rurales solliciteront l'attention du ministère."

## Mécontentement chez les employés manuels de LaSalle

Les employés manuels de LaSalle, mécontents de la lenteur des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective de travail menacent de prendre une "action immédiate" si le 14 mars les représentants syndicaux ne sont pas en mesure de leur annoncer que les pourparlers ont progressé.

Rejoint hier soir au téléphone, le maire de LaSalle a refusé de commenter le télégramme que le syndicat lui avait adressé mais qu'il n'avait pas encore reçu.

Il s'est borné à dire : "Nous avons rendez-vous avec le syndicat pour le 17 mars."

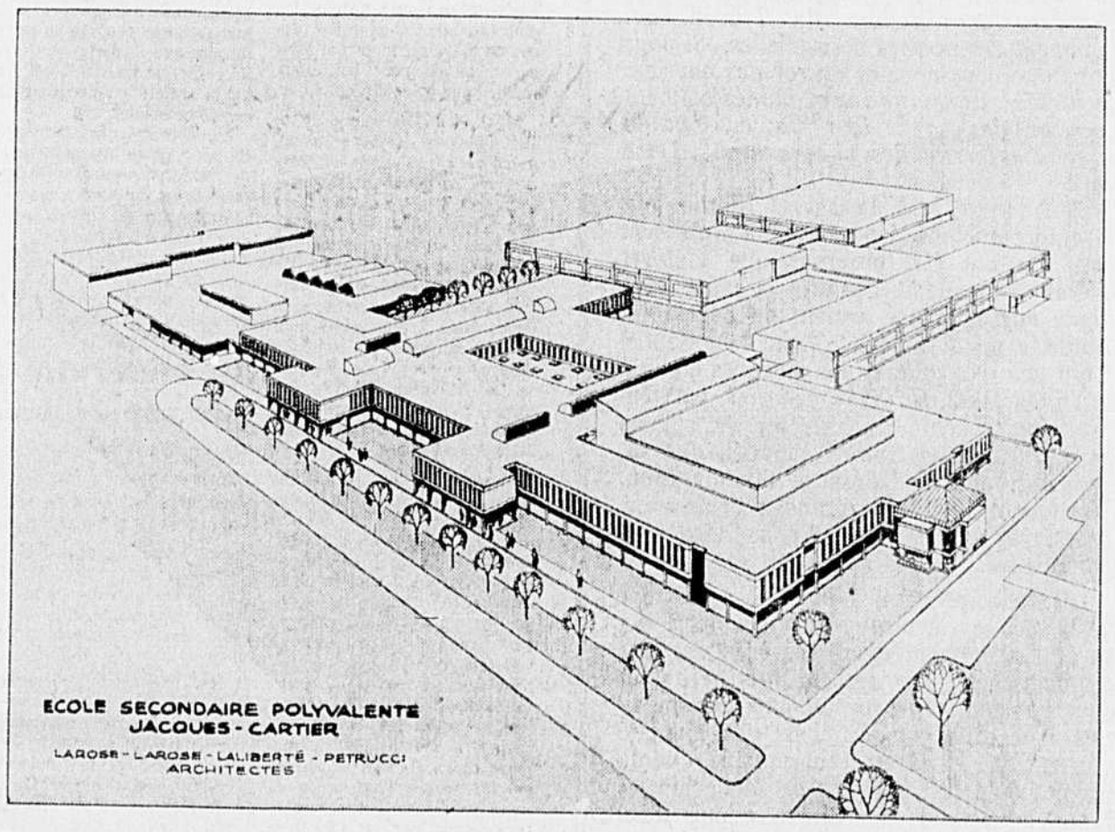


**Ce que sera l'Ecole des métiers de Jacques-Cartier en septembre 1969**

Voici l'esquisse de ce que deviendra l'Ecole des métiers de Jacques-Cartier d'ici septembre 1969. Actuellement, cette propriété du ministère de l'Education ne comporte que les trois immeubles qui apparaissent à l'arrière-plan. L'agrandissement projeté coûtera environ $3 millions et permettra de recevoir 3,200 étudiants comparativement à 800.

## Cinq campus polyvalents au coût de $30 millions à la régionale de Chambly

par Claude MASSON

La Commission scolaire régionale de Chambly, qui dispense l'enseignement à 14,400 étudiants de 14 commissions scolaires locales, dépensera $30 millions d'ici deux ans pour la construction de cinq campus polyvalents pouvant accueillir quelque 16,000 élèves.

La régionale-mère, qui aura triplé son nombre d'écoliers en cinq ans, passant de 4,930 en 1963 à environ 16,600 en septembre 1967, projette en outre d'ériger pour 1969 deux autres écoles polyvalentes de 3,000 étudiants chacune et un autre campus de même importance pour 1971. Quant à ce projet à long terme, cependant, il pourra être transformé d'après les modifications apportées par le ministère de l'Education à la politique générale de l'enseignement.

Dès septembre prochain, selon les renseignements fournis par le secrétaire-trésorier de la Commission, M. André Chartier, les élèves qui fréquenteront l'école Gérard-Filion, à Jacques-Cartier, pourront occuper la nouvelle aile dont la construction, au coût d'environ $2,200,000, vient tout juste de commencer.

La véritable polyvalence ne sera toutefois mise sur pied qu'en septembre 1968 alors que 140 locaux, comparativement à 60 présentement, seront à la disposition des étudiants. A ce moment-là, d'ailleurs, l'actuelle "South Shore Catholic High School", à quelques pas de l'école Gérard-Filion, sera intégrée à cette dernière et occupée par des élèves canadiens-français. Au total, ce campus pourra accueillir 3,700 étudiants dans 85 p. 100 de sa capacité.

La seconde priorité de la Commission scolaire régionale de Chambly, la plus ancienne de toutes les régionales de la province, est l'érection d'une école anglo-catholique pour 2,500 étudiants, à St-Hubert. Les appels d'offres à ce sujet ont été demandés cette semaine. La construction de cette institution, au coût de $7½ millions environ, débutera à l'été et l'immeuble sera en usage pour l'année scolaire commençant en septembre 1968. L'école anglo-catholique accueillera les 1,700 étudiants qui fréquenteront encore la "South Shore Catholic High School" l'an prochain.

Il est fort possible, d'autre part, que les 250 étudiants anglais de la régionale Honoré-Mercier et les 150 de la régionale Lignery fréquentent aussi cette première école polyvalente anglaise.

**Deux autres polyvalentes françaises**

D'autre part, le secrétaire-trésorier de la régionale de Chambly a confirmé que deux autres campus polyvalents, pour étudiants canadiens-français, seront construits de façon à être utilisés dès le début de l'année scolaire 1968-69.

L'une de ces écoles, au coût de $5 millions, sera construite à Boucherville et pourra recevoir 3,500 étudiants. Les appels d'offres doivent être lancés incessamment afin que la construction commence à l'été. L'autre campus de même coût sera érigé à St-Hubert, sur le même terrain que celui où sera construite l'école anglo-catholique. Cette plyvalente pour l'élément français sera mise en chantier l'automne prochain et prête en septembre 1968.

**L'école de métiers agrandie**

Dans les plans à court terme de la Régionale de Chambly pour faire face à la croissance rapide de la population scolaire de la rive sud apparait aussi un projet d'agrandissement appréciable de l'actuelle école de métiers de Jacques-Cartier. Cette institution d'enseignement technique et professionnel, propriété du ministère de l'Education, sera intégrée à l'ensemble des constructions de la Régionale.

L'agrandissement projeté permettra de recevoir 3,200 étudiants, comparativement à 800 comme c'est le cas présentement. La construction des nouveaux immeuvles sera mise en chantier vers la fin de 1967 de

Voir CAMPUS en page 6

## Une 15e commission scolaire à la régionale de Chambly

Une quinzième commission scolaire locale fera partie de la Régionale de Chambly dès la prochaine année scolaire.

Les commissaires de la Commission scolaire de Ste-Julie ont en effet décidé d'adhérer à cette régionale le 1er juillet prochain.

Cette décision était prévue depuis un certain temps, d'autant plus que les étudiants de la 7e à la 12e années de cette municipalité fréquenteront la future école polyvalente de Boucherville.

Avec cette adhésion, ceci porte à 15 le nombre de commissions scolaires qui font partie de la Régionale de Chambly: Boucherville, Chambly, Fort-Chambly, Greenfield Park, Jacques-Cartier, Laflèche, Lemoyne, Longueuil, St-Basile, St-Bruno, St-Hubert, Ste-Julie, St-Lambert, Varennes et Verchères.

Dans cette région, seules deux commissions scolaires locales n'ont pas encore décidé de faire partie de la régionale, soit St-Amable et Calixa-Lavallée.

## St-Lambert: les écoliers devront se bien conduire dans les autobus, sinon...

*Si les étudiants qui fréquentent les écoles de la Commission scolaire catholique de St-Lambert ne sont pas dociles dans les autobus qui les transportent, la commission prendra les grands moyens; le service de transport sera suspendu.*

*Dans une lettre adressée aux parents des quelque 700 élèves qui sont véhiculés matin, midi et soir par les 8 autobus de "Riverains Autobus Inc.", les commissaires d'écoles déclarent très clairement que s'il n'y a pas d'améliorations de la discipline de la part des élèves, la Commission scolaire abandonnera le service de transport des écoliers. A noter que les usagers ne paient rien pour ce service.*

*Dans sa missive, la commission émet une série de directives concernant le transport des écoliers. On spécifie entre autres qu'une amende de $40 sera imposée à quiconque lancera tout objet à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule (papier, roche, neige, craie) ou crachera sur les personnes.*

*En lettres majuscules, la septième directive note : les garçons devront s'asseoir du côté gauche et les filles du côté droit.*

*Pour tout manquement aux 13 règlements énumérés dans la lettre aux parents, le chauffeur est autorisé à enlever le laissez-passer pour le remettre ensuite à la direction de l'école fréquentée par l'élève désobéissant en y mentionnant l'infraction commise.*

*Avant d'en arriver à la suspension complète du service, d'autres sanctions sont prévues :*

- *au premier délit: le laissez-passer sera enlevé pour un à trois jours. La direction de l'école en avisera les parents et la commission scolaire;*
- *au deuxième délit: le laissez-passer est remis à la commission scolaire avec un rapport à cet effet; la sanction sera alors de trois à cinq jours;*

Voir ST-LAMBERT en page 6

## L'incendie du Old School Inn: un détenu

par Lucien Champeau

Un homme de 36 ans, de Ste-Geneviève, comté de Soulanges, devra comparaître la semaine prochaine à titre de témoin important à l'enquête du coroner qui se tenue sur l'incendie de l'hôtel Old School Inn, des Cèdres.

On sait que dans la nuit de samedi à dimanche de cette semaine, l'ancienne école transformée en auberge, a été rasée par les flammes, entraînant la mort de deux de ses occupants.

L'inspecteur Richard Masson, de la PP., précise que les corps des victimes ont été carbonisés au point qu'ils sont méconnaissables.

"Nous présumons, ajoute-t-il,

Voir INCENDIE, en page 6

SPECIAL DE CETTE SEMAINE
GÂTEAU CAFÉ À LA CRÈME VIENNOISE
Rég. 49¢ 43¢
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES Inc.

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

## Motels du parc Théodore: les citoyens de Viauville remportent une demi-victoire

par Florian BERNARD

Les citoyens de Viauville-Nord, dans l'est de la métropole, ont obtenu seulement une demi-victoire, hier soir, alors que la ville s'est engagée à ne pas autoriser la construction de motels temporaires sur toute l'étendue du parc Théodore.

Une cinquantaine de citoyens de ce secteur de la métropole s'étaient rendus en délégation rencontrer les conseillers municipaux, hier soir, et exiger que les motels Lucerne ne soient pas autorisés à louer le parc Théodore pour le transformer en terrain de motels pour l'Expo. Cependant la ville avait déjà signé un contrat officiel autorisant la construction de ces motels sur toute l'étendue du parc.

A la suite de nombreuses protestations de la part des citoyens concernés, le conseiller Maurice Landes avait entrepris des pourparlers avec le président des motels Lucerne pour l'inviter à résilier son contrat.

On en est finalement venu à un compromis, c'est-à-dire que les motels temporaires seront construits sur une partie seulement du parc tandis que d'autres emplacements seront fournis par la ville en guise de compensation, en particulier le long de la rue Sherbrooke, dans l'est. M. Landes a tenu à souligner que le président des motels Lucerne n'était pas obligé de modifier son contrat et que s'il l'a fait, c'est par pur esprit civique.

Il a aussi expliqué aux citoyens de Viauville qu'à l'occasion de l'Expo, alors que la ville recevra des millions de visiteurs, chacun doit faire sa part. Il a précisé que le cas de Viauville n'est pas exclusif, puisque l'île Sainte-Hélène elle-même est un parc, ce qui n'a pas empêché qu'on y tienne l'Exposition universelle.

Le président du Comité des citoyens de Viauville-Nord, M. Jean-Paul Archambault a reconnu que le conseiller Landes avait fait son possible dans cette affaire, bien qu'il ne s'agisse, effectivement, que d'une demi-victoire.

COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX
SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.
Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)
Chez votre pharmacien
OPTREX
"le bien-être des yeux"
OP-21

UN MUR VIVANT...

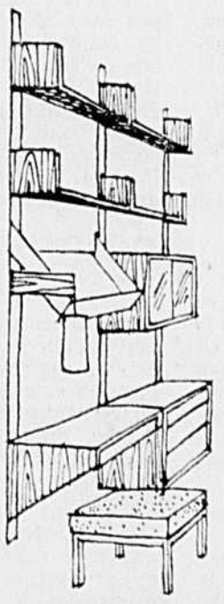

Ces éléments de rangement présentent d'étonnantes possibilités.

Vous pouvez en faire une division psychologique aussi bien qu'une installation murale.

Ces éléments s'obtiennent en teck, noyer ou palissandre à un prix bien raisonnable.

Nous nous chargerons de l'installation moyennant un léger supplément.

Venez les voir, vous conviendrez qu'ils sont ravissants, et d'une rare qualité d'exécution.

VIAU MORISSET
720 boul. DECARIE, à St-[illegible] — 747-9921
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9 H. 30 P.M.

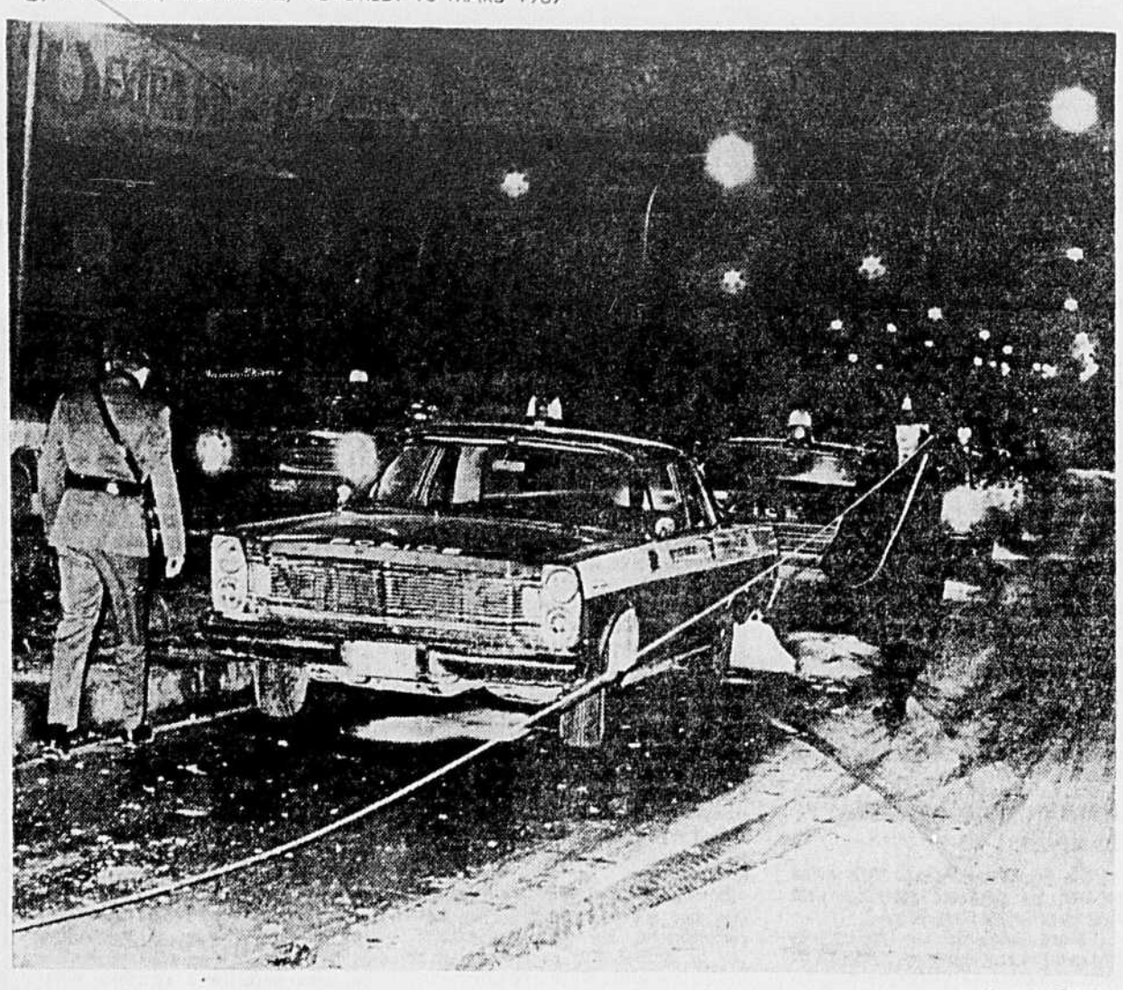

photo LA PRESSE

Des agents des polices de Montréal, de Montréal-Ouest, de St-Pierre et de la Sûreté provinciale ont coordonné leurs efforts, vers 3 h. ce matin, pour capturer un individu qui fuyait en direction de Dorval, sur la route 2-17, dans une voiture volée quelques minutes plus tôt à l'angle des rues Notre-Dame et du Couvent, dans l'ouest de la métropole. Agé d'environ 20 ans, le fuyard a subi de légères blessures alors que "sa" voiture de modèle américain s'est écrasée sur un poteau, à un mille à l'est de l'embranchement du pont Mercier, et ce après avoir heurté un véhicule de police conduit par le lieutenant Mario Ferland, du poste no 14. Le suspect a été arrêté alors qu'il retournait vers Montréal en roulant sur la voie est-ouest de la route 2-17, au volant de son auto lourdement endommagée : il s'est trouvé nez-à-nez avec d'autres voitures de police lancées à sa poursuite. Le lieutenant Ferland est hospitalisé au Queen Elizabeth. Il souffre de choc nerveux.

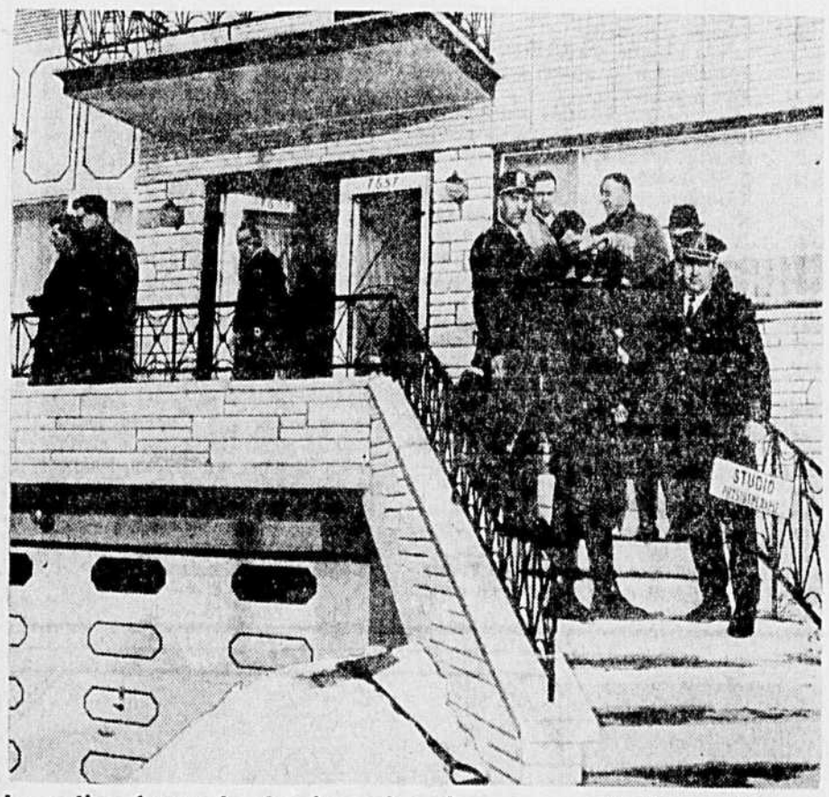

## La police ferme le dernier salon de massage de Brossard

Depuis 4 h. 15 hier après-midi, il n'y a plus de salon de massage dans les limites de la ville de Brossard. Le dernier de ces studios, ouvert depuis deux ans avec un permis en bonne et due forme émis par la municipalité, a été fermé par le directeur Albert Richard, de la police de Brossard. Dirigeant une équipe de huit policiers, le directeur Richard a effectué une descente dans ce studio de physiothérapie, qui fournissait apparemment à la clientèle des services spéciaux, en supplément des massages traditionnels. Depuis quelques jours, le directeur Richard et l'un de ses hommes surveillaient étroitement un logement situé au 7655 rue Malo. Au moment de la descente d'hier après-midi, les policiers, ayant enfoncé la porte arrière, ont trouvé sur les lieux deux hommes en costume d'Adam en compagnie de la masseuse. Les deux clients, la masseuse, de même qu'un homme de 27 ans, présumé propriétaire du salon de massage, ont été appréhendés par les policiers. Ils devaient comparaître en cour ce matin. Ce studio de physiothérapie faisait, semble-t-il, des affaires d'or. Le directeur Richard a mentionné que le chiffre d'affaires était d'environ $2,000 par semaine. Les tarifs de la maison allaient de $15 à $35, selon les traitements qui étaient fournis en plus du massage. A la suite de ce raid, le directeur Richard a révélé qu'il n'y avait plus aucun permis à Brossard pour un salon de massage et que l'on n'en tolérerait plus. Il a lancé un appel aux citoyens de Brossard afin qu'on lui signale immédiatement si un salon de massage clandestin s'installait dans la ville. "Nous tenons à montrer une ville saine aux nombreux visiteurs qui viendront chez nous durant l'Expo", a révélé hier soir M. Richard. "Pour ce faire, a-t-il ajouté, nous allons tout mettre en oeuvre pour ne pas voir de masseurs et masseuses s'installer dans notre ville." M. Richard a souligné qu'une équipe de policiers avait reçu l'assignation spéciale de déceler la présence de telles maisons à Brossard.

## Programme d'expansion de l'hôpital St. Mary's

Le président de l'hôpital St. Mary's, M. Stanley Clarke, a annoncé hier un vaste programme d'expansion, auquel le public sera appelé à contribuer pour une somme de $4.5 millions.

La campagne de souscription s'ouvrira officiellement le 1er mai et se terminera officieusement le 15 mai. Elle sera sous la présidence de M. Leonard Hynes, président de Canadian Industries Limited, M. Louis Hébert, président de la Banque canadienne nationale, en sera le trésorier honoraire.

Le programme d'expansion coûtera $12 millions. L'hôpital dispose actuellement d'un demi-million. Québec s'est engagé à verser $5.5 millions et Ottawa, $1.5 million.

On s'attend que les grandes sociétés industrielles et commerciales versent $1.75 million; les noms spéciaux, $1,325,000 et le grand public, $1,375,000.

La direction de l'hôpital veut améliorer et multiplier les services offerts à la population. Après les travaux de construction, qui devraient commencer au mois d'octobre, l'hôpital St. Mary's aura de 500 à 600 lits, contre 350 actuellement.

## Hold-up de $475 à la pharmacie Montréal : deux arrestations

Au lieu de payer les suppositoires qu'ils venaient de choisir en tant que clients dans un rayon de la pharmacie Montréal, au 916 est, rue Ste-Catherine, deux bandits s'exprimant en anglais ont brandi un revolver, vers 1 h. 15 la nuit dernière, et se sont enfuis après avoir obligé un employé de l'établissement, M. Gilles Roy, 31 ans, à leur remettre les $475 contenus dans le tiroir-caisse.

L'opération Pierre déclenchée aussitôt après le vol a conduit de nombreux policiers à cerner le Café Provincial situé à l'intersection de la rue St-Hubert et du boulevard Dorchester, mais les enquêteurs ont relâché par la suite les quelques suspects ramenés dans ce coup de filet.

## Cambriolages

Au cours des quatre plus gros cambriolages de la nuit dernière, des malfaiteurs ont fait main basse sur une quantité d'articles d'une valeur atteignant aisément les $7,000.

Chez Mme Rosa Napolitano, 7243, Drolet, on a volé $500 en argent et $1,000 en articles divers; chez Mme Gertrude Goldberg, 2625, Kent, appt 203 : $1,200 en argent et en bijoux; chez Mme Betty Wolfe, 5226 Mountain Sights : $2,785 de bijoux; et chez M. Ed Jetté, 6277, Desjardins : un téléviseur, un stéréo, un radio, et autres, le tout s'élevant à $1,050.

Par ailleurs, 168 peaux de vison blanc, valant près de $5,000, ont été volées à la Mercury Fur, 5484, St-Laurent par des inconnus qui ont enfoncé une porte de l'arrière.

## Un jeune diabétique disparaît

Un adolescent diabétique de 13 ans, Charles Teiss, qui est en danger s'il ne reçoit pas l'injection quotidienne prescrite pour lutter contre sa maladie, a disparu hier vers 20 h. 30, de la maison de ses parents, au 79, Malcolm Circle, à Dollard-des-Ormeaux, dans le nord-ouest de l'île de Montréal.

Il porte des lunettes, mesure 5 pieds, 3 pouces et pèse 94 livres : son teint est clair, ses yeux et ses cheveux sont bruns. Quand on l'a vu pour la dernière fois, il était vêtu d'un manteau bleu, de pantalons gris et de souliers gris.

Toute personne pouvant aider à retrouver le jeune malade disparu est priée de communiquer de toute urgence avec la police.

## Messager menacé d'un couteau et soulagé de $25

Un adolescent de 16 ans, Roch Boisonneault, messager du marché Métro situé au 2450 rue Bélanger, a été soulagé d'une somme de $25, vers 21 h. 25 hier, par un individu armé d'un couteau, qui l'avait attaqué en face du 7019 rue Iberville.

Le jeune messager n'a pas été molestée par le voleur qui a pris la fuite à pied.

## ST-LAMBERT

SUITE DE LA PAGE 3

● *au troisième délit: le laissez-passer sera enlevé définitivement pour l'année scolaire.*

*Un dossier sera tenu pour tout élève ayant commis un ou plusieurs délits.*

*Interrogé sur le succès des mesures prises la semaine dernière par la commission scolaire, le secrétaire de celle-ci et le président de la compagnie "Riverains Autobus Inc." ont tous deux déclaré hier qu'aucune plainte n'a été formulée par les chauffeurs depuis le début de la semaine.*

## INCENDIE

SUITE DE LA PAGE 3

qu'il s'agit d'un couple montréalais, M. et Mme Anthime Verreault, âgés respectivement de 35 et de 32 ans, et domiciliés au no 6050, 30e, avenue, Rosemont. Nous déduisons qu'il s'agit de ces deux personnes car elles étaient logées en ce lieu au moment de la tragédie et elles ne sont pas retournées chez elles depuis lors."

M. et Mme Verreault travaillaient à titre de cuisinière et de garçon de table durant les fins de semaine.

L'hôtel, une ancienne école datant de 1780, était construite en bois devenu très sec avec les années et a brûlé comme un fétu de paille.

"Le détenu a fait des aveux, a révélé le sergent Denis Viau, qui a conduit l'enquête, dans son rapport à l'inspecteur Masson. Il allègue qu'il était sous l'influence de la boisson. Mais comme son mobile reste mystérieux, nous continuons nos recherches de ce côté."

L'enquête du coroner qui se déroulera probablment jeudi à la morgue de Coteau Landing, sera présidée par le Dr G. Lefebvre, de Huntingdon.

## CAMPUS

SUITE DE LA PAGE 3

façon que les locaux puissent être occupés en septembre 1969.

Quant aux projets à long terme, il s'agirait de la construction, en 1969, de deux autres écoles polyvalentes à Longueuil et à St-Bruno, et d'un troisième campus à Chambly, en 1971. Dans ces trois cas cependant, tout dépendra des décisions du ministère de l'Education relativement à l'avenir des degrés et des catégories d'enseignement.

**Participation du ministère**

A première vue, le seul chiffre de $30 millions que prévoit de dépenser la Commission scolaire régionale de Chambly pour la construction d'écoles d'ici deux ans sera de nature à effrayer les payeurs de taxes concernés. Cependant, M. Chartier précise à ce sujet que la Régionale recevra, en subventions de toutes sortes, soit par suite d'ententes fédérales-provinciales, soit par octrois du ministère de l'Education, la somme d'environ $22 millions. Quant à la différence, soit $8 millions, le secrétaire-trésorier souligne que la dépense pour chaque contribuable ne sera pas énorme si l'on considère que l'évaluation totale atteint actuellement $460 millions.

## PROSTITUTION

SUITE DE LA PAGE 3

soir, dans sa forme actuelle, interdit à tout participant d'un spectacle (homme ou femme)

de communiquer de quelque façon que ce soit avec la clientèle. M. Saulnier a déclaré à ce sujet que rien n'empêchera un client satisfait d'un artiste d'aller lui serrer la main . . . mais pas plus.

Le maire Drapeau a expliqué que le règlement, s'il veut être vraiment efficace, ne doit pas comporter d'exception.

"Une seule exception à la règle, a-t-il dit, priverait ce règlement de sa force."

M. Saulnier a enfin déclaré que la ville avait décidé d'adopter ces mesures à la suite de nombreuses plaintes. Il a parlé de ces "solliciteuses" qui offrent aux clients à un prix très élevé une boisson douteuse, le "semi-rosé".Il a également parlé de ces boîtes spécialisées dans les spectacles organisés par le "troisième sexe", où les "danseuses" qui sont en réalité des hommes déguisés en femmes viennent racoler les clients.

M. Saulnier a dit qu'il n'était pas possible, dans la phraséologie de la loi, de décrire toutes ces "subtilités", mais que le règlement, entre les lignes, veut mettre un terme à tous ces écarts aux bonnes moeurs.

Le règlement, tel que rédigé, a finalement été adopté à l'unanimité.


**Une voiture à Suspension Hydrolastique adoucit le cahotage, semble niveler la route, sans couics, facilement, sûrement. Pas de ressorts ni d'amortisseurs: moins de frais d'entretien.**

**L'AUSTIN 1100 est à Suspension Hydrolastique.**

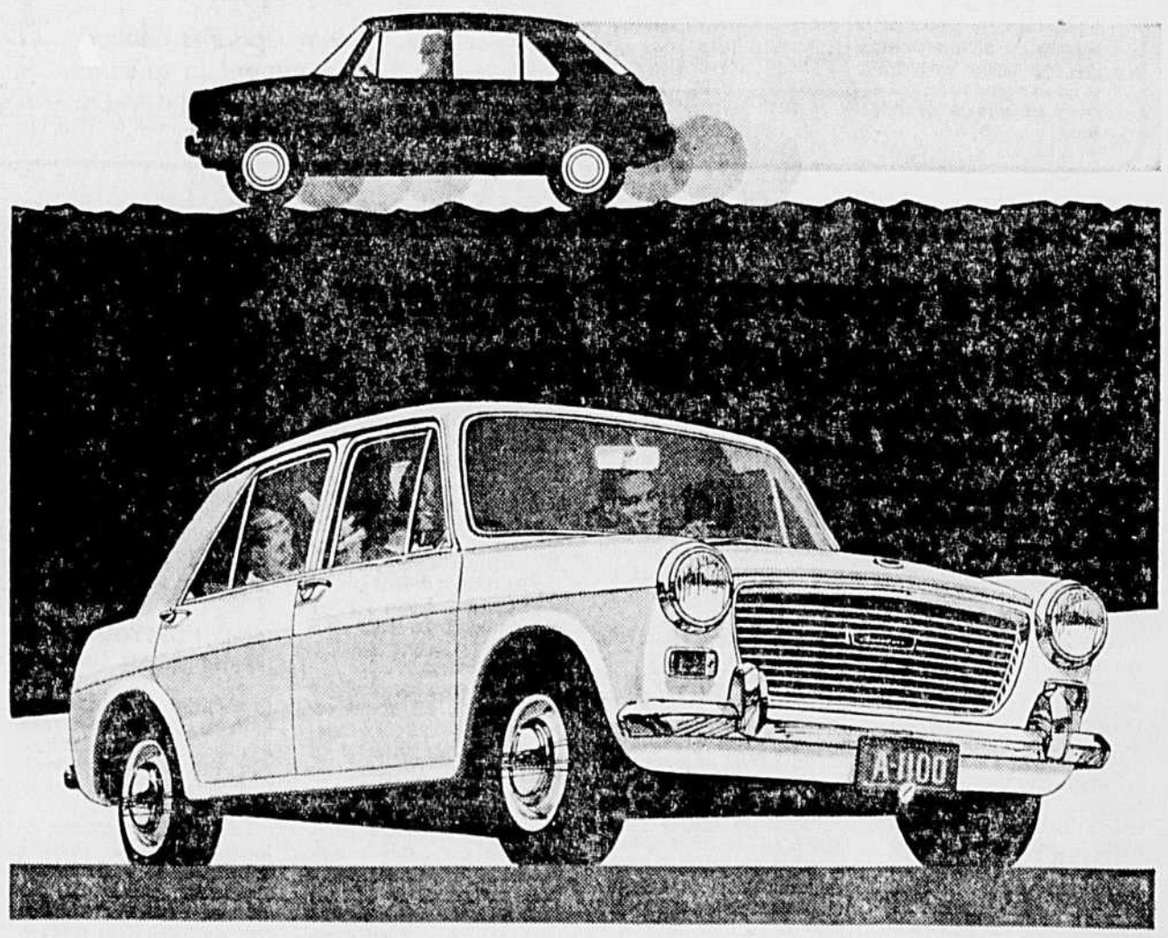

En plus de cette suspension hydrolastique, l'Austin 1100 offre des caractéristiques techniques exclusives à Austin: traction avant assurant une meilleure tenue de route; moteur monté transversalement qui laisse plus d'espace pour les passagers et les bagages; des freins à disque qui freinent plus sûrement et sans bloquer.—Vous obtenez, à la fois, sécurité confort et rendement que vous ne pouvez trouver sur aucune autre voiture. **$1945***

L'Austin 1100 possède une suspension hydrolastique hermétiquement scellée et absolument exempte d'entretien, utilisant un "tampon liquide" au lieu de ressorts ou d'amortisseurs dispendieux. Chaque roue est indépendante. La suspension arrière est dotée de tubes qui éliminent les oscillations et le roulement. L'Austin 1100 fait environ 37 milles au gallon.

The British Motor Corporation of Canada Limited

*Prix de détail suggéré F.O.B. Montréal. Il inclut chaufferette, dégivreur, signaux de direction et lave-glace.

67-4F

Il y a plus de 750 comptoirs de vente et de service au travers le Canada et les Etats-Unis. Rendez-vous chez le plus rapproché de chez-vous et faites l'essai d'une Austin 1100.

**Austin Sales & Service Ltd.**
6458 Côte-de-Liesse
Dorval — 636-1812

**Coiteux Automobile Inc.**
5180, avenue Papineau
Montréal, P.Q.
526-9138

**Gérard Godin Inc.**
730 rue St-Joseph
Lachine — 637-9881

**Lavigne Garage Inc.**
37 rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue
453-5327

**Garage Laval Ltée**
2230, rue Viau
(coin Rouen) — 254-9475

**Lemenn Automobile Ltée**
3839, boul. Taschereau
Laflèche — Rive Sud
676-1888

**Midland Motors Inc.**
1934 ouest, Ste-Catherine
937-3543

**Norad Auto Company**
5710 Upper Lachine road
coin Harvard, N.D.G.
489-9721

**Armand Quérin Auto Ltée**
4219 boul. Lév[illegible]
Chomedey — Ville de Laval
681-5026

**St-Vital Auto Inc.**
9960 boul. St-Vital
Montréal-Nord — 322-4522

# MONTRÉAL

*Bourse de Montréal*

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| bitibi | 2300 | 11¾ | 11½ | 11¾ |
| lgoma | — | 24¾ | 24½ | — |
| lliance | — | 125 | 115 | — |
| lcan | 5100 | 34½ | 33⅞ | 34 |
| lcan 4¼ | 6300 | 41 | 41 | 41 |
| lcan 2 p | 125 | 42 | 42 | 42 |
| ng T 4½ | — | 24 | 24 | — |
| rgus | — | 15 | 15 | — |
| rg 2.50 | — | 45 | 45 | — |
| rg C p | — | 12⅛ | 12⅛ | — |
| sbestos | 900 | 23¼ | 23 | 23 |
| tl Sug | 200 | 10 | 10 | 10 |
| q Cn | — | 60 | 59⅞ | 60 |
| q d'Eparg | 300 | 13⅞ | 13⅞ | 13⅞ |
| q Imp C | — | 70¾ | 70 | — |
| q Mont | 300 | 65¼ | 65 | 65 |
| q NE | — | 75¼ | 74⅞ | — |
| q PC | — | 45¼ | 45¼ | — |
| q Roy | 25 | 79¾ | 79¾ | 79¾ |
| q Tor | 50 | 67 | 67 | 67 |
| ath Wt | 200 | 11⅛ | 11⅛ | 11⅛ |
| ath P a | — | 63 | 63 | — |
| ell P | 2100 | 51¼ | 50⅞ | 51 |
| owat | — | 7⅛ | 7⅛ | — |
| razil | — | 10⅞ | 10⅞ | — |
| A Oil | — | 34¼ | 34¼ | — |
| Forest | — | 23¼ | 23¼ | 23¼ |
| Forest | 25 | 51¼ | 512 | 51¼ |
| Pho | 50 | 64¾ | 646 | 646 |
| rinco | 1600 | 410 | 405 | 405 |
| AE | 200 | 8½ | 8½ | 8½ |
| al P | 100 | 23¼ | 23½ | 23¼ |
| Pow | 50 | 106½ | 1064 | 1064 |
| an C | 100 | 41½ | 41½ | 41½ |
| Cem | — | 26 | 26 | — |
| d Sug | — | 23½ | 23⅛ | — |
| an Iron | 200 | 20½ | 20½ | 20½ |
| an Iron P | — | 80 | 80 | — |
| Brew | 1400 | 7⅛ | 7⅛ | 7⅛ |
| Br Alum (A) | — | 17¼ | 17¼ | — |
| IL | — | 19½ | 19¼ | — |
| l Pow | — | 32½ | 32½ | — |
| l Pow 5.2 | — | 17¼ | 17¼ | — |
| Marconi | — | 5⅝ | 5¼ | — |
| PR | 2200 | 67¼ | 67 | 67¼ |
| Pfina | 400 | 12⅛ | 12⅛ | 12⅛ |
| entral Del | 700 | 13⅛ | 13⅛ | 13⅛ |
| hemcell | 600 | 14 | 14 | 14 |
| Pap w | 1300 | 10¼ | 10 | 10¼ |
| ominco | 500 | 33¼ | 33 | 33 |
| ons Paper | — | 43¾ | 43⅛ | — |
| Pop Pr | 550 | 26⅝ | 26½ | 26½ |
| orby (A) | — | 28 | 28 | — |
| orpex | — | 6¾ | 6¾ | — |
| ouvrette "A" | — | 440 | 440 | — |
| r Zell (A) | — | 24¼ | 24¼ | — |
| rush Int | 100 | 12 | 12 | 12 |
| ebhold B | 50 | 99 | 99 | 99 |
| enison | 300 | 58 | 57½ | 58 |
| ist Seag | 300 | 39 | 39 | 39 |
| ome Pete | — | 49 | 49 | — |
| Bridge | — | 19 | 18¾ | — |
| Coal pr | — | 10½ | 10½ | — |
| o Fasco | — | 21¼ | 21¼ | — |
| Glass | 200 | 12¾ | 12¾ | 12¾ |
| osco | — | 9 | 9 | — |
| Stores | — | 21¾ | 21⅛ | — |
| omtar | 7600 | 18⅝ | 18⅝ | 18⅝ |
| omtar pr | — | 18¾ | 18¾ | — |
| Text | 500 | 27 | 26⅞ | 27 |
| onohue | — | 8⅛ | 8 | — |
| u Pont | — | 39½ | 39½ | — |
| upuis (A) | — | 7½ | 7½ | — |
| in. Collection | — | 5 | 5 | — |
| alcon | 100 | 88 | 88 | 88 |
| am Play | 850 | 38½ | 38¼ | 38⅜ |
| leetwood | 100 | 24½ | 24½ | 24½ |
| ulcrum | — | 24 | 24 | — |
| raser | 600 | 25⅞ | 25½ | 25⅞ |
| ul Crum | 425 | 50½ | 50¼ | 50¼ |
| iengair | — | 175 | 170 | — |
| L Paper | — | 27 | 26⅞ | — |
| dy Andy | — | 9⅛ | 9 | — |
| lawk Sidd | 500 | 430 | 430 | 430 |
| Hollinger | 100 | 24⅝ | 24⅝ | 24⅝ |
| Home A | — | 20⅞ | 20⅞ | — |
| Horne Pf | 100 | 290 | 290 | 290 |
| H Bay M | 300 | 66¼ | 66¼ | 66¼ |
| HBC | 2300 | 17¾ | 17¾ | 17¾ |
| Husky Oil | 700 | 13⅛ | 13⅛ | 13⅛ |
| Husky A Pr | 25 | 51 | 51 | 51 |
| Husky B Pr | — | 51⅛ | 51⅛ | — |
| Husky C w | — | 57⅛ | 57⅛ | — |
| Imp Oil | 100 | 58½ | 58½ | 58½ |
| Imp Tob | 300 | 14⅝ | 14⅝ | 14⅝ |
| Ind Accep | 700 | 24½ | 24¼ | 24¼ |
| Inglis | 1000 | 11⅛ | 11 | 11 |
| Int Nickel | 600 | 92½ | 92 | 92 |
| Int Util | 300 | 28⅝ | 28½ | 28½ |
| Int Util Pr | — | 30½ | 30⅜ | — |
| Inter PL | — | 95 | 95 | 95 |
| Invest Gr A | 300 | 10⅜ | 10⅜ | 10⅜ |
| Labatt | 700 | 22½ | 22½ | 22½ |
| Loblaw (A) | — | 8¼ | 8⅛ | — |
| Loblaw (B) | 300 | 8⅝ | 8½ | 8⅝ |
| Loeb M | — | 11½ | 11⅜ | — |
| MacLaren B | — | 26½ | 26½ | — |
| MacMillan | 400 | 29¾ | 29¾ | 29¾ |
| Massey F | 2700 | 25 | 24½ | 24¾ |
| McAllister | — | 7⅜ | 7⅜ | — |
| M Stores | — | 18½ | 18½ | — |
| Molson A | 2400 | 22 | 21¾ | 22 |
| Molson B | — | 22⅜ | 22 | — |
| Morse R A | — | 22½ | 22½ | — |
| N SEZ | — | 9 | 9 | — |
| NB Tel | 400 | 16⅛ | 16⅛ | 16⅛ |
| NFLD Light | — | 10¼ | 10 | — |
| Noranda | 275 | 56¼ | 56 | 56 |
| North C Gas | 500 | 13 | 13 | 13 |
| NS LP | 200 | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| NB Tel drts | 7315 | 26 | 25 | 26 |
| Ogilvie | — | 13⅞ | 13¾ | — |
| Oshawa (A) | 25 | 30 | 30 | 30 |
| Pac Pete | 1300 | 12 | 11¾ | 11¾ |
| Phillips C | — | 54 | 54 | — |
| Placer | 100 | 32¼ | 32¼ | 32¼ |
| Pow Corp | 1800 | 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| Price | 700 | 13⅝ | 13½ | 13½ |
| QN Gas | 9800 | 13 | 12¾ | 12¾ |
| Que Phone | 200 | 18¾ | 18¾ | 18¾ |
| Reitman's "A" | — | 8¼ | 8¼ | — |
| Rio Algom | 300 | 27 | 26¾ | 27 |
| Rolland (A) | 100 | 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| Rothmans | 100 | 27½ | 27½ | 27½ |
| St-L Cem (A) | 50 | 26¾ | 26¾ | 26¾ |
| Salada F | — | 10⅛ | 10 | — |
| Shell Can | 200 | 25½ | 25½ | 25½ |
| Shell I Pr | 200 | 28½ | 28½ | 28½ |
| Shell I w | 600 | 870 | 870 | 870 |
| Shop Save | — | 13½ | 13½ | — |
| Simpsons | — | 27 | 26⅞ | — |
| Soc GF | 200 | 5½ | 5½ | 5½ |
| Southam | — | 37⅛ | 37 | — |
| Steel Can | 100 | 23⅛ | 23⅛ | 23⅛ |
| Steinbg (A) | 200 | 18¾ | 18¾ | 18¾ |
| Texaco | — | 24 | 24 | — |
| T Grp | — | 9¼ | 9¼ | — |
| Tr C | 50 | 26⅞ | 26⅞ | 26⅞ |
| Tr Cp | 25 | 49¾ | 49¾ | 49¾ |
| Triad O | 200 | 185 | 185 | 185 |
| Un Aut | 100 | 14⅝ | 14⅝ | 14⅝ |
| Viau | — | 12½ | 12½ | — |
| Walk G | 3100 | 34¼ | 34 | 34 |
| Weldwf | 100 | 10¼ | 10¼ | 10¼ |
| W Coast | — | 26 | 25¾ | — |
| W Pac | — | 5⅜ | 5⅜ | — |
| Zeller | 175 | 26⅞ | 26¾ | 26¾ |

*Bourse Canadienne*

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 3 h. |
|---|---|---|---|---|
| Agassiz | 5500 | 23½ | 23 | 23½ |
| Alscope | 800 | 162 | 160 | 60 |
| Alsof | — | 4½ | 4 | — |
| Ameranium | — | 3 | 3 | — |
| Anthonian | — | 10 | 10 | — |
| Arno | — | 6½ | 6 | — |
| Augustus | 8588 | 49 | 45 | 45 |
| Band-Ore | 1500 | 8 | 8 | 8 |
| Bellechasse | — | 13 | 12 | — |
| Bateman | 4000 | 9 | 8½ | 8½ |
| Blue River | 1000 | 10½ | 10½ | 10½ |
| Blue Bon | — | 330 | 330 | — |
| Bruce-Presto | — | 6½ | 6½ | — |
| B RUNEAU | — | 18 | 18 | — |
| Brunswick | 9500 | 755 | 700 | 755 |
| Burnt Hill | 1000 | 35 | 35 | 35 |
| C Keeley | — | 10½ | 10 | — |
| C Magnesite | — | 33 | 33 | — |
| C Secur | — | 185 | 185 | — |
| Can Mines | 5000 | 31 | 31 | 31 |
| Carbec | 16600 | 114 | 112 | 114 |
| Cartier Que | — | 6½ | 6½ | — |
| Cassidys | — | 400 | 390 | — |
| Cessland | 800 | 150 | 150 | 150 |
| Chemalloy | — | 140 | 136 | — |
| Chipman | 4000 | 18 | 18 | 18 |
| Coastal M | 1000 | 8 | 8 | 8 |
| Commod | 800 | 100 | 100 | 100 |
| C Canorama | 1000 | 14½ | 14½ | 14½ |
| C Manitb | 600 | 31 | 31 | 31 |
| C Mogador | — | 19½ | 19½ | — |
| CQ Smelt | 1500 | 80 | 78 | 80 |
| C Virginia | 3500 | 74 | 74 | 74 |
| Cp Man | — | 37 | 37 | — |
| Crowmbrid | 500 | 22 | 22 | 22 |
| Crusade | — | 15 | 15 | — |
| Delta Elec | — | 240 | 240 | — |
| Devils Elb | 22000 | 29 | 27 | 29 |
| Dolsan | 500 | 15 | 15 | 15 |
| Dom Exp | — | 14½ | 14½ | — |
| D Oilcloth | — | 18 | 17⅞ | — |
| Dumont | — | 16½ | 16 | — |
| Eagle | 1800 | 117 | 115 | 115 |
| East Vent | — | 13 | 12½ | — |
| Empire M | — | 8½ | 8½ | — |
| Fab Met | 2000 | 12 | 11 | 12 |
| Fano | — | 5½ | 5 | — |
| Fidelity | 1000 | 33 | 33 | 33 |
| Flint Rock | — | 13 | 13 | — |
| FT Reliance | 1500 | 32 | 31 | 32 |
| Fox Lake | — | 10 | 10 | — |
| Futurity | 2500 | 33 | 32 | 33 |
| Furlong Pr | — | 5½ | 5½ | — |
| Garney | — | 32 | 30 | — |
| G Lake | 600 | 177 | 175 | 175 |
| Grt W Min | — | 56 | 56 | — |
| Grissol | — | 250 | 250 | — |
| Gul-Por Ur | — | 20 | 20 | — |
| Imbrex | — | 475 | 475 | — |
| Inspiratn | — | 23¼ | 23¼ | — |
| Int. Norvalie | 2000 | 11 | 11 | 11 |
| Intp Dredg | — | 5½ | 5½ | — |
| Israel Oil | 2000 | 12 | 12 | 12 |
| James Bay | — | 16 | 16 | — |
| Keltic Mng | 7000 | 20½ | 20 | 20 |
| K Desmond | 1000 | 17 | 17 | 17 |
| Kiena | — | 70 | 70 | — |
| Kodiac Pet | 1000 | 145 | 140 | 145 |
| Lab Accept A | — | 295 | 295 | — |
| Labrador | — | 29 | 29 | — |
| Laduboro | — | 48 | 48 | — |
| L Dufault | 400 | 15 | 15 | 15 |
| Lemieux Copp | — | 23½ | 22½ | — |
| Lingside | 3000 | 4 | 4 | 4 |
| Louanna G. | — | 22 | 21½ | — |
| Matachewan | 1000 | 40 | 40 | 40 |
| McIntyre | — | 90¾ | 90¾ | — |
| McKinney | 3500 | 10 | 8 | 10 |
| Midepsa | 60450 | 475 | 360 | 380 |
| Mistango | — | 14 | 14 | — |
| Mt Costigan | — | 20 | 19 | — |
| Mt Pleast | 21200 | 25 | 20 | 21 |
| MR Rice pr | — | 20 | 20 | — |
| Muscocho | — | 30 | 29 | — |
| NAut Vend | — | 155 | 155 | — |
| Native Min | — | 13½ | 12 | — |
| New glacier | 1000 | 13 | 13 | 1 |
| Nocana | 3000 | | 5 | 5 |
| NA Asbestos | — | 8 | 8 | — |
| NA Rare M | 2000 | 24 | 24 | 24 |
| NW Canalask | — | 8 | 8 | — |
| Opem Ex | 6500 | 14½ | 14 | 14½ |
| Pat Silver | 2500 | 26 | 26 | 26 |
| Paudash | — | 5½ | 5½ | — |
| Peace Riv | — | 725 | 725 | — |
| Pembrood E | — | 30½ | 30½ | — |
| Pennbec | — | 11 | 10 | — |
| Phoenix O | 300 | 260 | 260 | 260 |
| P Ridge | — | 20 | 20 | — |
| Place GO | — | 210 | 210 | — |
| P Potash | 5000 | 14 | 13½ | 14 |
| Provo G | — | 490 | 490 | — |
| Q Ascot | 6000 | 4½ | 4½ | 4½ |
| Q Cobalt | — | 220 | 210 | — |
| Q Indt | — | 6 | 6 | — |
| Queenston | — | 11 | 11 | — |
| Rexspar | 5500 | 10 | 9½ | 9½ Ra |
| Pet | 1000 | 90 | 90 | 90 |
| St-L C | 100 | 175 | 175 | 175 |
| St-Luc | 1000 | 14 | 14 | 14 |
| Sapawe | — | 8 | 8 | 8 |
| Selct F | 200 | 240 | 240 | 240 |
| Silv R | 2000 | 17 | 17 | 17 |
| Silv S | 4500 | 11 | 11 | 11 |
| Silv T | 2500 | 39 | 38 | 38 |
| S Dufault | — | 10 | 9½ | — |
| Sprtn Air | 8000 | 100 | 95 | 100 |
| Stairs E | 500 | 12 | 12 | 12 |
| Sturgeon | — | 42 | 40 | — |
| Surlaga | 2500 | 91 | 91 | 91 |
| Subeo | 500 | 73 | 73 | 73 |
| Tache | — | 7½ | 7½ | — |
| Terrex M | 2000 | 28 | 28 | 28 |
| Tib Expl | — | 3½ | 3½ | — |
| Tor and LI | — | 285 | 285 | — |
| Trsterre | 3000 | 20 | 20 | 20 |
| U Obiski | 2000 | 39 | 38 | 39 |
| Val-Mar | 100 | 300 | 300 | 300 |
| V D Hout | 3600 | 5⅝ | 5⅝ | 5⅝ |
| Wabasso | — | 18 | 16 | — |
| Wte Dfit | 500 | 27 | 27 | 27 |
| Westburne | — | 180 | 170 | — |
| West Hill | 3000 | 30 | 30 | 30 |
| West Tin | 2000 | 24 | 24 | 24 |

**LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL**

| | Ind. | S. pub. | Banq. | Comb. | Pap. |
|---|---|---|---|---|---|
| Clôture — 9 mars | 161.21 | 143.72 | 129.98 | 154.87 | 124.21 |
| Clôture — 8 mars | 161.18 | 143.83 | 129.60 | 154.86 | 124.63 |
| Haut — 1967 | 162.59 | 143.83 | 129.60 | 154.86 | 124.63 |
| Bas — 1967 | 148.99 | 128.83 | 109.72 | 141.48 | 104.93 |

## cours des obligations

Source : Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

(10 mars, à midi)

| | | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| **GOUVERNEMENT DU CANADA** | | | |
| ¼ 1er oct. | 1967 | 99½ | 100 |
| ¼ 15 juin | 1968 | 97¼ | 98 |
| 1er oct. | 1968 | 100¼ | 101 |
| ¼ 1er oct. | 1969 | 102 | 102¼ |
| 1er juin | 1971 | 99¼ | 100 |
| 1er juil. | 1970 | 100 | 155¾ |
| ¼ 1er sept. | 1972 | 95¼ | 96 |
| 1er oct. | 1973 | 98¼ | 99 |
| ½ 1er aout | 1980 | 99¼ | 100¼ |
| ½ 1er oct. | 1975 | 100 | 100¾ |
| ¼ 1er juin | 1976 | 83 | 84 |
| ¼ 1er sept. | 1983 | 88¾ | 89¾ |
| ¼ 1er mai | 1990 | 96½ | 97½ |
| ½ 1er sept. | 1992 | 102½ | 103½ |
| ½ 1er oct. | 1969 | 101½ | 102¼ |
| ½ 1er dec. | 1971 | 100½ | 101½ |
| NR 2⅞ 15 sept. | 1969 | 94¾ | 95½ |
| NR 4 1 fev. | 1981 | 84 | 85 |
| NR 5¾ 1er jan. | 1985 | 100½ | 101½ |
| NR 5 1er oct. | 1987 | 92 | 93 |
| **GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX** | | | |
| C Elec 5¼ avrl. | 1991 | 93 | 94 |
| ion H 6¼ 1er oct. | 1936 | 101½ | 102½ |
| .B. 6¼ 15 nov. | 1988 | 98½ | 99½ |
| nt. Hy 6 15 juil. | 1988 | 100¾ | 101¾ |
| nt 5¾ 1er mars | 1986 | 98 | 99 |
| ue 5½ 1er oct. | 1991 | 101¼ | 102¼ |
| . 6½ 1er oct. | 1978 | 100¼ | 101¼ |
| ue Hy 6 15 nov. | 1979 | 96¼ | 97¼ |
| Hy 6 15 juil. | 1990 | 95¼ | 96¼ |
| ask 6¼ 1er oct. | 1986 | 103¾ | 102¾ |
| erreneu 6¼ juin | 1991 | 96¾ | 97¾ |
| **MUNICIPALITES** | | | |
| lont 1er jan. | 1992 | 102¼ | 104 |
| an 5½ 15 dec | 1980 | 92½ | 93½ |
| or Met 6½ | 1986 | 100¾ | 101¾ |
| **CONVERTIBLES** | | | |
| dn Utilities 5¾ | 1977 | 118 | — |
| dn Petrofina ½ | 1972 | 88 | — |
| iland NG 5½ | 1977 | 92 | — |
| ob Lease Pro 5½ | 1973 | 99⅛ | 100 |
| oblaw 4¾ | 1976 | 158 | — |
| ng Can Tel 6 | 1983 | 94 | — |
| riad 4¾ | 1971 | 93 | 94 |
| ac Pete 5 | 1977 | 92 | 95 |
| C Pipe Line 5 | 1989 | 95 | 97 |
| /Const x-c'pon 5½ | 1988 | 106 | 109 |
| **INDUSTRIES** | | | |
| bitibi 6¾ | 1977 | 98½ | 99½ |
| lgoma Steel 5¼ | 1978 | 91 | 92 |
| lum of Can 4½ | 1973 | 90 | 92 |
| P Tanker 5¼ | 1985 | 97 | 99 |
| razilian 4½ | 1971 | 92⅛ | — |
| A Oil 5½ | 1977 | 89 | 90 |
| B Alum 5¾ | 1980 | 93 | 94 |
| an Cement 3¾ | 1975 | 83½ | 84½ |
| -I-L 5¾ | 1977 | 91 | 92 |
| -P-R 5 | 1973 | 88½ | 89½ |
| R Foncier 5¾ | 1985 | 87 | 88 |
| om Stores 5½ | 1985 | 92 | 94 |
| om Steel 6 | 1985 | 85 | 87 |
| omtar 5⅝ | 1990 | 88½ | 89½ |
| aton Accept 5¾ | 1985 | 91 | 92 |
| mp Oil 6¾ | 1987 | 103 | 103½ |
| Ind Accept 6¾ | 1984 | 104½ | 105½ |
| Roy Tr Mrtg 6 | 1975 | 93½ | 94½ |
| Roynat 6¼ | 1981 | 97½ | 98½ |
| Shell Oil 5⅞ | 1977 | 94 | 96 |
| St Law Corp 5 | 1978 | 88 | 90 |
| Simpson's 4¾ | 1973 | 92 | 94 |
| Traders Fin 5¾9 | 1985 | 81 | 83 |
| Triad 4¾ | 1971 | 91½ | — |
| Weston Geo 5½ | 1983 | 87 | 89 |
| Woodward's 5¾ | 1985 | 93½ | 94½ |
| **SERVICES PUBLICS** | | | |
| Alta Gas Tk 5¾ | 1985 | 92½ | — |
| Ang Con Tel 6 | 1983 | 94 | — |
| Bell Tel 6⅛ | 1987 | 99½ | 100½ |
| Bell Tel 3¾ | 1979 | 79 | 80½ |
| Bell Tel 5½ | 1982 | 93 | 94 |
| Bell Tel 5¾ | 1984 | 95 | 96 |
| Bell Tel 6¼ | 1978 | 99½ | 100½ |
| Bowater Pow 3¾ | 1980 | 77½ | 78½ |
| Brazilian 4¼ | 1970 | 94 | 96 |
| BC Tel 5¾ | 1986 | 94 | — |
| Cal Power 5¾ | 1982 | 93½ | — |
| Cdn West NG 5¾ | 1982 | 92 | 94 |
| Cdn Elec 4 | 1968 | 96½ | — |
| Consumers Gas 5 | 1978 | 89½ | — |
| Consumers Gas 5¾ | 1984 | 94½ | 95½ |
| Gr Lakes Pw | 1977 | 94 | — |
| Lakeland NG ¾ | 1982 | 92 | — |
| Nor Ont NG 5¾ | 1982 | 91 | — |
| Marit Elect 5¾ | 1983 | 91 | — |
| NFLD L & P | 1978 | 91 | — |
| Norstwst Ut 5¾ | 1988 | 90½ | 92½ |
| Northu Tel 5¾ | 1983 | 92½ | — |
| Que Nat Gas 6 | 1988 | 89 | 91 |
| Que Nat Gs 7 | 1990 | 101 | 101½ |
| Que Tel 5¾ | 1983 | 92 | — |
| TC Pipeline 5.785 | 1987 | 93 | 95 |
| Union Gas 5½ | 1977 | 92 | 93 |
| **IMMEUBLES** | | | |
| Eaton's Rlty 3½ | 1968 | 97 | 98 |
| Eaton's Realty 5 | 1978 | 89 | 90½ |
| Loblaw Prop 5½ | 1973 | 89 | — |
| Steinbg Prop 6 | 1936 | 95 | 97 |

## Le maire n'appuie aucun candidat à Iberville

IBERVILLE — La campagne électorale municipale à Iberville commence à se faire remarquer. Chacun y va de son commentaire. L'un affirme sa "neutralité", l'autre, son "honnêteté politique", quand ce ne sont d'autres lieux communs. Au conseil municipal, l'échevin Oscar Fontaine a cité une brochure dans son courrier, relatant les accomplissements durant le mandat du maire Armand Goyette.

Le maire a admis en avoir fait préparer le texte au compte de la ville, pour distribution aux échevins. M. Goyette a rappelé en avoir parlé à la séance précédente, mais l'échevin Fontaine était absent. "Je vous en ai expédié une copie, a dit le maire, pour que vous en preniez connaissance."

Il s'ensuivit une discussion sur la rédaction de la brochure. "Quand vous dites : "politicailleur de restaurant", a déclaré M. Fontaine, "je me sens visé, puisque vous m'avez déjà qualifié ainsi." Le maire Goyette a rétorqué qu'il n'appuie aucune candidature dans la lutte électorale.

## Le rapport Carter et le Barreau

M. Perrault Casgrain, président du Barreau canadien, a accueilli favorablement le rapport de la Commission Carter sur la fiscalité en disant que celui-ci marquait une étape importante dans le changement de notre système fiscal, mais qu'il faudrait attendre quelque temps encore pour être en mesure d'évaluer les conclusions qui s'en dégagent.

Le Barreau avait présenté deux suggestions à la Commission dont le rapport a été déposé à la Chambre des communes le 24 février.

M. Casgrain, qui demeure à Rimouski, Qué., a dit mardi au cours de cette réunion qui groupait les membres des conseils des barreaux qu'un comité avait été formé pour recevoir les réactions des associations provinciales.

## Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 1.51 |
| Allemagne | Mark | .2726 |
| Angleterre | Livre | 3.0264 |
| Argentine | Peso | .0045 |
| Australie | Dollar | 1.21 |
| Autriche | Schilling | .0420 |
| Belgique | Franc | .0218 |
| Brésil | Cruzeiro | .4026 |
| Chili | Escudo | .2126 |
| Danemark | Couronne | .1564 |
| Espagne | Peseta | .0181 |
| France | Franc | .2189 |
| Hollande | Florin | .2999 |
| Italie | Lire | .001734 |
| Japon | Yen | .002988 |
| Mexique | Peso | .0867 |
| Etats-Unis | Dollar | 1.08 9/32 |
| Norvège | Couronne | .1513 |
| N.-Zélande | Livre | 3.0139 |
| Pérou | Sol | .0406 |
| Suède | Couronne | .2095 |
| Suisse | Franc | .2500 |
| Tchécoslovaquie | Couronne | .1507 |
| Venezuela | Bolivar | .2413 |

La pauvreté humilie les hommes jusqu'à les faire rougir de leurs vertus.

Vauvenargues

Ce qu'il y a de plus embarrassant quand on n'est pas né riche, c'est d'être né fier.

Vauvenargues

## du parquet de la bourse

## Forte activité du marché à Wall Street

Les cours se raffermissent dans presque tous les secteurs du marché à **Montréal** cet après-midi à la suite de la vague d'achats qui a déferlé à Wall Street en raison de la demande du Président Johnson au Congrès de rétablir à 7 pour cent l'abattement fiscal pour les investissements des entreprises.

Midepsa Industries qui depuis hier domine l'activité boursière fléchit de 25 cents à $4.00 sur un volume de près de 50,000 actions. Hier en clôture, son cours s'inscrivit en hausse de 50 cents à $4.25.

Ailleurs sur la liste parmi les principaux changements, Moore Corp. hausse de 2¼ à 98¾, Denison 1½ à 58, Inco ¾ à 92, Rio Algom ¾ à 27, Massey ⅜ à 25, Falconbridge ½ à 88, CPR ½ à 67¼ de même que Asbestos à 23¼.

Dans le secteur industriel à la Bourse Canadienne, Spartan Air progresse de 4 cents à $1.00 et Van Der Hout fléchit de ⅜ à $5⅝. Aux minières, Mt. Pleasant gagne 13 cents à 23 cents et Brunswick en gagne 10 à $7.30.

* * *

A **Toronto**, le marché à la suite de la très forte tendance en hausse qui se manifeste à Wall Street emboite le pas.

Parmi certaines valeurs inscrites sur les deux Echanges, Chrysler gagne 2⅛ à 42⅛, General Motors 1⅛ à 80⅝, Inco ¾ à 92¼ et Alcan ⅝ à 34¼.

Ailleurs aux industrielles, Moore Corp. hausse de 2½ à 99 après que la compagnie eut annoncé une nette augmentation dans ses revenus de 1966.

Aux uraniums, Denison gagne 1½ à 58, Roman Corp. ⅝ à 15 et Rio Algom ⅜ à 26⅝. Dome Pete gagne ½ à 50.

* * *

**Wall Street** réagit très vivement en hausse aujourd'hui alors qu'une très forte vague d'achats déferle sur le marché par suite de la demande du Président Johnson au Congrès de rétablir la taxe sur les investissements et le crédit à 7 pour cent.

Cette mesure qui favorisait particulièrement les industries de l'outil pour l'équipement de la machinerie, notamment aux chemins de fer et aux compagnies aériennes, aurait également un effet psychologique très favorable sur les affaires en général.

Dès la première heure le volume des transactions s'élève à un record de 5,140,000 actions. A midi, la bande enregistreuse des transactions accusait un retard de 25 minutes alors que le marché sous la pression des prises de bénéfices se replie en dessous de son plus haut niveau de la matinée.

Le Dow Jones industriel après avoir marqué une avance de 13.70 s'inscrivit en hausse de 11.97 à 856.12.

* * *

**LONDRES** — La tendance a été modérément soutenue à la Bourse de Londres aujourd'hui mais des gains initiaux aux industrielles, provoqués par la victoire des conservateurs à l'élection partielle de Pollok (Glasgow), n'ont pas été entièrement maintenus.

* * *

La **Bourse de Paris** est restée très calme ce vendredi, pour la dernière séance avant le deuxième tour des élections législatives. Les valeurs françaises, en légère hausse hier, enregistrent des fluctuations irrégulières et sans ampleur.

## NEWyork

par la PRESSE CANADIENNE

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| ACF Ind | 31100 | 50¼ | 50⅛ | 50⅛ | +4⅛ |
| Address | 7600 | 55 | 54¼ | 54⅝ | +1 |
| Admiral | 10900 | 31⅝ | 31 | 31⅜ | +1 |
| Alcan Al | 10800 | 31¾ | 31⅜ | 31¾ | + ¾ |
| Allegany | 3100 | 13⅛ | 13 | 13⅛ | + ⅛ |
| Allis Ch | 41100 | 27⅜ | 26⅞ | 26⅞ | +2⅛ |
| Amerada | 3000 | 93 | 92½ | 92⅞ | + ½ |
| Am Can | 4100 | 51⅜ | 50⅞ | 51¼ | + ⅞ |
| Am Cyan | 50500 | 35⅜ | 34½ | 34¾ | + ⅛ |
| Am Mot | 25400 | 10⅝ | 10½ | 10½ | + ⅛ |
| Am Smelt | 3300 | 62 | 61 | 62 | +1⅜ |
| Am Std | 5000 | 20⅜ | 20¼ | 20¼ | |
| Am T Tel | 34700 | 62½ | 62 | 62⅛ | + ⅜ |
| Am Tob | 3700 | 35½ | 35¼ | 35¼ | + ¼ |
| Amsted | 9300 | 50⅛ | 49⅞ | 49⅞ | +3 |
| Ancnda | 9800 | 83 | 82½ | 82⅝ | +1¾ |
| Armco Stl | 6000 | 55½ | 55 | 55⅜ | +2⅞ |
| Armst CK | 5900 | 56¼ | 56 | 56⅛ | + ⅞ |
| Avco | 41400 | 38½ | 37⅞ | 38⅛ | + ¾ |
| Babcock | 8500 | 47 | 46 | 46 | + ¾ |
| Bell How | 2600 | 66¼ | 65¾ | 65⅞ | + ⅞ |
| Beth Steel | 38100 | 36⅞ | 35⅞ | 5⅞ | +1⅞ |
| Boeing | 62000 | 83½ | 81½ | 81½ | +3⅞ |
| Borden | 1600 | 35¾ | 35¾ | 35¾ | + ⅛ |
| Borg War | 8000 | 45½ | 44⅝ | 45¼ | +1⅜ |
| Bos Edis | 200 | 42 | 41¾ | 41¾ | |
| Brunwk | 41400 | 13⅜ | 13⅛ | 13⅛ | + ⅛ |
| Bucy Erie | 41000 | 30¾ | 30¼ | 30½ | +2 |
| Burl Ind | 9800 | 31½ | 31 | 31¼ | + ⅛ |
| Burrghs | 6500 | 117⅞ | 116¾ | 117 | +2¼ |
| Calumet | 3800 | 38¼ | 37⅜ | 37⅜ | + ⅜ |
| Camp RL | 600 | 18⅝ | 18¼ | 18¼ | — ⅛ |
| Camp Soup | 1300 | 26⅜ | 26¼ | 26⅜ | + ⅜ |
| Can Dry xd | 800 | 21⅜ | 21⅛ | 21⅛ | + ⅛ |
| CPR | 6200 | 61¾ | 62 | 62 | + ¼ |
| Case JI xd | 6300 | 21¾ | 21¼ | 21¼ | + ⅛ |
| Cater Tr | 20900 | 43⅜ | 42½ | 42⅞ | +2⅛ |
| Celanese | 1600 | 58½ | 58¼ | 58½ | + ⅞ |
| Ches Ohio | 2100 | 69⅜ | 68⅜ | 68⅜ | + ⅜ |
| Chrysler | 56200 | 39⅛ | 38¼ | 38¼ | |
| Cities Sv | 8300 | 46⅛ | 45¾ | 46⅛ | + ½ |
| Clark Eq | 12200 | 26¼ | 26 | 26⅛ | +1½ |
| Clevite | 2500 | 46⅜ | 45¾ | 46 | + ¾ |
| Coca Cola | 900 | 97⅜ | 97 | 97 | + ⅜ |
| CBS | 7100 | 75¾ | 75 | 75 | +1⅜ |
| Coml Solv | 7200 | 55¾ | 54½ | 54½ | + ¼ |
| Com Sat | 16900 | 62 | 61⅞ | 61⅛ | +1⅛ |
| Con Edis | 7900 | 34½ | 34⅛ | 34¼ | |
| Container | 5700 | 30½ | 30⅛ | 30½ | + ⅜ |
| Cont Can | 3100 | 45⅛ | 45 | 45 | + ⅛ |
| Cont Mot | 300 | 16½ | 16½ | 16½ | |
| Cont Oil | 6400 | 69⅜ | 68¼ | 69⅛ | + ¼ |
| !Copw Stl | 2100 | 26½ | 26 | 26¼ | + ¾ |
| Corn Pd | 1200 | 50½ | 50⅛ | 50½ | + ½ |
| Crane Co | 2400 | 40 | 38⅝ | 39¾ | +1¾ |
| Cr Zell | 5300 | 47⅞ | 47¼ | 47¼ | + ⅛ |
| Cruc Stl | 4600 | 24⅞ | 24⅜ | 24¾ | + ¾ |
| Curtiss Wr | 6900 | 23¼ | 22⅞ | 23 | + ⅛ |
| Deere | 5800 | 72½ | 72 | 72 | + ¼ |
| Det Stl Cp | 2400 | 14¾ | 14¼ | 14½ | +1 |
| Dome M | 1100 | 38¾ | 38⅜ | 38⅞ | — ¼ |
| Douglas | 12800 | 71¾ | 71 | 71 | +1 |
| Dow Chem | 3500 | 70¾ | 70¼ | 70¾ | + ¾ |
| Du Pont | 5900 | 153½ | 151¼ | 152¼ | +2¼ |
| East Kod | 11000 | 146 | 145 | 145⅞ | +3⅛ |
| Eaton Yt | 15800 | 26⅞ | 26⅛ | 26¼ | +1⅛ |
| El Stor B | 3600 | 54¾ | 54¼ | 54¼ | + ¼ |
| Paso NG | 4500 | 18¾ | 18½ | 18¾ | + ⅛ |
| Essex Wire | 14300 | 60⅜ | 59½ | 59⅞ | +2½ |
| Eversharp | 11000 | 23⅛ | 22⅜ | 22⅜ | |
| Firestn | 3200 | 46⅞ | 46⅜ | 46⅜ | — ⅛ |
| Ford Mot | 19300 | 49½ | 49⅛ | 49½ | + ½ |
| Frueh Tra | 27600 | 33⅜ | 33⅛ | 33⅛ | + ⅞ |
| Gen Dyn | 17000 | 58⅜ | 57½ | 58 | +1 |
| Gen Elec | 26100 | 92⅜ | 91⅛ | 91⅜ | +1 |
| Gen Fds | 6600 | 70 | 69½ | 69⅞ | + ⅞ |
| G Instru | 10600 | 52¾ | 51 | 51⅜ | + ⅜ |
| Gen Mills | 2500 | 62⅛ | 61⅜ | 61⅜ | + ¼ |
| GMC | 12500 | 74⅞ | 74¾ | 74⅞ | +1⅜ |
| Gen P Cem | 13600 | 12⅛ | 11¾ | 11¾ | — ⅛ |
| Gen Prec | 7800 | 71⅞ | 70⅜ | 70¾ | — ⅛ |
| G Tel El | 17700 | 55 | 53¾ | 54 | + ¼ |
| Gen Tire | 10100 | 33¼ | 32½ | 32⅝ | + ⅛ |
| Ga Pac C | 11000 | 54¼ | 52½ | 53⅛ | +1¾ |
| Glidden | 2100 | 21½ | 21¼ | 21¼ | + ⅜ |
| Goodrich | 2700 | 63⅜ | 62¾ | 62¾ | — ⅛ |
| Goodyear | 11400 | 42⅞ | 42¼ | 42⅜ | |
| Granby | 1800 | 32⅜ | 32 | 32 | + ¼ |

## améri*CAINE*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Allegh Cp | 2900 | 10½ | 10¼ | 10¼ |
| Atlas Cp | 11500 | 2¼ | 2⅛ | 2¼ |
| Barnes E | 3500 | 37⅜ | 36⅛ | 36⅛ |
| Brazil L P | 20600 | 10⅛ | 10 | 10 |
| Breeze C | 2900 | 12⅜ | 12 | 12 |
| Brit Pet | 1500 | 9¼ | 9¼ | 9¼ |
| C Javelin | 1900 | 8⅝ | 8⅜ | 8⅜ |
| C Marconi | 700 | 5⅛ | 5 | 5 |
| Cominco | 200 | 31¼ | 31¼ | 31¼ |
| C Corp | 700 | 10 | 9¾ | 10 |
| Creolet P | 5700 | 35½ | 35 | 35 |
| Dynalectron | 82700 | 7½ | 7¼ | 7½ |
| Ford Can | 460 | 120¾ | 120⅛ | 120⅜ |
| H Bishop | 7800 | 11 | 10¾ | 10⅞ |
| Hunt Chem | 300 | 40⅜ | 40⅜ | 40⅜ |
| I Chem | 100 | 5 | — | — |
| Jeanette Gl | 1300 | 9⅜ | 9⅛ | 9⅜ |
| M Johnson | 7000 | 30⅜ | 29¾ | 29¾ |
| Molybdenum | 7600 | 69⅞ | 68 | 68 |
| Pancoastl v | 3400 | 1⅛ | 1 | 1 |
| Philips Elc | 3000 | 36 | 34¾ | 34¾ |
| Scurry R | 3400 | 23⅛ | 22¼ | 22¼ |
| Seeman B | 1700 | 6½ | 6⅜ | 6⅜ |
| Seven Arts | 19000 | 30 | 28⅜ | 28⅞ |
| Shatt Denn | 3800 | 10¾ | 10½ | 10¾ |
| Syntex | 20400 | 95¾ | 92¾ | 92¾ |
| T Oper | 1000 | 37½ | 37 | 37⅜ |
| T Cont wts | 900 | 42 | 41¾ | 42 |

## fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE
CLOTURE DU 9 MARS 1967

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Adanac | 2.51 | 2.74 |
| A Equity | 3.38 | 3.69 |
| A Cdn Com | 7.51 | 8.23 |
| A Cdn Div | 9.41 | 10.31 |
| Ameri Grwth | 6.02 | 6.58 |
| Ass Invest | 5.43 | 5.48 |
| Beaubran | 39 55 | 42.95 |
| Can Growth | 6.36 | 6.99 |
| Can Security | 4.94 | 5.43 |
| C Gas Energ | 10.84 | 11.88 |
| C Invest F | 4.01 | 4.40 |
| C Trusteed | 4.72 | 5.16 |
| Canafund | 53.72 | 56.41 |
| Champion M | 7.03 | 7.64 |
| Collect Mut | 5.95 | 6.47 |
| Commwlth I | 10 34 | 11.33 |
| Comm I Lev | 10.26 | 11.24 |
| Corp Investors | 5.79 | 6.33 |
| Divers Inc A | 1.44 | 1.59 |
| Divers Inco B | 5.38 | 5.92 |
| xDivid Shares | 3.57 | 3.92 |
| Domin Comp | 4.25 | 4.62 |
| Domin Equity | 5.99 | 6.24 |
| xDreyfus | 14.04 | 15.32 |
| E Investm | 5.17 | 5.22 |
| Eur Growth | 6.01 | 6.57 |
| Exc Fund Cd | 7.07 | 7.42 |
| F Financial | 5.10 | 5.57 |
| F Growth | 6.99 | 7.64 |
| Fonds Collect | 7.10 | 7.72 |
| Fonds Col B | 5.24 | 5.41 |
| Fonds Coll C | 8.11 | 8.81 |
| F Desjardins A | 4.83 | — |
| F Desjardins B | 4.75 | — |
| Fraser | 10 87 | 10.92 |
| G Comp | 8.28 | 9.05 |
| G Income | 3.87 | 4.23 |
| Growth Ety | 5.33 | 5.83 |
| G Oil Gas | 14.65 | — |
| Guardian G | 5.46 | 5.95 |
| Harvard | 9.49 | 10.32 |
| Inves Gwth | 9.58 | 10.41 |
| Invest I Mut | 6.53 | 7.10 |
| Invest Mut | 5.12 | 5.57 |
| xKeystone C | 21.76 | 23.74 |
| xKeystone C S4 | 6.64 | 7.25 |
| xKeystone C K2 | 6.86 | 7.50 |
| Keystone Can | 8.05 | 8.84 |
| Le Fonds PEP | 4.22 | 4.59 |
| Molson M F | 3.66 | 3.73 |
| M ut Accumul | 5.37 | 5.87 |
| Mutual Bond | 8.74 | 9.13 |
| Mut Growth | 5.54 | 6.06 |
| Mut Income | 6.31 | 6.90 |
| Nat Resources | 6.31 | 6.90 |
| O William S | 16.78 | — |
| P et Rev Mut | 7.17 | 7.84 |
| Prov Mut | 6.30 | 6.85 |
| xPutnam G | 13.76 | 15.04 |
| Radison | 4.52 | 4.97 |
| Regent F | 8.70 | 9.51 |
| Resch Invst | 16.58 | 18.12 |
| Savgs Invest | 7.17 | 7.84 |
| xTV Elect | 10.09 | 11.00 |
| Tim Inv Fund | 6.57 | 6.60 |
| Unitd Accum | 9.87 | 10.79 |
| Univ Svgs Ety | 5.32 | 5.81 |
| Westn Gth | 5.32 | 5.81 |
| York F Can | 3.46 | 3.76 |

## denrées AGRICOLES

(PC) — Cours de denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

**Beurre :** arrivages courants 92 points, .58 ; 93 points, .59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .61.

**Fromage :** livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42½, coloré 42¾.

**Pommes de terre :** prix de gros Québec .90 à $1 les 50 livres; .27 à .28 les 10 livres; I.-P.-E. $1.90 à $2 les 75 livres; $1.40 à $1.45 les 50 livres; .36 à .38 les 10 livres.

**Poudre de lait écrémée :** procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18½ à 20; procédé par rouleau, no 1 en sacs ; 17 à 18; autre catégorie pour nourrissage 16 à 17. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15; poudre de petit lait de 5 à 5½ cents.

**Oeufs :** prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 50.7, A-gros 47.8, A-moyen 41.6, A-petits 35.1.

## titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Abeta | 10 | 12 |
| Advance RL | 9 | 11 |
| Aconic | 3 | 5 |
| Albatros | 28 | 31 |
| Amal Mng | 15 | — |
| Americ | — | 25 |
| Amer Chib | 5 | 8 |
| Arnora | — | 2 |
| Beauchemin | — | 40 |
| Bald Mt. | 2 | 3 |
| Bia Nell | 6 | 8 |
| Boma Chib | — | 25 |
| Beauport Holding | 20 | 25 |
| Bracemac | 15 | 17 |
| Burrex | 15 | 20 |
| Chibtown | 10 | 15 |
| Clearwater | 15 | 25 |
| Columbia River | 1 25 | 1 35 |
| Can Javelin | 9½ | 10 |
| Credo | 15 | 20 |
| Corgemines | 50 | 60 |
| Cuvier | 5 | 8 |
| Doral Mng | 37 | 47 |
| De Lesseps | 20 | 30 |
| Dubuisson | 4 | 6 |
| Elmac | 3 | 5 |
| En-O-La Ex | 13 | 18 |
| Ganda Silver | 15 | 18 |
| Gaspe Copper | 47½ | 49½ |
| Gaspex | 35 | 45 |
| Gibson | 8 | 10 |
| Golstar | 6 | 9 |
| Grt Lakes Nickel | 3 15 | 3 25 |
| Hucamp | 28 | 33 |
| Iroquois | 5 | 10 |
| Imperial Minerals | 3 | 6 |
| Jack Waite | 2 | 4 |
| Jubilee | 1 05 | 1 15 |
| Juma | 12 | 14 |
| Kewagama | 4 | 6 |
| Kukatush | 6½ | 7 |
| Independent | 3 | 5 |
| Lake Beaver | 22 | 24 |
| Leeds Metals | 30 | 35 |
| Lun Echo | 37 | 42 |
| Madex | 45 | 50 |
| Main Oka | 7 | 10 |
| Mariner | 27 | 30 |
| Marin Bird | ½ | 1½ |
| Mattagami Ex | — | 10 |
| Milado | 3 | 6 |
| Molybia | 30 | 35 |
| Naganta | 20 | 40 |
| Nat. Malartic | 50 | 55 |
| New Baska | 15 | 19 |
| New Miller | 5 | 8 |
| Nemrod | 10 | 20 |
| New Assac Dev | 4 | 7 |
| New Pacalis | 28 | 33 |
| New Insco | 30 | 33 |
| New Lorie | 11 | 13 |
| New Pacalis | 25 | 30 |
| Nipiron | 25 | 30 |
| Norque | 10 | 12 |
| Norque | 10 | 12 |
| Oklend | 1 | 3 |
| Olymp s | — | 50 |
| Que Expl | 10 | 15 |
| Quelo | 5 | 7 |
| Ran Lux | — | 25 |
| Rand Mat | 4 | 6 |
| St. Helens Mng | 5 | 10 |
| Seaway | 9 | 2 |
| Scandia Mng | — | 25 |
| Scott Chip | — | 2 |
| Snowdon | 30 | 35 |
| Starlight | ½ | 1½ |
| Sullico | 4 | 6 |
| Thunder Bay | 1 15 | 1 25 |
| Timrod | 20 | 40 |
| Victoria Algom | 12 | 15 |
| Waco | 13 | 16 |
| Watson Lake | 6 | 9 |
| Youna Dave | 16 | 18 |
| **SECTION INDUSTRIELLE** Source : Kippen and Co. | | |
| Bq d'Economie Que | 6 | 7 |
| Chartered Credit | 2½ | 3¼ |
| Cons Theatre | 6½ | — |
| Corpex w. | 0 50 | 1 50 |
| Credico | 1 00 | 2 00 |
| Credit St. L. "B" | 15½ | 17 |
| Crown Life | 25½ | 27 |
| East C Sav | 6 | 7½ |
| Fed Saving | 5½ | 7 |
| Grenache | 2 60 | 3 00 |
| Income | 6½ | 7½ |
| Ind. Life | 23½ | 25 |
| Jenkins | 20½ | 22 |
| La Prev | 18½ | 20 |
| Les Prevoy | — | 70 |
| Lincoln Trust | 5 | 6 |
| Loebs wts | 16 | — |
| London Life | 50 | — |
| Monarch Life | 85 | 90 |
| NS Trust | 58 | — |
| NS LP 4 p.c. | 67 | 71 |
| id 4½ ppr. | 75 | 80 |
| iid. 5 pr. | 47 | 49 |
| NW Life | 8 | 9½ |
| Pac Gas | 13 | 14 |
| Paco | 1 90 | 2 10 |
| Permeator | 7½ | 8½ |
| Ply Dom | 0 20 | 0 35 |
| Seaboard | 11½ | 12½ |
| Simard wts | 1 00 | 2 00 |
| Soc d'Am et Fld | 28 | 29½ |
| Stabilite | 3 50 | 4 50 |
| Steadman | 5 25 | 5 75 |
| Supersol | 3 | 4 |
| Trizec | 90 | 110 |
| Un Amus | 24½ | 26 |
| Un Amus B | — | 25 |
| Univ Fact | 150 | — |
| Velcro | 51½ | 52½ |
| Well Bank | 1½ | 2 |
| Wind Life | 9 | 10 |
| York Tr | 4½ | 5½ |
| Zodiac | 1.00 | 1.75 |

### Cours du dollar

**NEW YORK** — Le dollar canadien est coté en argent américain à $0.92 29/64. La livre sterling fléchit de 3/64 à $2.79 35/64.

**MONTREAL** — Le dollar américain est coté en argent canadien à $1.08 3/16. La livre sterling est cotée à $3.02½.

# TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

**INDUSTRIELLES**

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 1.40 | Cgn Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 4625 | $11¾ | 11½ | 11¾ | |
| Acklands | 500 | $6⅛ | 6 | 6⅛ | + ⅛ |
| Admiral | z10 | $32½ | 32½ | 32½ | |
| Alta Gas T | 1650 | $37 | 36¼ | 36¾ | + ¾ |
| Alta Gas w | 750 | 825 | 795 | 825 | +15 |
| Alta Nat | 410 | $20 | 19 | 19 | |
| Algo Cent | 200 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | |
| Algoma St | 944 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | + ⅜ |
| Algonq pr | 100 | 470 | 470 | 470 | —105 |
| Alliance A | 300 | 120 | 115 | 120 | |
| Alcn Al | 12319 | $34½ | 34 | 34 | + ⅜ |
| Alcan pr | 1040 | $42¼ | 41⅞ | 41¾ | + ⅜ |
| Alumin pr | z100 | $19½ | 19¼ | 19½ | |
| Alumin 2p | 25 | $41½ | 41½ | 41½ | |
| Anthes A | z60 | $23 | 22⅞ | 22⅞ | |
| Argus C pr | 725 | $12¾ | 12⅝ | 12¾ | |
| Atl Sugar | 4435 | $10⅛ | 9⅞ | 10⅛ | + ¼ |
| Atl Sug pr | z10 | $89 | 89 | 89 | |
| Auto Elec | z75 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| Avco | 100 | $40¾ | 40¾ | 40¾ | + ¼ |
| Bahama | 1000 | 70 | 70 | 70 | — 5 |
| Bank Mtl | 970 | $65¼ | 64⅝ | 65⅛ | + ⅛ |
| Bank N S | 619 | $75⅜ | 74½ | 75 | |
| Bathrst A | 100 | $63 | 63 | 63 | |
| Bathrst w | 950 | $11⅛ | 11 | 11 | — ⅛ |
| Beatty | z50 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Bell Phne | 3999 | $51¼ | 50⅞ | 51⅛ | + ⅛ |
| Bow Vly w | 505 | 500 | 500 | 500 | +10 |
| Bowater | 100 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Bow-m pr | 120 | $50 | 49¾ | 49¾ | — ¼ |
| Bramalea | 300 | $8⅛ | 8 | 8⅛ | + ⅛ |
| Bramal w | 200 | 225 | 225 | 225 | +25 |
| Brazilian | 2762 | $10⅞ | 10¾ | 10¾ | |
| BA Constr | 100 | $7 | 7 | 7 | + ⅛ |
| BA Oil | 525 | $34¼ | 34⅛ | 34⅛ | + ⅛ |
| BC Forest | 125 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | + ⅛ |
| BC Frest p | 100 | $51½ | 51½ | 51½ | + ¼ |
| BC Sugar p | z7 | $18 | 18 | 18 | |
| BC Phone | 506 | $65 | 64⅝ | 65 | + ⅞ |
| Br Intl Fin | 600 | 250 | 240 | 240 | —10 |
| Burns Fds | z69 | $13 | 12⅝ | 13 | |
| CAE Ind | 1010 | $8⅜ | 8¼ | 8¼ | — ½ |
| Calgary P | 355 | $23⅝ | 23⅜ | 23⅜ | — ⅛ |
| Calgy $40 p | 15 | $106½ | 106½ | 106½ | |
| Calvrt Dle | 300 | 105 | 105 | 105 | |
| CD Sugar | 350 | $23 | 23 | 23 | |
| Can Cem | 495 | $42 | 41½ | 42 | + ¼ |
| Can Cem p | 74 | $26 | 26 | 26 | — ½ |
| C Foundry | 100 | 400 | 400 | 400 | +200 |
| Can Iron | 525 | $20½ | 20½ | 20½ | — ¼ |
| Can Malt | 400 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | + ½ |
| C Packrs B | z15 | $76 | 76 | 76 | |
| Can Perm | 150 | $12⅛ | 12⅛ | 12⅛ | + ⅛ |
| CSL pr | 200 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | — ⅜ |
| Cdn Brew | 2910 | $7⅛ | 7 | 7 | — ⅛ |
| C Brew Ap | 275 | $39⅜ | 39 | 39⅜ | — ⅛ |
| C Brew Bp | z5 | $45¼ | 45¼ | 45¼ | |
| CB Al B w | z60 | 340 | 340 | 340 | |
| Cdn Can A | z30 | $13 | 13 | 13 | |
| C Chem w | 850 | 600 | 590 | 600 | |
| C Curtiss | 500 | 70 | 70 | 70 | |
| CG Invest | 27 | $56⅛ | 56⅛ | 56⅛ | + ⅛ |
| C Hydro | z25 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| C Imp Bnk | 3550 | $71¼ | 70¼ | 71¼ | + ½ |
| C Ind Gas | 920 | $13 | 13 | 13 | + ¼ |
| CPR | 3350 | $67⅜ | 66⅜ | 66¾ | + ⅛ |
| CPR pr | z50 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | |
| C Petrofin | 350 | $12¾ | 12¼ | 12¼ | — ⅛ |
| C Refract | 100 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | + ¼ |
| Cdn Tire | 300 | $18½ | 18½ | 18½ | + ½ |
| Cdn Tire A | 650 | $17⅜ | 17 | 17 | — ¼ |
| C Utilities | 450 | $38¾ | 38¼ | 38¼ | — ¼ |
| C Vickers | 100 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | + ¼ |
| C Westing | 640 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | — ¾ |
| Chemcell | 930 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | |
| Chrysler | 730 | $42⅛ | 41¼ | 42⅛ | +2⅛ |
| Clairtoe | 735 | $10¼ | 9⅞ | 9⅞ | — ⅜ |
| Codville A | 100 | 370 | 370 | 370 | |
| Columbia | 105 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | — ⅛ |
| Columbi p | 300 | $20 | 20 | 20 | + ¼ |
| Cominco | 1769 | $33¼ | 33 | 33¼ | |
| Con Bldg | 5500 | 150 | 150 | 150 | +10 |
| Con Paper | 205 | $43½ | 43¼ | 43¼ | — ¼ |
| Con Pap w | 1130 | $10¼ | 10 | 10¼ | + ¼ |
| Con Papr p | 330 | $26½ | 26¼ | 26½ | |
| Cons Gas | 4310 | $16⅜ | 16⅛ | 16¼ | |
| Corby vt | 765 | $29 | 28¼ | 28¾ | + ½ |
| Corby B | 565 | $27½ | 27 | 27½ | + ½ |
| Crain R L | 300 | $40¼ | 39½ | 40¼ | + ½ |
| Crestbrk | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| Crush Intl | 2470 | $12 | 12 | 12 | |
| Cygnus A | 306 | 410 | 405 | 405 | |
| Cygnus B | z83 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Dale-Ross | 100 | $12 | 12 | 12 | |
| Debhld B p | 210 | $99½ | 99½ | 99½ | + ½ |
| Deltona | 750 | $13¼ | 13 | 13 | +2⅛ |
| Distl Seag | 880 | $38⅞ | 38¼ | 38½ | — ⅜ |
| Dome Pete | 3720 | $50½ | 50 | 50¼ | + ¾ |
| D Daires p | 25 | $30 | 30 | 30 | + ⅜ |
| D Electro | 605 | $17¼ | 17 | 17 | — ¼ |
| Dofasco | 4145 | $21⅜ | 21⅜ | 21½ | + ¼ |
| Dom Glass | 4590 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| Dosco | 100 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | — ⅜ |
| Dom Store | 650 | $21¼ | 21 | 21¼ | + ¼ |
| Domtar | 2537 | $18½ | 18⅜ | 18½ | |
| Domtar pr | z75 | $18⅞ | 18¾ | 18¾ | |
| D Textile | 225 | $26¾ | 26½ | 26⅝ | — ⅛ |
| Dupont | 800 | $39¼ | 39¼ | 39¼ | |
| Econ Inv | z56 | $11 | 11 | 11 | |
| Emp Life | 2200 | $14¼ | 14 | 14 | — 1 |
| Falcon | 848 | $88 | 88 | 88 | + ½ |
| Fam Play | 2925 | $38½ | 38 | 38⅜ | + ⅜ |
| Fed Grain | z5 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| Fleet Mfg | 500 | 76 | 75 | 76 | + 2 |
| Ford Cnda | 610 | $131½ | 130½ | 131½ | +1¼ |
| FPE Pion | 4655 | $22⅜ | 22¼ | 22½ | + ⅛ |
| FPE Pn pr | 400 | $90 | 90 | 90 | + 1 |
| Fraser | 600 | $25¾ | 25⅜ | 25¾ | + ¼ |
| Fruehauf | 200 | $13 | 13 | 13 | |
| GMC | 875 | $80⅜ | 80 | 80⅜ | +1⅛ |
| Globe Env | z50 | $9 | 9 | 9 | |
| G Mckay B | z50 | $9 | 9 | 9 | |
| GL Paper | 550 | $26¾ | 26¾ | 26¾ | |
| GL Power | 100 | $23½ | 23½ | 23½ | + ¼ |
| Gt W Life | 220 | $57 | 57 | 57 | |
| Greyhnd | 1095 | $21¼ | 20¾ | 21 | + ¼ |
| Guar Trst | 1100 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Hardee | 400 | 38 | 38 | 38 | |
| Hard Carp | a | H dCr15½ | 15½ | 15½ | |
| Hard Corp | 100 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Hard Crp A | 400 | $13¼ | 13 | 13 | + ⅜ |
| H Wood a | 500 | $5½ | 5½ | 5½ | — ¼ |
| Hawker S | 300 | 430 | 425 | 425 | — 5 |
| Hays Dna | 175 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Home A | 1450 | $20⅞ | 20¾ | 20¾ | — ⅛ |
| Home B | 595 | $22½ | 22 | 22¼ | |
| Horne Pit | 500 | 290 | 290 | 290 | |
| H Bay Co | 9825 | $18 | 17⅝ | 17⅞ | + ¼ |
| HB Oil Gas | 2343 | $28½ | 27½ | 28⅜ | — ⅛ |
| Huron Eri | 1720 | $10 | 9⅞ | 9⅞ | — ¼ |
| Husky Oil | 900 | $13⅛ | 13 | 13⅛ | + ⅛ |
| Husky A pr | z5 | $50½ | 50½ | 50½ | |
| Husky B pr | z25 | $51 | 51 | 51 | |
| Husky C pr | 310 | $57½ | 57½ | 57½ | + ¼ |
| Husky D w | z40 | 550 | 550 | 550 | |
| Imp Oil | 1055 | $58½ | 58¼ | 58¼ | |
| Imp Tob | 850 | $15 | 14⅝ | 15 | + ½ |
| Imp Tob pr | z64 | $5¾ | 5½ | 5½ | |
| Ind Accept | 675 | $24⅝ | 24¼ | 24½ | + ¼ |
| In Accept p | z20 | $78 | 78 | 78 | |
| I Acc 5¾ pr | z5 | $25 | 25 | 25 | |
| Ind Adhes | 550 | $6¾ | 6⅜ | 6¾ | + ¼ |
| Ind Minerl | 100 | $11 | 11 | 11 | — ¼ |
| Ind Wire | 1750 | $7¼ | 7 | 7 | — ⅛ |
| Inglis | 8125 | $11⅛ | 10¾ | 11 | |
| Inland Gas | 460 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | |
| Intr City r | 1150 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | |
| Intr Cty wt | z25 | 360 | 360 | 360 | |
| IMC | 100 | $47½ | 47½ | 47½ | |
| Int Nickel | 3130 | $92¾ | 92 | 92 | + ½ |
| Int Util | 1475 | $28⅜ | 28⅜ | 28⅜ | |
| Int Util pr | 655 | $30⅞ | 30⅜ | 30¾ | + ¼ |
| Intpr Pipe | 560 | $95 | 94¾ | 95 | |
| Intpr Steel | 1600 | 490 | 475 | 475 | |
| Intpr Stl pr | 150 | $21 | 21 | 21 | — ½ |
| Inv Grp A | 1470 | $10½ | 10¼ | 10¼ | |
| ITL Ind | z50 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| Jamaic PS | z50 | $14 | 14 | 14 | |
| Jefferson | 1625 | $29¼ | 28⅞ | 28⅞ | |
| Jeffersn w | 600 | $20¾ | 20½ | 20¾ | + ⅜ |
| Jockey C | 1525 | 400 | 395 | 400 | |
| Kelly D A | 800 | 490 | 490 | 490 | + 5 |
| Kelsey H | 150 | $14½ | 14½ | 14½ | + ¼ |
| Labatt | 2328 | $22½ | 22¼ | 22½ | + ¼ |
| Lafarge | 1200 | $13¾ | 13½ | 13⅝ | |
| Lafarge A | 300 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | + ¼ |
| LOnt Cem | 660 | 495 | 490 | 490 | |
| Laura Sec | z50 | $12⅝ | 12¼ | 12¼ | |
| Lau Fin | 100 | 490 | 490 | 490 | — 5 |
| Lau F 63w | 600 | 90 | 82 | 82 | + 1 |
| Levy | 925 | $17¼ | 17 | 17¼ | |
| Lob Co A | 270 | $8¼ | 8⅛ | ¼ | + ¼ |
| Lob Co B | 510 | $8⅝ | 8½ | 8⅝ | — ⅛ |
| Lob Co pr | 75 | $44 | 44 | 44 | + ⅜ |
| Maclarn A | 100 | $23 | 23 | 23 | — ½ |
| MB Ltd | 1418 | $29¾ | 29½ | 29¾ | + ¼ |
| Magna El | 1960 | $12⅛ | 12 | 12 | |
| Maher | 100 | $12 | 12 | 12 | |
| Maher pr | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | + ⅛ |
| Maritime | z3 | $23 | 23 | 23 | |
| Mass-Fer | 5790 | $25 | 24⅜ | 24⅞ | + ⅜ |
| MEPC | 2400 | 325 | 305 | 325 | +15 |
| MEPC p | 335 | $22 | 22 | 22 | — ¼ |
| Met Stores | 225 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| MGFM | 100 | 315 | 315 | 315 | —10 |
| Molson A | 100 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | + ¼ |
| Molson B | 450 | $22⅛ | 21¾ | 21⅞ | — ⅜ |
| Mon Food | 3660 | $9¼ | 8¾ | 9 | + ¾ |
| Moore | 970 | $99 | 96¼ | 96⅞ | + ⅜ |
| Morse A | 565 | $23 | 22¾ | 23 | + ⅜ |
| Morse pr | 35 | $57¾ | 57¾ | 57¾ | +1¼ |
| Murphy | 100 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | — ⅛ |
| Nat Drug | z25 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Nat Hees | z16 | 95 | 95 | 95 | |
| Nat Hees p | z35 | 300 | 300 | 300 | |
| Nat Trust | z50 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| Neon | 225 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | |
| NB Tel | 270 | $16 | 16 | 16 | |
| NB Tel r | 4581 | 26 | 25 | 25 | — 2 |
| Noranda | 905 | $56¼ | 55⅞ | 55⅞ | + ⅜ |
| Nor Ctl G | 7800 | $13 | 13 | 13 | + ⅛ |
| Nor Ctl G p | 100 | $25 | 25 | 25 | |
| Nor Phone | 100 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | —1⅛ |
| N Phone rt | 1822 | 71 | 66 | 66 | — 4 |
| NS L P | 199 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | |
| Ogilvie | 200 | $14 | 13⅞ | 13⅞ | |
| Ont Steel | 100 | $27½ | 27½ | 27½ | — ½ |
| Oshawa A | 955 | $30¼ | 30 | 30¼ | + ¼ |
| Pac Pete | 3255 | $12 | 11⅝ | 11⅝ | — ⅛ |
| Pac Pete w | 400 | 365 | 365 | 365 | |
| Pembina | 400 | $9⅞ | 9⅝ | 9¾ | + ⅛ |
| Pow Corp | 1380 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | — ⅛ |
| Price Com | 905 | $13⅝ | 13½ | 13½ | |
| QN Gas | 33845 | $13⅛ | 12⅞ | 13 | + ⅛ |
| QN Gs 63w | 4530 | 425 | 400 | 425 | +25 |
| QN Gs 66w | 1380 | 275 | 260 | 275 | — 5 |
| Rank Org | 1270 | 465 | 460 | 465 | + 5 |
| R Nodwell | 3250 | 275 | 225 | 245 | —20 |
| Rockower | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | — ¼ |
| Romfield | 7000 | 58 | 50 | 50 | — 5 |
| Rothman | 435 | $27½ | 27¼ | 27¼ | — ¾ |
| Royal Bnk | 1544 | $80 | 78¾ | 79½ | — ½ |
| St Maurice | 1000 | 41 | 41 | 41 | — 1 |
| Salada | 1760 | $10⅛ | 10 | 10⅛ | |
| Seaway H | 120 | $5½ | 5½ | 5½ | — ¼ |
| Secur Cap | z40 | 280 | 280 | 280 | |
| Selkirk A | 400 | $9¼ | 9 | 9¼ | + ½ |
| Shell Inv p | 505 | $28¾ | 28⅜ | 28½ | — ⅛ |
| Shell Inv w | 3030 | 875 | 865 | 870 | +10 |
| Shell Can | 5555 | $25¾ | 25½ | 25½ | — ⅛ |
| Shop Save | 200 | $13½ | 13¼ | 13¼ | |
| Silverwd A | 350 | $15⅞ | 15⅞ | 15⅞ | |
| Simpsons | 400 | $27 | 26⅞ | 26⅞ | — ⅛ |
| Simpson S | z100 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| Slater Stl | 220 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ¼ |
| Slater 6 pr | 900 | $17½ | 17¼ | 17¼ | — ¼ |
| Somville p | z19 | $47 | 47 | 47 | |
| Southam | 40 | $37 | 37 | 37 | |
| ST Radio | 50 | $26 | 26 | 26 | — ⅛ |
| Steel Can | 2018 | $23⅝ | 23⅛ | 23¼ | + ⅛ |
| Steinbg A | 2925 | $18¾ | 18½ | 18¾ | + ¼ |
| Suptest od | 510 | $23 | 22¾ | 22¾ | — ¼ |
| Tancord | 200 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | — ⅛ |
| Texaco | 300 | $24 | 23¾ | 23¾ | — ⅛ |
| Thom N P | 1150 | $24 | 24 | 24 | + ½ |
| Tone Craft | 1200 | 420 | 415 | 420 | +15 |
| Tor Dm Bk | 475 | $66⅞ | 66 | 66½ | + ¼ |
| Traders A | 2500 | $9⅜ | 9¼ | 9⅜ | + ⅛ |
| Trader 65 w | 1000 | 150 | 150 | 150 | |
| Transair | 300 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ | + ⅛ |
| Tr Can PL | 2796 | $26⅞ | 26¾ | 26⅞ | |
| Tr Can Pl p | 1200 | $49⅞ | 49½ | 49½ | |
| Tr Can P w | 1937 | 750 | 710 | 750 | +50 |
| Trans Mt | 1800 | $18 | 17⅞ | 17⅞ | |
| Trans PPL | z50 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Union Acc | z25 | 290 | 290 | 290 | |
| UnAcc 2p | 400 | 365 | 350 | 350 | —50 |
| Un Carbid | 170 | $23⅞ | 23⅞ | 23⅞ | |
| Un Gas | 778 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | + ¼ |
| Union Oil | 100 | $31⅞ | 31⅞ | 31⅞ | + ¼ |
| U Corp B | z50 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Versafd | 850 | $5¼ | 5⅛ | 5¼ | |
| Versatile | 475 | $32¾ | 32¼ | 32½ | — ¼ |
| Vic G Tr | 1000 | $15 | 15 | 15 | + ⅛ |
| Wajax | 1000 | $11¾ | 11¾ | 11¾ | —2¼ |
| Wainoco O | 1700 | 92 | 91 | 91 | — 1 |
| Walk GW | 2458 | $34 | 33⅞ | 34 | + ⅛ |
| Weldwod | 206 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Wburne | 2100 | 175 | 170 | 170 | |
| Westc'st | 250 | $26½ | 26⅛ | 26½ | |
| West Ind | 300 | 240 | 240 | 240 | + 5 |
| West Ind A | 100 | 390 | 390 | 390 | |
| Westeel | 550 | $23½ | 23¼ | 23¼ | + ¼ |
| W Pacific | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | + ¼ |
| WSuppls A | 100 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | — ¼ |
| Weston A | 1275 | $19⅞ | 19¾ | 19⅞ | + ⅛ |
| Weston B | z100 | $21⅞ | 21¾ | 21⅞ | |
| Wstn 4½p | 25 | $83 | 83 | 83 | — 2 |
| White Pas | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | |
| Woodwd A | 8496 | $27¼ | 27¼ | 27¼ | |
| York Lam A | 400 | 300 | 275 | 300 | +10 |
| York Lam B | 200 | 150 | 150 | 150 | +15 |
| Zellers pr | 50 | $42½ | 42½ | 42½ | |
| Zenith | z35 | 200 | 190 | 190 | |

**MINES**

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 1.40 | Cgn Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Accra | 3062 | 12 | 12 | 12 | |
| Acme Gas | 9500 | 20 | 19 | 19 | — 1 |
| Agena Mg | 5000 | 16½ | 16 | 16 | — 1 |
| Agnico | 200 | 118 | 116 | 118 | — 2 |
| All Pitch | 1000 | 11 | 11 | 11 | + 1 |
| Am Moly | 1800 | 41 | 40 | 40 | — ½ |
| Ang U Dev | 4500 | 69 | 68 | 68 | — 1 |
| Ansil | 5000 | 9½ | 9 | 9½ | + ½ |
| Area | 3600 | 299 | 297 | 299 | + 6 |
| Argosy | 7216 | 115 | 111 | 112 | |
| Arcadia | 800 | 21½ | 21½ | 21½ | |
| Atl C Cop | 550 | 88 | 88 | 88 | |
| Bnkfld | 10500 | 10 | 9½ | 9½ | — ½ |
| Barex | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| Barnat | 500 | 44 | 44 | 44 | |
| Bary Expl | 500 | 20 | 20 | 20 | — ½ |
| Bethlm | 2170 | 660 | 650 | 650 | —10 |
| Big Nama | 500 | 34 | 34 | 34 | — 1 |
| Black Bay | 3500 | 9 | 9 | 9 | |
| BL Hawk | 5700 | 76 | 75 | 76 | — 2 |
| Bralorne | 2700 | 150 | 150 | 150 | — 5 |
| Brcul Reef | 1000 | 22 | 22 | 22 | —1½ |
| Brunsk | 19295 | 765 | 700 | 765 | +60 |
| Bunker H | 6000 | 23 | 23 | 23 | |
| Cable | 3000 | 13 | 13 | 13 | —2½ |
| Com Mine | 2000 | 19 | 18½ | 18½ | — ½ |
| Camflo | 1300 | 380 | 375 | 380 | —10 |
| Camp Chib | 487 | 710 | 700 | 710 | +20 |
| Camp RL | z100 | $19 | 18⅝ | 18⅝ | |
| C Tung | 10000 | 152 | 151 | 151 | + 1 |
| C Dyno | z50 | 140 | 140 | 140 | |
| C Faraday | 1800 | 300 | 285 | 285 | +10 |
| C Keely | 34500 | 10 | 9 | 10 | + ½ |
| Cn Lncrt | 41600 | 22½ | 21½ | 22½ | + ½ |
| C Malart | 2000 | 10½ | 10½ | 10½ | |
| Cdn Nisto | 4500 | 24 | 23½ | 24 | + ½ |
| Candore | 9000 | 31 | 29 | 30½ | +1½ |
| Cantre | 625 | 18 | 18 | 18 | — ½ |
| Captain | 1000 | 17 | 16½ | 16½ | — 1 |
| Cassiar | 445 | $16⅛ | 16⅛ | 16⅛ | |
| Cent Pat | 400 | 145 | 145 | 145 | + 1 |
| Chestrvile | 3500 | 21 | 20 | 20 | — ½ |
| Chib Kay | 3500 | 13 | 10 | 10 | —3½ |
| Chib M | z100 | 51 | 51 | 51 | |
| Coch Will | 200 | 160 | 160 | 160 | — 5 |
| Coin Lake | 7100 | 20 | 18 | 18 | — 3 |
| Coniagas | 2000 | 53 | 51 | 53 | — 2 |
| Conigo | 16500 | 17 | 15½ | 16½ | |
| Con-Key | 5000 | 11½ | 11½ | 11½ | |
| Con Shaw | 9005 | 23 | 22 | 22½ | — ½ |
| C Bellek | 5500 | 7½ | 7½ | 7½ | — ½ |
| C Cali | 18500 | 13½ | 12½ | 13½ | |
| C Halli | 4350 | 50 | 47½ | 50 | + 2 |
| C Mrbn | 13850 | 275 | 265 | 270 | +10 |
| C Mogul | 1800 | 320 | 315 | 320 | — 5 |
| C Morisn | 4900 | 450 | 435 | 445 | + 5 |
| C Mosher | 500 | 36 | 36 | 36 | — 6 |
| Con Negus | 2000 | 14 | 14 | 14 | + ½ |
| Con Nichol | 1000 | 13½ | 13½ | 13½ | + 1 |
| C Rambler | 700 | 171 | 170 | 171 | + 4 |
| C Red P | 31500 | 30 | 29 | 29 | — 1 |
| Conwest | 100 | 540 | 540 | 540 | |
| Cop Fields | 400 | 131 | 130 | 130 | — 2 |
| Cop-M | 40500 | 36½ | 35 | 36 | — ½ |
| Coulee | 4800 | 48 | 47 | 48 | + 1 |
| Cowich | 1000 | 34 | 34 | 34 | — 1 |
| Craigmt | 725 | $13 | 12⅞ | 13 | |
| Crowpat | 9000 | 10 | 9½ | 10 | |
| Daering | 8500 | 15 | 15 | 15 | |
| D'Aragon | 2000 | 15 | 15 | 15 | + ½ |
| Deer Horn | 2200 | 21 | 20 | 20 | — 2 |
| D'Elda | 35733 | 138 | 130 | 134 | — 3 |
| Denison | 1063 | $58 | 57½ | 58 | +1½ |
| Dome | 230 | $42 | 42 | 42 | — ⅛ |
| Donalda | 5100 | 19 | 18½ | 19 | + ½ |
| Dunraine | 2834 | 67 | 64 | 67 | + 2 |
| Duvan | 1000 | 9½ | 9½ | 9½ | + ½ |
| East Sull | 625 | 560 | 560 | 560 | +15 |
| F Mar | 1100 | 245 | 230 | 245 | — 5 |
| Frobex | 4142 | 430 | 420 | 425 | |
| Gnt Masct | 1500 | 132 | 132 | 132 | — 2 |
| Giant Yk | 200 | 875 | 800 | 875 | +65 |
| Glenn | 10000 | 15 | 14½ | 14½ | + ½ |
| Goldray | 1000 | 78 | 78 | 78 | + 1 |
| Goldrim | 1000 | 33½ | 33 | 33½ | + ½ |
| Gortdrm | 100 | 244 | 244 | 244 | — 1 |
| Gradore | 4000 | 26 | 25½ | 26 | |
| Grandroy | 5000 | 33½ | 32 | 32 | |
| Granduc | 2182 | 410 | 400 | 400 | —10 |
| Granisle | 550 | 560 | 550 | 560 | +10 |
| Green Pnt | 1000 | 27 | 27 | 27 | |
| Gulch | 19700 | 21 | 20 | 20 | |
| Gunnar | 3100 | 143 | 143 | 143 | |
| Hastings | 600 | 150 | 145 | 145 | — 2 |
| Hdway | 11800 | 21½ | 21 | 21½ | + 1 |
| Heath | 2000 | 8½ | 8 | 8½ | + ½ |
| High-Bl | z50 | 950 | 950 | 950 | |
| Hollinger | 510 | $24⅞ | 24⅝ | 24¾ | + ¼ |
| Huds Bay | 170 | $66⅜ | 66¼ | 66⅜ | + ⅛ |
| Hu-Pam | 1000 | 8½ | 8 | 8½ | + ½ |
| Int Bibis T | 2500 | 73 | 71 | 71 | — 1 |
| Iron Bay T | 700 | 291 | 290 | 290 | |
| Iso | 2500 | 155 | 152 | 155 | + 1 |
| Joye Exp | 1200 | 18½ | 18 | 18½ | + ½ |
| Jelex | 1000 | 24 | 24 | 24 | + ½ |
| Joliet | 6500 | 43 | 41 | 41 | — 1 |
| Jonsm | 16500 | 24 | 23½ | 23½ | |
| Joutel | 2500 | 96 | 95 | 95 | — 3 |
| Kam Kotia | 1600 | 400 | 390 | 390 | —10 |
| Kerr Add | 475 | $11¼ | 11⅛ | 11¼ | |
| K Anacon | 1168 | 124 | 122 | 122 | |
| Kid Coper | 1000 | 66 | 66 | 66 | — 4 |
| Kirk Twns | 8000 | 13 | 13 | 13 | |
| Lab Min | 550 | $29¼ | 29¼ | 29¼ | + ¼ |
| L Duf | 22025 | $15⅝ | 14⅞ | 15 | — ⅛ |
| L Shore | z35 | 190 | 190 | 190 | |
| La Luz | 910 | $18⅛ | 18 | 18⅛ | |
| Langis | z300 | 42 | 42 | 42 | |
| Leitch | 700 | 670 | 665 | 670 | + 5 |
| Liberian | 100 | $11⅝ | 11⅝ | 11⅝ | + ⅜ |
| LL Lac | 100 | 160 | 160 | 160 | — 1 |
| Lorado | 1000 | 81 | 81 | 81 | |
| Louvicrt | 2000 | 17½ | 17½ | 17½ | + ½ |
| Macassa | 100 | 190 | 190 | 190 | |
| MacLeod | 2400 | 41½ | 41 | 41 | |
| Madsen | 2500 | 130 | 129 | 130 | |
| Martin | 2000 | 25 | 24½ | 25 | |
| Matat | 74500 | 12½ | 10 | 12 | + 1 |
| Mattgml | 2200 | $14⅝ | 14⅜ | 14½ | + ⅛ |
| Maybrun | 2500 | 13 | 13 | 13 | |
| Mc Adam | 2000 | 54 | 54 | 54 | — 1 |
| Mc Intyre | z12 | $90 | 90 | 90 | |
| McWat | 7500 | 59 | 57 | 58 | + 1 |
| Mentor | 1000 | 55 | 54 | 55 | + 2 |
| Metal Min | 5124 | 135 | 119 | 127 | + 7 |
| Midrim | 1000 | 35 | 35 | 35 | — 1 |
| Min Ore | 11300 | 15 | 15 | 15 | — ½ |
| Mt Wright | 1250 | 27 | 26½ | 27 | |
| Multi-Mi | 1000 | 143 | 145 | 145 | |
| Nealon | 1000 | 6½ | 6½ | 6½ | + ½ |
| New Bid | 500 | 4 | 4 | 4 | — ½ |
| New Cal | z200 | 29 | 29 | 29 | |
| Newconx | 1150 | 540 | 535 | 540 | |
| N Goldvue | 500 | 6 | 6 | 6 | |
| N Harri | 3200 | 15 | 15 | 15 | + 1 |
| N Hosco | 1200 | 259 | 256 | 259 | + 4 |
| N Imperal | 4000 | 325 | 325 | 325 | |
| New Jason | 1000 | 5 | 5 | 5 | |
| N Kelore | 1000 | 8½ | 8½ | 8½ | |
| N Mylama | 1700 | 20 | 19 | 19 | — 1 |
| Newnor | 2000 | 10 | 10 | 10 | — 1 |
| N Que Ragl | 100 | 525 | 525 | 525 | |
| N Senator | 500 | 18½ | 18½ | 18½ | |
| Nick Rim | 3500 | 16 | 15½ | 15½ | — ½ |
| Nor Acme | 4000 | 11 | 11 | 11 | + ½ |
| Norgold | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Noriex | 14000 | 25 | 24½ | 25 | + ½ |
| Norpax | 2600 | 10½ | 10 | 10 | — ½ |
| Northcal | 2000 | 34½ | 34 | 34 | — 1 |
| North Exp | 1000 | 28 | 28 | 28 | — ½ |
| Northgat | 6560 | 475 | 460 | 465 | |
| N Rank | 1100 | 28 | 28 | 28 | — 1 |
| N Rock | 700 | 30 | 30 | 30 | |
| Opemska | 2050 | $11⅛ | 11⅛ | 11½ | |
| Orchan | 700 | 265 | 260 | 265 | + 5 |
| Pamour | 700 | 178 | 178 | 178 | |
| Patino | 500 | 975 | 975 | 975 | +30 |
| Pax Int | 2000 | 13½ | 13½ | 13½ | |
| Pce Exp | 173932 | 84 | 78 | 78 | — 1 |
| Priess | 60500 | 10½ | 10 | 10 | |
| Perron | 2500 | 7½ | 7 | 7½ | + ½ |
| Pick Crow | z10 | 19 | 19 | 19 | |
| Pine Point | 452 | $52⅞ | 52½ | 52½ | + ½ |
| Placer | 3240 | $32 | 32 | 32 | |
| Porc Pay | z333 | 9 | 9 | 9 | |
| Preston | 2790 | $14¾ | 14⅜ | 14⅜ | + ⅛ |
| Purdex | 8200 | 9 | 8 | 8 | — 1 |
| Pyramid | 1325 | 355 | 350 | 350 | —10 |
| Que Lith | 1300 | 190 | 190 | 190 | + 4 |
| Q Mattgmi | 1000 | 65 | 65 | 65 | + 1 |
| Quemont | 350 | 865 | 865 | 865 | — 5 |
| Quonto | 2000 | 6 | 6 | 6 | |
| Radiore | 1000 | 56 | 56 | 56 | — 1 |
| Rayrock | 500 | 135 | 135 | 135 | |
| Reeves | 200 | 185 | 185 | 185 | —15 |
| Rio Algom | 2539 | $26⅞ | 26⅜ | 26⅞ | + ⅜ |
| Rio Alg c w | 130 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | + [illegible] |
| Roman | 7197 | $15¼ | 14¾ | 14⅞ | + ½ |
| Sarimco | z200 | 10 | 10 | 10 | |
| Satellite | 6000 | 25 | 23½ | 25 | + 1 |
| Sherritt | 2721 | 435 | 420 | 430 | +10 |
| Sil Eureka | 200 | 162 | 162 | 162 | + 7 |
| Silvrflds | 1100 | 310 | 305 | 310 | |
| Sil Miller | 700 | 13½ | 13½ | 13½ | — ½ |
| Silmq | 44500 | 38 | 31 | 37 | + 3 |
| Sil Stand | 1400 | 97 | 95 | 97 | + 4 |
| Siscoe | 425 | 450 | 450 | 450 | + 5 |
| Stanrck | 5200 | 240 | 233 | 233 | |
| Steep R | 115 | 580 | 580 | 580 | |
| Sud Cont | 500 | 25 | 25 | 25 | |
| Sullivan | 100 | 370 | 370 | 370 | — 5 |
| Sunburst | z200 | 8 | 8 | 8 | |
| Teck Corp | 1382 | 515 | 505 | 515 | |
| Territory | 1000 | 15 | 15 | 15 | — ½ |
| Tombill | 300 | 114 | 113 | 114 | + 1 |
| Torbrit | z300 | 50 | 50 | 50 | |
| Towag | 500 | 9½ | 9½ | 9½ | + 1 |
| Tribag | 900 | 128 | 128 | 128 | + 3 |
| Trin Chib | 500 | 11 | 11 | 11 | |
| U Mining | z100 | 21 | 21 | 21 | |
| U Asbestos | 200 | 290 | 290 | 290 | — 3 |
| U Buffad | 11200 | 45 | 43½ | 43½ | — ½ |
| Un Keno | z6 | 340 | 340 | 340 | |
| Un Macfie | 500 | 17½ | 17½ | 17½ | — ½ |
| Utd Porc | 1250 | 12 | 12 | 12 | — ½ |
| Upp Can | 800 | 143 | 140 | 140 | — 3 |
| Urban Q | 2500 | 14 | 14 | 14 | |
| Vespar | 3500 | 30 | 29 | 29 | + 1 |
| Wasmac | z100 | 80 | 80 | 80 | |
| W Beav | 11500 | 9½ | 9 | 9½ | |
| West Mine | 2450 | 425 | 420 | 420 | |
| White Star | 1000 | 34 | 34 | 34 | —1½ |
| Wilco | 1300 | 41½ | 41½ | 41½ | — 1 |
| Willroy | 1225 | 126 | 125 | 125 | — 1 |
| Wdfall | 11100 | 24 | 21 | 22½ | — ½ |
| Win-Eld | 1712 | 26½ | 25½ | 25½ | — ½ |
| Yk Bear | 200 | 190 | 190 | 190 | |
| Zenmac | z100 | 24 | 24 | 24 | |
| Zulapa | 1000 | 17 | 17 | 17 | + ½ |

**PETROLES**

| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | 1.40 | Cgn Net |
|---|---|---|---|---|---|
| Alt Rox | 500 | 16 | 16 | 16 | — 1 |
| Alminex | 275 | 460 | 460 | 460 | |
| A Led | 11500 | 18 | 17 | 18 | + ½ |
| Asamera | 200 | 360 | 360 | 360 | —10 |
| Banff | 1195 | $14¾ | 14⅛ | 14⅛ | — ¼ |
| Bralsa | 100 | 105 | 105 | 105 | + 5 |
| Calvert | 1000 | 25 | 25 | 25 | + ½ |
| CS Pete | 3600 | 217 | 212 | 214 | |
| C Dehl | 700 | 220 | 210 | 220 | — 3 |
| C Ex Gas | 2800 | 370 | 365 | 365 | — 5 |
| C Gridoil | 200 | 620 | 615 | 615 | —10 |
| C Homestd | 200 | 225 | 220 | 220 | — 5 |
| C Ll Pete | 1000 | 25½ | 25 | 25 | — ½ |
| Cdn Sup O | 7308 | $32½ | 31¾ | 32 | + ¼ |
| Cdn Tricnt | 200 | 350 | 345 | 345 | — 5 |
| Cent Del | 2634 | $13¼ | 13 | 13 | |
| Charter O | 600 | 290 | 290 | 290 | |
| Chieftan D | 100 | 865 | 865 | 865 | —35 |
| C West P | 200 | 160 | 160 | 160 | |
| Dev-Pal | z180 | 185 | 184 | 185 | |
| Dynamic | 4715 | 143 | 140 | 140 | — 2 |
| Fargo | 1500 | 330 | 330 | 330 | |
| French Pt | 300 | 420 | 415 | 420 | |
| Gr Plains | z25 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Gt COilsds | 175 | $10½ | 10½ | 10½ | + ⅛ |
| Int Heli | 12683 | 355 | 350 | 355 | |
| Midcon | 600 | 51 | 51 | 51 | |
| Mill City | 9700 | 165 | 161 | 162 | — 3 |
| N Cont | 8600 | 41 | 39 | 40 | |
| N Davies | 1500 | 14 | 14 | 14 | |
| Numac | 2300 | 250 | 246 | 247 | — 3 |
| Place G | 3800 | 211 | 205 | 206 | + 4 |
| Prairie Oil | 2000 | 425 | 425 | 425 | —15 |
| Prov G | 10012 | 500 | 495 | 500 | + 5 |
| Ranger | 600 | 238 | 233 | 236 | — 2 |
| Scurry Rn | 1155 | $24⅞ | 24 | 24 | — ⅜ |
| Spooner | 4500 | 51 | 50 | 50 | — 1 |
| Triad Oil | 6875 | 186 | 182 | 186 | + 1 |
| U Canso | 3100 | 290 | 285 | 285 | |
| Vandoo | 500 | 6 | 6 | 6 | |
| Wspac | 14700 | 21 | 20½ | 20½ | — ½ |
| W Decalta | 1200 | 282 | 280 | 280 | + 5 |
| W Decit w | 100 | 135 | 135 | 135 | |

Total des ventes : 1,708,000.

**LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO**

| | Ind. | Aur. | Mét. | Pét. |
|---|---|---|---|---|
| Clôture — 9 mars | 162.24 | 145.28 | 89.44 | 142.81 |
| Clôture — 8 mars | 162.54 | 146.35 | 89.57 | 142.37 |
| Haut — 1967 | 163.58 | 164.48 | 91.66 | 148.29 |
| Bas — 1967 | 147.65 | 146.35 | 85.88 | 130.15 |

## La négociation Kennedy prendra fin le 30 avril

PARIS. (AFP) — Le 30 avril prochain, la négociation Kennedy doit prendre fin, quel que soit le résultat acquis à cette date. Ainsi en a décidé à Genève hier le comité des négociations commerciales du GATT. Il reste donc environ six semaines, si l'on tient compte des vacances de Pâques, pour mener au succès la négociation Kennedy destinée à abaisser d'une manière réciproque les tarifs douaniers dans le monde entier et avant tout entre les Etats-Unis et l'Europe des Six.

Les négociateurs américains avaient depuis longtemps déclaré que le temps pressait et qu'il fallait que la négociation Kennedy se termine tout de suite après Pâques. En effet, le processus constitutionnel américain exige environ deux mois pour permettre au président de promulguer l'accord intervenu à Genève avant que n'expirent ses pouvoirs, au titre du "Trade Expansion Act", à la date du 30 juin prochain.

Il faudra donc que les principaux pays engagés dans la négociation de Genève, à savoir les Etats-Unis, le Marché commun, la Grande-Bretagne, le Japon, les pays scandinaves et la Suisse, mettent les bouchées doubles pour arriver, d'ici le 30 avril, à régler les nombreux points qui restent encore en suspens dans cette négociation sans précédent.

Les négociateurs américains devront d'ici là indiquer avec clarté leur position sur l'"American Selling Price", obstacle non tarifaire qui freine les importations de produits chimiques européens aux Etats-Unis et dont la Communauté exige l'abolition.

Or, l'"American Selling Price" ne peut être supprimé que par une décision du Congrès américain. Il faut donc que l'administration américaine s'engage à demander au Congrès cette suppression qui reste malgré tout aléatoire, d'où une complication supplémentaire en ce qui concerne la négociation Kennedy sur les produits industriels.

## fruits et LEGUMES

**MONTREAL** (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

**Pommes : de fantaisie,** Wolf River, $2.25, McIntosh $3 à $3.50 Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses 4 la boîte à verger.

**Betteraves :** en sac de 50 livres $1.25 à $1.50, petites $1.75.

**Carottes :** $1.25 les 50 livres, $2.50 à $2.75 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

**Choux :** Verts gros, moyens, Savoie, $1.75 à $2 le cageot de 50 livres.

**Navets :** $1.75 à $2 le sac de 50 livres, $2.25 le boisseau.

**Poireaux :** .75 à .90 la douzaine.

**Oignons :** jaunes, sacs de 50 livres, no 1, $4.25, type espagnol $5, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.50 à $4.75.

# QUE FONT-ILS AUJOURD'HUI?

## ERNIE McCULLOCH

Le Canada a produit une pléiade de brillants skieurs. Evidemment, le climat rigoureux de notre beau pays favorise ce sport. Au cours des dernières années, la belle tenue de nos skieuses, Lucile Wheeler, Ann Heggtveit et Nancy Greene, a fait du Canada une puissance mondiale du ski.

Et nos skieurs ? Il est vrai que les skieurs canadiens n'ont guère brillé sur la scène internationale depuis plusieurs années. Mais tel ne fut pas toujours le cas.

En effet, il y a une quinzaine d'années, Ernie McCulloch a fait honneur à notre pays dans les grandes compétitions internationales. En 1949, il a gagné le slalom et le combiné du Kandahar du Québec, face à la forte concurrence des membres de l'équipe française de ski. Deux fois, Ernie a mérité les honneurs de la coupe Herman, une autre compétition d'envergure internationale. Finalement, en 1952, à Stowe, Vermont, McCulloch a remporté sa dernière grande victoire en battant les cinq meilleurs skieurs olympiques. Ses victoires, en 1949 et 1952, lui ont procuré ses plus vives émotions dans le sport.

Ernie, qui est professionnel depuis nombre d'années, est aujourd'hui directeur de l'école de ski du Mont Tremblant et conseiller technique de la revue SKI. Agé de 41 ans, il vit au Mont Tremblant en compagnie de son épouse et de leur fillette.

Il ressent une grande satisfaction à aider les jeunes à devenir de bons skieurs. Et il en a mis plusieurs sur la bonne piste !

Jacques BARRETTE

# Willie Davis fustige son ex-coéquipier Maury Wills

VERO BEACH, Floride. (PA) — Le voltigeur Willie Davis, des Dodgers de Los Angeles, a déclaré Hier que le départ de Maury Wills pourrait aider les Dodgers plutôt que leur nuire cette saison.

On sait que Wills est passé aux Pirates de Pittsburgh en retour de Bob Bailey et Gene Michael.

"La perte de Maury n'est pas si grave et elle pourrait bien nous aider. Ce n'était pas un mauvais gars, mais plusieurs joueurs ne l'aimaient pas et j'en étais un.

"Je crois que Maury avait la tête enflée, car il tentait toujours d'exercer une influence plus grande qu'il en avait. Son absence pourrait peut-être nous nuire, mais, d'autre part, elle ne sera pas si énorme . . .

"Il savait que je ne l'aimais pas, car je le lui ai dit personnellement. Je le respectais en tant que joueur, mais je ne pouvais le digérer en tant qu'homme."

Davis a ajouté que certains Dodgers n'aimaient guère Tommy Davis, passé aux Mets de New York en retour de Ron Hunt.

"Tommy en était un autre qui avait ses problèmes et les faisait partager par les autres."

Willie n'a pas voulu le mentionner, mais le plus grand reproche fait à Tommy fut sa façon de prendre les choses aisément pendant deux ans en se remettant d'une fracture à une cheville.

Davis a conclu que l'acquisition de Hunt améliorerait certes le champ intérieur et a ajouté que la puissance au bâton de l'équipe devrait être meilleure que la saison dernière alors que les Dodgers ont remporté le championnat de la ligue Nationale avec une moyenne d'équipe de .256.

### Marichal fait toujours la grève

Le gréviste Juan Marichal, des Giants de San Francisco, a donné signe de vie, hier mais le lanceur victorieux dans 25 rencontres l'an dernier n'a pas accepté les termes de l'équipe. Il demande rien de moins que $125,000.

Le vice-président Chub Feeney a révélé qu'il avait rejoint Marichal à son domicile à la République Dominicaine, mais que les positions entre les deux parties n'avaient pas sensiblement varié.

### Brillant début de Mickey Mantle

C'était hier le début des activités dans la ligue Pamplemousse. Et le "premier but" Mickey Mantle, des Yankees de New York, n'a pas tardé à se faire valoir à son nouveau poste. Mantle a effectué huit retraits, et son attrapé aux dépens de Bernie Allen n'avait rien d'ordinaire. C'est un circuit de Chet Trail qui a permis aux Yankees de vaincre les Sénateurs, 8-7.

### Sam McDowell arrêté

Enfin, à Tucson, Arizona, le lanceur Sam McDowell, roi des retraits au bâton en 1965, a été arrêté sous une accusation d'ébriété.

Le lanceur des Indiens de Cleveland a été arrêté par les policiers William Hogan et Calvin Dotson. Il a été remis en liberté moyennant un dépôt de $10.

# Le Québec vainqueur

**HULL. (PC) — Le Québec a marqué trois fois dans le dernier bout et a porté son record à 4-5 en battant le Nouveau-Brunswick par 12-10 dans la 10e ronde du championnat de curling pour hommes du Canada. Le Nouveau-Brunswick a une fiche de 1-8.**

**Le Manitoba est demeuré dans la course au championnat avec un record de 7-2 en battant Terre-Neuve par 7-6 dans la 10e ronde du tournoi. Terre-Neuve a une fiche tout à fait inverse, de 2-7.**

# Jim Hill est réélu

L'Union de football-rugby du Québec (QRFU) s'est dotée de son 85e bureau de direction hier, alors que le président Jim Hill s'est vu accorder un 2e mandat consécutif.

Tous les membres de l'exécutif ont été réélus. Il s'agit des vice-présidents Ed Smith et Cyril White, du secrétaire Stan White, et du trésorier Norm Gillespie.

Les directeurs seront Doug Wilmut, Ray Binmore, Terry Gilliad, Jim Bennett, Stan Rose et Dick Black, tous réélus, et les nouveaux-venus Tony Berwanger et Brennan McGuire.

La ligue junior ne comprend plus que trois clubs, avec le retrait des équipes de Ville Mont-Royal et Verdun. Ce sont le NDG, le Easton et le West Island.

Le retrait du St-Lambert laisse la section senior avec trois équipes également, le Montréal-Nord, le Hawkesbury et le Châteauguay.

# Buddy Rogers contre Moquin

Eddie Auger qui a fait un retour dans l'arène il y a deux semaines a signé un contrat hier s'engageant à rencontrer Manuel Cortez dans l'une des préliminaires au centre sportif Paul Sauvé lundi prochain, le matchmaker Bob Langevin a complété le programme en organisant un combat entre Gino Brito et Mt Gilmore.

L'action ne devrait pas manquer lundi. Il y aura six combats en tout.

Le bouillant Johnny Valentine de St-Louis fera un retour à Montréal. Il a accepté de rencontrer Maurice Lapointe de Montréal.

"Nature Boy" Buddy Rogers qui s'attaquera à Larry Moquin dans l'une des deux finales, a eu un entretien téléphonique avec Langevin hier. Il s dit qu'il arrivera à Montréal seulement dimanche matin.

Quant à Sweet Daddy Siki, il est déjà à Montréal. Il s'entraîne avec ardeur en vue du combat qu'il disputera contre Edouard Carpentier.

Johnny Rougeau et Jacques Rougeau, deux lutteurs scientifiques en auront plein des mains lorsqu'ils feront face à Terry et Ronnie Garvin.

Le programme de lundi suscite tellement d'intérêt que l'on prévoit une assistance de 4,000 personnes.

téléphoto UPI

**Nouveauté dans le monde du nautisme**

Les visiteurs au prochain Salon du Sportsman auront l'occasion de voir un grand nombre de nouveautés, mais ce kayak pliant ne sera malheureusement pas sur les lieux. Aucun outil n'est nécessaire, et il pèse 20% de moins que le kayak conventionnel. Il s'agit là d'une invention venant d'Angleterre.

# Les Français triomphent, Nancy Greene finit 13ème

FRANCONIA, N.H. (AFP-PA) — La Française Isabelle Mir, 18 ans, a remporté aujourd'hui la descente féminine des championnats nord-américains de ski à Franconia, devant l'Autrichienne Erika Shinegger et la Française Annie Famose.

Marielle Goitschel, de France, la favorite chez les dames, est tombée et a abandonné, tandis que la Canadienne Nancy Greene, de Rossland, C.-B., s'est classée 13e.

Mlle Goitschell a fait une chute presque au sommet de la pente. Elle s'en est tirée sans blessure mais amèrement désappointée. C'est elle qui ouvrait la compétition.

Chez les hommes, aucune surprise puisque le favori Jean-Claude Killy enlevait les honneurs de la descente, devant son compatriote Guy Perillat et l'Américain Jim Barrows.

### Canadien blessé

Le Canadien Dan Irwin, de Fort William, a été blessé lors d'une chute au cours de la descente et secouru par la patrouille de ski. L'on n'a pu connaître encore la gravité de la blessure.

L'équipe féminine américaine, que l'on croyait supérieure à celle des hommes, n'a pas impressionné aujourd'hui. Le meilleur temps réussi par une Américaine le fut par Suzanne Chafee, de Rutland, Ct., qui s'est classée 10e parmi les 38 participantes, avec un temps de 1:32.41, comparativement à 1:28.74 pour Mlle Mir.

CLASSEMENT FINAL

**Dames**

| | |
|---|---|
| 1—Isabelle Mir (France) | 2'28"96 |
| 2—Erika Schinegger (Autriche) | 1'28"96 |
| 3—Annie Famose (France) | 1'30"58 |
| 4—Anne Zyrd (Suisse) | 1'31"69 |
| 5—Ingeborg Jochum (Autriche) | 1'31"98 |
| 6—Giustina Demetez (Italie) | 1'32"06 |
| 7—Florence Sturer (France) | 1'32"14 |
| 8—Heidi Zimmermann (Autriche) | 1'32"23 |
| 9—Traudi Hecher (Autriche) | 1'32"26 |
| 10—Susan Chaffee (E.-U.) | 1'32"41 |
| 11—Madeleine Wuilloud (Suisse) | 1'32"52 |
| 12—Cathy Nagle (E.-U.) | 1'33"10 |
| 13—Nancy Greene (Canada) | 1'33"11 |
| 14—Olga Paal (Autriche) | 1'34"02 |
| 15—Karen Korfanta (E.-U.) | 1'34"34 |

**Hommes**

| | |
|---|---|
| 1—Jean-Claude Killy (France) | 1'29"03 |
| 2—Guy Perillat (France) | 1'29"91 |
| 3—Jim Barrows (E.-U.) | 1'30"03 |

# L'Ontario défait l'Alberta au championnat de curling

HULL. (PC) — Quatre équipes ont encore des chances dans la course au championnat de curling masculin du Canada alors que la compétition entre dans la phase finale, mais plusieurs surprises devront être enregistrés si l'Ontario n'est pas couronnée grande championne.

Les représentants ontariens bénéficient d'une exemption en dixième ronde, ce matin, et ils affichent un dossier de huit victoires contre un seul revers. En dernière ronde, ils affronteront l'Ile-du-Prince-Edouard, dont la fiche est de trois victoires et cinq échecs.

La Saskatchewan, qui a un dossier de sept victoires et un revers en huit rencontres, aura comme adversaire l'Ile-du-Prince-Edouard en matinée et le Manitoba en dernière ronde. Le Manitoba partage le troisième échelon avec l'Alberta, ayant toutes deux remporté six victoires et subi deux échecs en huit matches.

L'Alberta, championne l'an dernier, n'avait pas connu la défaite avant les matches d'hier, mais l'équipe dirigée par Ron Northcott a dû s'incliner par 7-5 devant la Saskatchewan et par 8-7 en prolongation, contre l'Ontario.

Le Québec a remporté une victoire de 7-5 contre l'Ile-du-Prince-Edouard, hier, avant de subir un cuisant revers de 14-4 aux mains du Manitoba en soirée.

Voici le classement :

| | J | G | P |
|---|---|---|---|
| Ontario | 9 | 8 | 1 |
| Saskatchewan | 8 | 7 | 1 |
| Alberta | 8 | 6 | 2 |
| Manitoba | 8 | 6 | 2 |
| C.-Britannique | 9 | 5 | 4 |
| Québec | 8 | 3 | 5 |
| I.-P.-Edouard | 8 | 3 | 5 |
| Nouvelle-Ecosse | 8 | 3 | 5 |
| Terre-Neuve | 8 | 2 | 6 |
| Nord Ontario | 8 | 1 | 7 |
| Nouveau-Brunswick | 8 | 1 | 7 |

# Tournoi de hockey mineur à l'aréna Maurice Richard

Douze équipes de hockey de catégorie midget de la ligue des parcs de Montréal et deux équipes de Ville Saint-Michel se disputeront les honneurs d'un tournoi de hockey à compter de lundi soir prochain, le 13 mars, à l'aréna Maurice-Richard.

Le motif qui a incité les responsables du hockey au service des parcs à organiser cette compétition, est la fin imprévue de la saison du hockey pour les jeunes de cette catégorie.

Rappelons que 96 équipes appartenant aux autres catégories, atome, mosquito, pee-wee et bantam, participeront aux compétitions CJMS—Montréal-Matin. La direction a alors décidé d'organiser un tournoi spécial à l'intention des joueurs de 16 et 17 ans, vu l'annulation des séries de fin de saison. Voici le programme :

**Lundi, 13 mars**

1—7 h. 00 : Saint-Mathieu Rosemont vs Saint-Ambroise;
2—8 h. 15 : Saint-Bernardin vs J. S. Hochelaga;
3—9 h. 30 : Saint-Louis vs Imm.-Conception;

**Mardi, 14 mars**

4—7 h. 00 : Ahuntsic vs Olympic S.A.;
5—8 h. 15 : Saint-Michel vs Saint-Alphonse;
6—9 h. 30 : Saint-Edouard vs Sainte-Claire;

**Mercredi, 15 mars**

7—7 h. 00 : Gagnant 1 vs Gagnant 2;
8—8 h. 15 : Gagnant 3 vs N.D.V.;
9—9 h. 30 : Gagnant 4 vs Saint-Jean-de-Matha.

**Jeudi, 16 mars**

10—7 h. 30 : Gagnant 5 vs Gagnant 6;
11—8 h. 45 : Gagnant 7 vs Gagnant 8;

**Vendredi, 17 mars**

12—7 h. 30 : Gagnant 9 vs Gagnant 10.

**Dimanche, 19 mars**

13—2 h. 00 : Finale.

# Le tournoi mosquito débute à Montréal-Nord

Le coup de sifflet de venderdi soir, à 7 h. 30, mettra en branle toute l'organisation du troisième tournoi provincial mosquito, à Montréal-Nord.

Rien ne fut négligé pour assurer un franc succès à cette compétition qui ne cesse de prendre du prestige et qui soulève les foules.

Le jeu spectaculaire de ces jeunes vedettes de 8 à 11 ans, qui viennent de tous les coins de la Province, saura procurer aux spectateurs une satisfaction qu'ils ne peuvent trouver dans le sport professionnel.

Le premier week-end sera le plus intéressant alors que la majorité des équipes venant de l'extérieur de Montréal disputeront leurs matches. Les équipes de Montréal et des environs qui, l'an passé ne pouvaient évoluer contre les équipes de l'extérieur, devront redoubler d'ardeur alors que plusieurs clubs affiliés à la Confédération des Loisirs du Québec sont acceptés dans la classa AA.

Tous les matches seront disputés à l'Aréna de Montréal-Nord, durant les fins de semaine, à l'exception de quelques matches au début de la semaine. Vous pourrez assister à 12 rencontres par jour.

Afin de ne pas nuire aux études des jeunes, les autorités du tournoi ont décidé que durant la semaine, il n'y aurait que trois matches par soir, c'est-à-dire à 6 h. 30 p.m., 7 h. 39 p.m. et 8 h. 30 p.m.

# Frank Shaughnessy, père, se remet d'une opération

Francis "Shag" Shaugnessy, l'ancien président de la ligue Internationale de baseball, "se remettait bien", a-t-on rapporté hier, après avoir eu la jambe amputée au-dessus du genou jeudi dernier.

Frank Shaughnessy, fils, de Montréal, bien connu dans les milieux du golf et de l'olympisme, a déclaré que son père souffrait d'une mauvaise circulation et que les médecins avaient jugé nécessaire de lui amputer le membre.

"Mon père avait un artère bloqué et a subi une dure opération", a déclaré Shaughnessy. "Au début les médecins pensaient lui amputer la jambe au genou, mais un caillot de sang s'était formé au-dessus du genou..."

L'on ne peut prévoir combien de temps M. Shaughnessy, le père, devra demeurer à l'hôpital.

Il aura 84 ans le 8 avril, et a contribué à de nombreuses activités sportives ici et aux Etats-Unis durant près de 70 ans.

Il a joué au football et au baseball à l'Université Notre-Dame, à South Bend, Ind., au tout début du siècle, et a joué du baseball professionnel dans la ligue Américaine avec les Athlétiques de Philadelphie et les Sénateurs de Washington après avoir terminé ses études.

Shaughnessy fut le premier instructeur de football salarié à l'Université McGill durant les saisons 1912 et 1913, un poste qu'il conserva pendant près de 25 ans. En plus il géra des clubs de baseball d'Ottawa.

Il fut aussi gérant général des Royaux de Montréal, de la ligue Internationale, et prit sa retraite il y a plusieurs années comme président de ce circuit, après 24 ans à ce poste.

En 1962 il était nommé commissaire du baseball mineur et demeure membre du comité du temple de la renommée et des règlements.

## Montréalais aux Jeux universitaires

EDMONTON. (PC) — Trois jeunes Montréalais seront parmi les représentants du Canada aux prochains Jeux universitaires de Tokyo. Les jeux se dérouleront du 26 août au 3 septembre.

Ce sont les judokas Charles Maingon (Université McGill) et Mamoru Oye (Université de Montréal), en plus du gymnaste Gilles Brière (Université de Montréal).

Ron Powell, de l'Université de l'Alberta, et l'instructeur Ray Kelly, du même endroit, compléteront les cadres de l'équipe de judo.

C'est Geoff Elliot, de l'Université de l'Alberta, qui dirigera l'équipe de gymnastique. Les autres membres sont Rick Danielson, de l'Université de l'Alberta, et Bill Mackie, de l'Université de la Colombie-Britannique.

Choisissez votre Scotch aussi soigneusement que votre yacht

Achetez-vous un yacht en considérant surtout sa performance plutôt que son apparence? Si oui, votre Scotch sera sans doute le Black & White.

Pourquoi?

Parce que vous êtes judicieux et que pour vous, c'est le *contenu* qui compte.

Et, qu'est-ce que contient une bouteille de Black & White? Doux mélange - saveur unique - goût exquis.

Ce whisky réputé est distillé, mélangé et embouteillé en Ecosse par et pour des gens qui aiment le Scotch . . .

Ainsi en est-il des marins d'eau douce.

'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
"BUCHANAN'S"

Fournisseurs attitrés de Sa Majesté
James Buchanan & Co. Ltd.
Distillateurs de Scotch Whisky



Servez la véritable
Polmos
VODKA POLONAISE!

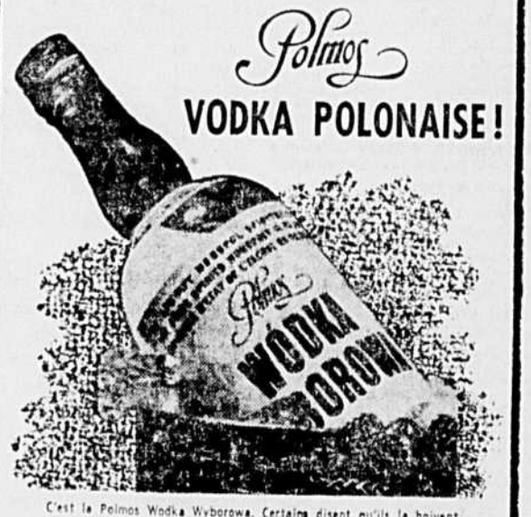


C'est la Polmos Wodka Wyborowa. Certains disent qu'ils la boivent pure et glacée, afin de la savourer à son mieux. D'autres la mélangent à leur cocktail préféré. Mais quelle que soit la façon de la servir, cet alcool doux et limpide possède une saveur délicate particulière. Mais soyez sûr que c'est de la Polmos Wodka Wyborowa de Pologne — les gens qui ont inventé la vodka.

En vente à tout
MAGASIN de la REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
Code No 375A Prix $6.40
McGUINNESS DISTILLERS (AGENCIES) LTD.



Horaire des courses à CKAC

lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi

6 h.50 a.m. — Résultats de la veille

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

6 h. 15 p.m.— Revue des courses par Bob Chicoine
9 h. 03 p.m.— Résultats des deux premières courses
10 h. 03 p.m.— Résultats des 3e, 4e et 5e courses
11 h. 08 p.m.— Résultats des neuf premières courses
11 h. 20 p.m.— Description de l'Exacta, en direct

dimanche

12 h.05 p.m.— Résultats de la veille et Revue des courses par Bob Chicoine
3 h. p.m.— Résultats des deux premières courses
4 h. p.m.— Résultats des 3e, 4e et 5e courses
5 h. p.m.— Résultats des 7e, 8e et 9e courses
5 h.20 p.m.— Description de l'Exacta, en direct

Une gracieuseté de:
BOISCLAIR AUTOMOBILE INC.
5510 est, Boul. Métropolitain
Tél. 259-4611

"C'EST UN DEPART !"
CE SOIR
à
BLUE BONNETS

CKAC/73

CAHIER No 4 / PAGES 37-48 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, VENDREDI 10 MARS 1967 — 83e ANNEE — No 58

téléphoto UPI

**Pour le limier d'occasion, le "jeu de Dallas"**

Un nécessaire permettant de reconstituer l'assassinat du président John F. Kennedy sera mis en vente en Grande-Bretagne le 23 mars prochain au coût de $1.90. Ce "jeu" ci-haut surnommé le "Jackdaw Special" fournit aux lecteurs des modèles à l'échelle de l'endroit de l'assassinat, de multiples renseignements et un dessin grandeur nature du fusil Mannlicher-Carcano dont se serait servi Lee Harvey Oswald.

## M. "Tout le monde" pourra, en s'amusant, reconstituer l'assassinat de Kennedy

*LONDRES (UPI) — Un nécessaire, permettant à toute personne qui le désire, de reconstituer l'assassinat du président Kennedy, sera mis en vente sur le marché britannique le 23 mars, a-t-on annoncé hier.*

*Publié par la maison Jonathan Cape, le nécessaire, surnommé "The Jackdaw Special", coûte environ $1.90, et comprend des modèles à l'échelle de l'endroit de l'assassinat et tous les renseignements nécessaires.*

*Il y a également un dessin grandeur nature du fusil Mannlicher-Carcano dont se serait servi Lee Harvey Oswald pour tuer le président.*

*Le nécessaire doit être mis sur le marché le même jour que les éditions "Penguin" publieront leur édition brochée du volume de Mark Lane, "Rush to Judgment", portant sur cet assassinat.*

*Les trois auteurs de ce nécessaire sont Michael Rand, Howard Loxton et Len Deighton, ce dernier, auteur de récits criminels et d'espionnage, tels "Funeral in Berlin" et "The Ipcress File".*

*Au cours d'une conférence de presse hier, Deighton a précisé que le nécessaire, en dépit de son aspect macabre, ne porte aucunement atteinte au bon goût. "Tout ce qui peut aider les lecteurs à résoudre cet assassinat par eux-mêmes est dans l'esprit d'une enquête publique", a-t-il ajouté.*

*Entre autres accessoires, le nécessaire comprend un plan colorié et un modèle en papier de la Place Dealey à Dallas, où a eu lieu l'assassinat ; une photo de l'attentat même, du photographe James Altgens de la Presse associée. La transcription d'une partie du témoignage officiel de Mme Jacqueline Kennedy devant la Commission fédérale. Un rapport du Service secret, précisant que Lee Harvey Oswald était un "informateur" du FBI. Une thèse sur les "questions demeurées sans réponse", les problèmes présentés dans la preuve, y compris les diverses théories au sujet des projectiles qui ont atteint le président Kennedy. Et enfin des tracts explicatifs sur Kennedy, Dallas, l'assassinat, la Commission Warren et Jack Ruby, meurtrier de Lee Harvey Oswald.*

# Allemagne: la scission éclate dans le parti NPD, dont le chef expulse huit dirigeants

BREME, Allemagne de l'Ouest. (Reuter, AFP) — Une crise entre factions rivales au sein du parti extrémiste de droite allemand NPD (National-Demokratische Partei Deutschlands) a éclaté au grand jour aujourd'hui à la suite de l'expulsion de huit dirigeants, à quelques semaines des élections dans deux Etats de la République fédérale.

M. Fritz Thielen, président national du parti, a expulsé huit dirigeants en vue, dont M. Adolf von Thadden, vice-président, et M. Otto Hess, membre du conseil de direction. Tous les "exclus" appartiennent à la Fédération de Basse-Saxe du NPD et sont des amis d'adolf von Thadden.

Selon les observateurs politiques à Bonn, le conflit met aux prises les éléments extrémistes et les éléments modérés, dirigés par M. Thielen.

M. Thadden, âgé de 44 ans et rejeton d'une famille aristocratique prussienne, a milité dans des formations d'extrême-droite depuis la fin de la guerre et était généralement considéré comme le dynamo intellectuel du parti national-démocrate.

De son côté, Otto Hess, âgé de 57 ans et ancien lieutenant-colonel dans les unités d'élite nazies pendant la guerre, était un orateur de marque dans les réunions du parti nazi. Il s'était inscrit à ce parti en 1930.

Rappelons que le parti national-démocrate avait augmenté sa représentation dans les Assemblées législatives des Etats (Laender) de Bavière et de Hesse, aux élections de l'an dernier. Ses dirigeants comptaient améliorer davantage la position de leur parti au cours des élections qui doivent se dérouler le 23 avril prochain dans les Etats du Schleswig-Holstein et du Palatinat.

Cependant, les luttes intestines au sein du parti pourraient lui causer un tort immense au cours du scrutin, estiment les observateurs à Bonn.

La décision de M. Thielen d'expulser huit de ses adjoints doit être confirmée dans les soixante jours par l'instance fédérale du parti.

Le conflit au sein du parti a été déclenché par la décision d'un tribunal que l'élection de M. Thadden à la direction du parti en Basse-Saxe était irrégulière. Le tribunal a jugé que le prédécesseur de Thadden, Lother Kuehne, n'avait pas été démis de son poste d'une manière régulière et que par conséquent il était encore à la tête du parti en Basse-Saxe.

M. Thielen, un industriel de Brême, a déclaré que le tribunal avait établi qu'un petit groupe de membres du parti avait agi d'une façon inconstitutionnelle et qu'il avait réagi en conséquence.

Il a ajouté qu'il avait pris cette initiative d'expulser les huit dirigeants pour dissiper tout doute quant au caractère démocratique de son parti.

Les parti national-démocrate préconise l'évacuation de toutes les troupes étrangères d'Allemagne, la fin des procès intentés aux criminels de guerre et l'établissement d'une nouvelle conscience nationale allemande. Les dirigeants du parti rejettent les accusations selon lesquelles ils sont des néo-nazis.

Cependant, le ministre de l'Intérieur, M. Paul Luecke, surveille très étroitement les activités du parti et il pourrait décréter son interdiction, s'il était prouvé qu'il promouvait des buts inconstitutionnels.

**Héroïsme au Vietnam, gaminerie à Washington**

Lawrence Joel, de Winston Salem, en Caroline du Nord, infirmier militaire avec les troupes USA au Vietnam, attend dans un hôtel de Washington la convocation qui le conduira à la Maison Blanche où le président Johnson épinglera sur sa poitrine la "médaille d'honneur", la plus haute décoration décernée aux héros américains. Lawrence, que l'on voit ci-dessus prenant ses aises, a, en dépit de ses blessures, continué à soigner d'autres blessés, au cours d'un violent combat avec les Vietcongs.

## Un interdit frappe les affiches murales à Pékin

D'après UPI, PA

L'interdiction de placarder des affiches sur les murs de Pékin et l'exhortation de la revue "Drapeau Rouge" aux partisans de Mao au sein de l'armée de ne pas inquiéter les militaires de la faction adverse, sont interprétées aujourd'hui comme une confirmation de la volonté des dirigeants chinois de freiner la purge des éléments antimaoïstes.

Selon les correspondants des journaux japonais à Pékin, la dernière affiche murale à être placardée dans la capitale chinoise annonce que désormais les déclarations, discours et directives des dirigeants communistes ne seront plus rendus publics par voie d'affiche murale. Cette interdiction émane de la Fédération des dirigeants des gardes rouges. Elle fait suite à une autre directive interdisant l'utilisation de tissu rouge pour les brassards des gardes rouges et la vente d'insigne portant l'effigie de Mao Tsé-toung.

De son côté, "Drapeau Rouge", organe du parti contrôlé par les éléments maoïstes, conseille aux partisans de Mao dans l'armée de faire preuve de modération vis-à-vis de leurs collègues.

"Dans certaines régions, où la lutte des classes est particulièrement complexe et aiguë, certains camarades de l'armée ont pu commettre l'erreur d'appuyer la mauvaise faction, écrit la revue.

"Dans de tels cas, le véritable révolutionnaire de gauche devrait adopter une attitude modérée visant à expliquer la situation aux commandants des unités locales."

Les éléments maoïstes ne devraient en aucun cas adopter une attitude hostile ou de confrontation, poursuit "Drapeau rouge". Autrement, affirme l'éditorial, des fautes graves risquent d'en résulter qui feront la joie des ennemis et la tristesse des amis. Les observateurs estiment que les dirigeants chinois veulent à tout prix éviter des heurts au sein de l'armée entre factions rivales.

**Des Tibétains manifestent**

Trois cents réfugiés tibétains environ, ont manifesté aujourd'hui devant l'ambassade de Chine à La Nouvelle-Delhi, en réclamant le droit d'autodétermination pour le peuple tibétain.

Cette manifestation était organisée à l'occasion du 8e anniversaire du soulèvement anti-chinois à Lhassa, en mars 1959.

## Le nouveau témoin de Dallas serait soumis au détecteur de mensonges

DALLAS, Texas. (AFP) — L'ancien chauffeur de taxi Ramon Cummings, le nouveau témoin de l'enquête sur le "complot" pour assassiner le président Kennedy, sera interrogé aujourd'hui au bureau de son avocat par un représentant du procureur de Dallas.

Il est possible qu'il soit soumis au test du détecteur de mensonges. Cummings a d'autre part révélé à des journalistes de Dallas qu'il avait en sa possession des textes écrits en russe par Oswald lui-même. Il n'a pas, semble-t-il, indiqué comment ces textes étaient entrés en sa possession.

Me Burl Alexander, adjoint du procureur de Dallas, a précisé que Cummings n'avait travaillé pour la compagnie de taxi qu'entre le premier janvier et le 15 mars 1963. Cependant, il sera difficile de vérifier les dires de Cummings étant donné que la compagnie ne conserve que pendant deux ans les feuilles de routes où les chauffeurs inscrivent les courses qu'ils font.

M. Alexander a également indiqué qu'il avait proposé au FBI d'assister aujourd'hui, à l'interrogatoire de Cummings, mais que ce service avait réservé sa décision. Il s'agira du premier interrogatoire formel de l'ancien chauffeur de taxi par la justice fédérale de Dallas. Cummings, qui travaille maintenant dans une compagnie d'électricité, avait été interrogé brièvement sur son lieu de travail il y a une dizaine de jours.

Ramon Cummings, qui a déjà été interrogé par les enquêteurs du procureur Jim Garrison de la Nouvelle-Orléans, défenseur de la thèse du complot, a affirmé mercredi avoir transporté début 1963 deux fois Lee Harvey Oswald, l'assassin présumé du président Kennedy, dans son taxi à Dallas. Une première fois il aurait pris Oswald en charge au centre de Dallas pour le conduire dans le quartier périphérique d'Irving. Une dizaine de jours plus tard, il l'aurait transporté à nouveau, mais cette fois en compagnie de deux hommes, et avec pour destination le "Carousel", le cabaret de Jack Ruby, meurtrier d'Oswald. Oswald, affirme-t-il, était cette fois là accompagné de David Ferri, le pilote découvert mort chez lui le mois dernier peu après avoir été cité publiquement dans l'enquête du procureur Garrison, et d'un homme âgé, dont certains se demandent s'il ne pourrait pas être M. Clay Shaw, qui a été arrêté ces jours derniers à la Nouvelle-Orléans sur mandat du procureur Garrison.

## Inde : Le Congrès devra choisir entre Desai et Mme Gandhi

LA NOUVELLE-DELHI. (AFP, Reuter) — L'ancien ministre des Finances Morarji Desai, qui se décrit lui-même comme le Hamlet de la politique indienne, a annoncé aujourd'hui qu'il maintenait sa candidature à la tête du nouveau gouvernement de l'Inde contre Mme Indira Gandhi. Le groupe parlementaire du parti du Congrès doit élire le chef du parti, qui deviendra automatiquement premier ministre, à sa réunion de dimanche.

La tentative de dernière heure faite ce matin par le président du parti, M. Kamaraj, pour faire accepter par les deux candidats rivaux un compromis permettant l'élection unanime de Mme Gandhi a échoué après un entretien tripartite de 45 minutes.

# Le Vietcong dit que l'escalade des USA ne laisse qu'un choix: la guerre à finir

HANOI — (AFP, UPI) — "Les Etats-Unis continuant opiniâtrement l'escalade et voulant régler le conflit vietnamien par les armes, nous n'avons pas d'autre voie que nous battre jusqu'à la victoire finale. Aussi, pour le moment, la question des négociations ne se pose-t-elle pas", a déclaré hier M. Nguyen Van Tien, représentant du FNL à Hanoï, dans une interview accordée au correspondant de l'agence France-Presse à Hanoï.

"Nous savons, a-t-il poursuivi, que la guerre sera longue et notre conception de la guerre est fondée sur une guerre longue. Nous savons aussi que nous nous heurtons à la nation la plus puissante du camp impérialiste. Nous nous sommes préparés à cela . . . Nous mettrons en jeu toutes les armes que nous possédons et nous suivrons de nouvelles tactiques, à la fois sur les champs de bataille et pour l'attaque des bases arrières des Etats-Unis."

Abordant ensuite la situation politique, le délégué général du Front a dit : "Nous déclarons que le Front est le seul représentant authentique de la population du Sud-Vietnam et que son rôle doit être décisif dans tout règlement du conflit".

M. Nguyen Van Tien a, d'autre part, démenti qu'il y ait eu des contacts entre les Etats-Unis et le FNL. "Toutes les informations faisant état de contacts sont pure invention," a-t-il dit.

Pourtant, une dépêche de Saigon annonce que le Vietcong, désireux d'adoucir les angles, pour en venir à des négociations directes avec les Etats-Unis, a décidé de remplacer Nguyen Huu Tho, à la tête du FNL, par Huynh Tan Phat, le président adjoint.

Cette nouvelle est communiquée par des services secrets anti-communistes appartenant à un pays allié. S'il faut en croire des prisonniers vietcongs, des déserteurs et des documents communistes saisis récemment, cette information est exacte.

On explique que Phat est moins connu que Tho, et qu'advenant des négociations qui échoueraient, Hanoï pourrait se servir de lui comme bouc émissaire et l'écarter de la table des négociations. En fait, il semblerait que, malgré les changements, c'est Tho qui conserve le pouvoir réel.

Phat a 41 ans. Originaire du delta (Sud-Vietnam), il a fait ses études d'architecture en France, et il a eu un bureau d'architecte à Hanoï. Il fut tour à tour prisonnier des Français et de Ngo Dinh Diem.

## Les travaillistes perdent un siège aux élections partielles de G.-B.

(D'après AFP-Reuter) — Le parti travailliste a conservé hier deux des trois sièges faisant l'objet d'une élection partielle en Angleterre.

Par contre, il a perdu le siège marginal de Glasgow-Pollok, en Ecosse, au profit des conservateurs et vu sa majorité considérablement réduite dans les autres circonscriptions.

Partout les partisans de M. Harold Wilson ont reculé, n'obtenant dans les trois circonscriptions que 39.8 p. 100 des suffrages contre 58.7 p. 100 aux élections de mars dernier.

Le labour conserve à grand-peine son bastion traditionnel de Rhonda, en Pays de Galles. Son candidat, M. Tevor Jones, 42 ans, a défait de justesse le candidat nationaliste gallois, M. Victor Davies, qui a obtenu 10,067 voix contre 12,373 pour son adversaire.

A Nuneaton, que les travaillistes conservent avec une majorité réduite de 54 à 42.1 p. 100 des suffrages exprimés, le déplacement des voix en faveur du candidat tory est de 6.5 p. 100.

Le parti conservateur a enlevé aux travaillistes le siège marginal de Glasgow-Pollock, en Ecosse, enregistrant sa première victoire sur le labour depuis les élections générales de mars. Le candidat tory, M. Esmond Wright, a obtenu 14,270 suffrages contre 12,069 au travailliste.

# Johnson: ma politique au Vietnam a pour seul critère l'intérêt national

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le président Johnson a déclaré hier qu'il continuerait à diriger la politique des Etats-Unis au Vietnam sans tenir compte des questions de personnalités ou de politique et en ayant pour unique objectif l'intérêt national.

Au cours d'une conférence de presse télévisée à la Maison Blanche, le chef de l'Exécutif a affirmé à ce propos que l'existence d'opinions divergentes n'avait rien d'anormal et qu'il ne voyait rien de mal à ce que sa politique en ce qui concerne le Vietnam fasse l'objet de critiques.

M. Johnson a réfuté les accusations lancées par M. Arthur Schlesinger, ancien conseiller du président Kennedy, qui avait déclaré mercredi que l'administration de Washington ne souhaitait pas réellement négocier la cessation de la guerre au Vietnam en ce moment. Il a affirmé que les Etats-Unis étaient disposés à engager des pourparlers de paix à n'importe quel moment. Il a répété que le gouvernement américain était toujours désireux de rechercher un règlement honorable du problème.

Le président Johnson a ensuite démenti les informations récentes, selon lesquelles son administration aurait durci son attitude à l'égard de la cessation éventuelle des bombardements du Nord-Vietnam en insistant pour qu'Hanoï accompagne celle-ci d'un geste de réciprocité.

D'autre part, le président a réitéré qu'il n'avait toujours pas reçu d'indication démontrant que le Nord-Vietnam soit disposé à prendre une quelconque initiative sérieuse en vue de mettre fin à la guerre. Il a également déclaré qu'il était convaincu que l'Union soviétique souhaitait le rétablissement de la paix au Vietnam, mais à des conditions différentes de celles des Etats-Unis.

**Prochains entretiens sur le Vietnam**

Le président Johnson a annoncé qu'il compte rencontrer le général William Westmoreland, commandant en chef américain au Vietnam, et M. Henry Cabot Lodge, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, quelque part dans le Pacifique avant la fin du mois. Il a précisé qu'ils procéderont tous trois à une revue générale de la situation au Vietnam.

M. Johnson a déclaré par ailleurs que M. Henry Cabot Lodge pourrait abandonner ses fonctions s'il en exprimait le désir, mais que, pour le moment, les informations selon lesquelles Washington serait actuellement à la recherche de son successeur ne sont absolument pas fondées.

# La France est prête à renoncer à l'arme atomique si toutes les puissances nucléaires en font autant

PARIS (AFP, UPI) — "La France est prête à renoncer à l'arme atomique si toutes les puissances nucléaires sont disposées à renoncer à cette arme", a déclaré hier soir, à la télévision française, M. Pierre Messmer, ministre français des Armées.

M. Messmer a précisé qu'il faisait "solennellement" une telle déclaration, laissant entendre qu'il était le porte-parole du président de la République.

Bien que cette position ne soit pas nouvelle, c'est la première fois qu'elle est émise aussi nettement et d'une façon officielle dans la campagne électorale française.

Le ministre des Armées a d'autre part souligné que l'arme atomique dont la France s'est dotée, "parce que c'est une arme du XXe siècle", permet une meilleure sécurité au moindre prix. Il a affirmé à ce propos que les crédits militaires n'ont cessé de diminuer dans le budget français depuis huit ans, et qu'ils sont inférieurs à ceux de l'Allemagne fédérale "dont l'armée est du type traditionnel".

La possession de l'arme atomique a également permis, selon le ministre, de réduire de 28 à 16 mois la durée du service militaire et de réduire les effectifs.

Pendant ce temps, à Genève, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fait cause commune hier, dans un effort concerté pour convaincre les nations non-nucléaires qu'elles ont tout à gagner et rien à perdre en signant le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Plusieurs pays, tout particulièrement l'Allemagne fédérale et l'Inde ont exprimé la crainte qu'un tel traité porterait atteinte au développement pacifique de l'énergie atomique.

D'autres pays non-nucléaires réclament une certaine garantie que le projet de traité comprendra des dispositions prévoyant le désarmement nucléaire et général. Ils craignent également qu'en signant ce traité, ils seront à la "merci nucléaire" des USA, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'URSS et de la Chine rouge qui est en train de se qualifier à titre de membre du club nucléaire.

Des savants occidentaux ont dit hier, aux délégués à la conférence du désarmement, que jusqu'ici les pays dotés de programmes civils d'énergie atomique n'ont aucunement souffert de l'absence d'un programme d'armes nucléaires.

Selon le délégué canadien à la conférence du désarmement, le général E. L. M. Burns, qui a organisé la rencontre entre les savants et les membres de la conférence, les savants sont d'avis que les connaissances acquises par les puissances nucléaires pendant les expériences peuvent également servir à des fins industrielles pacifiques.

Les experts appuient ainsi les positions prises par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis voulant que les pays non-nucléaires n'aient rien à perdre et tout à gagner en signant le traité de non-prolifération.

Par ailleurs, les Etats-Unis poursuivront leurs consultations avec l'Allemagne fédérale et les autres pays membres de l'OTAN [illegible] projet de traité de [illegible], dont le chancelier Kiesinger a souligné l'importance "pour la paix du monde et pour l'avenir et la sécurité du peuple allemand", a annoncé un communiqué à l'issue de l'entretien du chef du gouvernement allemand avec M. William Foster, chef de la délégation américaine à la conférence de Genève.

Cependant les explication de M. Foster n'auraient pas entièrement convaincu ses interlocuteurs allemands parmi lesquels les ministres de la Défense et de la Recherche scientifique, MM. Schroeder et Stoltenberg, qui auraient souligné qu'ils n'adhéreront pas à tout prix au traité, et qu'ils souhaiteraient qu'il soit fait explicitement mention (dans le traité ou par un échange de notes avec Washington) du fait que l'utilisation pacifique de l'atome ne sera pas entravée par un accord sur la non-dissémination.

## L'Inde recevra 3,000,000 tonnes de céréales de la part des USA

WASHINGTON — (AFP) — La Chambre des représentants a approuvé aujourd'hui un projet de loi prévoyant une nouvelle aide alimentaire américaine à l'Inde se composant de 3,000,000 de tonnes de céréales panifiables. Ces céréales seraient envoyées à l'Inde cette année.

Le projet de loi en question a été transmis au Sénat.

Le 2 février dernier, le président Johnson avait annoncé que les Etats-Unis fourniraient 2,000,000 de tonnes de céréales à l'Inde, dont 1,200,000 tonnes de blé et 800,000 tonnes de sorghos, l'expédition devant en avoir lieu d'ici au 30 juin.

Ce jour-là, le président des Etats-Unis avait également déclaré que 1,600,000 tonnes de céréales américaines étaient prêtes à être exportées vers l'Inde en plus des 700,000 tonnes fournies par d'autres nations dont le Canada, l'Australie et l'Union soviétique.

On estime que l'Inde devra importer cette année environ 10,000,000 de tonnes de céréales contre 11 millions de tonnes l'an dernier, dont les Etats-Unis avaient fourni 8,200,000 tonnes.

# Gordon Southam nommé directeur du Centre national des Arts

par Martial Dassylva
*(envoyé spécial à Ottawa)*

OTTAWA — Le président du Conseil d'administration du Centre national des Arts a annoncé, hier, la nomination de M. Gordon Hamilton Southam au poste de directeur général de cette institution. M. Lawrence Freiman a fait part de la nouvelle au cours d'une conférence de presse à l'issue de la première réunion du Conseil qui s'est tenue dans la capitale fédérale mercredi et hier.

M. Southam, qui est bilingue, avait été nommé, par le gouvernement fédéral, en 1964, coordonnateur du projet du Centre national des Arts.

Le Centre, qui est actuellement en construction, devrait ouvrir ses portes au printemps de 1969. Il s'élève sur la Place de la Confédération à Ottawa.

Le Centre comprendra trois édifices : un théâtre de 2,400 sièges pour les concerts symphoniques, les représentations

M. Gordon Hamilton Southam

d'opéra et de ballet ; un autre théâtre de 1,000 places pour l'art dramatique, la musique de chambre et les récitals ; et une salle de 400 places pouvant servir au théâtre d'essai et aux groupes d'amateurs.

A l'origine l'ensemble devait coûter un peu moins de $30 millions. A l'heure actuelle, on estime qu'il en coûtera environ $40 millions pour mener le projet à son terme.

Les membres du Conseil d'administration du Centre national des Arts viennent d'à peu près toutes les provinces du pays. En font partie : MM. Lawrence Freiman d'Ottawa qui occupe le poste de président; Claude Robillard, de Montréal (vice-président); Leonard A Kitz, d'Halifax; Mme Andrée Paradis, de Montréal; William Teron, d'Ottawa; Robertson Davies, de Toronto, Mlle Madeleine Gobeil, d'Ottawa; Anson C. McKim, de Montréal; David H. Jones, de Winnipeg; Mlle Dorothy Maud Somerset, de Vancouver; et Arnold Walter de Toronto.

En sont également membres "ex officio" : MM. Donald Reid, maire d'Ottawa, et Marcel D'Amour, maire de la ville de Hull ; ainsi que MM. Jean Boucher, directeur du Conseil des Arts du Canada, J.-Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada et Grant McLean, commissaire suppléant de l'Office national du Film.

## Des projets plus ou moins précis

Lors de la conférence de presse, M. Freiman a précisé que le Conseil n'avait pris aucune décision relativement au programme du Centre national des Arts. Il a affirmé qu'il s'agissait d'une réunion où l'on a déblayé le terrain. Une autre rencontre du Conseil d'administration est prévue pour le 10 avril.

Quoiqu'il en soit, le Centre national est d'ores et déjà assuré de la coopération des municipalités d'Ottawa et de Hull, ainsi que du Conseil des Arts du Canada, de Radio-Canada et de l'Office national du film.

D'après les propos tenus au cours de la conférence de presse d'hier, il appert que les membres du Conseil d'administration se sont mis d'accord pour orienter l'activité du nouveau Centre du côté de la musique et du théâtre. En effet, on a confié au directeur nouvellement nommé la tâche de faire des propositions concrètes concernant l'organisation d'une formation musicale et de deux troupes de théâtre. Personne toutefois n'a voulu s'engager de façon précise.

Il est question, dans le premier cas, d'un Orchestre Symphonique et dans le second cas de deux compagnies professionnelles, d'une de langue anglaise et l'autre de langue française. Pour la compagnie de langue anglaise, on songerait aux comédiens du festival de Stratford qui pourraient, le cas échéant, établir leurs quartiers d'hiver dans la capitale fédérale.

Dans l'allocution qu'il a prononcée au début de la réunion du Conseil d'administration (et dont copie a été remise à la presse), M. Lawrence Freiman a clairement laissé entendre que les responsabilités du Centre s'étendaient non seulement à la population de la région d'Ottawa, mais également à tout le Canada. "Les efforts collectifs de tous les membres (du Conseil), a dit M. Freiman, feront du Centre national des Arts une agence culturelle nationale au service des Canadiens d'un océan à l'autre".

Pour sa part, le nouveau directeur du Centre, M. Southam a déclaré que le Centre avait pour mission de mettre Ottawa sur la "carte culturelle" du Canada et de faire entrer le Canada dans le champ culturel international.

Il a ajouté que le Centre sera un endroit où les arts d'interprétation auront une place d'honneur. Selon lui, il est trop tôt pour annoncer quelles seront les modalités de fonctionnement du Centre et, en particulier, de quelle manière se concrétiseront les projets concernant la musique et le théâtre.

"Tout ce que je puis dire, à l'heure actuelle, a-t-il continué, c'est que le Conseil d'administration est entièrement d'accord sur le principe de la représentation des deux grandes cultures du pays. Il faut que le Centre soit le reflet de tout ce qu'il y a de mieux au Canada. Dans le domaine de la musique, cela ne pose guère de problème. Dans le momaine du théâtre, si l'on veut atteindre cet objectif, il faut compter sur la présence des deux groupes ethniques."

M. Southam n'a pas voulu dire s'il y aurait ou non deux compagnies de théâtre établies en permanence dans le nouveau Centre. "Il y aura "a resident presence" des deux traditions culturelles", s'est-il contenté de répondre.

## Et le cinéma ?

Tout en assurant le Conseil d'administration de la plus entière collaboration de l'ONF, le commissaire suppléant de cet organisme, M. Grant McLean a cependant déploré le fait que la Loi instituant le Centre national des Arts ne fasse pas une place plus grande au cinéma.

"Quoiqu'il ne me revienne pas de critiquer la Loi sous sa forme actuelle, a-t-il dit, j'aimerais signaler que la croissante génération de jeunes cinéastes canadiens trouvera peut-être la définition des arts d'interprétation que donne la Loi par trop restrictive. Bon nombre de ces jeunes artistes du film ont le sentiment que leur art est beaucoup plus près des arts d'interprétation que de la peinture, de la sculpture, de la littérature ou de toute autre forme d'art".

"J'ai idée, a poursuivi M. McLean que le film s'introduira dans les activités du Centre beaucoup plus que ne le pourrait indiquer l'appartenance de droit du Commissaire du gouvernement à la cinématographie à votre Conseil, ou encore cette modeste mention du film, 'aite à l'article 9 de la Loi".

A défaut d'amender la Loi, a dit le commissaire suppléant de l'ONF, on pourrait interpréter très "libéralement" l'article en question.

# M. P.A. Talbot est décédé à l'âge de 89 ans

WINNIPEG (PC) — M. P.-A. Talbot, président de l'Assemblée législative de la province du Manitoba de 1922 à 1936, est décédé, mercredi, dans un hôpital de Winnipeg à la suite d'une longue maladie.

M. Talbot, qui était âgé de 89 ans, s'était retiré de la vie publique en 1948.

Né près de Québec, il était venu s'établir dans l'Ouest canadien au début du siècle comme courtier d'assurances et d'immeubles.

Elu pour la première fois en 1915 comme député conservateur à la législature du Manitoba, il quitta son parti l'année suivante lorsque fut adoptée la loi prohibant l'utilisation du français comme langue d'enseignement.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

## DECES
### Mme MAGNUS POIRIER

A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Magnus Poirier, née Ernestine Guénette, épouse de feu Magnus Poirier, directeur de funérailles.
Elle laisse ses enfants Dr et Mme Lucien Poirier, M. V. (Madeleine Robert), Roger (Madeleine Daoust), Raymond (Reine Miron), Mireille, infirmière licenciée de l'hôpital Ste-Justine, Guy (Claire Limoges), André Poirier (Madeleine Laurin), Lucie, Gilles Poirier (Thérèse Lécuyer), sa bru Mme Jean Poirier (Françoise Blanchette), son gendre François Tremblay, ses soeurs Mme Omer Forget (Berthe Guénette), Mme J. H. Eugène Théoret (Germaine Guénette), ainsi que ses petits-enfants.
Les funérailles auront lieu samedi le 11 mars à 10 h. à l'église St-Jean-de-la-Croix. L'inhumation à Côte-des-Neiges.

# Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

**ARBOUR (Léon)** — A St-Philippe-de-Laprairie, le 8 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Léon Arbour, époux d'Armandine Tassé, demeurant au boul. Edouard-VII, St-Philippe-de-Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Léon Poissant et Fils, St-Philippe-de-Laprairie, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h. 30 de l'après-midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**AUBRY (Raymond)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé Raymond Aubry, époux de feu Germaine Dubois, demeurant à 4451 Lafontaine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240, rue Adam à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BARBE (Philias)** — A Montréal, le 6 mars 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Philias Barbe, demeurant à 1826 Dufresne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Gauthier Enrg., 2521 est, rue Ste-Catherine à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUCHAMP (Alexandrine)** — A Montréal, le 7 mars 1967 à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve Mathias Beauchamp, née Alexandrine Daigneault, mère de Mme Jean Charbonneau (Laurence), Marcel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, rue de Salaberry à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Joseph, Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUCHAMP (Aline)** — A Pointe-aux-Trembles, le 8 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Théode Beauchamp, née Aline Charbonneau, demeurant à 23, rue Desjardins, Charlemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Yvon Champagne, 222, rue Notre-Dame-des-Champs, Repentigny, pour se rendre à l'église St-Simon-et-St-Jude, de Charlemagne, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUDOIN (Charles-Edouard)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Charles-Edouard Beaudoin, époux de feu Marie-Louise Thouin, demeurant 430 Rachel est, père adoptif de Mlle Marguerite et François Derome. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin Enrg. 318, rue Rachel est à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BELEC (Rita)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Eugène Bélec, née Rita Daigneault, demeurant 5304 Bordeaux. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4737, rue Delorimier à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans aute invitation.

**BRIERE (Arthur)** — Subitement à Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé Arthur Brière, chauffeur, époux d'Eva Gauvin, demeurant à 5316 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BRUNET (Eva)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Eva Trottier, épouse de J. Edouard Brunet, estimateur de la maison Omer De Serres, mère de Mme Marcel Goyette (Noëlla), et Marielle. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415 rue Fleury est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CADIEUX (Antonio)** — A l'Orignal, Ontario, le 8 mars 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Antonio Cadieux, époux d'Agna Fauteux ; autrefois d'Hawkesbury, demeurant rue Queen, l'Orignal. Il laisse dans le deuil un fils ; André, d'Hawkesbury. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Noël Ltée, 416, rue McGill, Hawkesbury, à 2 h. 30 pour se rendre à l'église St-Alphonse-de-Liguori, où le service sera célébré à 3 heures, et de là au cimetière d'Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHAGNON (Claude-G.)** — Subitement, à Miami, le 9 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé le docteur Claude-G. Chagnon, dentiste, époux de Justine Boisvert, demeurant 4455 St-Denis, père de Pierre, Louise, André, Francine (épouse du docteur André Bonin). Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Dallaire et Vandelac, 4340, rue St-Denis, à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée samedi à 1 hre.

**CORMIER (Marie)** — A Contrecoeur, le 7 mars 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Euchère Cormier, née Marie Leblanc. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rosaire Jacques, 109, rue Legendre, pour se rendre à l'église paroissiale de Contrecoeur, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Contrecoeur, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COTE (Jean-Baptiste)** — A LaSalle, le 8 mars 1967, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Côté, époux en premières noces d'Emilienne Daragon et en deuxièmes noces de feu Ida Robitaille ; demeurant à 124 Sénécal, LaSalle. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COTE (Joseph)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Joseph Côté, époux en premières noces de Gracia Desruisseaux et en deuxièmes noces d'Amanda Farley, demeurant 269, av. Greene. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630 ouest, rue Notre-Dame à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Windsor Mills, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COULOMBE (Edmond)** — A Duvernay, Ville de Laval, le 8 mars 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Edmond Coulombe, époux de feu Emma Bélanger, demeurant au 7161, 22e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, 1039, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**COUPAL (Wilfrid)** — A Boucherville, le 8 mars 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Wilfrid Coupal, époux de Germaine Grothé ; demeurant à 10 De Montmagny, Père de Mme Lucien Beaudin (Aimée), Mme Emmanuel Renaud (Cécile), Mme François DesRochers (Mireille), Mme Roland Labelle (Louise), MM. Marcel et René. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire E. Darche et Fils Inc., 86, rue Longueuil, via St-Charles, Longueuil, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DELPE (Marie-Anne)** — A Montréal, le 8 mars 1967 à l'âge de 74 ans est décédée Mme Lucien Delpé, née Marie-Anne Borduas, demeurant 2363 Sneppard. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2590, rue Rouen à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMERS (Daniel)** — A LaSalle, le 9 mars 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Daniel Demers, ex-employé civil de la Cité LaSalle, époux de feu Germaine Gagné, père d'Alyette (Mme François Dupuis) et Miche., demeurant 25, 1ère avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Central, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMSEY-CHAPUT (Thérèse)** — A l'Assomption, le 8 mars 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Henry Demsey, née Thérèse Chaput, autrefois de Rochester, New York, soeur de Mme Jeanne Poitras, de Montréal, demeurant au Foyer Providence, Notre-Dame de l'Assomption. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Edgar Guilbault, 371, boul. Ange-Gardien, Assomption, à 11 h., pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h. 15, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUNNE (Margo)** — A Montréal, le 10 mars 1967, est décédée Margo Handfield, épouse de Gérald Dunne, mère de Michael et John ; soeur de Lisette (Mme Bernard Geoffrion), Annie (Mme J. L. Le Berre), Suzanne (Mme Marcel Faure), Renée (Mme E. Leonard), Camille (Mme Claude Payette), Thérèse (Mme Gordon Weekes), M. J.-R. Handfield. Les funérailles auront lieu mardi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 790, boul Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DUQUETTE (Fabiola)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Albert Duquette, née Fabiola Gobeille, mère de Mme Armand Guibord (Fernande). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400 est, rue Henri-Bourassa à 9 h., pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents t amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOURNIER (Paul)** — A Chomedey, le 9 mars 1967, à l'âge de 56 ans est décédé M. Paul Fournier, vice-président international de la Distillerie Workers International Union", époux de Rose Cartier, demeurant à 4190, 1ère rue, Chomedey, père de Mme René Adriaenssens (Ninon), Gilles et Serge. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boul. Henri-Bourassa est, à 10 hrs 30 pour se rendre à l'église Saint-Maxime, de Chomedey, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOWLER (Albert)** — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 8 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Fowler, époux d'Albina Montpetit, demeurant 16, rue St Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.S. Vallée Ltée 107, rue Ste-Anne à 2 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 3 hrs p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAULIN (Claire)** — A Ottawa, le 8 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Claire Gaulin, fille de feu J.-F. Gaulin et d'Aldéa Thibaudeau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette, 1350 est, rue Beaubien, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIROUX (Alice)** — A Montréal, le 7 mars 1967 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Jules Giroux, née Alice Blanchette, demeurant 1022 du Collège. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GONNEVILLE (Philippe)** — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Philippe Gonneville, époux de Marie-Thérèse Prud'homme, demeurant 8195 Fabre, père de Claire, Paulette, Jean et Charles. Les funérailles auront lieu le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 Crémazie est pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GUILLEMETTE (Wilfrid)** — Au Cap-de-la-Madeleine, le 8 mars 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Wilfrid Guillemette, ancien combattant, employé de la J. B. Baillargeon Express pendant 40 ans, époux de Rose-Hélène Trottier ; demeurant à 388 Boulard, Cap-de-la-Madeleine. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la maison J.-D. Garneau Ltée, 405, boul. Ste-Madeleine, au Cap, pour se rendre à l'église St-Eugène, Cap-de-la-Madeleine, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HARVEY (Oscar)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Oscar Harvey, époux d'Edith Dudemaine, demeurant 1400 Cuvillier. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3472 est, rue Ste-Catherine, pour se rendre à l'église Très-Saint-Rédempteur, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HEBERT (Arthur)** — A Chomedey (Cité de Laval), le 10 mars 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Arthur Hébert, ex-directeur des achats de la Cité de Montréal, ex-marguillier de la paroisse St-Barthélemy, membre des chevaliers de Colomb 4e degré, Conseil Lafontaine ; époux d'Alberta Bourguignon ; père de Maurice, Emile, René, Rolland, Mme G. Séguin (Claire), Aimé, Mme P. Boisseau (Lucille), Jacques, Mme P. Laberge (Monique), et grand-père de 26 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 130, boulevard Henri-Bourassa est à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ISABELLE (Rose-Anna)** — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 87 ans 7 mois, est décédée Rose-Anna Lalonde, épouse de feu Dieudonné Isabelle. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 1415, rue Fleury est pour se rendre à l'église Pointe-des-Cascades où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JODOIN (Maximilien)** — A Longueuil, le 9 mars 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé Maximilien Jodoin, époux de Marie-Blanche Narbonne-Brais, demeurant 128 Longueuil. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche et Fils Inc., 86, rue Longueuil, via St-Charles, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JOUBARNE (Mauril)** — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Mauril Joubarne, époux d'Irma Hébert, demeurant à 9480 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 rue Crémazie est, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAFRENIERE (Wilbrod)** — Subitement, à Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Wilbrod Lafrenière, ex-inspecteur du bureau des examinateurs en électricité, époux d'Ida Bettez, demeurant 5189 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fortin 835 est, avenue Laurier pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMOUREUX (Gabrielle)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Adrien Lamoureux, née Gabrielle Morrissette, mère de Michèle (Mme J. Capra), Pierrette (Mme M. Gagnon), Danielle et Johanne. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359, 11e ave, Rosemont à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANCTOT (Bertha)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Oscar Lanctôt, née Bertha Rice, mère de Roger, Théo, Paul et Raymond. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGLOIS (Henri Alfred)** — A Verchères, le 7 mars 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Henri Alfred Langlois, époux en 1ères noces de Rosina Aubertin et en 2ièmes noces de feu Olivine Phésan. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gérard Jodoin, 4, rue St-André, Verchères, pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LANGLOIS (Mendoza)** — A Outremont, le 8 mars 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé Mendoza Langlois, époux de feu Yvonne Lamoureux, demeurant à 516 avenue Bloomfield. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier ouest, Outremont, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, ou le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAVERDIERE (Roland)** — A Québec, le 6 mars 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé Roland Laverdière, industriel, époux de Denyse Morasse. Le défunt demeurait à 874, rue Dessane. Les funérailles ont eu lieu mercredi en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. L'inhumation a suivi au cimetière Belmont.

**LAVOIE (Alphonse)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Alphonse Lavoie, époux de Marguerite Corbeil, demeurant à 7795 Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 rue Jean-Talon est à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LECOURS (Achille)** — A Verdun, le 8 mars 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Achille Lecours, époux de feu Germaine Chesnel, père d'Ida et de Jean, demeurant à 3991 Ethel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512 rue de l'Eglise à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LECOURS (Raoul)** — A Verdun, le 8 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé Raoul Lecours, pensionnaire du C.N.R., époux de Gertrude Langevin, père de Mme Jean-Guy Isabel (Denise), Mme Jean-Louis Gervais (Gisèle). Il laisse dans le deuil 3 petits-enfants, Francine, Diane, Manon-Isabel, demeurant à 3583 rue Evelyn. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. 1270 rue Laprairie, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEDUC (Flore)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Edouard Leduc, née Flore Millette, mère de Cécile, Jeanne (Mme R. Dupré), Claire (Mme R. Bureau), Rita (Mme A. Bellavance), Yvon, Philippe, Charles, et Jean-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 10526, boul. St-Laurent, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMIEUX (Léo)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Léo Lemieux, époux de Juliette Poupart, demeurant à 97 Turgeon. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4505, rue Notre-Dame ouest, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEVESQUE (Armandine)** — A St-Henri-de-Mascouche, le 9 mars 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Osias Lévesque, née Armandine Paquin. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr Inc. St-Henri-de-Mascouche à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Henri-de-Mascouche, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**McKEOWN (Lauretta)** — A St-Michel, le 9 mas 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Owen McKeown, née Lauretta Bush, soeur de Mme Aida Kiplady, de Hamilton, Eleonor Clarke, de Chicago, belle-soeur de M. John McKeown. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier 4036, rue Bélair à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-René-Goupil, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MELOCHE (Eusèbe)** — A Montréal, le 8 mars 1967 à l'âge de 79 ans 8 mois est décédé M. Eusèbe Meloche, époux d'Antoinette Teasdale, demeurant rue des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**METHOT (Béatrice)** — A Montmagny, le 7 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Béatrice Robin, épouse d'Europe Méthot ; elle laisse dans le deuil ses enfants : Jeannine, Me et Mme Dolan (Rollande), Dr et Mme Jean-Louis Méthot (Michèle Rousseau), Me et Mme Bernard Bastien (Josette) et France. Les funérailles auront lieu vendredi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Marcel Ruelland, 31, rue de la Fabrique, Montmagny, pour se rendre à l'église St-Thomas, où le service sera célébré à 3 heures de l'après-midi, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MONDELLO (Jeanne)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Roger Mondello, née Jeanne Dufour ; demeurant à 4811, Parc de Lobtinière. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc., 4240 rue Adam à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MOREAU (Albert)** — A Montréal, le 10 mars 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Albert Moreau, époux d'Antoinette Trépanier, demeurant à 10,846 St-Laurent. La dépouille mortelle sera exposée aux salons Urgel Bourgie Ltée, 2095, de Salaberry jusqu'à samedi soir, et réexposée en l'église Notre-Dame-des-Anges de Vendée, comté Papineau. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant en l'église Notre-Dame-des-Anges de Vendée, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NOEL (Georges)** — A Cité Chambly, le 8 mars 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Georges Noël, époux de Blanche Durocher. Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers, 20, des Carrières, Chambly, pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NOLIN (Joseph)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Nolin, époux de Zorilda Desjardins, père de Lucien et Georgette (Mme Gordon Gibb). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René J. Mongeau Ltée, 1105, rue Girouard, St-Hyacinthe, pour se rendre à l'église du Précieux-Sang-de-la-Providence de St-Hyacinthe, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière cathédrale de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OLIVIER (Blandine)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 56 ans, est décédée Blandine Rochon, épouse de Lucien Olivier, mère de Jean-Paul, Mme Ernest Fauteux, (Madeleine), Mme Jean-Guy Legault (Micheline), et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière d'Hawkesbury, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PELLAND (Alcide)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Alcide Pelland, époux de feu Dolzsa Hamel, demeurant à 932-A, Ste-Elisabeth. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PERRAS (Alma)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Alma Tartre, épouse de feu notaire Joseph Alfred Perras, mère de Mme Yvon Lachapelle (Monique). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est à 1 h. 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de Waterloo, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PLANTE (Marie-Anne)** — A Ville Jacques-Cartier, le 7 mars 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie-Anne Gloutnez, épouse d'Antoine Plante ; demeurant à 1112, rue Beauregard. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Brunet 2132, rue St-Georges à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

**POIRIER (Ernestine)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Ernestine Guénette, épouse de feu Magnus Poirier, directeur de funérailles, mère du docteur Lucien Poirier, m.v., Roger, Raymond, Mireille, infirmière licenciée à l'hôpital Ste-Justine, Guy, André, Lucie, Gilles, sa bru Mme Jean Poirier, son gendre François Tremblay. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 6520, rue St-Denis à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement au bureau-chef, 6603 St-Laurent, à 9 h. 45.

**PROULX (Jean-Baptiste)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Proulx, de Trinité-des-Monts, comté Rimouski, époux de Marie-Louise Lebel. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte 3635, rue Hochelaga à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**PROVOST (Roméo)** — A St-Philippe-de-Laprairie, le 7 mars 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roméo Provost, époux de Germaine Giguère, autrefois de Verdun, demeurant à St-Philippe-de-Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Eglise à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de St-Philippe-de-Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RAYMOND (Evanna)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Evanna Diotte, épouse de feu Anselme Raymond ; mère de Simone, Marcelle, Roger et Jean-Paul. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Visitation, Sault-aux-Récollets, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**RIOUX (Adrienne)** — A Montréal le 10 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Albert Rioux, née Adrienne Contant, demeurant 9173, 24e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, 4419, rue Beaubien est pour se rendre à l'église St-René-Goupil, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROBICHAUD (Eugène)** — A St-Laurent, le 9 mars 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Eugène Robichaud, époux d'Alexandrine Deveault, père d'Augustin, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers, de St-Jean, Québec, et il laisse 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROBIN (Laurette)** — A Montréal, le 8 mars 1967 à l'âge de 57 ans est décédée Mlle Laurette Robin, fille de M. Georges Robin, et de feu Anna Fortin, demeurant rue Bordeaux. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROY (Maria)** — A Cité Chambly, le 8 mars 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Emile Roy, née Maria Nareau. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue des Carrières, Chambly, pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 3 heures de l'après-midi, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ST-MICHEL (Isidore)** — A Montréal, le 8 mars 1967, à l'âge de 67 ans 4 mois, est décédé Isidore St-Michel, pompier à sa retraite, époux d'Hélène Nechilis, demeurent à 541, 18e avenue, Pointe-aux-Trembles. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4953, rue Adam à 9 h., pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, Pointe-aux-Trembles, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SAUVE (Anita)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Elzéar Sauvé, née Anita Cotteux, épouse en 1ères noces de feu Israël Goyette, demeurant à 4438 Lafontaine, mère de Maurice, Marcel, Armand et Yvan Goyette. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4953, rue Adam, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SERRE (Médérise)** — A St-Edouard de Napierville, le 7 mars 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Paul Serre, née Médérise Aubry. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. N. Ostiguy, St-Edouard, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TESSIER (Germaine)** — A Montréal, le 8 mars 1967, est décédée Mlle Germaine Tessier, fille de feu Arthur-N. Tessier et de feu Albertine Larue. Elle laisse dans le deuil un frère, René, une soeur, Jeanne, et une belle-soeur, Mme R. Tessier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TREMBLAY (Jean-Guy)** — A Montréal, le 7 mars 1967, à l'âge de 33 ans, est décédé M. Jean-Guy Tremblay, époux de Claudette Millaire, demeurant à 2332, Coupal. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit 2102 rue Fullum à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TROTTIER (Philippe)** — A Montréal, le 9 mars 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Philippe Trottier, époux de Fleurette Boulé, demeurant 1041 Val-Cartier. Les funérailles auront lieu, samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, 7766, rue St-Hubert, à 11 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VALLIERES (Napoléon)** — A Lachine, le 8 mars 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Napoléon Vallières, époux de Bernise Casbourn, et père de Paul, Guy, Sheila (Mme R. Comeau), demeurant 560 St-Joseph. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## DECES

M. Mendoza Langlois

M. Mendoza Langlois, homme d'affaires bien connu de la métropole, dans la première moitié du siècle, est décédé dans sa demeure, 516 avenue Bloomfield, à l'âge de 92 ans.

Courtier en immeuble dès avant 1900, il fut président du Montreal Real Estate Board et membre de la National Association of Real Estate Boards. En collaboration avec MM. O. Constantineau et E. Bouliane, il fonda la compagnie "King Paper Box Company Limited" dont il fut élu président en 1908. Il fut également président du bureau de direction de la Dominion Containers Company Limited et ex-président de la Standard Paper Box Company Limited.

M. Langlois s'est vivement intéressé aux affaires publiques. Il a participé largement aux oeuvres philanthropiques de la métropole. Il était jusqu'à sa mort gouverneur de l'hôpital Sainte-Justine. Sans bruit, sans ostentation, reconnaissant la primauté des oeuvres spirituelles sur les oeuvres de philanthropie pure, il fut d'une grande libéralité pour l'Eglise et les communautés religieuses.

Mélomane averti, il a fait partie de la chorale de la cathédrale pendant quarante ans sous le règne d'Arthur Letondal.

En 1901, il épousait Yvonne Lamoureux, fille de feu Joseph Lamoureux, industriel, et de feu Virginie Morin, de Cap-Santé. Sa femme le précéda dans la tombe le 5 décembre 1948.

Il laisse pour déplorer sa perte plusieurs neveux et nièces.

La direction des funérailles est confiée à la maison J. S. Vallée, 1111, rue Laurier ouest. Les obsèques se feront en l'église St-Viateur d'Outremont, à 10 heures a.m., samedi le 11.

## Remerciements

**LORTIE (Eugène)** — Les familles Gauvreau, Guilbault et Lortie remercient les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Eugène Lortie, soit par offrande de messe, de fleurs, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

## Messe anniversaire

**PETRELLA (Nick)** — Le 11 mars, à 8 h. 30, aux églises Notre-Dame-de-la-Défense et St-Brendan, seront chantées des messes 1er anniversaire pour le repos de l'âme de M. Nick Petrella.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Monuments
de 1ère qualité
Jean-Yves St-Louis
ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ET VOUS EPARGNEREZ
2160 boul. DES LAURENTIDES
CHOMEDEY
Tél. 669-3036

MONUMENTS DIFFERENTS ET EXCLUSIFS !
• PAMPHLET GRATUIT.
• ALLONS VOUS CHERCHER. (SANS OBLIGATION DE VOTRE PART).
• PRIX LES PLUS BAS.
• GRANITS CANADIENS, AMERICAINS, EUROPEENS.
Demandez notre pamphlet gratuit
SEBASTIANO Aiello
Terrains des monuments : 6811 est, Sherbrooke
Artiste-sculpteur
Bureau : 6776 est, Sherbrooke 259-6917
(près du cimetière de l'Est)
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 h; samedi et dimanche jusqu'à 5 h.